Tom. V. pag. 425.



Le Prince

TALLEYRAND.

HISTOIRE
POLITIQUE ET PRIVÉE
DE
CHARLES-MAURICE
DE TALLEYRAND

ANCIEN ÉVÊQUE D'AUTUN, PRINCE DE BÉNÉVENT

Suivie

D'UN EXTRAIT DES MÉMOIRES INÉDITS
DE M. DE SEMALLÉ, COMMISSAIRE DU ROI EN 1814,

DE NOUVEAUX DOCUMENTS
SUR LA MISSION QUI FUT DONNÉE A MAUBREUIL POUR ASSASSINER NAPOLÉON,
SUR LA DÉPORTATION DE LA FAMILLE ROYALE EN 1830, ETC.

PAR L.-G. MICHAUD
AUTEUR PRINCIPAL ET ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE DE LA *BIOGRAPHIE UNIVERSELLE*.

Nil conscire sibi, nullâ pallescere culpâ.



PARIS
AU BUREAU DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE
RUE DE LA CROIX-DU-ROULE, N° 4
ET CHEZ LES LIBRAIRES DU PALAIS-ROYAL

1853

même, ces mémoires ne sont guère qu'une justification, une longue apologie sans vérité, sans vraisemblance, de sa personne, de ses actes ou plutôt de ses intrigues. Il est probable qu'on y trouvera aussi des louanges de sa diplomatie, comme ce qu'il en a dit dans cet Éloge de Reinhardt, qu'il prononça à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, dont il était membre à peu près aussi ridiculement que de l'Académie des sciences morales et politiques.

Ce n'était certes pas un homme d'un grand savoir, ni un profond génie. Il n'avait fait que des études médiocres et spécialement consacrées à la carrière de l'Église, qu'il détesta dès l'enfance, et dans laquelle il n'entra que parce que sa naissance l'y appelait à de grands avantages. C'était, on ne peut le nier, un de ces abus de l'ancien ordre de choses qu'il était le plus nécessaire de réformer. Mais pour cela fallait-il qu'une révolution vînt tout renverser, tout détruire?

A peine sorti du séminaire, l'abbé de Périgord fut en effet pourvu de riches bénéfices, puis de la charge d'agent général du clergé, et enfin de l'évêché d'Autun, qui lui assurait la survivance de celui de Lyon. Ce fut dans cette belle perspective que le trouva la révolution, dont tous les effets, toutes les causes semblaient contraires aux intérêts de sa famille comme aux siens ; dont tout concourait à lui faire repousser les principes et les conséquences. Mais, essentiellement égoïste et cupide, sans foi et sans conviction, il calcula froidement et dans son seul intérêt toutes les chances de l'avenir. D'un côté il vit l'audace, la perversité de la faction révolutionnaire, près de renverser tous les pouvoirs, d'envahir toutes les fortunes; de l'autre un prince faible, sans caractère, sans énergie et tout-à-fait incapable de résister à l'orage. Les conséquences de la lutte qui allait s'ouvrir ne lui parurent donc point incertaines. Ne doutant pas que la fortune et le pouvoir fussent destinés à passer dans d'autres mains, il suivit sans hésiter le pouvoir et la fortune. Quand des envoyés de la cour qui le connaissaient bien vinrent lui faire des offres d'argent pour qu'il s'attachât à leur cause, il compta la somme offerte, et répondit froidement : « Je gagnerai davantage d'un autre côté, et j'y serai plus en sûreté, parce que la révolution sera plus forte que vous... » Par là s'explique toute sa vie politique; et par là s'expliquent aussi toutes les causes de nos calamités. Les faits n'ont que trop justifié ces prévisions du prélat d'Autun ; et il faut bien remarquer que c'est ainsi qu'ont agi et calculé la plupart des acteurs, des moteurs secrets de nos révolutions ; et qu'à la honte de ceux qui devaient les combattre, qui en avaient le pouvoir et qui n'ont pas *su en user à propos*, ces hommes méprisables n'ont eu qu'à se féliciter *d'aussi honteux* calculs.

L'évêque d'Autun était d'autant plus fondé à parler ainsi que dès-lors il recevait du duc d'Orléans, chef du parti révolutionnaire, un traitement considérable, et que, dans le palais de ce prince, appelé le Palais-Royal, se tramaient tous les complots qui devaient conduire la France à une si déplorable imitation de la révolution anglaise de 1688. C'était dans ses voyages à Londres et dans son intimité avec la famille royale d'Angleterre que ce prince avait puisé ce projet funeste. Il y fit aisément entrer tous ses ambitieux amis, notamment l'évêque d'Autun; et, dans le long séjour que celui-ci fit ensuite à Londres, il s'y fortifia encore. Dès-lors, ce fut pour lui une idée fixe, un système invariable et que l'on retrouve dans tous les actes de sa vie politique, quels que soient les soins qu'il ait mis à les dissimuler.

Si l'on compare aujourd'hui l'histoire des révolutions britanniques avec ce qui s'est passé en France un siècle plus tard, il est impossible de ne pas être frappé d'étonnement, de ne pas voir que les auteurs de nos calamités ne furent que de serviles imitateurs. Les personnes, les choses, tout y est d'une effrayante ressemblance. C'était la partie de l'histoire que Talleyrand savait le mieux, ou, pour être plus exact, il ne savait guère que celle-là; car ce membre de l'Académie spécialement consacrée aux sciences historiques n'était pas doué de beaucoup de savoir ni d'érudition; il n'avait jamais pris la peine d'étudier autre chose que les ruses de l'agiotage et de la diplomatie. On n'a pas dit non plus que ce fût un homme éloquent ni un profond génie. Dans cette première assemblée nationale, où l'enthousiasme, le délire de la révolution, firent applaudir tant de charlatans, tant de médiocrités, il n'obtint jamais de grands succès de tribune, et ne fut guère distingué que par son rang et l'éclat de son nom, qui contrastaient si singulièrement avec ses opinions démocratiques. Comment ne pas s'étonner qu'un homme qui comptait parmi ses ancêtres des souverains, des alliances avec la famille royale, fût un de ses plus ardents persécuteurs! Comment ne pas s'indigner que celui qui, à peine entré dans la carrière ecclésiastique, avait été promu aux plus éminentes dignités, qui devait s'élever encore, fût un des premiers à l'abandonner, qu'il ait proposé, demandé lui-même le sacrifice de tous les priviléges de l'Église, de ses droits les plus sacrés, les plus inviolables; qu'il ait achevé sa ruine par cette loi de proscription qu'avec tant de raison on appela le *code des martyrs;* qu'enfin il ait mis le comble à tant de scandale, en sacrant les nouveaux évêques malgré les ordres de la cour de Rome et contrairement à toutes les lois de l'Église!

Ce fut après ce dernier sacrilége que le pape fulmina contre lui une bulle d'excommunication dont il se moqua ouvertement avec ses

et forcé de vivre d'un commerce si obscur qu'il n'a jamais osé l'avouer, il ne lisait les journaux qu'à la dérobée, et ce fut par eux qu'il apprit successivement la fuite de Dumouriez et du fils aîné du duc d'Orléans, puis la mort de Danton, celle de d'Orléans lui-même, enfin la ruine de son parti. Alors il ne désespéra pas de l'avenir, on lui doit cette justice; et lorsqu'il connut la révolution du 9 thermidor, où, en faisant tomber la tête de Robespierre, Tallien et Barras avaient du moins vengé Danton et son parti, il se flatta de pouvoir bientôt se réunir à ses anciens auxiliaires, et sur-le-champ il adressa une supplique au président de la Convention nationale. Ce fut le poète Chénier qui la présenta, et qui fit révoquer son exil sans la moindre opposition, *attendu les services qu'il avait rendus à la république et ceux qu'il pouvait lui rendre encore*. Comblé de joie à cette nouvelle, le *bienfaiteur* de la république se hâta de revenir, en prenant toutefois le chemin de Hambourg, où se trouvaient en ce moment quelques débris du Palais-Royal, entre autres Dumouriez, Valence, Mme de Genlis, et le fils aîné du duc d'Orléans, que son parti n'était pas encore assez fort pour faire venir à Paris. Il ne vit toutefois ces anciens amis qu'avec beaucoup de réserve et craignant toujours de se compromettre. Pressé de se rendre dans cette ville, il y arriva au commencement de l'année 1796, au moment où Bonaparte entrait dans sa glorieuse carrière.

Son bagage n'était pas considérable, et il pouvait dire comme le philosophe Bias : *Omnia mecum porto*. Mais il possédait un trésor plus précieux : l'esprit des affaires, le génie de l'intrigue avec celui des révolutions, qui ne l'a jamais quitté ; et il retrouva d'anciens amis, le général Montesquiou, qui, comme lui exilé par un décret, comme lui *bienfaiteur* de la république, avait été rappelé par un décret; et Mme de Stael, la fille de son premier maître en finances, en intrigues, qui avait aussi rendu de grands services à la révolution et aux révolutionnaires!

Non moins intrigante que lui, cette dame contribua beaucoup à le porter au ministère, d'où Carnot, un des directeurs, le repoussait durement. « C'est un misérable, disait-il, qui a tous les vices de l'ancien « régime, et qui n'a aucune des vertus de la république. Tant que je « serai directeur, il ne sera pas ministre... » Cependant, à force d'intrigues, de sourdes menées, et surtout parce qu'il n'y avait alors réellement personne en France qui connût bien les ruses, les secrets de la diplomatie européenne, on lui donna le portefeuille le plus important, celui des affaires étrangères.

C'était peu de temps avant la révolution du 18 fructidor, où le parti *royaliste, maître* de toutes les positions et qui semblait dominer l'opinion publique, se laissa renverser si maladroitement! On doit bien

penser que Talleyrand concourut de tout son pouvoir à un pareil résultat, quoiqu'il eût cessé d'être ministre par suite de quelques différends avec le parti ultra-révolutionnaire, dont il eut toujours à se plaindre. Il ne concourut pas moins à celle du 18 brumaire, qui porta Napoléon Bonaparte au pouvoir. On sait que son habileté consistait surtout à deviner les hommes, à les apprécier. Dès le commencement, il s'était mis en correspondance avec le vainqueur de l'Italie, qui de son côté avait compris qu'un pareil homme ne pouvait manquer de lui être utile dans ses projets ultérieurs. De là cette liaison, cette solidarité d'avenir, qui sembla rendre si long-temps leurs rapports indissolubles ! Et cette nécessité, ces besoins réciproques augmentèrent encore avec l'élévation si subite, si prodigieuse du jeune général, qui, ayant passé la moitié de sa vie dans les camps, dans les quartiers généraux, ne connaissait guère plus les personnes et les choses de l'ancienne France que celles de la nouvelle, qui ignorait surtout les intérêts et les secrets rapports des puissances, qu'il avait tant d'intérêt à savoir.

Les premières guerres de la révolution avaient beaucoup ajouté aux rivalités, aux secrètes jalousies des vieilles dynasties, et personne ne savait mieux cela que l'envoyé de la révolution en Angleterre, dans le moment le plus important, le plus décisif. Comme il ne s'agissait, après le triomphe de Napoléon au 18 brumaire, que de bien mettre à profit un pareil état de choses, on doit reconnaître que personne plus que l'ancien évêque n'était capable de lui donner de bons et utiles conseils. Ce fut d'abord dans la pacification avec la Russie qu'on reconnut son habileté et sa prévoyance. Saisissant adroitement un moment de juste mécontentement qu'avait donné à Paul Ier la politique ambitieuse et peu franche du cabinet de Vienne, il fit naître dans l'esprit de ce prince confiant et généreux, par des égards alors sans exemple, une sympathie, un enthousiasme qui changea en quelques jours toute la politique de l'Europe. Pour la diplomatie, c'était des moyens honnêtes et que tout gouvernement peut avouer et reconnaître ; mais une circonstance moins honorable fut la disgrâce imprévue qu'éprouva à la même époque le prétendant Louis XVIII, que jusqu'alors le czar avait accueilli dans ses États avec des égards et une générosité que rien n'avait altérés. Ce fut donc avec beaucoup de surprise qu'on vit tout-à-coup ce prince repoussé, expulsé de l'asile qui lui avait été si généreusement donné. L'Europe royaliste s'indigna avec raison de ce brusque changement, et elle l'attribua au ministre des affaires étrangères de France, qui, toujours plein de zèle pour la branche cadette des Bourbons, ne manquait aucune occasion de poursuivre la branche aînée, et, par de secrètes délations, avait porté Paul Ier à des indignités dont ce prince était incapable.

Ces soupçons s'accrurent encore quand on sut les tentatives d'empoisonnement exécutées à Varsovie sur la même famille par des émissaires venus de Paris avec des instructions et des moyens qui n'avaient pu leur être donnés que par le même ministre ! C'était là, on ne peut le contester, encore une suite du plan conçu pour l'imitation de la révolution de 1688, qui avait commencé aux 5 et 6 octobre 1789 à Versailles, qui fut continué au 2 juin, au 10 août 1792, au 21 janvier 1793, et qui devait être repris bien des fois encore ! Tout cela se fit, on ne peut en douter, par les sourdes menées et les perfides avis du ministre alors chargé de toute la police extérieure, et qui se garda bien d'en prévenir le premier consul.

Si les services qu'il rendit dans le même temps pour les traités de Lunéville et d'Amiens, pour la confédération du Rhin et pour tout ce qui prépara l'empire, furent plus honorables et plus utiles pour la France, on doit aussi reconnaître que, pour lui, ils furent plus lucratifs. Ce fut surtout dans la création de cette confédération et la sécularisation des électorats catholiques qu'il fit d'immenses bénéfices. C'était véritablement le temps des grandes affaires. Tous les princes d'Allemagne, on peut dire même de l'Europe, étaient ses courtisans, ses tributaires. On a dit que les salons des Tuileries furent alors moins brillants, moins remplis que les siens, que les habitués en furent moins obséquieux, moins humbles !

Ces hautes faveurs, cet étonnant crédit en étaient à leur apogée lors de l'avénement impérial. Ce fut encore l'ancien évêque qui, dans cette occasion, prépara et dirigea toutes les négociations. Le pape, qui jadis avait fulminé contre lui des bulles d'excommunication, rendit à la vie séculière celui qui y était déjà rentré lui-même depuis long-temps, et ce fut une des premières conditions du voyage de Pie VII à Paris ; sans cela peut-être il n'aurait pas eu lieu... A quoi tiennent les destinées humaines !

Dans la campagne d'Autriche, qui commença l'année suivante (1805), rien ne fut changé dans la position du prélat *sécularisé*. Prévoyant que la diplomatie aurait une grande part aux événements, Napoléon l'emmena avec lui. Et il n'eut pas à s'en repentir; car ce fut dans cette occasion qu'il obtint les plus grands services de son habileté à diriger les négociations avec le roi de Prusse. On sait que ce prince eut alors dans ses mains les destinées du monde, et que, par la maladresse d'Haugwitz autant que par l'habileté de Talleyrand, il laissa échapper cette occasion de se placer au premier rang des puissances. La paix de Pres-rg, que ce dernier dicta et signa, fut pour l'Autriche comme la Prusse une triste conséquence de cette énorme faute ; et Na-on, conseillé par Talleyrand, en profita admirablement, on doit le

reconnaître. Revenu aussitôt après dans la capitale, le ministre des affaires étrangères continua à jouir d'une grande faveur et fut gratifié du titre et des revenus de la riche principauté de Bénévent.

L'année suivante, il accompagna encore l'empereur dans la brillante campagne que termina le traité de Tilsitt. Continuant à être initié dans les plus grands secrets, assistant à toutes les conférences des deux empereurs, il reçut du czar des témoignages de la plus haute confiance ; et l'on ne peut guère douter aujourd'hui que ce ne soit à cette espèce d'intimité, bientôt remarquée par l'œil perçant de Napoléon, qu'on doive attribuer les premiers soupçons de celui-ci. Cependant il se contint et ne fit point éclater de mécontentement, se bornant à donner le portefeuille des affaires étrangères à M. de Champagny. Il l'admit encore à de grands secrets politiques, notamment à celui de l'invasion d'Espagne, et le chargea de conclure avec Isquierdo le traité de Fontainebleau, qui devait la préparer. Il l'emmena même l'année suivante à Erfurth, où il ne lui fut plus possible de conserver aucun doute sur les trahisons de son ministre. Le secrétaire Menneval, qui en fut témoin, l'a attesté dans ses mémoires, où il dit positivement que Talleyrand allait le soir porter au czar les plans et les projets qu'il avait entendus le matin de la bouche de Napoléon!... On conçoit tout ce que durent être les conséquences de cette trahison dans de pareilles circonstances. L'empereur ne parut pas en avoir compris d'abord toute l'étendue ; cependant il est bien sûr que dès cette époque il l'éloigna des affaires. Mais nous pensons qu'il ne le fit pas surveiller avec assez de sévérité ; car ce fut alors que cet homme méprisable se jeta dans toutes sortes de complots, d'intrigues, et qu'il devint réellement un des plus dangereux ennemis de celui auquel il devait tout, de celui qui d'un mot pouvait l'écraser ! Et par une autre fatalité, il se trouva que Fouché, qui avait été long-temps son ennemi, son rival, après être comme lui tombé dans la disgrâce de Napoléon, par une indulgence irréfléchie revint alors dans la capitale. Placés ainsi dans la même position, ces deux hommes perfides ne furent pas long-temps sans comprendre qu'en se réunissant ils doubleraient leurs forces. Ils eurent plusieurs entrevues, s'associèrent d'autres mécontents du dedans, du dehors, et devinrent un parti fort dangereux, un parti qui a contribué plus que tout autre à la chute de l'empire ! Napoléon, dont le règne, dans les derniers temps, fut si agité, traversé par tant et de si grands événements, songea peu à deux hommes aussi dangereux, qu'il méprisait, mais qu'il croyait avoir mis dans l'impuissance de lui nuire.

On ne peut pas douter aujourd'hui qu'en 1814 Talleyrand, par suite de ses anciens rapports avec l'empereur de Russie, n'ait eu un grand ascen

dant sur l'esprit de ce prince, qu'il ne soit parvenu à le tromper sur la situation de la France, sur le danger pour elle et pour l'Europe de retourner franchement à la monarchie, d'abandonner les faux systèmes de la révolution, et qu'après une année d'expérience, de concert avec Fouché, il n'ait fait entrer dans les mêmes errements le généralissime de cette coalition, armée en apparence pour la réhabilitation du système monarchique, et qui ne réhabilita réellement que la révolution dans les choses comme dans les personnes! C'est à cette erreur, à ce contre-sens évident, qu'il faut attribuer tous les désordres, toutes les révolutions qui, depuis cette fatale époque, n'ont pas cessé d'affliger les peuples, qui les affligeraient encore si une main ferme et courageuse n'était venue les mettre dans la seule voie où ils puissent trouver la paix et le bonheur.

Après la chute de Napoléon, ses ennemis n'avaient rien d'arrêté pour le remplacer ; on a même pensé avec quelque raison qu'ils eussent consenti à le rétablir en limitant son pouvoir ; mais dans ce cas Talleyrand ne se serait pas cru en sûreté ! Et il fallait que ses craintes fussent bien grandes pour qu'il préférât à son ancien maître les Bourbons, qu'il avait tant de raisons de redouter ! Il est vrai qu'en les soumettant à son parti, en leur faisant subir les lois de la révolution, ses craintes devaient cesser. Il connaissait assez leur faiblesse, leur incapacité, et on l'avait souvent entendu en faire le sujet de ses plaisanteries, de ses mordantes épigrammes. Avec de tels princes, il pourrait dominer encore, il pourrait recommencer les bonnes affaires ! Ce fut toute sa pensée, et là est sans nul doute tout le secret de sa politique ; par là s'explique la révolution du 31 mars 1814, et aussi celle de juillet 1815. Nous fûmes assez bien placé pour observer ces deux grands événements, et nous ne craignons pas d'affirmer qu'aucun historien n'a pu en parler avec plus de vérité et d'exactitude. Personne n'a vu de plus près la ruse, la fourberie dont usa Talleyrand pour tromper Alexandre, pour faire entrer dans ses machiavéliques projets un prince aussi grand, aussi généreux ! Personne n'a vu de plus près tout ce qu'il fit pour éloigner l'envoyé de Napoléon, Caulaincourt, et neutraliser l'opposition des commissaires du roi Semallet et Polignac, qui, dans l'impuissance de résister à un aussi redoutable adversaire, protestèrent du moins contre cette étrange réhabilitation de la révolution par la monarchie.

Le fragment des mémoires inédits que M. le comte de Semallet a bien voulu nous confier, et que nous donnons dans les documents inédits *qui terminent ce volume, offre sur tout cela des renseignements précieux pour l'histoire.*

On sait aujourd'hui tout ce que les fautes qui furent alors commises ont coûté de sang et de larmes aux peuples et aux rois eux-mêmes, qui naguère, après trente ans d'erreurs et de déceptions ne comprenaient pas encore la fourberie dont ils avaient été dupes, les piéges dans lesquels ils étaient tombés. Il a fallu que d'autres révolutions, d'autres calamités vinssent les en avertir ; il a fallu enfin que les poignards de la démocratie leur démontrassent qu'avec la faction révolutionnaire il n'y a ni paix ni trêve à espérer, que tout pacte qu'on pourrait faire avec elle sous prétexte de conciliation, de fusion, ne serait encore qu'un mensonge, une amère déception.

On a vu comment tomba en quelques mois ce frêle édifice bâti si bizarrement sous l'influence étrangère, au profit de la révolution, qui en occupa d'abord toutes les positions, et l'on sait avec quelle habileté Napoléon profita de tant d'aveuglement. Mais lui aussi commit une grande faute ; ce fut de croire à la bonne foi, à la force du parti révolutionnaire, que tant de fois il avait soumis, vaincu. Nous pensons que cette faute l'a perdu beaucoup plus que la défaite de Waterlo, qui pour lui n'était pas irréparable. Nous avons dit comment, dans cette seconde restauration de 1815, l'influence étrangère ne fut pas moins évidente, et comment Talleyrand, bien que disgracié par Alexandre, y eut autant de part qu'à la première. Cette fois, ce fut le généralissime Wellington qu'il sut faire agir selon ses vues et son système.

Une circonstance qui le favorisa singulièrement dans cette occasion fut la présence de Fouché, son ancien rival, qui, comme lui tombé dans la disgrâce de Napoléon, comme lui cherchait à s'en venger, et pour cela s'adressait à tous les partis, excitait partout les passions et les haines ! Pendant les huit jours qui précédèrent l'entrée de Louis XVIII à Paris, ces deux fauteurs de tant de complots et d'intrigues ne cessèrent pas d'être en rapport avec le duc de Wellington et les autres chefs de la coalition, en même temps qu'ils faisaient mouvoir le parti révolutionnaire, et Louis XVIII lui même, qui, impatient de *trôner*, comme on l'a dit, beaucoup plus que de régner réellement, voulait entrer sur-le-champ dans sa capitale, mais ne l'osait, par la crainte des révolutionnaires, des fédérés, et toutes les fantasmagories dont le ministre de la police ne manquait pas de lui envoyer chaque jour le bulletin. Nous avons vu tout cela de bien près, et personne ne sait mieux que nous ce que furent réellement ces dangers auxquels le petit-fils de Henri IV eut le malheur de croire ! On sait ce qu'il en a coûté à ce prince et à la France tout entière !

Ce sera, on ne peut en douter, une des pages les plus honteuses de l'histoire *que celle* où l'on verra Louis XVIII recevant des mains du

et forcé de vivre d'un commerce si obscur qu'il n'a jamais osé l'avouer, il ne lisait les journaux qu'à la dérobée, et ce fut par eux qu'il apprit successivement la fuite de Dumouriez et du fils aîné du duc d'Orléans, puis la mort de Danton, celle de d'Orléans lui-même, enfin la ruine de son parti. Alors il ne désespéra pas de l'avenir, on lui doit cette justice; et lorsqu'il connut la révolution du 9 thermidor, où, en faisant tomber la tête de Robespierre, Tallien et Barras avaient du moins vengé Danton et son parti, il se flatta de pouvoir bientôt se réunir à ses anciens auxiliaires, et sur-le-champ il adressa une supplique au président de la Convention nationale. Ce fut le poète Chénier qui la présenta, et qui fit révoquer son exil sans la moindre opposition, *attendu les services qu'il avait rendus à la république et ceux qu'il pouvait lui rendre encore*. Comblé de joie à cette nouvelle, le *bienfaiteur* de la république se hâta de revenir, en prenant toutefois le chemin de Hambourg, où se trouvaient en ce moment quelques débris du Palais-Royal, entre autres Dumouriez, Valence, Mme de Genlis, et le fils aîné du duc d'Orléans, que son parti n'était pas encore assez fort pour faire venir à Paris. Il ne vit toutefois ces anciens amis qu'avec beaucoup de réserve et craignant toujours de se compromettre. Pressé de se rendre dans cette ville, il y arriva au commencement de l'année 1796, au moment où Bonaparte entrait dans sa glorieuse carrière.

Son bagage n'était pas considérable, et il pouvait dire comme le philosophe Bias : *Omnia mecum porto*. Mais il possédait un trésor plus précieux : l'esprit des affaires, le génie de l'intrigue avec celui des révolutions, qui ne l'a jamais quitté ; et il retrouva d'anciens amis, le général Montesquiou, qui, comme lui exilé par un décret, comme lui *bienfaiteur* de la république, avait été rappelé par un décret; et Mme de Stael, la fille de son premier maître en finances, en intrigues, qui avait aussi rendu de grands services à la révolution et aux révolutionnaires!

Non moins intrigante que lui, cette dame contribua beaucoup à le porter au ministère, d'où Carnot, un des directeurs, le repoussait durement. « C'est un misérable, disait-il, qui a tous les vices de l'ancien « régime, et qui n'a aucune des vertus de la république. Tant que je « serai directeur, il ne sera pas ministre... » Cependant, à force d'intrigues, de sourdes menées, et surtout parce qu'il n'y avait alors réellement personne en France qui connût bien les ruses, les secrets de la diplomatie européenne, on lui donna le portefeuille le plus important, celui des affaires étrangères.

C'était peu de temps avant la révolution du 18 fructidor, où le parti *royaliste, maître* de toutes les positions et qui semblait dominer l'*opinion publique, se laissa* renverser si maladroitement! On doit bien

penser que Talleyrand concourut de tout son pouvoir à un pareil résultat, quoiqu'il eût cessé d'être ministre par suite de quelques différends avec le parti ultra-révolutionnaire, dont il eut toujours à se plaindre. Il ne concourut pas moins à celle du 18 brumaire, qui porta Napoléon Bonaparte au pouvoir. On sait que son habileté consistait surtout à deviner les hommes, à les apprécier. Dès le commencement, il s'était mis en correspondance avec le vainqueur de l'Italie, qui de son côté avait compris qu'un pareil homme ne pouvait manquer de lui être utile dans ses projets ultérieurs. De là cette liaison, cette solidarité d'avenir, qui sembla rendre si long-temps leurs rapports indissolubles ! Et cette nécessité, ces besoins réciproques augmentèrent encore avec l'élévation si subite, si prodigieuse du jeune général, qui, ayant passé la moitié de sa vie dans les camps, dans les quartiers généraux, ne connaissait guère plus les personnes et les choses de l'ancienne France que celles de la nouvelle, qui ignorait surtout les intérêts et les secrets rapports des puissances, qu'il avait tant d'intérêt à savoir.

Les premières guerres de la révolution avaient beaucoup ajouté aux rivalités, aux secrètes jalousies des vieilles dynasties, et personne ne savait mieux cela que l'envoyé de la révolution en Angleterre, dans le moment le plus important, le plus décisif. Comme il ne s'agissait, après le triomphe de Napoléon au 18 brumaire, que de bien mettre à profit un pareil état de choses, on doit reconnaître que personne plus que l'ancien évêque n'était capable de lui donner de bons et utiles conseils. Ce fut d'abord dans la pacification avec la Russie qu'on reconnut son habileté et sa prévoyance. Saisissant adroitement un moment de juste mécontentement qu'avait donné à Paul Ier la politique ambitieuse et peu franche du cabinet de Vienne, il fit naître dans l'esprit de ce prince confiant et généreux, par des égards alors sans exemple, une sympathie, un enthousiasme qui changea en quelques jours toute la politique de l'Europe. Pour la diplomatie, c'était des moyens honnêtes et que tout gouvernement peut avouer et reconnaître ; mais une circonstance moins honorable fut la disgrâce imprévue qu'éprouva à la même époque le prétendant Louis XVIII, que jusqu'alors le czar avait accueilli dans ses États avec des égards et une générosité que rien n'avait altérés. Ce fut donc avec beaucoup de surprise qu'on vit tout-à-coup ce prince repoussé, expulsé de l'asile qui lui avait été si généreusement donné. L'Europe royaliste s'indigna avec raison de ce brusque changement, et elle l'attribua au ministre des affaires étrangères de France, qui, toujours plein de zèle pour la branche cadette des Bourbons, ne manquait aucune occasion de poursuivre la branche aînée, et, par de secrètes délations, avait porté Paul Ier à des indignités dont ce prince était incapable.

Ces soupçons s'accrurent encore quand on sut les tentatives d'empoisonnement exécutées à Varsovie sur la même famille par des émissaires venus de Paris avec des instructions et des moyens qui n'avaient pu leur être donnés que par le même ministre! C'était là, on ne peut le contester, encore une suite du plan conçu pour l'imitation de la révolution de 1688, qui avait commencé aux 5 et 6 octobre 1789 à Versailles, qui fut continué au 2 juin, au 10 août 1792, au 21 janvier 1793, et qui devait être repris bien des fois encore! Tout cela se fit, on ne peut en douter, par les sourdes menées et les perfides avis du ministre alors chargé de toute la police extérieure, et qui se garda bien d'en prévenir le premier consul.

Si les services qu'il rendit dans le même temps pour les traités de Lunéville et d'Amiens, pour la confédération du Rhin et pour tout ce qui prépara l'empire, furent plus honorables et plus utiles pour la France, on doit aussi reconnaître que, pour lui, ils furent plus lucratifs. Ce fut surtout dans la création de cette confédération et la sécularisation des électorats catholiques qu'il fit d'immenses bénéfices. C'était véritablement le temps des grandes affaires. Tous les princes d'Allemagne, on peut dire même de l'Europe, étaient ses courtisans, ses tributaires. On a dit que les salons des Tuileries furent alors moins brillants, moins remplis que les siens, que les habitués en furent moins obséquieux, moins humbles!

Ces hautes faveurs, cet étonnant crédit en étaient à leur apogée lors de l'avénement impérial. Ce fut encore l'ancien évêque qui, dans cette occasion, prépara et dirigea toutes les négociations. Le pape, qui jadis avait fulminé contre lui des bulles d'excommunication, rendit à la vie séculière celui qui y était déjà rentré lui-même depuis long-temps, et ce fut une des premières conditions du voyage de Pie VII à Paris; sans cela peut-être il n'aurait pas eu lieu... A quoi tiennent les destinées humaines!

Dans la campagne d'Autriche, qui commença l'année suivante (1805), rien ne fut changé dans la position du prélat *sécularisé*. Prévoyant que la diplomatie aurait une grande part aux événements, Napoléon l'emmena avec lui. Et il n'eut pas à s'en repentir; car ce fut dans cette occasion qu'il obtint les plus grands services de son habileté à diriger les négociations avec le roi de Prusse. On sait que ce prince eut alors dans ses mains les destinées du monde, et que, par la maladresse d'Haugwitz autant que par l'habileté de Talleyrand, il laissa échapper cette occasion de se placer au premier rang des puissances. La paix de Pres-[illegible]urg, que ce dernier dicta et signa, fut pour l'Autriche comme [illegible] la Prusse une triste conséquence de cette énorme faute; et Na-[illegible]n, conseillé par Talleyrand, en profita admirablement, on doit le

reconnaître. Revenu aussitôt après dans la capitale, le ministre des affaires étrangères continua à jouir d'une grande faveur et fut gratifié du titre et des revenus de la riche principauté de Bénévent.

L'année suivante, il accompagna encore l'empereur dans la brillante campagne que termina le traité de Tilsitt. Continuant à être initié dans les plus grands secrets, assistant à toutes les conférences des deux empereurs, il reçut du czar des témoignages de la plus haute confiance ; et l'on ne peut guère douter aujourd'hui que ce ne soit à cette espèce d'intimité, bientôt remarquée par l'œil perçant de Napoléon, qu'on doive attribuer les premiers soupçons de celui-ci. Cependant il se contint et ne fit point éclater de mécontentement, se bornant à donner le portefeuille des affaires étrangères à M. de Champagny. Il l'admit encore à de grands secrets politiques, notamment à celui de l'invasion d'Espagne, et le chargea de conclure avec Isquierdo le traité de Fontainebleau, qui devait la préparer. Il l'emmena même l'année suivante à Erfurth, où il ne lui fut plus possible de conserver aucun doute sur les trahisons de son ministre. Le secrétaire Menneval, qui en fut témoin, l'a attesté dans ses mémoires, où il dit positivement que Talleyrand allait le soir porter au czar les plans et les projets qu'il avait entendus le matin de la bouche de Napoléon !... On conçoit tout ce que durent être les conséquences de cette trahison dans de pareilles circonstances. L'empereur ne parut pas en avoir compris d'abord toute l'étendue ; cependant il est bien sûr que dès cette époque il l'éloigna des affaires. Mais nous pensons qu'il ne le fit pas surveiller avec assez de sévérité ; car ce fut alors que cet homme méprisable se jeta dans toutes sortes de complots, d'intrigues, et qu'il devint réellement un des plus dangereux ennemis de celui auquel il devait tout, de celui qui d'un mot pouvait l'écraser ! Et par une autre fatalité, il se trouva que Fouché, qui avait été long-temps son ennemi, son rival, après être comme lui tombé dans la disgrâce de Napoléon, par une indulgence irréfléchie revint alors dans la capitale. Placés ainsi dans la même position, ces deux hommes perfides ne furent pas long-temps sans comprendre qu'en se réunissant ils doubleraient leurs forces. Ils eurent plusieurs entrevues, s'associèrent d'autres mécontents du dedans, du dehors, et devinrent un parti fort dangereux, un parti qui a contribué plus que tout autre à la chute de l'empire ! Napoléon, dont le règne, dans les derniers temps, fut si agité, traversé par tant et de si grands événements, songea peu à deux hommes aussi dangereux, qu'il méprisait, mais qu'il croyait avoir mis dans l'impuissance de lui nuire.

On ne peut pas douter aujourd'hui qu'en 1814 Talleyrand, par suite de *ses anciens rapports* avec l'empereur de Russie, n'ait eu un grand ascen-

dant sur l'esprit de ce prince, qu'il ne soit parvenu à le tromper sur la situation de la France, sur le danger pour elle et pour l'Europe de retourner franchement à la monarchie, d'abandonner les faux systèmes de la révolution, et qu'après une année d'expérience, de concert avec Fouché, il n'ait fait entrer dans les mêmes errements le généralissime de cette coalition, armée en apparence pour la réhabilitation du système monarchique, et qui ne réhabilita réellement que la révolution dans les choses comme dans les personnes! C'est à cette erreur, à ce contre-sens évident, qu'il faut attribuer tous les désordres, toutes les révolutions qui, depuis cette fatale époque, n'ont pas cessé d'affliger les peuples, qui les affligeraient encore si une main ferme et courageuse n'était venue les mettre dans la seule voie où ils puissent trouver la paix et le bonheur.

Après la chute de Napoléon, ses ennemis n'avaient rien d'arrêté pour le remplacer ; on a même pensé avec quelque raison qu'ils eussent consenti à le rétablir en limitant son pouvoir ; mais dans ce cas Talleyrand ne se serait pas cru en sûreté ! Et il fallait que ses craintes fussent bien grandes pour qu'il préférât à son ancien maître les Bourbons, qu'il avait tant de raisons de redouter ! Il est vrai qu'en les soumettant à son parti, en leur faisant subir les lois de la révolution, ses craintes devaient cesser. Il connaissait assez leur faiblesse, leur incapacité, et on l'avait souvent entendu en faire le sujet de ses plaisanteries, de ses mordantes épigrammes. Avec de tels princes, il pourrait dominer encore, il pourrait recommencer les bonnes affaires ! Ce fut toute sa pensée, et là est sans nul doute tout le secret de sa politique ; par là s'explique la révolution du 31 mars 1814, et aussi celle de juillet 1815. Nous fûmes assez bien placé pour observer ces deux grands événements, et nous ne craignons pas d'affirmer qu'aucun historien n'a pu en parler avec plus de vérité et d'exactitude. Personne n'a vu de plus près la ruse, la fourberie dont usa Talleyrand pour tromper Alexandre, pour faire entrer dans ses machiavéliques projets un prince aussi grand, aussi généreux ! Personne n'a vu de plus près tout ce qu'il fit pour éloigner l'envoyé de Napoléon, Caulaincourt, et neutraliser l'opposition des commissaires du roi Semallet et Polignac, qui, dans l'impuissance de résister à un aussi redoutable adversaire, protestèrent du moins contre cette étrange réhabilitation de la révolution par la monarchie.

Le fragment des mémoires inédits que M. le comte de Semallet a bien voulu nous confier, et que nous donnons dans les documents inédits qui terminent ce volume, offre sur tout cela des renseignements précieux pour *l'histoire*.

On sait aujourd'hui tout ce que les fautes qui furent alors commises ont coûté de sang et de larmes aux peuples et aux rois eux-mêmes, qui naguère, après trente ans d'erreurs et de déceptions ne comprenaient pas encore la fourberie dont ils avaient été dupes, les piéges dans lesquels ils étaient tombés. Il a fallu que d'autres révolutions, d'autres calamités vinssent les en avertir; Il a fallu enfin que les poignards de la démocratie leur démontrassent qu'avec la faction révolutionnaire il n'y a ni paix ni trêve à espérer, que tout pacte qu'on pourrait faire avec elle sous prétexte de conciliation, de fusion, ne serait encore qu'un mensonge, une amère déception.

On a vu comment tomba en quelques mois ce frêle édifice bâti si bizarrement sous l'influence étrangère, au profit de la révolution, qui en occupa d'abord toutes les positions, et l'on sait avec quelle habileté Napoléon profita de tant d'aveuglement. Mais lui aussi commit une grande faute; ce fut de croire à la bonne foi, à la force du parti révolutionnaire, que tant de fois il avait soumis, vaincu. Nous pensons que cette faute l'a perdu beaucoup plus que la défaite de Waterlo, qui pour lui n'était pas irréparable. Nous avons dit comment, dans cette seconde restauration de 1815, l'influence étrangère ne fut pas moins évidente, et comment Talleyrand, bien que disgracié par Alexandre, y eut autant de part qu'à la première. Cette fois, ce fut le généralissime Wellington qu'il sut faire agir selon ses vues et son système.

Une circonstance qui le favorisa singulièrement dans cette occasion fut la présence de Fouché, son ancien rival, qui, comme lui tombé dans la disgrâce de Napoléon, comme lui cherchait à s'en venger, et pour cela s'adressait à tous les partis, excitait partout les passions et les haines! Pendant les huit jours qui précédèrent l'entrée de Louis XVIII à Paris, ces deux fauteurs de tant de complots et d'intrigues ne cessèrent pas d'être en rapport avec le duc de Wellington et les autres chefs de la coalition, en même temps qu'ils faisaient mouvoir le parti révolutionnaire, et Louis XVIII lui même, qui, impatient de *trôner*, comme on l'a dit, beaucoup plus que de régner réellement, voulait entrer sur-le-champ dans sa capitale, mais ne l'osait, par la crainte des révolutionnaires, des fédérés, et toutes les fantasmagories dont le ministre de la police ne manquait pas de lui envoyer chaque jour le bulletin. Nous avons vu tout cela de bien près, et personne ne sait mieux que nous ce que furent réellement ces dangers auxquels le petit-fils de Henri IV eut le malheur de croire! On sait ce qu'il en a coûté à ce prince et à la France tout entière!

Ce sera, on ne peut en douter, une des pages les plus honteuses de l'histoire que celle où l'on verra Louis XVIII recevant des mains du

généralissime des rois, qui le lui présente en leur nom, l'un des meurtriers de son frère! Ce fait seul en dit plus que de longs écrits sur les causes et les conséquences de cette restauration par et pour la révolution. Il nous suffira de dire qu'après un aussi étrange événement, Talleyrand fut loin de recueillir tous les fruits qu'il s'était promis de ses ruses, de ses basses intrigues. Louis XVIII, qui avait sincèrement accepté son rôle de roi *constitutionnel* ou révolutionnaire, le traita encore assez bien, et le fit son grand chambellan, lorsqu'il ne lui fut plus possible de le garder pour ministre.

En cette qualité, Talleyrand se rendait encore quelquefois à la cour; il accompagna même en 1838 la famille royale au service expiatoire de Saint-Denis, où Maubreuil lui fit expier durement, ainsi que nous l'avons raconté dans les documents historiques qui terminent ce volume, la tentative d'un crime non moins grave que celui du 21 janvier. Cette attaque imprévue lui causa une grande terreur, et il ne vint plus à de pareilles cérémonies. Dès-lors, il se rendit plus assidûment au Palais-Royal, où il avait commencé sa carrière politique, et où il retrouva encore quelques vieux amis. Ce fut ainsi que s'écoulèrent pour lui des jours assez paisibles jusqu'à la révolution de 1830, où l'on sait qu'il fut souvent consulté. Ce fut pour lui un véritable triomphe que cette révolution où il vit s'accomplir le rêve de toute sa vie, la révolution de 1688, qui, en mettant sur le trône d'Angleterre une branche cadette, en avait expulsé la branche aînée.

Nous ne doutons pas qu'il n'ait eu une grande part aux instructions qui furent données au capitaine d'Urville pour la déportation de la famille royale, instructions dont nous avons également placé aux documents historiques un récit fort curieux et que nous garantissons pour très-exact.

Nous y avons également donné la dépêche confidentielle envoyée à l'empereur de Russie par Louis-Philippe, et à laquelle nous ne pensons pas que le prince de Talleyrand soit resté étranger.

Après cette catastrophe, il se rendit à Londres, où il fut envoyé comme ambassadeur, et où il eut le bonheur de signer ce traité de quadruple alliance, qui ne peut guère être considéré que comme la consécration de toutes les révolutions qui venaient d'être faites en faveur des branches cadettes ou collatérales.

Le reste de la vie du prince de Talleyrand est peu remarquable. Dans ses derniers moments, il parut s'occuper sérieusement de ses devoirs de religion, ce dont quelques personnes ont douté. Nous pensons que c'est sans motifs, et nous n'ajouterons pas un tel tort à tant d'autres.

HISTOIRE

POLITIQUE ET PRIVÉE

DE

CHARLES-MAURICE

DE TALLEYRAND

DE PÉRIGORD

ANCIEN ÉVÊQUE D'AUTUN, PRINCE DE BÉNÉVENT, ETC.

Charles-Maurice DE TALLEYRAND DE PÉRIGORD était né en 1754, à Paris, de l'une des familles les plus illustres de l'ancienne France (*voy.* les p. 248 et suiv., tome XLIV de la *Biographie universelle,* et la note ci-dessous) (1). Ce qui est assez remarquable, c'est qu'il avait pour aïeule maternelle la célèbre princesse des Ursins, qui garantit si heureusement Philippe V des tentatives d'usurpation du duc d'Orléans, aïeul de Louis-Philippe. Mis en nourrice dès sa naissance dans un faubourg de la capitale, il y essuya un accident qui le rendit boiteux pour le reste de sa vie, et le priva de son droit d'aînesse en le forçant de renoncer à la profession des armes, qu'il devait embrasser, et d'entrer dans celle de l'Église, qui ne convint jamais à ses goûts. On a dit que toutes ces circonstances contribuèrent à la désaffection de sa famille, ce que nous avons de la peine à croire de la part de parents d'ailleurs très honorables. Cependant il est bien sûr que le souvenir de ces rigueurs avait laissé dans son esprit de fâcheuses impressions, et qu'il n'en parlait qu'avec amertume, ne pouvant se rappeler sans en être ému qu'il n'avait jamais couché sous le toit paternel. A peine sorti des mains de sa nourrice, on l'avait envoyé au collége d'Harcourt, où il passa plusieurs années, puis au séminaire de Saint-Sulpice, et enfin à

---

(1) Talleyrand, qui paraît originairement avoir été un nom de terre, s'écrivait autrefois *Taleran, Taleiran* ou *Tailleran*. C'est un surnom que prirent, au commencement du XIIe siècle, plusieurs seigneurs de la famille des comtes souverains du Périgord, qui remonte par les mâles jusqu'à Boson Ier, comte de Charroux ou de La Marche. Hélie V, dit Talleyrand, déjà comte de Périgord *l'an 1116, après son père Boson III,* est un *des premiers qui aient porté* ce surnom. Son troisième fils, Hélie de Talleyrand, fut le chef de la branche des comtes de Grignols, devenus princes de Challais et de Talleyrand. Les comtes de Périgord furent les successeurs d'Hélie V, après l'extinction de la race des anciens comtes de Périgord. La branche cadette, connue sous le nom de princes, puis de comtes de Grignols, et enfin de princes de Challais et de Talleyrand, a continué sous ce nom jusqu'à nos jours.

la Sorbonne, où il fut le disciple des abbés Manney et Bourlier, que plus tard son crédit fit asseoir sur les siéges de Trèves et d'Évreux. Sans être brillantes, ses études annoncèrent un esprit supérieur. Ainsi il fut aisé de voir que, doué de beaucoup de sagacité et de souplesse, s'il ne devait pas être un savant, un profond théologien, il serait du moins un politique habile, un diplomate astucieux. En quittant la Sorbonne, il se rendit à Strasbourg, où il suivit pendant quelques mois le cours de droit du professeur Koch; puis il alla finir ses études de théologie à Reims auprès de l'archevêque son oncle. Mais ce prélat était un homme grave, sévère et dont les leçons devaient bientôt déplaire au jeune abbé d'un caractère passionné et déjà imbu de toutes les doctrines irréligieuses de l'époque. Il ne resta donc à Reims que le moins de temps qu'il lui fut possible. Il était à peine âgé de vingt ans, lorsque, accouru dans la capitale, il y augmenta le nombre de ces jeunes abbés dont le caractère et les mœurs peu édifiantes contrastaient si étrangement avec la gravité, les vertus simples et modestes de ce vénérable clergé du presbytère et du cloître, que le monde admira long-temps, que la révolution a si horriblement persécuté!

Ne voulant pas imiter ces historiens qui ne croient pouvoir fixer les regards du public s'ils ne mêlent à leurs récits quelques fictions, quelque chose de romanesque, nous dirons sans ménagement, mais sans exagération, que l'abbé de Périgord fut un des hommes les plus vicieux, les plus corrompus de son temps. Dans les mémoires secrets, dans toutes les *chroniques de l'époque*, on trouvera des faits à l'appui de cette assertion. Mais il faut comprendre que parmi ces faits il en est d'exagérés, même de calomnieux, que répètent aujourd'hui sans examen et sans discernement des écrivains qui ne savent pas qu'à cette époque, dans la position d'un ecclésiastique du premier rang, appelé à de très hautes fonctions, comme l'était l'abbé de Périgord, il eût été impossible que de pareilles fautes restassent impunies; qu'elles auraient à l'instant même et pour toujours renversé ses espérances de fortune, ce qui ne lui fut jamais indifférent. Nous ne citerons en preuve que la fable des trois filles d'un chevalier de Saint-Louis que leur mère, devenue veuve, élevait du travail de ses mains, et qui auraient été presque en même temps victimes de l'abbé de Talleyrand à peine âgé de quinze ans! Selon quelques biographes, deux de ces trois sœurs seraient mortes de douleur, et la troisième serait devenue folle; mais toutes auraient été vengées par leur frère, officier suisse, qui, à l'instigation d'une autre victime des séductions de Charles-Maurice, lui aurait fait donner, le poing sous la gorge, une somme de cent mille francs qu'il ne possédait pas! et puis, la famille du jeune abbé, mécontente, aurait obtenu contre lui des lettres de cachet qui auraient été suivies d'un emprisonnement à la Bastille et à Vincennes, d'où il ne serait sorti qu'en trompant un ecclésiastique chargé de le surveiller. Il y a dans tout cela un caractère d'invention, de roman, qui est bien dans le goût de notre époque, nous le savons assez, mais qui ne doit pas convenir à de sérieux historiens. Hélas! il y a dans la vie de cet homme assez de turpitudes, assez de faits honteux,

pour que nous n'ayons pas le désir d'y ajouter !

Déjà abbé de Saint Denis et pourvu d'autres bénéfices, le jeune Talleyrand voulait s'élever encore ; il était prêt à ne rejeter aucun moyen de parvenir aux honneurs et à la richesse. Voyant que tout en France était dirigé, dominé par la secte philosophique, qui, sous prétexte de bienfaisance et de perfectionnement, allait tout détruire, tout renverser, il se lia le plus qu'il lui fut possible avec les meneurs de ce parti, et ne négligea aucun moyen de lui complaire. On se rappelle l'enthousiasme, l'espèce de délire qu'excita leur chef, lorsqu'il parut à Paris pour la dernière fois en 1778. Le comte de Ségur, qui en a fait un tableau curieux, omet une des circonstances les plus remarquables, celle de la bénédiction qui fut donnée par le patriarche de la secte au jeune abbé de Périgord. Ce fut dans une des réunions les plus brillantes de la capitale, en présence de plusieurs grands personnages, que Voltaire imposa sérieusement ses mains philosophiques sur la tête d'un jeune prêtre à genoux et prosterné devant lui. Cette comédie, qui dans un autre temps eût fait sourire de pitié, excita alors de nombreux applaudissements de la part d'un public choisi dans les plus hautes classes de la société, et elle donna un grand crédit au jeune abbé, qui en reçut beaucoup de compliments, même à la cour de Louis XVI !

Ce prince n'en était qu'à la quatrième année de son règne, et déjà il se laissait entraîner au système de concessions et de faiblesse qui devait le conduire à l'échafaud. L'aveuglement était tel que le grand philosophe fut sur le point d'être reçu à Versailles, où le projet était *de lui faire* une espèce d'ovation plus ridicule encore que sa bénédiction donnée à un prêtre catholique. Déjà l'on avait obtenu pour cela de la jeune reine Marie-Antoinette un consentement qu'elle n'eût pas tardé à déplorer ; mais la prudence et la piété du roi ne permirent pas ce scandale. Sans doute qu'avec plus de fermeté et de prévoyance ce prince aurait pu exiger davantage, qu'il aurait dû éloigner de la capitale un homme qui n'y venait que pour exciter du désordre, et que surtout il aurait pu exclure de tout emploi, de toute fonction, l'indiscret abbé, qui fut au contraire dès-lors accueilli, même à la cour, avec plus d'empressement, et qui un peu plus tard (1780) fut nommé agent général du clergé, place fort honorable, fort lucrative, qu'il a toujours passé pour avoir très-mal faite.

Loin de satisfaire l'ambition de l'abbé de Périgord, cette faveur ne fit qu'y ajouter encore. C'est alors qu'il eût la fantaisie d'être initié dans l'administration des finances, et que, pour cela, il se fit recommander à M. de Calonne, qui en était le ministre. Une circonstance assez remarquable de cette recommandation, c'est que ce fut le célèbre Mirabeau qui la donna. La lettre qu'il écrivit pour cela au contrôleur général n'est pas moins curieuse par les motifs que par les noms qui y sont attachés. « ...Vous « m'avez montré du regret de ce que « je ne voulais pas employer mon fai- « ble talent à diriger vos belles con- « ceptions. Eh bien, monsieur, souf- « frez que je vous indique un homme « digne de cette marque de confiance. « M. l'abbé de Périgord joint à un « talent très-réel et fort exercé une « circonspection profonde et un se- « cret à toute épreuve. Jamais vous « ne pourrez choisir un homme plus

« sûr, plus pieux au culte de la re-
« connaissance et de l'amitié, plus
« envieux de bien faire, moins avide
« de partager la gloire des autres,
« plus convaincu qu'elle est et doit
« être tout entière à l'homme qui
« sait concevoir et qui ose exécuter.»
Une pareille recommandation ne pouvait être sans effet auprès du ministre. L'abbé de Périgord fut donc très-bien accueilli et bientôt initié dans les plus grandes opérations de finances; il donna même des plans qui furent suivis. Comme on doit le penser, il ne s'y oublia point, et profita merveilleusement des avantages que lui donnait sa position d'agent général du clergé! Dès-lors, on le vit s'élancer sans réserve dans le système de cupidité et d'agiotage qu'il a pratiqué toute sa vie, dont on peut dire qu'il a imprimé le cachet à son siècle. Au temps où nous sommes arrivés (1787), son activité était véritablement prodigieuse. Mêlé à toutes les affaires de finances, à toutes les intrigues de la politique, initié dans tous les complots qui se tramaient au Palais-Royal, ce fut là qu'il connut plus particulièrement les ducs de Lauzun, d'Orléans, et surtout Mirabeau, dont l'esprit et les goûts avaient tant de rapport avec les siens. Ils se brouillèrent cependant un jour, et se raccommodèrent bientôt, comme il arrive entre de pareilles gens. Cette rupture a été révélée par une lettre à d'Antraigues, non moins curieuse que celle qu'on vient de lire. Nous la citerons également. « Ma position, assombrie par
« l'infâme conduite de l'abbé de Pé-
« rigord, est devenue intolérable. Je
« vous envoie sous cachet volant la
« lettre que je lui écris. Jugez-la, et
« envoyez-la-lui. J'aime à penser que
« cet homme vous est inconnu, et je
« *suis bien sûr au moins* qu'il devrait
« l'être à tout homme de votre trem-
« pe. L'histoire de mes malheurs m'a
« jeté entre ses mains; et il me faut
« encore user de ménagement avec cet
« homme vil, avide, bas et intri-
« gant. C'est de la boue et de l'ar-
« gent qu'il lui faut. Pour de l'ar-
« gent il a vendu son honneur et
« son ami; pour de l'argent il ven-
« drait son âme, et il aurait raison,
« car il troquerait son fumier contre
« de l'or.» Le public n'a jamais bien su la cause de cette querelle entre deux hommes si bien faits pour vivre d'accord; seulement, on voit dans les mémoires du temps que Mirabeau avait mal parlé de l'abbé de Périgord dans sa correspondance de Berlin, où l'on sait qu'il fit longtemps le métier d'*observateur* politique, et que celui-ci s'en était vengé par de fâcheuses révélations auprès du ministère qu'il ménageait alors, voulant s'assurer de son appui pour obtenir le siége d'Autun, auquel il parvint enfin le 1er octobre 1788.

Il est triste d'être obligé de dire qu'à cette même époque le nouveau prélat était un des ecclésiastiques de France les plus décriés par leurs mœurs, et qu'on lui attribuait publiquement plusieurs liaisons de galanterie, entre autres avec Mme de Buffon, la brue du grand naturaliste, qui, par des circonstances que nous ne dirons point, passa ensuite dans les bras du duc d'Orléans. Un peu plus tard ce fut la célèbre romancière Mme de Flahaut qui, par un second mariage, contracté sous les auspices de Talleyrand, devint Mme de Souza.

L'évêque d'Autun était alors (1788) parfaitement bien avec Necker, qui avait succédé à Calonne, et ils ne tardèrent pas à préparer ensemble la convocation des états généraux, pour laquelle devaient être prises des

mesures si fausses, si funestes! On sait que le nouveau prélat était en même temps lié à tous les complots du Palais-Royal, et que ce fut par lui que se firent à l'assemblée les plus importantes communications de cet occulte pouvoir. Comme, pour remplir ce rôle, il avait eu besoin d'être député, et qu'il ne pouvait pas se flatter d'obtenir cet honneur du clergé de la capitale, qui ne le connaissait que sous d'assez mauvais rapports, il s'adressa à celui d'Autun, qui ne l'avait pas même vu prendre possession de son siége, mais auquel il fit les plus belles promesses par une correspondance très-pressante, très-obséquieuse, et qui assura son élection.

Ainsi député du clergé de son diocèse aux états généraux, l'évêque d'Autun parut à l'ouverture de cette assemblée, le 5 mai 1789. Dès la première séance, il prit part aux discussions sur la vérification des pouvoirs que les deux premiers ordres voulaient faire séparément, suivant l'ancien usage, mais que le tiers-état prétendit faire en commun, ce qui était véritablement une révolution, une atteinte sans exemple portée aux lois de la monarchie. Talleyrand, se séparant de la plupart de ses collègues du clergé, insista beaucoup pour faire prévaloir cette prétention du tiers-état. N'ayant pu y réussir, on le vit, après une longue délibération, accompagné de 146 de ses collègues du clergé, se rendre, au milieu des bruyants applaudissements de la populace, à l'assemblée du tiers, qui déjà s'était déclarée souveraine et avait pris le titre d'*Assemblée nationale*. C'est, sans nul doute, à cette première violation du mandat, à ce premier acte de rébellion, que tant d'autres ont suivi, qu'il faut attribuer tous les désordres, toutes les calamités qui, depuis plus d'un demi-siècle, affligent notre patrie. Comme on l'a vu, Maurice Talleyrand y eut une grande part, et sa mémoire doit en être à jamais chargée. Mais on doit aussi reconnaître que toutes les mesures des ministres concoururent à ce déplorable résultat, que la faiblesse de Louis XVI y mit le comble en donnant au petit nombre des députés du clergé et de la noblesse qui, fidèles à leur mandat, avaient refusé de suivre leurs collègues à l'*Assemblée nationale*, l'ordre formel de s'y rendre. Ainsi, par l'imprévoyance et l'excessive bonté de Louis XVI, fut ouverte la carrière des révolutions; ainsi, par les complots, par la félonie de son cousin, par l'ambition, les intrigues de l'évêque d'Autun et de ses amis, commença le renversement d'une monarchie de quatorze siècles.

Jusque-là on s'était flatté à la cour qu'attaché par tant de liens à la cause du trône et de l'autel, le jeune prélat suivrait une autre direction; mais ce nouvel écart mit fin aux illusions. On eut cependant encore un moment l'espoir de le faire entrer dans de meilleures voies. Comme on le savait endetté, des propositions pécuniaires lui furent faites; mais déjà il était trop engagé dans le parti de la révolution; pour l'en détourner il eût fallu faire d'énormes sacrifices; et dans la gêne où se trouvaient les finances, dans la nécessité de faire des économies, on dût y renoncer. D'ailleurs on sut que dès lors soixante mille francs de rente lui étaient assurés par le Palais-Royal, et si l'on ajoute à cet avantage la séduisante perspective que lui offrait la révolution, on verra que pour un tel homme

Ces soupçons s'accrurent encore quand on sut les tentatives d'empoisonnement exécutées à Varsovie sur la même famille par des émissaires venus de Paris avec des instructions et des moyens qui n'avaient pu leur être donnés que par le même ministre ! C'était là, on ne peut le contester, encore une suite du plan conçu pour l'imitation de la révolution de 1688, qui avait commencé aux 5 et 6 octobre 1789 à Versailles, qui fut continué au 2 juin, au 10 août 1792, au 21 janvier 1793, et qui devait être repris bien des fois encore ! Tout cela se fit, on ne peut en douter, par les sourdes menées et les perfides avis du ministre alors chargé de toute la police extérieure, et qui se garda bien d'en prévenir le premier consul.

Si les services qu'il rendit dans le même temps pour les traités de Lunéville et d'Amiens, pour la confédération du Rhin et pour tout ce qui prépara l'empire, furent plus honorables et plus utiles pour la France, on doit aussi reconnaître que, pour lui, ils furent plus lucratifs. Ce fut surtout dans la création de cette confédération et la sécularisation des électorats catholiques qu'il fit d'immenses bénéfices. C'était véritablement le temps des grandes affaires. Tous les princes d'Allemagne, on peut dire même de l'Europe, étaient ses courtisans, ses tributaires. On a dit que les salons des Tuileries furent alors moins brillants, moins remplis que les siens, que les habitués en furent moins obséquieux, moins humbles !

Ces hautes faveurs, cet étonnant crédit en étaient à leur apogée lors de l'avénement impérial. Ce fut encore l'ancien évêque qui, dans cette occasion, prépara et dirigea toutes les négociations. Le pape, qui jadis avait fulminé contre lui des bulles d'excommunication, rendit à la vie séculière celui qui y était déjà rentré lui-même depuis long-temps, et ce fut une des premières conditions du voyage de Pie VII à Paris ; sans cela peut-être il n'aurait pas eu lieu... A quoi tiennent les destinées humaines !

Dans la campagne d'Autriche, qui commença l'année suivante (1805), rien ne fut changé dans la position du prélat *sécularisé*. Prévoyant que la diplomatie aurait une grande part aux événements, Napoléon l'emmena avec lui. Et il n'eut pas à s'en repentir ; car ce fut dans cette occasion qu'il obtint les plus grands services de son habileté à diriger les négociations avec le roi de Prusse. On sait que ce prince eut alors dans ses mains les destinées du monde, et que, par la maladresse d'Haugwitz autant que par l'habileté de Talleyrand, il laissa échapper cette occasion de se placer au premier rang des puissances. La paix de Presbourg, que ce dernier dicta et signa, fut pour l'Autriche comme *pour la Prusse* une triste conséquence de cette énorme faute ; et Napoléon, *conseillé* par Talleyrand, en profita admirablement, on doit le

reconnaître. Revenu aussitôt après dans la capitale, le ministre des affaires étrangères continua à jouir d'une grande faveur et fut gratifié du titre et des revenus de la riche principauté de Bénévent.

L'année suivante, il accompagna encore l'empereur dans la brillante campagne que termina le traité de Tilsitt. Continuant à être initié dans les plus grands secrets, assistant à toutes les conférences des deux empereurs, il reçut du czar des témoignages de la plus haute confiance ; et l'on ne peut guère douter aujourd'hui que ce ne soit à cette espèce d'intimité, bientôt remarquée par l'œil perçant de Napoléon, qu'on doive attribuer les premiers soupçons de celui-ci. Cependant il se contint et ne fit point éclater de mécontentement, se bornant à donner le portefeuille des affaires étrangères à M. de Champagny. Il l'admit encore à de grands secrets politiques, notamment à celui de l'invasion d'Espagne, et le chargea de conclure avec Isquierdo le traité de Fontainebleau, qui devait la préparer. Il l'emmena même l'année suivante à Erfurth, où il ne lui fut plus possible de conserver aucun doute sur les trahisons de son ministre. Le secrétaire Menneval, qui en fut témoin, l'a attesté dans ses mémoires, où il dit positivement que Talleyrand allait le soir porter au czar les plans et les projets qu'il avait entendus le matin de la bouche de Napoléon !... On conçoit tout ce que durent être les conséquences de cette trahison dans de pareilles circonstances. L'empereur ne parut pas en avoir compris d'abord toute l'étendue ; cependant il est bien sûr que dès cette époque il l'éloigna des affaires. Mais nous pensons qu'il ne le fit pas surveiller avec assez de sévérité ; car ce fut alors que cet homme méprisable se jeta dans toutes sortes de complots, d'intrigues, et qu'il devint réellement un des plus dangereux ennemis de celui auquel il devait tout, de celui qui d'un mot pouvait l'écraser ! Et par une autre fatalité, il se trouva que Fouché, qui avait été long-temps son ennemi, son rival, après être comme lui tombé dans la disgrâce de Napoléon, par une indulgence irréfléchie revint alors dans la capitale. Placés ainsi dans la même position, ces deux hommes perfides ne furent pas long-temps sans comprendre qu'en se réunissant ils doubleraient leurs forces. Ils eurent plusieurs entrevues, s'associèrent d'autres mécontents du dedans, du dehors, et devinrent un parti fort dangereux, un parti qui a contribué plus que tout autre à la chute de l'empire ! Napoléon, dont le règne, dans les derniers temps, fut si agité, traversé par tant et de si grands événements, songea peu à deux hommes aussi dangereux, qu'il méprisait, mais qu'il croyait avoir mis dans l'impuissance de lui nuire.

On ne peut pas douter aujourd'hui qu'en 1814 Talleyrand, par suite de *ses anciens rapports* avec l'empereur de Russie, n'ait eu un grand ascen-

dant sur l'esprit de ce prince, qu'il ne soit parvenu à le tromper sur la situation de la France, sur le danger pour elle et pour l'Europe de retourner franchement à la monarchie, d'abandonner les faux systèmes de la révolution, et qu'après une année d'expérience, de concert avec Fouché, il n'ait fait entrer dans les mêmes errements le généralissime de cette coalition, armée en apparence pour la réhabilitation du système monarchique, et qui ne réhabilita réellement que la révolution dans les choses comme dans les personnes! C'est à cette erreur, à ce contre-sens évident, qu'il faut attribuer tous les désordres, toutes les révolutions qui, depuis cette fatale époque, n'ont pas cessé d'affliger les peuples, qui les affligeraient encore si une main ferme et courageuse n'était venue les mettre dans la seule voie où ils puissent trouver la paix et le bonheur.

Après la chute de Napoléon, ses ennemis n'avaient rien d'arrêté pour le remplacer; on a même pensé avec quelque raison qu'ils eussent consenti à le rétablir en limitant son pouvoir; mais dans ce cas Talleyrand ne se serait pas cru en sûreté! Et il fallait que ses craintes fussent bien grandes pour qu'il préférât à son ancien maître les Bourbons, qu'il avait tant de raisons de redouter! Il est vrai qu'en les soumettant à son parti, en leur faisant subir les lois de la révolution, ses craintes devaient cesser. Il connaissait assez leur faiblesse, leur incapacité, et on l'avait souvent entendu en faire le sujet de ses plaisanteries, de ses mordantes épigrammes. Avec de tels princes, il pourrait dominer encore, il pourrait recommencer les bonnes affaires! Ce fut toute sa pensée, et là est sans nul doute tout le secret de sa politique; par là s'explique la révolution du 31 mars 1814, et aussi celle de juillet 1815. Nous fûmes assez bien placé pour observer ces deux grands événements, et nous ne craignons pas d'affirmer qu'aucun historien n'a pu en parler avec plus de vérité et d'exactitude. Personne n'a vu de plus près la ruse, la fourberie dont usa Talleyrand pour tromper Alexandre, pour faire entrer dans ses machiavéliques projets un prince aussi grand, aussi généreux! Personne n'a vu de plus près tout ce qu'il fit pour éloigner l'envoyé de Napoléon, Caulaincourt, et neutraliser l'opposition des commissaires du roi Semallet et Polignac, qui, dans l'impuissance de résister à un aussi redoutable adversaire, protestèrent du moins contre cette étrange réhabilitation de la révolution par la monarchie.

Le fragment des mémoires inédits que M. le comte de Semallet a bien voulu nous confier, et que nous donnons dans les documents inédits qui terminent ce volume, offre sur tout cela des renseignements précieux pour l'histoire.

On sait aujourd'hui tout ce que les fautes qui furent alors commises ont coûté de sang et de larmes aux peuples et aux rois eux-mêmes, qui naguère, après trente ans d'erreurs et de déceptions ne comprenaient pas encore la fourberie dont ils avaient été dupes, les piéges dans lesquels ils étaient tombés. Il a fallu que d'autres révolutions, d'autres calamités vinssent les en avertir; il a fallu enfin que les poignards de la démocratie leur démontrassent qu'avec la faction révolutionnaire il n'y a ni paix ni trêve à espérer, que tout pacte qu'on pourrait faire avec elle sous prétexte de conciliation, de fusion, ne serait encore qu'un mensonge, une amère déception.

On a vu comment tomba en quelques mois ce frêle édifice bâti si bizarrement sous l'influence étrangère, au profit de la révolution, qui en occupa d'abord toutes les positions, et l'on sait avec quelle habileté Napoléon profita de tant d'aveuglement. Mais lui aussi commit une grande faute; ce fut de croire à la bonne foi, à la force du parti révolutionnaire, que tant de fois il avait soumis, vaincu. Nous pensons que cette faute l'a perdu beaucoup plus que la défaite de Waterlo, qui pour lui n'était pas irréparable. Nous avons dit comment, dans cette seconde restauration de 1815, l'influence étrangère ne fut pas moins évidente, et comment Talleyrand, bien que disgracié par Alexandre, y eut autant de part qu'à la première. Cette fois, ce fut le généralissime Wellington qu'il sut faire agir selon ses vues et son système.

Une circonstance qui le favorisa singulièrement dans cette occasion fut la présence de Fouché, son ancien rival, qui, comme lui tombé dans la disgrâce de Napoléon, comme lui cherchait à s'en venger, et pour cela s'adressait à tous les partis, excitait partout les passions et les haines! Pendant les huit jours qui précédèrent l'entrée de Louis XVIII à Paris, ces deux fauteurs de tant de complots et d'intrigues ne cessèrent pas d'être en rapport avec le duc de Wellington et les autres chefs de la coalition, en même temps qu'ils faisaient mouvoir le parti révolutionnaire, et Louis XVIII lui même, qui, impatient de *trôner*, comme on l'a dit, beaucoup plus que de régner réellement, voulait entrer sur-le-champ dans sa capitale, mais ne l'osait, par la crainte des révolutionnaires, des fédérés, et toutes les fantasmagories dont le ministre de la police ne manquait pas de lui envoyer chaque jour le bulletin. Nous avons vu tout cela de bien près, et personne ne sait mieux que nous ce que furent réellement ces dangers auxquels le petit-fils de Henri IV eut le malheur de croire! On sait ce qu'il en a coûté à ce prince et à la France tout entière!

Ce sera, on ne peut en douter, une des pages les plus honteuses de l'histoire que celle où l'on verra Louis XVIII recevant des mains du

et forcé de vivre d'un commerce si obscur qu'il n'a jamais osé l'avouer, il ne lisait les journaux qu'à la dérobée, et ce fut par eux qu'il apprit successivement la fuite de Dumouriez et du fils aîné du duc d'Orléans, puis la mort de Danton, celle de d'Orléans lui-même, enfin la ruine de son parti. Alors il ne désespéra pas de l'avenir, on lui doit cette justice; et lorsqu'il connut la révolution du 9 thermidor, où, en faisant tomber la tête de Robespierre, Tallien et Barras avaient du moins vengé Danton et son parti, il se flatta de pouvoir bientôt se réunir à ses anciens auxiliaires, et sur-le-champ il adressa une supplique au président de la Convention nationale. Ce fut le poète Chénier qui la présenta, et qui fit révoquer son exil sans la moindre opposition, *attendu les services qu'il avait rendus à la république et ceux qu'il pouvait lui rendre encore*. Comblé de joie à cette nouvelle, le *bienfaiteur* de la république se hâta de revenir, en prenant toutefois le chemin de Hambourg, où se trouvaient en ce moment quelques débris du Palais-Royal, entre autres Dumouriez, Valence, Mme de Genlis, et le fils aîné du duc d'Orléans, que son parti n'était pas encore assez fort pour faire venir à Paris. Il ne vit toutefois ces anciens amis qu'avec beaucoup de réserve et craignant toujours de se compromettre. Pressé de se rendre dans cette ville, il y arriva au commencement de l'année 1796, au moment où Bonaparte entrait dans sa glorieuse carrière.

Son bagage n'était pas considérable, et il pouvait dire comme le philosophe Bias : *Omnia mecum porto*. Mais il possédait un trésor plus précieux : l'esprit des affaires, le génie de l'intrigue avec celui des révolutions, qui ne l'a jamais quitté ; et il retrouva d'anciens amis, le général Montesquiou, qui, comme lui exilé par un décret, comme lui *bienfaiteur* de la république, avait été rappelé par un décret; et Mme de Stael, la fille de son premier maître en finances, en intrigues, qui avait aussi rendu de grands services à la révolution et aux révolutionnaires!

Non moins intrigante que lui, cette dame contribua beaucoup à le porter au ministère, d'où Carnot, un des directeurs, le repoussait durement. « C'est un misérable, disait-il, qui a tous les vices de l'ancien « régime, et qui n'a aucune des vertus de la république. Tant que je « serai directeur, il ne sera pas ministre... » Cependant, à force d'intrigues, de sourdes menées, et surtout parce qu'il n'y avait alors réellement personne en France qui connût bien les ruses, les secrets de la diplomatie européenne, on lui donna le portefeuille le plus important, celui des affaires étrangères.

C'était peu de temps avant la révolution du 18 fructidor, où le parti royaliste, maître de toutes les positions et qui semblait dominer l'opinion publique, se laissa renverser si maladroitement! On doit bien

penser que Talleyrand concourut de tout son pouvoir à un pareil résultat, quoiqu'il eût cessé d'être ministre par suite de quelques différends avec le parti ultra-révolutionnaire, dont il eut toujours à se plaindre. Il ne concourut pas moins à celle du 18 brumaire, qui porta Napoléon Bonaparte au pouvoir. On sait que son habileté consistait surtout à deviner les hommes, à les apprécier. Dès le commencement, il s'était mis en correspondance avec le vainqueur de l'Italie, qui de son côté avait compris qu'un pareil homme ne pouvait manquer de lui être utile dans ses projets ultérieurs. De là cette liaison, cette solidarité d'avenir, qui sembla rendre si long-temps leurs rapports indissolubles! Et cette nécessité, ces besoins réciproques augmentèrent encore avec l'élévation si subite, si prodigieuse du jeune général, qui, ayant passé la moitié de sa vie dans les camps, dans les quartiers généraux, ne connaissait guère plus les personnes et les choses de l'ancienne France que celles de la nouvelle, qui ignorait surtout les intérêts et les secrets rapports des puissances, qu'il avait tant d'intérêt à savoir.

Les premières guerres de la révolution avaient beaucoup ajouté aux rivalités, aux secrètes jalousies des vieilles dynasties, et personne ne savait mieux cela que l'envoyé de la révolution en Angleterre, dans le moment le plus important, le plus décisif. Comme il ne s'agissait, après le triomphe de Napoléon au 18 brumaire, que de bien mettre à profit un pareil état de choses, on doit reconnaître que personne plus que l'ancien évêque n'était capable de lui donner de bons et utiles conseils. Ce fut d'abord dans la pacification avec la Russie qu'on reconnut son habileté et sa prévoyance. Saisissant adroitement un moment de juste mécontentement qu'avait donné à Paul Ier la politique ambitieuse et peu franche du cabinet de Vienne, il fit naître dans l'esprit de ce prince confiant et généreux, par des égards alors sans exemple, une sympathie, un enthousiasme qui changea en quelques jours toute la politique de l'Europe. Pour la diplomatie, c'était des moyens honnêtes et que tout gouvernement peut avouer et reconnaître; mais une circonstance moins honorable fut la disgrâce imprévue qu'éprouva à la même époque le prétendant Louis XVIII, que jusqu'alors le czar avait accueilli dans ses États avec des égards et une générosité que rien n'avait altérés. Ce fut donc avec beaucoup de surprise qu'on vit tout-à-coup ce prince repoussé, expulsé de l'asile qui lui avait été si généreusement donné. L'Europe royaliste s'indigna avec raison de ce brusque changement, et elle l'attribua au ministre des affaires étrangères de France, qui, toujours plein de zèle pour la branche cadette des Bourbons, ne manquait aucune occasion de poursuivre la branche aînée, et, par de secrètes délations, *avait porté Paul Ier* à des indignités dont ce prince était incapable.

Ces soupçons s'accrurent encore quand on sut les tentatives d'empoisonnement exécutées à Varsovie sur la même famille par des émissaires venus de Paris avec des instructions et des moyens qui n'avaient pu leur être donnés que par le même ministre ! C'était là, on ne peut le contester, encore une suite du plan conçu pour l'imitation de la révolution de 1688, qui avait commencé aux 5 et 6 octobre 1789 à Versailles, qui fut continué au 2 juin, au 10 août 1792, au 21 janvier 1793, et qui devait être repris bien des fois encore ! Tout cela se fit, on ne peut en douter, par les sourdes menées et les perfides avis du ministre alors chargé de toute la police extérieure, et qui se garda bien d'en prévenir le premier consul.

Si les services qu'il rendit dans le même temps pour les traités de Lunéville et d'Amiens, pour la confédération du Rhin et pour tout ce qui prépara l'empire, furent plus honorables et plus utiles pour la France, on doit aussi reconnaître que, pour lui, ils furent plus lucratifs. Ce fut surtout dans la création de cette confédération et la sécularisation des électorats catholiques qu'il fit d'immenses bénéfices. C'était véritablement le temps des grandes affaires. Tous les princes d'Allemagne, on peut dire même de l'Europe, étaient ses courtisans, ses tributaires. On a dit que les salons des Tuileries furent alors moins brillants, moins remplis que les siens, que les habitués en furent moins obséquieux, moins humbles !

Ces hautes faveurs, cet étonnant crédit en étaient à leur apogée lors de l'avénement impérial. Ce fut encore l'ancien évêque qui, dans cette occasion, prépara et dirigea toutes les négociations. Le pape, qui jadis avait fulminé contre lui des bulles d'excommunication, rendit à la vie séculière celui qui y était déjà rentré lui-même depuis long-temps, et ce fut une des premières conditions du voyage de Pie VII à Paris ; sans cela peut-être il n'aurait pas eu lieu... A quoi tiennent les destinées humaines !

Dans la campagne d'Autriche, qui commença l'année suivante (1805), rien ne fut changé dans la position du prélat *sécularisé*. Prévoyant que la diplomatie aurait une grande part aux événements, Napoléon l'emmena avec lui. Et il n'eut pas à s'en repentir ; car ce fut dans cette occasion qu'il obtint les plus grands services de son habileté à diriger les négociations avec le roi de Prusse. On sait que ce prince eut alors dans ses mains les destinées du monde, et que, par la maladresse d'Haugwitz autant que par l'habileté de Talleyrand, il laissa échapper cette occasion de se placer au premier rang des puissances. La paix de Presbourg, que ce dernier dicta et signa, fut pour l'Autriche comme pour la Prusse une triste conséquence de cette énorme faute ; et Napoléon, conseillé par Talleyrand, en profita admirablement, on doit le

reconnaître. Revenu aussitôt après dans la capitale, le ministre des affaires étrangères continua à jouir d'une grande faveur et fut gratifié du titre et des revenus de la riche principauté de Bénévent.

L'année suivante, il accompagna encore l'empereur dans la brillante campagne que termina le traité de Tilsitt. Continuant à être initié dans les plus grands secrets, assistant à toutes les conférences des deux empereurs, il reçut du czar des témoignages de la plus haute confiance; et l'on ne peut guère douter aujourd'hui que ce ne soit à cette espèce d'intimité, bientôt remarquée par l'œil perçant de Napoléon, qu'on doive attribuer les premiers soupçons de celui-ci. Cependant il se contint et ne fit point éclater de mécontentement, se bornant à donner le portefeuille des affaires étrangères à M. de Champagny. Il l'admit encore à de grands secrets politiques, notamment à celui de l'invasion d'Espagne, et le chargea de conclure avec Isquierdo le traité de Fontainebleau, qui devait la préparer. Il l'emmena même l'année suivante à Erfurth, où il ne lui fut plus possible de conserver aucun doute sur les trahisons de son ministre. Le secrétaire Menneval, qui en fut témoin, l'a attesté dans ses mémoires, où il dit positivement que Talleyrand allait le soir porter au czar les plans et les projets qu'il avait entendus le matin de la bouche de Napoléon!... On conçoit tout ce que durent être les conséquences de cette trahison dans de pareilles circonstances. L'empereur ne parut pas en avoir compris d'abord toute l'étendue; cependant il est bien sûr que dès cette époque il l'éloigna des affaires. Mais nous pensons qu'il ne le fit pas surveiller avec assez de sévérité; car ce fut alors que cet homme méprisable se jeta dans toutes sortes de complots, d'intrigues, et qu'il devint réellement un des plus dangereux ennemis de celui auquel il devait tout, de celui qui d'un mot pouvait l'écraser! Et par une autre fatalité, il se trouva que Fouché, qui avait été long-temps son ennemi, son rival, après être comme lui tombé dans la disgrâce de Napoléon, par une indulgence irréfléchie revint alors dans la capitale. Placés ainsi dans la même position, ces deux hommes perfides ne furent pas long-temps sans comprendre qu'en se réunissant ils doubleraient leurs forces. Ils eurent plusieurs entrevues, s'associèrent d'autres mécontents du dedans, du dehors, et devinrent un parti fort dangereux, un parti qui a contribué plus que tout autre à la chute de l'empire! Napoléon, dont le règne, dans les derniers temps, fut si agité, traversé par tant et de si grands événements, songea peu à deux hommes aussi dangereux, qu'il méprisait, mais qu'il croyait avoir mis dans l'impuissance de lui nuire.

On ne peut pas douter aujourd'hui qu'en 1814 Talleyrand, par suite de *ses anciens rapports* avec l'empereur de Russie, n'ait eu un grand ascen-

dant sur l'esprit de ce prince, qu'il ne soit parvenu à le tromper sur la situation de la France, sur le danger pour elle et pour l'Europe de retourner franchement à la monarchie, d'abandonner les faux systèmes de la révolution, et qu'après une année d'expérience, de concert avec Fouché, il n'ait fait entrer dans les mêmes errements le généralissime de cette coalition, armée en apparence pour la réhabilitation du système monarchique, et qui ne réhabilita réellement que la révolution dans les choses comme dans les personnes! C'est à cette erreur, à ce contre-sens évident, qu'il faut attribuer tous les désordres, toutes les révolutions qui, depuis cette fatale époque, n'ont pas cessé d'affliger les peuples, qui les affligeraient encore si une main ferme et courageuse n'était venue les mettre dans la seule voie où ils puissent trouver la paix et le bonheur.

Après la chute de Napoléon, ses ennemis n'avaient rien d'arrêté pour le remplacer; on a même pensé avec quelque raison qu'ils eussent consenti à le rétablir en limitant son pouvoir; mais dans ce cas Talleyrand ne se serait pas cru en sûreté! Et il fallait que ses craintes fussent bien grandes pour qu'il préférât à son ancien maître les Bourbons, qu'il avait tant de raisons de redouter! Il est vrai qu'en les soumettant à son parti, en leur faisant subir les lois de la révolution, ses craintes devaient cesser. Il connaissait assez leur faiblesse, leur incapacité, et on l'avait souvent entendu en faire le sujet de ses plaisanteries, de ses mordantes épigrammes. Avec de tels princes, il pourrait dominer encore, il pourrait recommencer les bonnes affaires! Ce fut toute sa pensée, et là est sans nul doute tout le secret de sa politique; par là s'explique la révolution du 31 mars 1814, et aussi celle de juillet 1815. Nous fûmes assez bien placé pour observer ces deux grands événements, et nous ne craignons pas d'affirmer qu'aucun historien n'a pu en parler avec plus de vérité et d'exactitude. Personne n'a vu de plus près la ruse, la fourberie dont usa Talleyrand pour tromper Alexandre, pour faire entrer dans ses machiavéliques projets un prince aussi grand, aussi généreux! Personne n'a vu de plus près tout ce qu'il fit pour éloigner l'envoyé de Napoléon, Caulaincourt, et neutraliser l'opposition des commissaires du roi Semallet et Polignac, qui, dans l'impuissance de résister à un aussi redoutable adversaire, protestèrent du moins contre cette étrange réhabilitation de la révolution par la monarchie.

Le fragment des mémoires inédits que M. le comte de Semallet a bien voulu nous confier, et que nous donnons dans les documents inédits qui terminent ce volume, offre sur tout cela des renseignements *précieux pour l'histoire*.

On sait aujourd'hui tout ce que les fautes qui furent alors commises ont coûté de sang et de larmes aux peuples et aux rois eux-mêmes, qui naguère, après trente ans d'erreurs et de déceptions ne comprenaient pas encore la fourberie dont ils avaient été dupes, les piéges dans lesquels ils étaient tombés. Il a fallu que d'autres révolutions, d'autres calamités vinssent les en avertir ; il a fallu enfin que les poignards de la démocratie leur démontrassent qu'avec la faction révolutionnaire il n'y a ni paix ni trêve à espérer, que tout pacte qu'on pourrait faire avec elle sous prétexte de conciliation, de fusion, ne serait encore qu'un mensonge, une amère déception.

On a vu comment tomba en quelques mois ce frêle édifice bâti si bizarrement sous l'influence étrangère, au profit de la révolution, qui en occupa d'abord toutes les positions, et l'on sait avec quelle habileté Napoléon profita de tant d'aveuglement. Mais lui aussi commit une grande faute ; ce fut de croire à la bonne foi, à la force du parti révolutionnaire, que tant de fois il avait soumis, vaincu. Nous pensons que cette faute l'a perdu beaucoup plus que la défaite de Waterlo, qui pour lui n'était pas irréparable. Nous avons dit comment, dans cette seconde restauration de 1815, l'influence étrangère ne fut pas moins évidente, et comment Talleyrand, bien que disgracié par Alexandre, y eut autant de part qu'à la première. Cette fois, ce fut le généralissime Wellington qu'il sut faire agir selon ses vues et son système.

Une circonstance qui le favorisa singulièrement dans cette occasion fut la présence de Fouché, son ancien rival, qui, comme lui tombé dans la disgrâce de Napoléon, comme lui cherchait à s'en venger, et pour cela s'adressait à tous les partis, excitait partout les passions et les haines ! Pendant les huit jours qui précédèrent l'entrée de Louis XVIII à Paris, ces deux fauteurs de tant de complots et d'intrigues ne cessèrent pas d'être en rapport avec le duc de Wellington et les autres chefs de la coalition, en même temps qu'ils faisaient mouvoir le parti révolutionnaire, et Louis XVIII lui même, qui, impatient de *trôner*, comme on l'a dit, beaucoup plus que de régner réellement, voulait entrer sur-le-champ dans sa capitale, mais ne l'osait, par la crainte des révolutionnaires, des fédérés, et toutes les fantasmagories dont le ministre de la police ne manquait pas de lui envoyer chaque jour le bulletin. Nous avons vu tout cela de bien près, et personne ne sait mieux que nous ce que furent réellement ces dangers auxquels le petit-fils de Henri IV eut le malheur de croire ! On sait ce qu'il en a coûté à ce prince et à la France tout entière !

Ce sera, on ne peut en douter, une des pages les plus honteuses de l'histoire que celle où l'on verra Louis XVIII recevant des mains du

Prononcé dans un moment où des critiques, des attaques de tout genre retentissaient partout contre l'évêque d'Autun, ce discours ne fit qu'ajouter à la haine que lui avaient dès lors vouée tous les amis de la religion et de la monarchie. Nous citerons à cette occasion un portrait assez vrai qui fut donné par Peltier dans les *Actes des apôtres* :

Sans savoir, sans talent, beaucoup de suffisance,
Sous Calonne, à la bourse escroquant dix pour un,
Et dans son vieux sérail outrageant la décence,
Tel on vit autrefois le poutife d'Autun.
Plus heureux aujourd'hui, sa honte est moins obscure.
Froidement du mépris il affronte les traits;
Il conseille le vol, enseigne le parjure,
Et sème la discorde en annonçant la paix.
Sans cesse on nous redit qu'il ne peut rien produire,
Et que de ses discours il n'est que le lecteur.
Mais ce qu'un autre écrit, c'est lui seul qui l'inspire,
Et l'on ne peut du moins méconnaître son cœur.

Vers le même temps, une autre circonstance se présenta qui fit encore beaucoup parler du ci-devant évêque; ce fut la mort de Mirabeau, qui expira le 2 avril 1791. On a vu que ces deux hommes, si bien faits pour vivre d'accord, s'étaient successivement liés, brouillés, puis réconciliés, et l'on sait qu'à cette époque ils s'étaient rencontrés souvent dans les comités de l'Assemblée nationale, et plus souvent encore dans les conciliabules du Palais-Royal, où l'insurrection des 5 et 6 octobre avait été préparée. La procédure du Châtelet, si indignement empêchée par une décision de l'Assemblée nationale, avait bien révélé une partie des secrets de cet horrible complot; mais beaucoup de ces secrets, beaucoup de témoignages ignorés étaient restés dans les mains de Mirabeau, et l'on doit bien penser que, le voyant près de mourir, les gens les plus intéressés à les ensevelir dans l'ombre firent tous leurs efforts pour les faire disparaître. Le duc d'Orléans surtout *y mit tous ses soins*, et, ne pouvant parvenir lui-même au chevet d[u]
lade, il en chargea l'astucieux
que, que l'on dit avoir été appel
point assurément comme mi[n]
des autels pour aider le grand
teur à remplir ses devoirs de [p]
de pareils soins, à cette époque, i
était jamais question, même en
sence de l'auguste assemblée q[ui]
présentait la grande nation, qui
été réunie par le roi très chr[étien]
Si l'on en croit le rapport que l[e]
lat député fit le lendemain à l[a]
bune de l'illustre aréopage, [c]
tout simplement pour le charg[er]
communiquer à cette Assembl[ée]
travail sur les successions, qu
collègue l'avait appelé à son [lit]
suprême. Il faut convenir qu'on
rait guère soupçonné qu'en u[n]
moment le grand orateur se f[ût]
clusivement occupé d'un pare[il]
jet. Ce fut cependant ce que dit
peusement le prélat-député, da[ns]
raison où il parla avec tant d'em
de l'*immense proie que la mort* [v]
de saisir. Comme l'on devait s
tendre, les législateurs applau
avec transport; et quelques
après, sur le rapport de l'évêqu[e]
tun, qui, en sa qualité de mem[bre]
directoire du département, vi[n]
ler des édifices religieux, el
créta que la belle église de S
Geneviève, fondée par Loui[s]
et qui n'était pas achevée,
enlevée à sa destination premi
consacrée à la sépulture des *g*
hommes. Dans son oraison fu[nèbre]
Talleyrand n'avait parlé d'a
autre communication qui lui [a]
faite par Mirabeau; mais, après
examiné toutes les circonstan
cette mort et surtout le caractè[re]
position des deux principau
teurs, nous sommes restés conv[aincus]
qu'il avait été question dans

dernière entrevue de bien autre chose que d'un discours sur les successions, dont Mirabeau ne s'était jamais occupé, mais de secrets politiques d'une très haute importance, surtout des complots du Palais-Royal et des intrigues qui avaient préparé les journées des 5 et 6 octobre 1789. On sait que cet horrible attentat fut le coup le plus funeste porté à la monarchie, à l'existence de la famille royale, et que Mirabeau se sépara aussitôt après de la faction d'Orléans, non pas certainement par amour de la dynastie régnante, mais par mépris pour le prince dont il avait entrepris de servir les ambitieux projets, et qui, par sa lâcheté, les faisait échouer dans l'exécution. Il exprima ce mépris si hautement et dans des termes si énergiques que le duc d'Orléans et son parti ne le lui pardonnèrent pas, qu'il fut convenu dans les comités du Palais-Royal, qu'on chercherait par tous les moyens à conjurer les périls d'une aussi fâcheuse défection. Talleyrand, resté fidèle à la cause du Palais-Royal, sans toutefois se séparer du grand orateur, l'observa au contraire dès-lors avec plus d'attention, et l'on ne peut pas douter qu'il n'ait eu à sa mort une très grande part. Comme dans ce temps-là tout se disait et s'imprimait ouvertement, il fut dit dans plusieurs journaux et dans d'autres écrits, même à la tribune, que c'était à son instigation et par ses conseils qu'un poison sans remède lui avait été administré dans une partie de débauche, chez une dame Lejeai, notoirement sa maîtresse. Jamais l'évêque d'Autun ne s'est lavé de cette accusation; et le discours qu'il prononça le lendemain à la tribune pour annoncer la mort du grand orateur dont il se dit impudemment l'exécuteur testamentaire, est pour nous une preuve plutôt qu'une négation de sa complicité, dans un crime commis tout entier au profit de la révolution, de la faction qui l'avait commencée, et qui voulait l'achever à tout prix, *per fas et nefas* Ainsi nous ne doutons pas que tout le pompeux discours du prélat, annonçant la *proie immense* que la mort venait de saisir, ne fût qu'une de ces comédies dont les fastes de la révolution, et surtout la vie de Talleyrand, offrent tant d'exemples!

Nous ne pensons donc pas que, ni lui, ni le comte de Lamark, aient reçu des mains de Mirabeau l'œuvre posthume récemment publiée et qui ne contient au reste rien de relatif aux événements dont celui-ci avait été, ainsi que Talleyrand, le confident et l'un des principaux acteurs. Nous savons même que ce comte de Lamark fut longtemps fort embarrassé de ces papiers que le hasard avait mis dans ses mains; que, ne se sentant pas capable d'en être l'éditeur, il s'adressa successivement à plusieurs hommes de lettres, notamment à Beaulieu, notre collaborateur, qu'il fit venir vers l'an 1820 à Bruxelles, où il le retint pendant deux ans, et d'où celui-ci revint fort mécontent, disant que le comte *n'y entendait rien*, qu'il voulait supprimer les choses les plus intéressantes. Il est évident qu'une partie de ces manuscrits, qui ont fini par tomber dans les mains de la famille d'Orléans et viennent d'être publiés, ne contiennent rien d'important, comme nous l'avait dit Beaulieu, et que tout ce qui était relatif aux complots du Palais-Royal en a disparu. On n'imagine pas à quel point Louis-Philippe s'occupait depuis la Restau-

ration, surtout dans les derniers temps de sa vie, de presse et de publications historiques. Nous avons là-dessus des détails curieux et qui trouveront leur place ailleurs.

A la même époque, beaucoup de bruits fâcheux se répandirent sur le goût effréné de Talleyrand pour le jeu, et sur les pertes considérables qu'il y avait faites. Il reconnut lui-même qu'il avait perdu 30,000 francs en un jour au salon des Échecs. Ce qu'il y a en cela d'assez bizarre, et ce qui caractérise bien l'époque, c'est que ce fut précisément dans le même temps qu'on lui proposa sérieusement l'archevêché de Paris, et que les électeurs, parmi lesquels se trouvaient, il est vrai, suivant les décrets, des protestants et des juifs, pensèrent qu'un joueur et pis encore peut être un très-bon archevêque... Plus sage qu'eux, il s'y refusa, persuadé que là ne seraient pas les profits de la révolution.

A cette époque le prélat député était devenu le point de mire de toutes les attaques contre la révolution, et surtout contre les ennemis du clergé. Ce fut probablement à cause de cela et pour se séparer entièrement de la cause religieuse qu'il se démit de l'évêché d'Autun, l'un des plus beaux de l'ancienne France, et qui conduisait nécessairement au siége archiépiscopal de Lyon, ce que Talleyrand savait fort bien. Mais comme il l'avait dit aux envoyés de la cour, les profits de la révolution lui paraissaient plus amples et mieux assurés.

Cependant il ne vit rien de mieux alors que d'accepter une place d'administrateur du département de Paris, qu'avait occupée Mirabeau. Si ce ne fut pas avec l'intention de travailler beaucoup à l'administration qu'il accepta cet emploi, ce fut sans doute pour y trouver quelque moyen d'intrigue, et faire de l'agiotage et des spéculations de bourse comme il en a fait toute sa vie.

Dès les premiers jours il rédigea, au nom de cette autorité, une adresse ou remontrance des plus impertinentes qu'ait jamais faites un parlement, et il la présenta lui-même au roi, ce qui est bien sûr, car il s'en est vanté dans une publication ultérieure. Nous n'en citerons que quelques mots, dirigés contre les ecclésiastiques qui avaient refusé de prêter serment à la Constitution civile du clergé, et dont Louis XVI continuait à s'entourer, au grand déplaisir de l'évêque d'Autun.

« .... Cachant sous un voile « saint leur orgueil humilié, les en- « nemis de la liberté versent sur la « religion des larmes hypocrites ; ce « sont là, sire, les hommes dont vous « êtes entouré. On voit avec peine « que vous favorisez les *réfractaires*, « que vous n'êtes servi presque que « par des ennemis de la Constitution : « et l'on craint que ces préférences « trop manifestes n'indiquent les vé- « ritables dispositions de votre cœur. « Sire, les circonstances sont fortes ; « une fausse politique doit répugner « à votre caractère, et ne serait bonne « à rien ; éloignez de vous les enne- « mis de la Constitution. Chargez de « vos instructions des ministres qui « soient dignes de cette auguste fonc- « tion. Que la nation apprenne que « son roi s'est choisi, pour envi- « ronner sa personne, les plus fer- « mes appuis de la liberté. »

Ces dernières paroles indiquent assez le but et les motifs de cette audacieuse remontrance. Le ci-devant évêque avait refusé la candidature au siége de Paris, parce qu'il savait bien

que désormais il n'y aurait rien à gagner dans la carrière ecclésiastique pour son ambition et sa cupidité, mais qu'il n'en était pas de même de celle du ministère. Or, c'était encore Louis XVI qui nommait ses ministres ; et le prélat député savait bien qu'on n'obtenait rien de ce faible monarque que par les menaces et les injures. Cependant il ne réussit pas dans ce nouveau calcul. Louis XVI était trop pieux, trop honnête homme pour placer à côté de lui un prélat que le pape avait excommunié, un prélat qui s'était fait le défenseur et l'appui de tant de décrets contre le droit et contre l'Église, auxquels il allait être lui-même obligé de refuser sa sanction. On touchait alors à la fin de cette Assemblée, se disant constituante, qui s'était emparée de tous les pouvoirs par tant de violences, d'usurpations, et qui allait les remettre avec tant d'imprévoyance et de maladresse à des hommes encore plus pervers et plus ignorants. Talleyrand ne prit plus de part à ses débats, et il s'en tint à ses fonctions d'administrateur du département, dont même, selon son usage, il ne s'occupa guère, ne les considérant sans doute que comme un provisoire, un marche-pied pour s'élever davantage.

Ce fut à la fin de l'année 1791 que le *citoyen* Talleyrand, qui n'était plus ni évêque ni député, mais qui conservait le titre d'administrateur du département de Paris, reçut la mission de ministre *non accrédité* ou *non avoué* près le gouvernement britannique. C'était certainement une mission de très-haute importance, et les causes, les motifs en restent encore ignorés pour la plus grande partie. Nous sommes cependant parvenu à les pénétrer, et l'évidence de ce que nous en dirons est telle que, pour tout lecteur de bonne foi, le doute sera impossible. Le prélat-diplomate arriva à Londres avec son digne ami le duc de Lauzun, qui, grand seigneur comme lui, s'était comme lui jeté dans le parti de la révolution et les intrigues du Palais-Royal. On doit penser qu'il ne fut pas étranger aux secrets de cette ambassade et qu'il en connut toutes les instructions. Ces instructions étaient de plus d'une espèce. Les premières, données par la bonté de Louis XVI, tendaient à sauver la France d'une guerre commencée en apparence pour le sauver, mais dont toutes les conséquences le conduisirent à l'échafaud. Ce n'était pas à celle-là que tenait le prélat-ambassadeur ; les instructions qu'il avait reçues de la faction révolutionnaire ou des comités du Palais-Royal, ce qui fut toujours identique, l'intéressaient bien davantage. Georges III, qui ne voyait qu'avec effroi les infortunes et les dangers de Louis XVI et qui désirait sincèrement l'aider à en sortir, était en apparence assez bien secondé par les ministres Pitt, Granville, Portland, etc. ; mais on sait que dans ce pays, pour les rois comme pour les ministres, la raison d'État est toujours au-dessus de toutes les autres, et malheureureusement, alors comme toujours, ce qui était dans l'intérêt de la France n'était pas toujours dans celui de l'Angleterre, ou du moins il n'est que trop vrai que ses ministres ne le voyaient pas ainsi, et que d'ailleurs, poussés par le parti de l'opposition, il ne dépendait pas d'eux complétement de venir au secours de Louis XVI comme l'eût désiré Georges III. Il était même déjà survenu l'année précédente quelques différends entre la France et le ministère britannique, à l'occasion

d'une importation de 20,000 sacs de blé qui fut demandée au nom de Louis XVI dans un moment de ces disettes factices qui eurent tant de part aux premières crises de nos révolutions. C'était, il est vrai, aux réclamations de l'opposition parlementaire que le refus d'une exportation aussi peu importante devait être attribué ; mais nos désordres révolutionnaires avaient donné beaucoup de force à ce parti, qui, dirigé par des hommes supérieurs, tels que Fox, Grey et Shéridan, était devenu très redoutable. Ils applaudissaient à nos innovations, et, secondés par le parti démagogique, en tête duquel on remarquait Prietsley, Thomas Paine, etc., ils se flattaient de les introduire dans les Trois-Royaumes. Déjà ils s'étaient mis en rapport avec nos clubs et même avec l'Assemblée nationale, à laquelle, dès le mois d'octobre 1791, la *Société constitutionnelle des wighs* de Londres avait adressé une déclaration où elle applaudissait aux principes de la révolution et prenait l'engagement d'en appuyer le succès par tous les moyens en son pouvoir. D'autres associations avaient exprimé les mêmes idées, et le ministère en avait conçu de l'inquiétude. On ne peut pas douter que le parti de la révolution, en France, n'eût aidé à de pareilles manifestations et qu'il n'y eût des rapports établis entre les révolutionnaires des deux pays. On ne peut pas douter non plus que Talleyrand n'eût connaissance de tout cela, et il l'ignorait d'autant moins que toutes ces intrigues, toutes ces correspondances aboutissaient au point central du Palais-Royal, où, du vivant de Mirabeau, il avait été fortement question d'une imitation *de cette révolution* de 1688 qui avait fait passer la couronne d'Angleterre dans une branche collatérale.

Tout, depuis 1789, concourait au succès de ce plan ; mais la coalition des grandes puissances de l'Europe inquiéta vivement alors les chefs du parti révolutionnaire; et ce fut pour conjurer le redoutable orage dont les menaçaient les conventions de Mantoue et de Pilnitz qu'ils envoyèrent en même temps Ségur et Biron à Berlin, Sémonville à Turin, Talleyrand à Londres, et dans d'autres cours encore des agents moins connus. Si les deux premiers de ces envoyés eurent d'abord moins de succès, c'est sans doute parce qu'ils furent moins habiles ou qu'ils rencontrèrent plus d'obstacles. Le duc de Lauzun (Biron), qui, ainsi que nous l'avons dit, était venu à Londres avec Talleyrand dans le mois d'octobre 1791, en était parti presque aussitôt pour la Prusse, qu'il s'agissait de faire entrer dans le même système que l'Angleterre. La lettre qu'il écrivit peu de temps après de Berlin à son ami Talleyrand indique assez les plans de cette époque, et elle caractérise si bien les hommes et les choses de ce pays, que nous croyons devoir la citer. « Heymann (1)

(4) Heymann était un général fort intrigant, qui avait quitté le service de France pour passer à celui de Prusse, lors du voyage de Varennes, auquel le marquis de Bouillé l'avait employé, ce dont plus tard il s'était repenti. Heymann avait aussi fait un voyage à Berlin, en 1790, avec la recommandation de Mirabeau et *beaucoup d'argent*. Revenu en France, il avait été présenté à Louis XVI, qui, étant prévenu, ne lui fit aucun accueil. Nous pensons que Bouillé s'en défiait également alors ; mais Biron, qui appartenait tout entier au parti d'Orléans, ne pensait pas ainsi. Devenu général prussien, Heymann accompagna son nouveau souverain dans l'expédition de Champagne, en 1792, et il y fut l'agent secret, le confident intime du duc de Brunswick, dans ses négociations avec Dumouriez.

« est à nous autant que jamais. Personne ne peut mieux tenir dans sa main tous les entours illuminés et corruptibles du roi. Les bases de toute négociation avec lui doivent être un asile en France, c'est-à-dire une propriété en terres pour Bischoffwerder, qu'on ne lui délivrera qu'après le succès, et quelques centaines de louis pour lui donner de la confiance et du zèle. A ce prix, je réponds de Bischoffwerder. Il faut de l'argent, et beaucoup d'argent, pour mademoiselle de Donhoff, maîtresse du roi, pour son oncle Lindorff, vilain gueux qui a beaucoup d'influence sur elle et qui aime l'argent mieux que tout. Il en faut aussi pour mademoiselle de Lindnau, maîtresse de Bischoffwerder, qui le gouverne tout-à-fait; il en faut encore pour le ministre Wohlner, garçon illuminé de Bischoffwerder, qui, quand il le faut, fait parler le Saint-Esprit et marcher l'ombre du grand Frédéric. Il faut ensuite ménager et payer quelques intrigants subalternes, tels que Rietz, sa femme, et un valet de chambre, secrétaire intime du roi, qui signe pour lui, qui s'appelle Dufour, ne peut rien, mais sait tout. Il est important de ne pas regarder à l'argent, de ne pas craindre d'être un peu volé, pourvu qu'on réussisse, et d'assurer une fortune considérable à l'heureux négociateur, sans le rechercher du tout sur la comptabilité de sa corruption, etc. » Biron terminait cette espèce de rapport confidentiel si vrai, et qui conduisait si naturellement aux moyens de corruption employés plus tard avec tant de succès par Dumouriez, en insistant sur la nécessité de se hâter en Prusse comme en Angleterre. On ne peut pas douter que Talleyrand n'ait parfaitement compris tout cela. Il reçut cette dépêche à Paris, au retour de son prémier voyage, et se hâta de la communiquer à ceux qui dirigeaient avec lui la diplomatie de cette époque, notamment Dumouriez; et il y répondit lui-même ainsi, dès le lendemain 5 janvier 1792 : « Tous les gens en qui vous et moi avons confiance, mon cher Lauzun, trouvent l'idée de Berlin ce qu'il y a de plus sauveur dans le moment.... J'espère que vous serez un peu plus content de nous.... M. Jarry part, comme vous l'aviez ordonné, pour la Prusse. Les instructions sont celles que vous auriez dictées; il monte après-demain en voiture, etc. »

C'était certainement pour prendre part aux négociations que l'on suivait alors avec toutes les puissances que Talleyrand était revenu à Paris; cependant il n'y resta pas longtemps. Les affaires de Londres n'étaient pas moins urgentes, et il y retourna bientôt. Avant d'en venir à cette seconde mission, nous achèverons le récit de la première, en citant le jugement qu'en a porté Gouverneur Morris, ce judicieux observateur, dans une lettre qu'il écrivit de Londres, le 4 février 1792, au président Washington. On y remarquera quelques traits assez piquants et qui complètent bien le portrait de notre diplomate «...C'est ici l'occasion de parler de cet abbé de Périgord, depuis évêque d'Autun, homme de haute naissance, d'esprit et de plaisir, généralement décrié par la multitude et la publicité de ses amours, la légèreté de ses discours, son agiotage durant le ministère de Calonne, avec lequel il était alors dans le meilleur accord et parmi les ennemis duquel il s'est rangé depuis. » Après

avoir parlé de l'objet de sa mission, le diplomate américain ajoute, sous la date du 17 février : « L'évêque « d'Autun s'est réduit à la cession de « Tabago, à la démolition de Cher- « bourg et à une extension du traité « de commerce, en demandant une « stricte neutralité en cas de guerre « avec l'empereur. S'il est mal ac- « cueilli, c'est par trois raisons : 1° « parce que la cour voit avec hor- « reur et crainte les scènes dont « Paris est le théâtre ; 2° parce que « sa réputation est choquante pour « les personnes qui se piquent de « décence ; 3° enfin, parce qu'il a com- « mis, dès son arrivée, l'imprudence « d'émettre l'idée de corrompre les « membres de l'administration, et de « se lier avec les ennemis de l'auto- « rité. » Ainsi il est bien vrai que dès le commencement la faction ré- volutionnaire n'hésita pas, quand elle se crut en péril, à tout sacrifier aux prétentions de l'Angleterre, même nos plus belles colonies et les forts de Cherbourg, qui avaient exigé tant de frais et de travaux ! Il avait été d'abord question de livrer en- core d'autres possessions, entre au- tres les îles de France et de Bour- bon ; mais quand on crut n'avoir plus rien à craindre du continent, et que les Prussiens parurent disposés à s'arranger, les négociateurs fran- çais se montrèrent moins faciles. Tout indique que leurs dernières of- fres furent acceptées et que ce fut à ce prix qu'ils obtinrent, pour quel- ques mois du moins, la neutralité de l'Angleterre. Mais comme, dans l'état d'agitation et de désordre où se trou- vait la France, les factions qui se suc- cédaient si rapidement au pouvoir ne suivaient pas toujours le même sys- *tème politique*, les conventions de *cette époque* ne furent pas longtemps considérées comme obligatoires, et c'est ainsi que furent sauvées nos co- lonies ; c'est ainsi que nous échappâ- mes à la honte de détruire nous-mê- mes le port de Cherbourg, l'un des plus beaux monuments de notre puis- sance.

Comme nous l'avons dit, ce voyage que fit alors à Paris le prélat-négo- ciateur fut de peu de durée ; il ne tarda pas à revenir avec de nou- veaux pouvoirs, de nouvelles instruc- tions et un ambassadeur titulaire, ce qu'il ne pouvait être lui-même, puisqu'un décret de l'Assemblée na- tionale obligeait tous ses membres à n'accepter pendant quatre ans au- cun emploi à la nomination du roi. On ne trouva pas d'autre moyen d'éluder cette loi que de nommer le fils du marquis de Chauvelin, jeune homme sans expérience, mais tout dévoué au parti révolutionnaire, et qui devait ainsi s'entendre parfaite- ment avec l'ancien évêque, et rece- voir de lui des avis, même des ordres, ainsi que cela lui fut recommandé. Les deux ambassadeurs arrivèrent à Londres dans les premiers jours de mars 1792, avec de très-grands pou- voirs, des instructions très-remar- quables, et ils ouvrirent des négo- ciations très actives, qui ne furent pas interrompues par la déclaration de guerre que la France fit à l'Autri- che (avril 1792), ni même par ce que le ministère anglais apprit de plu- sieurs intrigues et de secrètes me- nées des négociateurs, non-seulement avec le radicalisme anglais, mais avec les chefs de l'opposition par- lementaire, et d'où il était déjà résulté des réunions, des associations politi- ques qui s'étaient établies à Londres, et dont l'une s'intitulait *les Amis du peuple*, et comptait parmi ses affiliés une trentaine de membres du parle-

ment, entre autres le célèbre Grey, qui déjà avait annoncé à la chambre des communes un projet de réforme parlementaire. Sa motion fut repoussée avec force par le ministre Pitt lui-même, mais elle ne laissa pas de donner de l'inquiétude; de manière que Chauvelin, ayant insisté pour que la neutralité de la France fût positivement reconnue, le ministère ne répondit que par la déclaration suivante, qui parut dans le journal officiel : *L'Angleterre restera indifférente à tout ce qui se passera, à condition que la France respecte les droits des puissances ses alliées.* Cette réponse un peu vague fut suivie d'une proclamation de neutralité plus explicite, ce qui était assurément tout ce que pouvait exiger le parti révolutionnaire qui gouvernait la France sous le nom de Louis XVI, et dont Chauvelin et Talleyrand étaient les représentants. Ce parti ne les avait d'ailleurs pas chargés d'en demander davantage, et ils furent réellement très satisfaits. Ils envoyèrent sur-le-champ un courrier à Paris, et l'on ne peut pas douter que cette nouvelle n'ait eu une grande influence sur les négociations dès lors commencées avec la Prusse.

Une nouvelle catastrophe vint cependant encore une fois embarrasser ces difficiles négociations; ce fut celle du 20 juin 1792, où Louis XVI courut de si grands dangers, où il montra tant de sang-froid et de courage! Dès que Talleyrand en eut connaissance, il se décida à retourner à Paris où l'appelaient sans doute plus impérieusement encore les démonstrations des Prussiens pour envahir la France sous les ordres du duc de Brunswick, que Demouriez s'apprêtait à repousser par des intrigues beaucoup plus *que par la force* des armes. On doit bien penser que pour cela il comptait sur Talleyrand et qu'il n'ignorait rien des négociations de Londres, de même que celui-ci était très-exactement informé de ce qui se passait sur la frontière de l'est. Dès que Talleyrand fut arrivé à Paris, il se mit en correspondance avec Dumouriez, et de nombreux agents, entre autres Benoist, Mandrillon, etc., portaient chaque jour les nouvelles de la capitale au quartier général. Toutes les circonstances de cette époque doivent être rapportées. Ce fut là que se décidèrent pour longtemps les destinées du monde! et nous ne craignons pas de dire que jusqu'à ce jour aucun historien ne les a fidèlement racontées!

Le prélat-négociateur avait aussi besoin dans le même temps de répondre à quelques clabauderies proférées contre lui dans les clubs et à l'Assemblée nationale, entre autres à un discours du 4 juin par le député Ribbes, homme jusqu'alors ignoré et qui n'a laissé aucune trace dans l'histoire, mais qui paraît avoir connu au moins une partie des causes et du but de beaucoup d'intrigues. Sous ce rapport, son discours mérite d'être conservé : « Et moi aussi, dit-il, je « veux dénoncer le comité autri- « chien, ce comité détestable qui « trahit la patrie et veut monter sur « le trône par les degrés du crime, « qui favorise l'indépendance des « colonies, veut les livrer à l'Angle- « terre, et établir les deux cham- « bres. Pour le dérober à notre vue, « ses membres l'ont appelé le *comité* « *autrichien;* je lui restitue son vrai « nom, *la faction d'Orléans.* Le dé- « vouement des Décius peut avoir « encore des imitateurs, et, dussé-je « être poignardé au sortir de cette « salle ou mourir comme Mirabeau,

« empoisonné pour avoir dévoilé les « trente factieux, je dirai la vérité. « Je dois prouver que ce comité a « formé l'horrible complot de faire « massacrer le roi, la famille royale « et tous ceux qui veulent la consti- « tution ; que, prévoyant le cas où « son complot avorterait, il s'est mé- « nagé une amnistie en favorisant l'in- « dépendance des colonies, ou leurs « conquêtes par les Anglais. Pour « être convaincu de ces faits, il suffit « de reconnaître les écrits du jour- « naliste soudoyé par les amis des « noirs, les fréquents voyages de « MM. d'Orléans et Talleyrand à « Londres, les 60,000 livres de traite- « ment accordées à ce dernier, et les « efforts faits pour donner à un ami « du premier le gouvernement des « îles. Il avait donc raison Maximi- « lien Robespierre, en dénonçant ce « complot aux jacobins. Ne croyez « pas que les scélérats aient renoncé « à leurs projets ; ils veulent en ren- « dre l'Assemblée protectrice : je « conclus au décret d'accusation. » Il y a bien dans ce discours quelques indications obscures, mystérieuses, que la tourbe ignorante des représentants ne dut pas comprendre, mais qui, appuyées des documents à présent découverts, ne peuvent échapper aux intelligences les plus vulgaires. Ce fut donc pour ne pas avoir compris l'orateur, comme il arrive souvent dans le système parlementaire, que l'Assemblée passa à l'ordre du jour, et que Talleyrand ne fut pas décrété d'accusation. Du reste, il ne fut pas attaqué ni défendu par d'autres orateurs, et il se garda bien de réveiller le souvenir de cette accusation lorsqu'il *revint* à Paris ; il fit, au contraire, *tout ce qui dépendit* de lui pour n'ê*tre pas aperçu* dans le tourbillon de désordre et de trouble qui agitait la capitale.

C'était dans ce moment (juillet 1792) que le duc de Brunswick se mettait en campagne à la tête d'une puissante armée, pour rétablir le trône de Louis XVI et réprimer la révolution. Ce fut au moins ce qu'il dit dans un manifeste plein de menaces et d'invectives dont il se fit précéder et que les faits ne tardèrent pas à démentir. Si son langage fut dur et superbe, sa marche fut aussi lente que timide. En présence de forces qui lui étaient inférieures de plus de moitié, il ne fit que vingt lieues en quarante jours et prit en un mois deux places dont l'une lui ouvrit ses portes et l'autre se défendit à peine (5) ; et pendant ce temps la faction révolutionnaire, peu effrayée de ses menaces et très rassurée par la

---

(5) Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit de cette expédition du duc de Brunswick, dans la notice de Dumouriez, au tome LXIII, page 147 de la *Biographie universelle* publié en 1837, en présence de Louis-Philippe devenu roi, et qui faisait retentir si haut la gloire de cette *farce* de Valmy, comme l'a nommée Gouvernur-Moris. Sans intention de le braver ni de flatter son pouvoir, nous ne dîmes alors que ce que nous regardions comme vrai, ce qui est devenu incontestable. Aucune réfutation sérieuse n'en a été faite, c'est aujourd'hui un fait acquis à l'histoire. Le petit nombre de militaires qui avaient assisté comme nous à cette prétendue bataille de Valmy, et qui ont lu la description que nous en avons faite, ont surtout loué notre exactitude ; et ces éloges nous sont d'autant plus précieux, que c'était des officiers généraux de beaucoup d'instruction et de capacité. Les éloges donnés à cette notice par M. le capitaine Joinville qui s'était rendu sur les lieux avec la mission d'examiner le terrain, et peut-être d'y trouver des moyens de réfuter nos assertions, ne sont pas moins flatteurs de la part d'un officier également très instruit, et qui loin de nous réfuter n'a fait qu'approuver notre récit dans plusieurs articles du *Spectateur militaire* et dans une brochure spéciale que nous avons lue avec le plus vif intérêt et comme un témoignage irrécusable.

lenteur de sa marche ou même d'autres motifs, attaquait audacieusement le roi dans son palais, et, n'ayant pu l'y égorger, l'enfermait dans une vieille tour d'où il ne devait plus sortir que pour aller à l'échafaud.

La participation de Talleyrand à ces terribles événements est un fait peu connu et cependant bien digne d'être remarqué. Arrivé à Paris depuis plus d'un mois, il s'était tenu soigneusement caché, et ne voyait qu'en secret les chefs de son parti, même le duc d'Orléans, qui se mourait de peur dans son palais aux approches d'une révolution dont il avait donné le programme et payé les acteurs. Dans la journée décisive, on vit cependant aux Tuileries le ci-devant prélat à côté de Rœderer, procureur syndic du département dont lui-même était resté membre. Il se tint près de lui, suivant la famille royale, lorsqu'elle se rendit à l'Assemblée, et, ne voulant pas être remarqué, ne dit pas un mot pendant toute cette horrible séance. Cependant, au dernier moment, quand la déchéance fut prononcée, et qu'il vit l'embarras où l'on était sur ce qu'il y avait à faire immédiatement de la personne du malheureux roi, il tira de sa poche l'adresse d'une lettre qu'il fit passer au président, après y avoir écrit ces mots : *Envoyez-les à la tour du Temple*. Héraut de Séchelles, qui présidait, fit un signe d'adhésion, et sur-le-champ il fut décidé que la famille royale tout entière serait enfermée dans l'ancien palais des Templiers (6), qui devint une prison d'État. Quant au billet qui avait amené un aussi triste dénouement, après avoir passé de main en main, il resta dans celles de Rœderer qui l'a gardé toute sa vie comme un précieux autographe et ne le montrant qu'à ses amis les plus intimes.

Après cette affreuse journée du 10 août, Talleyrand resta encore longtemps à Paris, où le retint sans doute la suite des négociations entre l'Angleterre, la Prusse et la France, dont lui seul tenait le fil et connaissait bien le but et les moyens. Comme nous l'avons dit, tous les jours lui et ses amis, Lebrun et Danton qui gouvernaient réellement la France, recevaient plusieurs courriers du quartier général de Dumouriez, qui n'était qu'à trente lieues de Paris, et d'un autre côté ils lui envoyaient avec la même exactitude les nouvelles qu'ils recevaient de Londres, de manière que de part et d'autre ces négociations furent conduites jusqu'à la fin avec beaucoup d'exactitude. Talleyrand ne retourna en Angleterre que lorsque tout fut définitivement arrêté et convenu.

Pour bien apprécier sa position dans de pareilles circonstances, il faut se rappeler le tableau qu'offrit la capitale à cette terrible époque de la fin d'août et surtout des premiers jours de septembre 1792, où des monceaux de cadavres jonchaient les rues, où le sang ne cessa pas de couler, où l'on entendit sans cesse le jour et la nuit, dans tous les quartiers, pendant plus d'une semaine, les cris des assassins, des bourreaux, les plaintes, les gémissements des victimes; et parmi ces victimes, le plus grand nombre se composait de prêtres que l'État avait dépouillés de leurs biens depuis trois ans, sur le rapport de Talleyrand, en leur pro-

(6) Ce palais avait été la dernière demeure de Jacques Molay, et quelques historiens ont prétendu que la mort de Louis XVI n'avait été qu'une expiation de celle du dernier grand maître de l'ordre.

mettant une rente viagère dont le premier quartier était encore à payer! Et parmi ces malheureux, il en était sans doute plusieurs qu'il avait connus, entre autres le vénérable archevêque d'Arles, Dulau, qui, comme lui, avait été agent général du clergé. Nous n'avons pas ouï dire qu'il ait fait le moindre effort pour le sauver ni pour en sauver aucun autre... Et cependant il n'avait qu'un mot à dire au maître absolu de toutes choses, à son protecteur, son ami Danton, qu'il avait naguère protégé lui-même! Le passeport qui lui fut donné pour retourner à Londres, sous la date du 10 septembre 1792, est une pièce assez curieuse et véritablement historique. On y voit la signature de six membres du conseil exécutif : ***Lebrun, Danton***, ***Servan***, ***Clavière, Roland*** et ***Monge***, avec ce peu de mots qui ressemblent assez à un firman du grand-seigneur : ***Laissez passer Charles-Maurice Talleyrand, allant à Londres*** **PAR NOS ORDRES**. C'était le style de la diplomatie qui venait d'être céée ! On ne peut pas douter, d'après de telles expressions, que Talleyrand ne fût chargé d'une très-importante mission ; et qu'il ne s'agissait de rien moins que du salut non pas de tant de victimes qui déjà n'existaient plus, mais de celui de leurs bourreaux, de leurs juges ! ou plutôt de l'existence de la république, de celle de ses fondateurs, qu'assurèrent bientôt les conventions de Valmy et de Londres!

Cependant Talleyrand fut loin d'être alors traité par le gouvernement révolutionnaire comme le méritaient d'aussi grands services. Ainsi qu'on l'a dit souvent, les républiques ne sont pas moins ingrates que les rois! *A peine* était-il retourné à Londres *pour la seconde fois* qu'il eut encore à se défendre contre les accusations du parti démagogique persistant à le prendre pour un royaliste inflexible, ce qui était assurément une calomnie. Une lettre de l'intendant de Louis XVI, Laporte, où il était présenté comme disposé à servir ce prince, ayant été découverte dans la fameuse armoire de fer, fut lue à la Convention nationale le 5 décembre 1792, et le jour même il fut décrété d'accusation, puis inscrit sur la liste des émigrés. Comme rien ne pouvait le toucher plus qu'un pareil ostracisme, et que la seule idée d'être séparé pour toujours de la France révolutionnaire, de cette république qu'il avait si bien servie, le désespérait, il fit aussitôt tout ce qui était en lui pour conjurer l'orage, et le 12 du même mois, au moment où le procès de Louis XVI en était à son paroxysme, il adressa au président de la Convention une longue et humble requête. La dernière partie de cette épître en explique assez la pensée; et ce qui est relatif à l'insolente adresse qu'il avait eu l'audace de présenter lui-même à Louis XVI, comme il le reconnaît, est un tort de plus envers ce prince, alors si malheureux! « Si M. Laporte, en en-« voyant cette pièce à Louis XVI, « lui a écrit que je *paraissais dési-« rer servir Sa Majesté;* s'il lui a « parlé de mon zèle et de mon *cré-« dit*, parce que je voulais, avec « tous les patriotes de l'Assemblée « constituante, faire consacrer la li-« berté générale des opinions reli-« gieuses, où le roi devait trouver, « comme tous les citoyens, sa liberté « particulière, M. Laporte s'est servi « d'une expression très-inconvena-« ble. Mais d'après quel principe de « justice puis-je être décrété d'ac-

« cusation, parce que M. Laporte « s'est mal exprimé ou a cherché à « faire *valoir son zèle* auprès du « roi par des espérances imaginaires? « Les faits que je viens de rapporter « suffisent par leur rapprochement « pour expliquer le véritable sens « des expressions de M. Laporte. « Je n'ai plus qu'un mot, et ce mot « suffira à tout homme d'honneur « qui sait en reconnaître dans les « autres et les principes et le lan- « gage. C'est le 19 de ce même mois « d'avril que je rédigeais cette fa- « meuse adresse du département, « adresse que les patriotes appelaient « alors *républicaine*. Je prie les « hommes justes qui ont accordé « quelque estime à ma conduite po- « litique, dans le cours de la révo- « lution, de relire cette adresse, et « de se demander si l'homme qui « adressait au roi de telles paroles « le 19, qui les lui portait le 20 au « matin, et qui n'ignorait pas de « quelle manière elles avaient été « reçues, pouvait, le 25, faire parler « au roi de son zèle pour lui. » Il y a probablement là quelque erreur de date, quelque anachronisme qui ne change rien au fond des choses, mais d'où l'on peut au moins conclure que vers cette époque, un peu avant la mort de Mirabeau, Talleyrand eut, de concert avec le grand orateur, des rapports avec la cour, et que sa présence au lit de mort de celui-ci eut surtout pour but de faire disparaître les preuves de ces rapports, comme aussi des complots du Palais-Royal qui existaient dans ses papiers. C'était là sans doute un soin qui les intéressait beaucoup plus l'un et l'autre qu'une froide oraison sur les successions. D'ailleurs, comme nous l'avons dit, cette lettre de Talleyrand était plus que toute autre chose un moyen de justification qu'il se ménageait dans l'avenir : il ne pouvait renoncer à rentrer un jour en grâce dans cette chère France dont il espérait encore exploiter les malheurs. Pour le moment il fallut y renoncer; la Convention tint peu de compte de sa défense, et par le seul motif que sa lettre était postérieure à la mise en jugement de Louis XVI, elle déclara maintenir le décret d'accusation. Son inscription sur la liste des émigrés fut également maintenue.

Ce qui est assez remarquable, c'est que tandis qu'on accusait de royalisme à Paris le prélat ambassadeur, il était regardé à Londres, avec plus de raison sans doute, comme un jacobin, un propagandiste fort dangereux, et que les émigrés, alors très-nombreux dans cette ville, le poursuivaient comme tel. Bien qu'il prît beaucoup de précautions, et qu'il ne sortît jamais seul ou sans être déguisé, il fut plusieurs fois provoqué, insulté. Mais personne ne supportait de pareils accidents avec plus de résignation et d'impassibilité. Comme on l'a dit souvent, c'était un homme à qui l'on pouvait donner vingt coups de pied dans le derrière sans qu'il y parût sur sa figure; et ce mot, qui le peint assez bien, n'est guère que la traduction de ce qu'avait dit Horace d'un diplomate de son temps : *Nil conscire sibi, nullâ pallescere culpâ.*

Talleyrand et Chauvelin se soutinrent comme cela péniblement jusqu'à la mort de Louis XVI; mais lorsque cet attentat eut soulevé l'indignation des trois royaumes, même celle du parti de l'opposition, leur position ne fut plus tenable, et le ministère lui-même ne put garantir leur sûreté. Le public n'avait pas connaissance des négociations secrètes qui se poursuivaient encore, et

le cabinet anglais se garda bien de les faire connaître. Chauvelin retourna en France, et Talleyrand seul put rester encore quelque temps en Angleterre sous prétexte de ces négociations à terminer; mais enfin il fallut obéir à la loi de l'*alien bill*. Alors, s'étant fait donner un ordre de sortir des États britanniques dans trois jours, il s'embarqua sur un vaisseau danois pour les États-Unis d'Amérique. On a raconté sur cette navigation une anecdote assez piquante. Craignant en même temps de tomber dans les mains des Français, qui l'avaient décrété d'accusation, et dans celles des Anglais, qui venaient de l'expulser, Talleyrand vit approcher une redoutable frégate anglaise, qui, en conséquence de l'oppressif système de visite que s'est arrogé l'Angleterre, allait contraindre à s'y soumettre le frêle bâtiment danois. A cette vue, frappé de terreur, le ci-devant évêque alla implorer le capitaine qui, lui-même fort embarrassé, ne vit qu'un moyen de le soustraire à un si grand péril : ce fut de le déguiser en cuisinier, ce qui dans le premier moment parut un peu dur au prélat; mais enfin, se résignant, il endossa le tablier et le bonnet de coton, ce qui ne lui allait pas trop mal, a-t-on dit, et le déguisa si bien en présence de l'officier anglais qui vint inspecter le bâtiment, qu'on ne soupçonna pas qu'un aussi grand homme fût caché sous de pareils vêtements. Le comte de Wattersdorff, qui a été ambassadeur de Danemark à Paris, connaissait cette anecdote, et il ne manquait pas de la raconter quand il était mécontent et qu'il fallait donner de l'argent au ministre, ce qui arrivait souvent.

Ainsi, grâce à ce déguisement et à d'autres précautions, car le prudent évêque n'en oubliait aucune, il arriva sans accident à Philadelphie, où il se tint encore soigneusement caché, ne voyant de ses compatriotes ni les royalistes ni les républicains, dont il avait également à craindre le ressentiment. On a dit qu'à l'exemple de son ancien ami et collègue Dandré, qui dans ce même temps faisait en Allemagne des spéculations sur le sucre et sur le café avec l'argent du prétendant, il établit à Philadelphie un commerce de bonnets de coton, probablement avec l'argent qu'il avait reçu ainsi que Mirabeau de l'intendant Laporte. Nous ne pensons pas cependant qu'il se soit à ce point rabaissé; car, ainsi que tous les grands seigneurs qui se sont faits démocrates, il tenait beaucoup à son ancien rang, et il se montra toujours très-fier de son origine. Quel que soit au reste le genre de commerce qu'il ait entrepris en Amérique pour *refaire sa fortune*, comme il l'écrivait à madame de Genlis, il est bien sûr qu'une pareille restauration dans ce pays était alors fort difficile. Il n'y fut donc pas longtemps sans être atteint par l'ennui, et il mit tout en œuvre pour revenir en France, dans cet Eldorado de l'intrigue, dans ce pays si heureusement constitué pour les fortunes à faire, pour les révolutions à exploiter.

Quand il apprit que Robespierre était mort et que son parti était abattu, comme c'était celui qu'il redoutait le plus, celui qui avait renversé Danton et la faction d'Orléans, il conçut de sa chute de grandes espérances, et se mit à rédiger des mémoires, à fabriquer des requêtes, qu'il envoya à ses amis de Paris, surtout au fidèle Desrenaudes, qui n'avait pas cessé de lui être dévoué,

et qui se mit bien vite en campagne, frappant à la porte de toutes les puissances, et très-bien secondé par madame de Staël, que Talleyrand avait connue dans la maison de son père, cet habile financier dont il avait si habilement secondé les emprunts, ainsi que par le boucher Legendre, ancien agent du Palais-Royal, par le protestant Boissy d'Anglas, et par le poète Chénier, qui, dans le même temps, n'avait peut-être pas moins aidé aux spoliations révolutionnaires par ses déclamations dramatiques contre le clergé et la monarchie. Le ci-devant prélat avait gardé le souvenir de tous ces *bienfaits*, et tous se rappelaient également les services qu'il leur avait rendus. Une circonstance assez remarquable, c'est que ce fut le 5 septembre 1795, deux jours après qu'un pareil décret eut été obtenu pour le général Montesquiou, que le poète de la Saint-Barthélemy monta à la tribune de la Convention nationale, pour qu'elle accordât la même faveur à l'ancien évêque d'Autun : « Le décret équi-« table que vous avez rendu hier, « dit-il, en faveur de l'ex-général « Montesquiou, m'impose le devoir « d'en réclamer un semblable pour « un homme que ses talents distin-« gués et les services qu'il a rendus « dans l'Assemblée constituante pla-« ceront au rang des fondateurs de « la liberté, pour Talleyrand-Péri-« gord, ancien évêque d'Autun. Nos « divers ministères à Londres attes-« tent la bonne conduite qu'il a te-« nue et les services qu'il a rendus. « J'ai entre les mains un mémoire « dont on a pu trouver un double « dans les papiers de Danton. Ce « mémoire, daté du 25 novembre « 1792, prouve qu'il s'occupait à « consolider la république, lorsque, « sans motif et sans rapport préa-« lable, on l'a décrété d'accusation. « Dans le temps où il était proscrit « en France par Robespierre et Ma-« rat, Pitt le proscrivait en Angle-« terre. C'est au sein d'une répu-« blique, dans la patrie de B. Fran-« klin, qu'il a été contempler le « spectacle imposant d'un peuple « libre, en attendant que la France « ait des juges et non pas des meur-« triers, une république et non pas « une anarchie constituée. Je ré-« clame de vous Talleyrand au nom « de ses nombreux services; je le « réclame au nom de l'équité natio-« nale, au nom de la république « qu'il peut servir encore par ses « talents, au nom de la haine que « vous portez aux émigrés et dont « il serait victime comme vous, si « des *lâches* pouvaient triompher. » Il n'est pas inutile d'observer, sur cette dernière phrase de l'orateur, que c'était précisément à cette époque que, par ordre de la Convention nationale, on massacrait *lâchement* à Quiberon des émigrés qui avaient été reçus en capitulation ! Il y aurait encore bien d'autres observations à faire sur ce discours de Chénier; mais le temps et l'espace nous manquent. Nous aurions surtout désiré connaître ce mémoire du 25 novembre 1792, qui a dû se trouver dans les papiers de Danton, mais que les bourreaux de celui-ci n'ont pas manqué sans doute, suivant leur usage, de livrer à Maximilien Robespierre, et qui est ainsi perdu pour l'histoire, ce qui est très-fâcheux. On y eût trouvé de précieuses révélations sur les mystérieuses négociations de Londres et de Valmy, qui toutes avaient passé par les mains de Talleyrand. On voit toutefois que, dans cette notice, nous en avons mis au jour pour la première fois une assez

grande partie, et qu'en y joignant ce que nous avons dit dans la notice Dumouriez, cette époque si importante de l'histoire contemporaine ne restera plus aussi obscure, aussi incomplète que se sont efforcés de la rendre certains historiens !

La loi d'abrogation que demandait Talleyrand, par l'organe de Chénier, fut rendue à l'unanimité quant au décret d'accusation et à l'incription sur la liste des émigrés. Dès que le ci-devant évêque en fut informé, il se hâta de revenir en Europe, et s'embarqua encore une fois sur un vaisseau danois, qui le transporta non pas dans un port français, ce qui était son véritable itinéraire, mais à Hambourg, où l'ancien ami de Philippe-Égalité n'ignorait pas que se trouvaient réunis quelques débris de la faction d'Orléans, notamment Dumouriez, Valence, madame de Genlis et son digne élève le prince Louis-Philippe, qu'il n'avait pas vu depuis cinq ans, et qui devait partir bientôt pour se rendre en Amérique, où le forçait d'aller l'ombrageux Directoire. Comme Talleyrand voulait surtout retourner en France et qu'il craignait de se compromettre, il ne vit le jeune prince et ses amis qu'avec beaucoup de précautions ; et, après avoir passé quelques mois sur les bords de l'Elbe, il partit pour les rives de la Seine.

Ce fut dans les premiers jours de l'année 1796, au moment où Napoléon Bonaparte entrait en Italie dans sa glorieuse carrière de victoires que le ci-devant prélat partit de Hambourg pour se rendre à Paris. Son équipage était modeste ; il n'avait à ses côtés que la belle Indienne madame Grand, dont il venait de faire la connaissance, et dans sa bourse que très peu d'argent, ayant laissé à Hambourg, chez le banquier Ricci et C[e], une somme de 50,000 francs qui était toute sa fortune, ce qu'il est bon de noter pour savoir de quel point il est parti. Son arrivée à Paris ne fut pas éclatante, et il ne fit rien pour qu'il en fût autrement. Logé modestement dans un hôtel garni, il eut le chagrin d'y voir arrêter et conduire en prison par des gens de police sa compagne de voyage madame Grand, soupçonnée d'avoir eu à Hambourg des rapports intimes avec des émigrés, tort grave alors, et qui pouvait bien ne pas être une calomnie. Quoi qu'il en soit, Talleyrand fut obligé, pour obtenir la liberté de cette dame, d'écrire lui-même au directeur Barras une lettre assez curieuse et dont nous avons l'autographie sous les yeux. Comme cette épître caractérise assez bien l'écrivain et cette dame, dont nous aurons encore à parler plus d'une fois, nous croyons devoir la donner tout entière (7). C'était du reste, pour l'ancien prélat, une bien petite demande, et elle fut promptement expédiée ! Madame Grand fut aussitôt rendue à la liberté, et il ne fut pas même question de cette af-

(7) Citoyen Directeur,

On vient d'arrêter madame Grand comme conspiratrice. C'est la personne d'Europe la plus éloignée et la plus incapable de se mêler d'aucune affaire. C'est une Indienne bien belle, bien paresseuse, la plus désoccupée de toutes les femmes que j'aie jamais rencontrée. Je vous demande intérêt pour elle ; je suis sûr qu'on ne lui trouvera pas l'ombre de prétexte pour ne pas terminer cette petite affaire, à laquelle je serais bien fâché qu'on mît de l'éclat. Je l'aime ; et je vous atteste à vous, d'homme à homme, que de sa vie elle ne s'est mêlée et n'est en état de se mêler d'aucune affaire. C'est une véritable Indienne, et vous savez à quel degré cette espèce de femmes est loin de toute intrigue.

Salut et attachement, Ch.-M. Talleyrand,

4 germinal an IV (1796).

prise de la police dans les journaux ultra-révolutionnaires, qui ne la connurent pas sans doute, car ils n'en parlèrent point, et cependant ils ne manquaient aucune occasion d''attaquer le ci-devant évêque.

Ce fut, au reste, un bien faible désagrément qu'éprouva Talleyrand, à son arrivée dans cette capitale, qu'il revoyait avec tant de joie, qu'il aimait presque autant que madame de Staël, lorsqu'elle a dit, aux gens qui lui parlaient de pastorales et de ruisseaux limpides, que de tous ces ruisseaux c'était celui de la rue du Bac qu'elle aimait le mieux! Le ci-devant prélat ne pensait pas autrement, et sitôt qu'il fut rentré dans Paris, il se mit à en parcourir tous les quartiers en cabriolet et souvent à pied, pour y retrouver ses anciens amis, ses confrères du Palais-Royal, les successeurs de Mirabeau, de Lauzun et de Danton, les aides-de-camp, les correspondants de Dumouriez, de Louis-Philippe, et parmi ceux-là Beurnonville, Montesquiou, Valence, Macdonald, etc. C'était cependant alors un parti renversé et qui avait presque entièrement disparu, mais qu'on espérait bien raviver un jour! Mme de Staël et Barras eux-mêmes, qui y avaient été fortement attachés, n'y croyaient plus, et sans l'abandonner entièrement, ils cherchaient à se retourner d'un autre côté. Voilà où en étaient les choses lorsque Talleyrand arriva à Paris au printemps de 1796, quand déjà Bonaparte, marié depuis six mois, en était parti pour se rendre à l'armée d'italie; ainsi, il n'est pas vrai qu'il ait été témoin de son mariage avec Joséphine. Il y rencontra quelquefois cette dame dans les salons du Directoire, et lui fit toutes les politesses, lui adressa toutes les flatteries qui étaient dans sa position et ses habitudes, mais ils restèrent réciproquement dans un état de réserve dont ils ne sont jamais sortis. Plus tard, il est même sûr que l'ancien évêque fut secrètement hostile à Joséphine, qui, au premier coup d'œil, l'avait compris et très-bien jugé, et qui d'ailleurs fut toujours beaucoup mieux avec Fouché.

Il s'attacha alors de préférence à Mme de Staël, qu'il connaissait depuis longtemps et qui pouvait mieux le servir par son crédit et son esprit d'intrigue. « Cette dame, selon un de « ses historiens, jouissait d'un grand « crédit auprès du directeur Barras, et lui parlait souvent de Talleyrand qu'elle voulait voir arriver « au pouvoir. Le moment lui paraissait favorable. Un directeur (Letourneur) allait sortir; et, suivant « elle, la seule personne qui pût « occuper cet emploi était M. de « Talleyrand, l'homme le plus capable, le patriote le mieux éprouvé... » Madame de Staël n'ajoutait pas à cette apologie d'un ancien ami que, si elle pouvait le faire arriver au pouvoir, elle ne doutait pas qu'il ne lui fît bientôt accorder un remboursement de deux millions que son père, disait-elle, avait autrefois laissés dans les caisses de l'État, qu'elle avait demandés à tous les gouvernements qui se succédaient depuis dix ans, mais que tous avaient obstinément refusé de lui rendre, mais que plus tard Louis XVIII lui a remis à sa première demande, dans un temps où le ci-devant évêque jouissait d'un très grand crédit. On a donc eu quelque raison de dire que ce n'était pas sans ingratitude que cette dame s'était plainte des procédés de l'ancien évêque. Nous ne contesterons pas qu'elle cette [illegible]

que (1796 et 1797) elle le servit réellement de son mieux. Ce fut elle et ses amis qui l'introduisirent dans cette espèce de club qu'on appelait le *Cercle constitutionnel*, où brillaient en même temps les Benjamin Constant, les Montesquiou, les Rœderer et d'autres amis du Directoire et de la famille d'Orléans. Ce club eut sur les événements une grande influence, et il contribua surtout beaucoup à la révolution du 18 fructidor, où le parti royaliste fut renversé. Talleyrand y prit la parole dans plusieurs occasions, et ce fut pour lui un très grand moyen de popularité ou plutôt un moyen de s'accréditer auprès des puissances du jour ; ce qu'il ne négligea jamais. Il assista même alors à quelques séances de l'Institut, où il avait été placé, dès la fondation, dans la classe des sciences historiques (la 2e), et où il avait lu différents mémoires dans lesquels on doit bien penser qu'il n'avait pas manqué, par des allusions détournées, d'exprimer sa pensée sur les circonstances présentes. Celui qu'il lut dans le mois de mars 1797, sur la nécessité de substituer le système de déportation ou de *colonisation*, qui ne tarda pas d'être adopté, à celui des échafauds, dont toute la France était lasse, qu'elle ne pouvait plus supporter, est remarquable par la profondeur des vues et de bien étonnantes prévisions. «... Notre situation intérieure, y est-il dit, rend un déplacement d'hommes nécessaire. Ce n'est pas une punition qu'il s'agit d'infliger, mais un *appât qu'il faut présenter*. Et combien de Français doivent naturellement adopter l'idée d'un établissement dans des contrées éloignées! Combien en est-il *pour qui un ciel* nouveau est devenu un besoin : et ceux qui, restés seuls, ont vu tomber sous le fer des assassins tout ce qui embellissait pour eux la terre natale, et ceux pour qui elle est à féconder, et ceux qui n'y trouvent que des regrets, et ceux même qui n'y trouvent que des remords; et cette multitude de *malades politiques, ces caractères inflexibles qu'aucun revers ne peut plier, ces imaginations ardentes qu'aucun raisonnement ne ramène ; et ceux qui se trouvent toujours resserrés dans leur propre pays, et les spectateurs aventureux, et les hommes qui brûlent d'attacher leur nom à des découvertes, à des fondations de villes, à des civilisations, pour qui la France constituée est trop calme;* CEUX ENFIN QUI NE PEUVENT SE FAIRE A DES ÉGAUX, A AUCUNE DÉPENDANCE!... Quant aux lieux qui pourraient recevoir ces colonies, annoncer avec trop de précision ce qui sera fait, c'est le moyen de ne pas faire... » Puis, il fit un appel aux hommes éclairés pour qu'ils disent *quand il en sera temps*, où peuvent s'établir le plus utilement les nouvelles colonies *réclamées par tant d'hommes agités qui ont besoin de projets, par tant d'hommes malheureux qui ont besoin d'espérances !*... Il est impossible de ne pas voir dans ces prévisions d'abord la déportation du 18 fructidor qui suivit de bien près, et lorsque Talleyrand était ministre, puis tant d'autres survenues depuis, et même celle de Bonaparte en Égypte, où, comme le disaient les ennemis du Directoire, *il fut déporté avec quarante mille hommes*, parce qu'il se trouvait *resserré dans son propre pays, qu'il ne pouvait s'y faire à des égaux*. Et il faut bien remarquer qu'au moment où

Talleyrand disait cela à l'Institut (mars 1796), faute de pouvoir le dire en présence d'un autre auditoire, Bonaparte n'en était qu'aux premiers jours de cette guerre d'Italie, qui devait l'environner de tant d'éclat, et enfin le porter au faîte de la puissance. Il faut considérer aussi que l'ancien prélat d'Autun n'était alors qu'un obscur académicien dont le discours fut à peine entendu, qui, lorsqu'il osa quelques jours après demander le portefeuille, fut assez mal reçu. « Barras, dit encore l'historien que nous « avons cité, aimait en lui l'homme « de bonne compagnie et de haut « rang ; il rencontrait en lui ces « manières gracieuses, cette urba- « nité que ses collègues ne lui of- « fraient pas. Lareveillère chérissait « le prêtre défroqué ; Rewbell admi- « rait en lui le diplomate consommé ; « Letourneur ne s'en occupait guère ; « Carnot ne pouvait le souffrir. « Il « amène avec lui, disait-il un jour, « tous les vices de l'ancien régime, « sans qu'il ait pu prendre une des « vertus du nouveau. Il n'a aucun « principe arrêté ; il en change « comme de linge... Républicain au- « jourd'hui parce qu'il faut l'être « pour devenir quelque chose, il « proclamera la tyrannie si elle lui « rapporte... Je n'en veux à aucun « prix, et tant que je serai au timon « des affaires il ne sera rien. » Cette insistance de Carnot pour la répulsion de Talleyrand n'eut point de résultat alors, si ce n'est peut-être le décret de déportation qui fut prononcé quelques mois après contre ce directeur. Quant au ci-devant prélat, il fut ministre des affaires étrangères de la république, le 30 messidor an V (15 juillet 1797), à la place de Charles Lacroix, qui occupait cette place importante depuis la fondation du gouvernement directorial, et qui paraissait l'avoir assez exactement remplie, mais qui alors en fut jugé tout à fait incapable... Il est bien vrai que ces fonctions semblaient de jour en jour devenir plus délicates, et que la majorité du Directoire, qui préparait la révolution du 18 fructidor (5 septembre 1797), avait besoin dans cette audacieuse entreprise d'être habilement secondée. Talleyrand ne lui fit pas défaut, on peut en être assuré ; ce fut lui qui prépara tout, sans que les directeurs eussent à s'en mêler, au dedans comme au dehors, même pour les armées, notamment celle d'Italie, où Bonaparte, qui fut informé de tout, le seconda de son mieux et lui envoya pour le dernier coup de main son lieutenant Augereau, homme très-propre à une pareille entreprise, et qui la termina avec toute l'énergie, toute la célérité qu'elle exigeait. Le prétendant Louis XVIII, avait imaginé qu'un décret lui rendrait la couronne, et dans cette confiance, il avait lié les mains de ses partisans, en leur prescrivant d'attendre une intervention parlementaire... On sait à présent ce qu'il faut espérer de ces interventions. Quand tout fut achevé et que les députés royalistes, Pichegru à leur tête, furent sur la route de Cayenne, ce fut le ministre des affaires étrangères qui rendit compte à Bonaparte de cette révolution qu'il avait si bien aidée de son expérience et de ses conseils !

« Vous lirez, lui écrivit-il, dans la « proclamation qu'une conspiration « véritable et toute au profit de la « royauté se tramait depuis long- « temps contre la constitution. Déjà « même elle ne se déguisait plus ; « elle était devenue visible pour les

« yeux les plus indifférents; le mot « *patriote* était devenu une injure. « Toutes les institutions républi- « caines étaient avilies. Les ennemis « les plus irréconciliables de la « France accouraient en foule dans « son sein, y étaient accueillis, ho- « norés. Un *fanatisme hypocrite* « nous avait tout à coup transportés « au seizième siècle; la division « était au Directoire. Dans le corps « législatif siégeaient des hommes vé- « ritablement élus d'après les instruc- « tions du prétendant, et dont toutes « les motions respiraient le *roya-* « *lisme*. Le Directoire, fort de toutes « ces circonstances, a fait saisir les « conjurés, pour confondre à la fois « les espérances et les calomnies de « tous ceux qui auraient tout désiré, « ou qui indiquaient encore la ruine « de cette constitution. Une *mort* « *prompte* a été prononcée contre « quiconque rappellerait la royauté, « la constitution de 1793 ou d'Or- « léans... » Puis dans une autre lettre, également confidentielle : « De « notre côté, nous travaillerons à « tourner en notre faveur l'opinion « de l'Europe, qui est déjà pour nous « en grande partie. C'est un moyen « ou plutôt une arme qu'il ne faut « pas négliger. Nous comptons ré- « pandre des écrits où il paraîtra « *clairement* que les cours de Vienne « et de Londres étaient d'accord avec « la faction qui vient d'être abattue. « Les membres de Clichy et le cabi- « net de l'empereur avaient pour ob- « jet connu et manifeste le rétablis- « sement d'*un roi* en France. » Nous pensons que, sur ce dernier point, Bonaparte en savait plus que Talleyrand, et que les négociations de Campo-Formio, qui suivirent de *près, lui en* apprirent encore davantage. Rien ne peut se comparer aux adulations que fit alors éclater le rusé diplomate. Au premier coup d'œil, il avait compris tout l'avenir du jeune vainqueur de l'Italie, et dès lors il conçut l'espoir d'associer sa fortune à sa brillante destinée, non pour la gloire, à laquelle il ne mit jamais beaucoup de prix, mais pour le lucre, pour les richesses qu'il a toujours aimées et très-vivement recherchées. C'était en sortant de ses attributions, en y mettant quelque mesure, qu'il l'avait loué sur ses victoires; mais quand il eut à vanter ses négociations, quand le traité de Campo-Formio eut été conclu par Napoléon lui-même, alors il éleva le diapason de ses apologies. « Voilà donc la paix faite, lui écri- « vit-il dès que la nouvelle lui en « fut parvenue, et une paix à la Bo- « naparte! Recevez-en mon compli- « ment de cœur, mon général. Les « expressions manquent pour vous « dire tout ce qu'on voudrait en ce « moment. Le Directoire est content, « le public enchanté. Tout est au « mieux. On aura peut-être quelques « criailleries d'Italie ; mais c'est « égal. Adieu, général pacificateur! « Adieu! amitié, admiration, respect, « reconnaissance; on ne sait où s'ar- « rêter dans cette énumération... » Il faut considérer que c'était sans aucune participation du Directoire que le ministre écrivait ainsi à l'un de ses généraux, sur un traité dont ce gouvernement était à bon droit mécontent pour des concessions excessives faites sans son autorisation, relativement aux forteresses de Mantoue et de Mayence, et sur lesquelles on fut obligé de revenir. Le Directoire tint ferme; mais il n'osa pas se plaindre hautement; de manière que rien n'en transpira dans le public, et que le triomphe du héros

pacificateur resta sans altération, sans le moindre nuage. Les emphatiques éloges de Talleyrand restèrent sans contradicteur.

Ce fut encore le ministre des relations extérieures qui, pour prolonger ses rapports avec le héros pacificateur, le fit nommer plénipotentiaire au congrès de Radstadt; et il ne lui fut pas difficile d'obtenir cette nomination des soupçonneux Directeurs, qui ne redoutaient rien tant que la présence de leur général dans la capitale. Mais il ne dépendait pas d'eux de l'en tenir longtemps éloigné; ce n'était pas à signer des protocoles, à ouvrir des dépêches que le vainqueur de l'Italie pouvait désormais passer son temps; Talleyrand le devina bientôt, et le retour du général fut préparé dans leur correspondance confidentielle, de manière qu'un jour, lorsqu'on le croyait à Radstadt, au milieu de la diplomatie européenne, on apprit qu'il arrivait à Paris, sans bruit et sans pompe, dans sa petite maison de la rue Chantereinne, qui, dès le lendemain, par les soins du ministre courtisan, reçut le nom de rue de la Victoire qu'elle a conservé, et que probablement elle conservera longtemps. Forcés de le bien recevoir et de faire contre fortune bon cœur, les Directeurs lui décernèrent de grands honneurs, notamment à la cérémonie où il leur présenta le traité de Campo-Formio ratifié par l'empereur. Ce fut dans la cour de leur palais du Luxembourg, sur une espèce de théâtre où siégeaient les cinq Directeurs en grand costume, que se fit cette présentation du héros pacificateur qu'accompagnait le ministre Talleyrand auquel on ne manqua pas d'attribuer une bonne part de tant d'honneurs. Cependant le discours qu'il prononça dans cette occasion fut trouvé médiocre, et comme il changeait souvent de faiseur, on attribua celui-là à un nouveau venu. Personne ne fut tenté d'en soupçonner Desrenaudes, qui y eût mis plus de tact et de convenance. Nous n'en citerons qu'un fragment. « Quand je pense « à tout ce qu'il fait pour se faire « pardonner cette gloire, à ce goût « antique de la simplicité qui le dis- « tingue, à son amour pour les scien- « ces abstraites, à ses lectures favo- « rites, à ce sublime *Ossian* qui sem- « ble le détacher de la terre, quand « personne n'ignore son mépris pour « l'éclat, pour le luxe, pour le faste, « ces méprisables ambitions des âmes « communes, ah! loin de redouter « ce qu'on voudrait appeler son am- « bition, je sens qu'il vous faudra « peut-être le solliciter un jour pour « l'arracher aux douceurs de sa stu- « dieuse retraite! La France entière « sera libre peut-être; lui seul ne le « sera jamais... » Ces emphatiques flagorneries donnèrent lieu à beaucoup de sarcasmes dans les journaux. « L'éloquence du ministre, dit l'un « d'eux, n'a pas brillé d'un grand « éclat. Cet amour insatiable de la « patrie, de l'humanité, cet amour « des chants d'Ossian, parce qu'ils « détachent de la terre, seraient le « comble du ridicule s'ils n'étaient « celui de l'adulation... »

Un fait plus grave, mais qui eut moins d'éclat, et qui plus qu'aucun autre doit faire apprécier le caractère politique de l'ancien évêque, c'est la mission qu'il remplit auprès du général en chef, pour l'inviter à l'anniversaire du 21 janvier, que les Directeurs régicides célébraient régulièrement tous les ans avec beaucoup de solennité, ne manquant pas

d'y appeler toutes les notabilités qu'ils voulaient par là associer au plus grand des crimes de la révolution; ce qui était fort remarquable dans un temps où ces crimes étaient plus que jamais détestés. Bonaparte comprit cela du premier mot, et il répondit au méprisable ministre, de la manière la plus noble et la plus convenable, qu'il ne voyait pas qu'on dût solenniser le jour où l'on avait mis à mort un roi honnête homme, qu'il pensait au contraire que ce devait être un jour de deuil et d'expiation, qu'il ne s'y rendrait pas. Le ministre insista vainement d'abord; mais il revint à la charge le lendemain, et ne pouvant rien obtenir, il alla jusqu'à approuver la condamnation de Louis XVI, déclarant que s'il eût été un de ses juges, il l'aurait condamné... Bonaparte fut loin d'applaudir à cette déclaration, mais à force de prières et de sollicitations l'obséquieux ministre obtint une espèce de capitulation d'après laquelle le général se rendit à la cérémonie, non avec son uniforme militaire comme on l'eût désiré, mais dans son costume de l'Académie des sciences, où il venait d'être nommé, et bien obscurément caché dans la foule des académiciens. Madame Bonaparte, qui connut tous ces faits et qui, comme on sait, eut toujours beaucoup de mépris pour l'ancien évêque, fut loin d'approuver ce mezzo-termine, et l'on pense que ce fut une des principales causes de son éloignement insurmontable pour le prélat. On croit que ce fut pour se réhabiliter dans l'esprit des deux époux qu'il leur donna à cette époque, dans l'hôtel des affaires étrangères, une fête magnifique, à laquelle fut convié tout ce que la capitale avait de plus illustre et de plus distingué. *Madame de Staël* surtout y brilla au premier rang, et l'on remarqua qu'elle fit tous ses efforts pour fixer les regards du jeune vainqueur de l'Italie, qui y répondit fort mal, selon cette dame elle-même, mais fort bien et avec beaucoup de raison, selon ce qui en fut dit dans le public. Quant à l'obséquieux ministre, bien que depuis longtemps Bonaparte l'eût deviné et qu'il ne lui inspirât réellement ni confiance ni estime, les soins et les témoignages de dévouement, de respect même, qu'il lui prodigua dans cette occasion lui convinrent assez comme moyen d'accroître sa renommée qui était déjà fort grande, mais que, dans ses vues d'élévation, il voulait augmenter encore. Il se prêta donc avec beaucoup de complaisance à tous les éloges, à toutes les adulations dont Talleyrand se fit presque toujours l'organe ou le promoteur. Il est probable qu'en cela il n'avait pas seulement pour but de se rendre favorable un homme déjà si puissant, mais qu'il voulait encore l'opposer aux clameurs qui de plusieurs points s'élevaient contre lui, soit à la tribune des conseils législatifs, soit dans les journaux de la démagogie, particulièrement dans celui des *Hommes libres* que rédigeaient Antonelle, Réal et quelques autres. Le poëte Chénier, qui avait à se plaindre de son ingratitude, lança contre lui dans le même temps une assez bonne épigramme.

L'adroit Maurice, en boitant avec grâce,
Aux plus dispos peut donner des leçons.
Au front d'airain, au cœur de glace,
Toujours il fait son thème en deux façons.
Dans le parti qui lui paie un salaire,
Avec effort il porte un pied douteux;
L'autre est fixé dans le parti contraire,
Mais c'est de ce pied-là que Maurice est
[boiteux.

A ces attaques s'en joignaient de

plus sérieuses; déjà Garat et Briot l'avaient accusé plusieurs fois à la tribune du conseil des Cinq-Cents : « On vient de vous dire, s'écria un « jour ce dernier, que le ministre de « la guerre est remplacé. Je ne sais « s'il l'est par Macdonald; mais ce « qu'il y a de certain, c'est qu'on a « osé parler de Talleyrand au dé« partement de Paris. Il faut donc « que ce nom attaché à toutes les « conspirations, que ce nom du plus « dangereux agent de l'Angleterre, « de l'auteur de toutes nos calami« tés se retrouve partout!... » Le prélat-ministre sembla d'abord mépriser ces attaques, mais d'autres journalistes, d'autres orateurs de chambres et de clubs, alors fort nombreux, l'attaquèrent encore. Selon sa coutume en pareil cas, il garda le silence le plus longtemps qu'il lui fut possible, et parut peu s'inquiéter de ces *criailleries* (c'était son expression). Cependant un peu plus tard il fit paraître, sous le titre d'*Éclaircissements donnés par le citoyen Talleyrand*, une brochure assez curieuse, et dans laquelle, se posant à bon droit comme fondateur et constant ami de la révolution, il prit avec ses adversaires un ton fort humble et fort modeste.

Du reste, il ne donna pas beaucoup de temps à cette stérile polémique; d'autres soins, d'autres affaires plus graves et plus lucratives l'appelaient ailleurs. Jamais la scène politique n'avait été plus animée, plus active, jamais l'intrigue et la cupidité n'avaient eu plus de chances de succès. Après le traité de Campo-Formio et la révolution du 18 fructidor, qui avaient renversé le parti royaliste, les affaires de la révolution s'étaient fort améliorées, et l'on doit bien penser que, pour l'ancien évêque, ce n'était pas le moment de lui montrer moins de zèle, ni de faire moins d'efforts pour la servir : c'est bien ainsi qu'il le comprit, et si ce n'est pas le temps de sa plus haute fortune, on peut au moins assurer que ce fut une des époques les plus remarquables de sa vie. Les grandes puissances étaient vaincues; elles avaient signé leur défaite; et, loin de vouloir se coaliser pour rétablir l'ancienne monarchie, comme elles l'avaient annoncé en 1792, elles se défiaient les unes des autres, s'isolaient et ne paraissaient plus occupées que d'assurer leur propre existence. Quant à celles du second ordre, soit qu'elles fussent restées neutres ou qu'elles eussent combattu la révolution, désormais abandonnées par leurs appuis naturels, elles ne devaient plus compter que sur elles-mêmes. Dans leurs derniers traités avec la république française, la Prusse et l'Autriche n'avaient pas stipulé une réserve ni une garantie pour leurs anciens alliés, ce qui donna lieu de penser que, par des articles secrets, l'existence de quelques-uns pouvait bien être compromise. Quelle belle occasion pour la république française de leur faire payer les frais d'une guerre qu'elles n'avaient pas faite, et le fardeau de révolutions qu'elles avaient repoussées! Talleyrand comprit tout cela, et il ne lui fut pas difficile de le faire comprendre aux cinq Directeurs, non moins cupides, non moins ambitieux que lui.

Alors furent arrêtés les plans d'invasion, de spoliation, qui commencèrent dans les premiers mois de l'année 1798 et qui pesèrent si durement sur toutes les puissances soupçonnées de posséder quelques richesses et de n'avoir pas assez de

forces pour les défendre. Comme l'ancien évêque d'Autun en fut le promoteur et le régulateur, ce ne sera pas nous écarter de notre sujet que d'en présenter un aperçu dans l'histoire de sa vie ; ce n'en est pas une des phases les moins remarquables. Il faut bien d'ailleurs que les lecteurs de la *Biographie universelle* sachent les causes et les effets de toutes ces attaques imprévues, sans motifs, de toutes ces invasions, de ces spoliations de Vandales que n'eussent pas avouées les Tamerlan, les Attila, et qui furent ordonnées par ce gouvernement de philanthropes hypocrites, de charlatans sans pudeur, qu'on avait entendus proclamer naguère à la face du monde qu'ils ne feraient jamais la guerre que pour leur propre défense !

Ce fut par les États du pape qu'on entra dans cette carrière d'iniquités. A cette époque, le pontife n'était pas opulent, et les Directeurs le savaient bien. Le traité de Tolentino, en le privant d'un tiers de ses États, l'avait dépouillé de tout le mobilier, de tous les trésors de son Église ; et à ce prix, on lui avait promis de le laisser mourir en paix ; mais dans l'esprit des avides Directeurs et de leur ministre, il y avait encore plus que de l'ambition et de la cupidité. Ces mêmes hommes, qui avaient proclamé si haut la liberté de tous les cultes, s'étaient depuis longtemps promis d'attaquer, de détruire le catholicisme dans sa source ; et leur ministre Talleyrand n'oubliait pas que le pontife romain avait autrefois fulminé contre lui des bulles d'excommunication. Hélas ! le malheureux Pie VI, en ce moment, ne pensait guère aux anathèmes que les *devoirs de son ministère l'avaient forcé de prononcer* ! Malade et près d'expirer, il priait pour ses ennemis, même pour les Directeurs philanthropes, qui, trouvant que la mort ne venait pas assez vite, écrivaient chaque jour à leurs agents de le poursuivre, de le persécuter dans tous les sens, et que si le pontife venait à fermer les yeux, tout devait être arrangé *pour qu'il n'eût pas de successeur*. Et dans le même temps, leur ministre écrivait à l'ambassadeur de la république près le saint-siége : « Encouragez « l'élan que le peuple de Rome pa« raît prendre pour la liberté. Il faut « aider les bonnes dispositions de « ceux qui pensent qu'il est temps « *que le règne des papes finisse*. » Dans une autre dépêche, également confidentielle, Talleyrand s'exprimait sur un point de la plus haute importance, d'une manière encore plus remarquable. Il s'agissait de faire mettre en liberté une bande de séditieux, arrêtée par ordre du saint pontife. Quelque grave que fût une pareille demande, l'ambassadeur l'obtint sans peine, et il crut avoir rempli toutes les intentions du Directoire ; mais ce gouvernement alla plus loin ; il voulut que ces *bons patriotes* ne fussent pas obligés de s'éloigner de Rome, et il fallut que le pontife fît encore cette concession. Ces *patriotes*, ces *braves gens*, ainsi désignés dans les journaux et les correspondances officielles, furent à peine sortis de prison qu'ils reprirent le cours de leurs œuvres *patriotiques*, et ce qu'il y eut de plus déplorable, c'est que ce fut dans le palais de l'ambassadeur qu'ils formèrent leur réunion. Le 28 décembre 1797, ils en sortirent tumultueusement, poussant de grands cris, ayant au milieu d'eux l'ambassadeur lui-même avec plusieurs personnes de sa suite, entre autres le géné-

ral Duphot, avec son épée nue à la main et provoquant, insultant une troupe de soldats romains commandée par un sergent, qui, se voyant ainsi assailli, crut devoir commander à sa troupe de résister. Duphot, qui s'était le plus avancé, fut atteint d'une balle et mourut sur-le-champ. C'était un des plus braves de l'armée française, et sa perte fut d'autant plus vivement sentie par l'ambassadeur que, le lendemain, il devait épouser sa sœur. Mais à côté de ce chagrin l'histoire doit placer les angoisses, les terreurs dont fut subitement frappée la cour du pontife et le pontife lui-même. Alors toutes les illusions durent cesser, alors il ne fut plus possible de se dissimuler que c'était un parti pris, un plan arrêté, qu'on n'en voulait pas seulement à la vie du Saint-Père, mais à l'existence même de la papauté. Dès le lendemain on apprit que, dans un long rapport envoyé à Paris, toutes les circonstances de ce malheureux événement avaient été indignement tronquées et dénaturées. Peu de jours après, on sut encore que le ministre des affaires étrangères avait fait à ce rapport une réponse encore moins vraie, moins sincère, qu'il terminait par cette phrase trop facile à comprendre : « .... La république française en « tirera *une réparation digne d'elle;* « soyez-en certain. » Et l'on sut bientôt ce que le *citoyen* Talleyrand avait entendu par cette *réparation digne* de la république. Les faits que nous allons rapporter l'expliqueront encore mieux. Nous n'en donnerons qu'un aperçu ; il serait trop long de dire toutes les calamités que ce funeste événement attira sur Rome et sur son souverain. Malade, près *d'expirer, cet infortuné vie*illard, ne pouvant plus tenir les rênes du gouvernement, les avait mises dans les mains du cardinal Doria, homme sage et prudent, mais sans caractère, et qui, frappé d'épouvante au premier rapport qu'on lui fit de cette affaire, ne vit d'autre moyen de conjurer l'orage que d'aller se jeter aux genoux de l'ambassadeur, et de lui offrir toutes les satisfactions qu'il voudrait exiger, même de lui livrer en holocauste le malheureux sergent à qui l'on ne pouvait faire d'autre reproche que de n'avoir pas poursuivi la sédition avec plus d'énergie. Comme on devait s'y attendre, l'ambassadeur ne voulut consentir à rien, et, s'en tenant aux instructions qu'il avait reçues, il partit le lendemain matin pour Florence, où il arriva le jour même où, par une autre violation du droit des gens, le gouvernement français faisait arrêter, et garder à vue dans Paris, le prince Massimi, ambassadeur du saint-siége! Et, au même instant, le général Berthier, qui était à Milan, recevait l'ordre de marcher sur Rome *pour y punir les assassins du général Duphot...* Cette ville ne savait pas encore un mot de tout cela, que déjà l'armée française était à ses portes, que des groupes d'insurgés se répandaient dans les rues et proclamaient, sous la protection du général en chef, la déchéance de la papauté, l'avénement de la république! Et Berthier, qui cependant était un homme sage et modéré, répondait par ces froides paroles à un envoyé du saint-père qui venait l'implorer : « Je ne suis pas juge entre le peuple « et Sa Sainteté ; je me borne à exé- « cuter les ordres de mon gouver- « nement..... » En conséquence de ces ordres, le pape fut aussitôt gardé à vue par des soldats fran-

çais. Ceux du pontife romain furent licenciés, dispersés, et les exactions, le pillage commencèrent.... Tandis que la populace brisa et renversa tout dans les quartiers populeux, des agents du fisc, venus de Paris, se jetèrent dans les maisons opulentes, et, après s'y être approprié sous le nom de *présents* tout ce qui s'y trouvait de précieux, ils inventorièrent et mirent sous scellé tout le reste.

Pour apprécier ce que fut cette œuvre de destruction, il faut savoir ce qu'était cette troupe de vampires, d'oiseaux de proie, qui suivaient l'armée depuis son entrée en Italie. En tête, il faut placer le calviniste Haller, fils de ce doux poète, chantre des campagnes helvétiques, duquel J. Delille avait dit :

Et qui ne prévit pas que son hymen un jour
Du cygne harmonieux ferait naître un vautour.

Ce fut précisément ce *vautour* que le Directoire de la république française attacha en 1798 au cœur du pontife romain, lui donnant pour collègue un homme bien digne de lui, le conventionnel régicide Bassal, que Talleyrand avait pris sous sa protection et fait nommer curé constitutionnel de Versailles, lorsqu'il dota la France du code de persécution et de tyrannie qui fut appelé *la Constitution civile du clergé*.

Quand le pillage fut complet, quand tout fut brisé, spolié et qu'il ne resta plus d'intact que l'appartement où le pontife gisait expirant, les dévastateurs s'y rendirent avec le commissaire Haller à leur tête : « Il faut partir, dit celui-ci en s'a« dressant brusquement au saint« père. — Je suis malade, infirme, « *je ne puis abandonner mon peu« ple ; je dois mourir ici*, dit le « malheureux vieillard. — On meurt « partout, répliqua le féroce Haller, « et si les voies de la douceur ne « suffisent pas, nous en emploierons « d'autres... » Au même instant cet homme cupide, ayant aperçu deux diamants aux mains du saint-père, les arracha violemment et les mit dans sa poche. Le lendemain, il renvoya celui qui était sans valeur! Deux jours après, le saint-père fut jeté de vive force dans une voiture, et transporté loin de sa capitale, qu'il ne devait plus revoir! Voilà comment fut traité à la fin du XVIII[e] siècle, de ce siècle qu'on a qualifié de temps de liberté et de justice, l'un des plus vertueux de tous les pontifes qui depuis tant de siècles se succédaient dans la chaire de saint Pierre! Et ce fut par les ordres d'un ancien prélat, d'un homme qui avait été comblé des plus hautes faveurs de l'Église!

A la même époque, une autre œuvre de dévastation et de spoliation s'accomplissait dans les montagnes de l'Helvétie. Pour celle-là il n'y avait pas même un prétexte; aucun motif ne pouvait être allégué. Depuis plusieurs siècles les bons Helvétiens, considérés comme une des nations les plus braves, les plus généreuses de l'Europe, vivaient en paix au milieu de voisins puissants qui les aimaient, les respectaient. Dépourvus de richesses, ils redoutaient peu les conquérants, et restaient paisibles sans avoir besoin de places ni de forteresses. Les révolutions même n'avaient pu les atteindre; mais il arriva qu'en 1798 le Directoire exécutif de France eut besoin de compléter son vaste plan de spoliation, de pillage, et que pour cela il jeta ses avides regards sur les stériles montagnes de la Suisse, où l'on n'ignorait pas que l'or

et les diamants n'avaient jamais brillé, mais où l'on sut que, par les économies de plusieurs générations, un trésor était accumulé ; et cette découverte fut faite au moment où se préparait l'expédition d'Égypte, qui exigeait de grandes dépenses. Ce fut un trait de lumière pour les Directeurs, surtout pour leur ministre. L'invasion de la Suisse fut résolue, et faute d'autres motifs on déclara, dans un absurde manifeste, que la constitution des États helvétiques devait être changée, qu'elle n'était pas assez démocratique. « Quel étrange spectacle ! » a dit un historien que nous aimons toujours à citer (l'auteur des *Mémoires d'un homme d'État*), parce qu'il est le seul sans exception qui, sur les faits contemporains, ait osé dire la vérité et l'ait réellement dite d'après des renseignements puisés aux véritables sources, « quel étrange spectacle, a dit cet écrivain courageux, « que cette république de six ans, « dont les édits, les places publiques, « les monnaies portaient l'image de « la liberté, allant arracher, au nom « de cette liberté, à des démocraties « pauvres, généreuses et ignorées le « droit de conserver leurs institutions de quatre siècles ! » Ce fut donc sous le ridicule prétexte de *régénérer* leur gouvernement, de le rendre plus démocratique, que s'exécuta en 1798, sous les ordres du général Brune, cette invasion des cantons suisses préparée de longue main par le ministre Talleyrand, qui avait fait venir pour cela à Paris deux transfuges suisses, le grand tribun Ochs, depuis long-temps chef du parti révolutionnaire dans ce pays, et le colonel Laharpe, non moins démocrate, non moins révolutionnaire, qui, par un étrange effet des vicissitudes humaines, *devait, quinze ans* plus tard, retrouver à Paris ce même Talleyrand et son illustre élève l'empereur Alexandre, qui, venu dans cette ville avec les intentions les plus généreuses, mais entouré comme il le fut de très-mauvais conseils et plus particulièrement des deux hommes que nous venons de citer, ne fit que réhabiliter la révolution au lieu de restaurer l'ancienne monarchie comme il se l'était proposé. Nous aurons à parler bientôt plus au long de cette étrange *restauration* ; pour ce moment, nous devons dire encore quelque chose de l'invasion de la Suisse et de sa *régénération*.

Après quelques fausses promesses, quelques trompeuses négociations dont Brune s'est publiquement vanté, ce général pénétra jusqu'à Berne, et en moins de trois jours toutes les richesses de cette antique cité, surtout le trésor, cause de tant de convoitises, étaient aux mains du *vainqueur*, le général Brune, que son caractère de cupidité trop connu avait autant recommandé pour cette opération que les souvenirs des 10 août et du 2 sept. 1792, où il avait présidé au massacre des soldats suisses ! Ce fut ce général, si heureusement choisi, si digne d'une pareille mission, qui dirigea l'enlèvement du trésor et qui le fit partir pour Toulon, où il était impatiemment attendu et où il fut immédiatement embarqué sur le vaisseau amiral de la flotte, près de mettre à la voile pour l'Égypte (8). On était si pressé qu'il n'y eut pour cet enlè-

(8) Le trésor de Berne, qui fut ainsi enlevé sans vérification, sans contrôle, dont le chiffre par conséquent n'a jamais été connu, mais que quelques-uns ont évalué à 40 millions, ayant été transporté sur le vaisseau amiral de la flotte de Brueys, se perdit entièrement dans la mer par la destruction de cette flotte à Aboukir, six mois après son enlèvement.

vement ni procès-verbal ni inventaire, et quand il survint des réclamations, le général envoya un compte qu'il dit être *à peu près exact* (9). Il ne reconnut avoir eu, pour sa part et celle de son état-major, qu'une bagatelle de 300,000 fr., ce que nous ne croyons pas être toute la vérité. Du reste, il fit aussitôt après un voyage à Paris, où sans doute il régla ses comptes avec les souverains maîtres du Directoire, et surtout avec le ministre des affaires étrangères, qui l'avait autrefois connu chez Danton et qui était resté son ami, son protecteur. Quand tous les comptes de cette *affaire*, comme disait Talleyrand, furent bien réglés, bien arrêtés, et que tout le monde fut satisfait, Brune partit pour l'armée d'Italie dont il fut nommé général en chef et dont il alla prendre le commandement, laissant à Schaumbourg, son lieutenant, le soin de réduire les petits cantons, qui résistèrent d'autant plus energiquement, qu'ils avaient moins de richesses à défendre. Ils lui firent éprouver plusieurs échecs, et le forcèrent à la retraite; ce qui mit fin à cette guerre jusqu'à l'année suivante, où la seconde coalition des grandes puissances vint rendre la Suisse à la paix, à son antique indépendance.

On a pu voir, par le renversement du saint-siége, ce que fut, ainsi conduite par Talleyrand, la politique du Directoire envers les États auxquels des traités de paix avaient été imposés. Le bouleversement de la Suisse a fait connaître ce qu'elle fut envers les États neutres. Nous ajouterons à ce tableau quelques mots de ce qui se passa en Espagne, dans ce pays le plus ancien, le plus naturel allié de la France, celui dont elle avait compromis les escadres, les possessions coloniales, dont elle avait épuisé les finances par des exactions, des tributs excessifs. Depuis le traité de Bâle, qui déjà durait depuis quatre ans, le chiffre de la contribution de guerre avait toujours augmenté, et il s'élevait alors pour chaque année à douze millions de piastres ou soixante millions de francs. A force de prières et de sollicitations, la cour de Madrid obtint enfin une réduction d'un cinquième; mais ce fut le ministre des affaires étrangères qui dut lui annoncer cette heureuse nouvelle, et il ne s'acquitta de cette mission que deux ans après en avoir reçu l'ordre; de manière que, continuant à recevoir la totalité et ne versant au trésor que les quatre cinquièmes, il mit tous les ans douze millions dans sa poche; ce qui dut le convaincre de plus en plus qu'il avait bien fait, en 1790, de préférer les bénéfices de la révolution à ceux qu'il aurait pu faire en restant fidèle à la monarchie.

Peu de temps après l'habile ministre fit encore une assez bonne *affaire* avec le Portugal, qu'il s'agissait de *soustraire au joug britannique*, pour qu'il participât aux douceurs du régime républicain. On le

(9) Il y a, on ne peut le dissimuler, entre cet enlèvement du trésor de Berne en 1798, et celui de la Casauba en 1830, tel qu'il est raconté dans la *Biographie de Louis-Philippe d'Orléans* que nous avons publiée, une ressemblance assez remarquable. Pour l'un comme pour l'autre, il n'y eut ni vérification ni contrôle. Cependant une énorme différence les distinguait : c'est que le trésor de la Casauba était le produit d'une longue suite de pirateries exercées sur toutes les nations, que c'étaient des pirates qui le possédaient encore, et que, loin de là, celui de Berne, produit des plus louables économies, était dans les mains des *légitimes possesseurs* que de véritables *pirates en dépouillèrent*.

menaça aussi pour cela d'invasion, d'occupation, c'était le grand moyen; et ce qu'il y avait de plus fâcheux, c'est que l'Espagne dut y intervenir par suite d'un arrangement avec le ministre Godoy, devenu prince de la Paix, et qui dirigeait les affaires de la péninsule ibérienne avec autant de dextérité qu'y en eût mis Talleyrand son confrère. Après quelques menaces, quelques manifestations belliqueuses, le Portugal donna six millions de francs. Nous pensons bien qu'il en entra quelque chose au trésor public; mais on peut être bien sûr aussi que quelque chose en resta dans les poches des Directeurs, comme aussi dans celles du ministre, qui avait tout arrangé, tout préparé, et qui, dans cette occasion comme toujours, avait eu pour l'assister de nombreux et très habiles agents qu'il fallait bien payer.

Ce fut encore pour faire face à ces dépenses que le ministre des relations extérieures, toujours dans l'attitude du lion de l'Écriture qui cherche une nouvelle proie, *quærens quem devoret*, porta ses regards sur le continent européen, où il ne vit plus que les villes anséatiques qui pussent répondre à ses vues. Pour cela on doit bien penser qu'il interrogea son ancien ami Reinhart, qui depuis cinq ans était consul de France à Hambourg, où se faisait un très-grand et très-avantageux commerce avec l'Angleterre. Ce commerce, *illicite* selon le nouveau droit français, et le séjour plus illicite encore des émigrés qui y étaient en grand nombre, furent d'abord l'objet de quelques explications, puis de menaces positives et qui amenèrent la demande d'un petit *emprunt de douze millions de francs*. Mais les sénateurs hambourgeois ne s'effrayèrent pas; à cette époque il n'y avait point encore d'armée française à leurs portes, et la neutralité prussienne ne permettait guère d'en approcher. Ce fut donc en vain que Reinhart insista et remit plusieurs notes, que l'agent secret Léonard Bourdon, dans des vues de finances, fonda en ce pays, sous le nom de *Société philantropique*, un foyer de propagandisme. Tous ces moyens restèrent sans effets, et le *petit emprunt* ne put s'opérer.

Nous pourrions ajouter à toutes les invasions, à toutes les honteuses déprédations qui furent exécutées en cette année 1798, par ordre des pentarques de la république française et sous la direction de leur habile ministre, les infortunes de Charles-Emmanuel IV de Sardaigne, qui avait encore à leurs yeux un plus grand tort que tous les autres rois, celui d'avoir épousé la sœur de Louis XVI, cette admirable princesse Clotilde que l'Eglise a sanctifiée, et qui le méritait si bien par ses hautes vertus! Ce fut encore du ministère de Talleyrand qu'émana cette persécution; ainsi nous ne sortirons pas de notre sujet en la racontant. Pour que rien ne manquât aux infortunes d'un héritier de cette ancienne dynastie de Savoie, dont le sang s'était mêlé tant de fois à celui de nos rois, les directeurs et leur ministre avaient encore fait choix d'un homme bien propre à remplir cette mission; c'était le dévastateur, le spoliateur de la Suisse, encore tout couvert du sang qu'il avait répandu dans cette malheureuse contrée, mais non satisfait des trésors qu'il y avait enlevés! C'était l'ancien ami de Danton, de Talleyrand, qui joignait à tant de titres celui d'être soupçonné d'avoir concouru le 3 septembre 1792 à l'assassinat de la princesse de Lam-

balle, née princesse de Savoie, et cousine du roi Charles Emmanuel! On conviendra qu'il y avait dans ce choix quelque chose de vraiment remarquable. C'était une attention tout à fait digne de l'époque où, par les soins du même ministre, on ne manquait jamais d'envoyer des ambassadeurs régicides aux cours de Naples et de Madrid, partout où régnaient encore des princes de la maison de Bourbon. Sans nous étendre davantage sur la malheureuse destinée de Charles-Emmanuel, dont nous avons donné une notice suffisante à la p.470, t. LX de la *Biographie universelle*, nous y ajouterons un fait assez remarquable, c'est que Charles Emmanuel et son épouse, forcés de se réfugier en Sardaigne, s'arrêtèrent à Florence, et qu'ils y passèrent plusieurs jours dans la compagnie de l'infortuné Pie VI, expulsé de Rome par des motifs et des moyens plus odieux encore, s'il se peut, que ceux qui les avaient fait partir de Turin. Ce fut une rencontre bien heureuse et dont les illustres époux remercièrent de tout leur cœur la Providence qui leur envoyait cette consolation. Vainement ils cherchèrent à entraîner le pontife dans leur dernier asile; il s'y refusa, de peur d'ajouter à leurs maux. Une rencontre bien différente, que fit dans la même ville le roi Charles-Emmanuel, n'est pas indigne de l'histoire; ce fut celle du fameux poète Alfiéri, qui avait passé sa vie à écrire, à déclamer contre les rois, contre les *tyrans*, et qui maintenant, revenu de ses erreurs, se jetait aux pieds de son légitime souverain et lui demandait pardon. Plus malheureux que lui, ce prince lui avait pardonné depuis longtemps; il lui répondit alors par un seul mot, qui n'était que *trop significatif* : « *Ecco il tiranno*, « Voilà votre tyran! Voyez ce qu'il « est arrivé de toutes vos attaques « contre les grands de la terre! — Hé- « las! dit le poète, en se prosternant « à ses genoux, alors je ne connais- « sais pas les petits! »

Obligé de renoncer pour le moment à l'exploitation de la confédération anséatique, Talleyrand se retourna vers les États-Unis d'Amérique, qui, de même que les Hambourgeois, trouvaient assez bien leur compte à rester neutres entre la France et l'Angleterre, qui se faisaient une guerre réciproquement funeste; ils rendaient même d'assez grands services à la première de ces puissances qui, privée de cette neutralité, serait restée réellement bloquée dans ses ports et sans communication avec le reste de l'univers; ce que le gouvernement français aurait dû comprendre; mais les passions révolutionnaires ne raisonnent pas. En ce moment, le Directoire exécutif de la république française, ayant appris qu'un traité de commerce existait entre l'Angleterre et les États-Unis, et que quelques avantages y avaient été stipulés pour ces derniers, en parut mécontent, et trouva dans cette circonstance la cause ou le prétexte d'un différend assez remarquable et dont le récit forme un des épisodes les plus curieux du système de vénalité et de corruption dont l'ancien évêque d'Autun est le créateur et dont toutes les phases, tous les instants de sa vie sont empreints. Dans cette circonstance il dépassa toutes les bornes de la fraude; ce fut véritablement une tentative d'escroquerie, un vol de bas étage et tel qu'on en voit peu, même sur les bancs de la police correctionnelle! Nous en parlerons avec un peu d'étendue, parce

qu'il caractérise bien l'homme et l'époque dont nous écrivons l'histoire. Dès que le Directoire connut l'existence du traité de commerce entre l'Angleterre et les États-Unis, il commença, sans avertissement et sans déclaration, par faire saisir tous les navires américains qui se trouvaient dans les ports français et tous ceux que l'on put rencontrer en mer chargés de marchandises anglaises, de manière que tout le commerce américain se trouva suspendu. On conçoit l'émotion qui en résulta parmi ce peuple essentiellement industriel. Au premier instant il fut décidé que trois commissaires se rendraient à Paris avec de pleins pouvoirs. C'était là que Talleyrand les attendait; ils étaient tombés dans son piége; mais la fermeté, la prudence qu'y mirent les commissaires suffit pour les en tirer. Arrivés à Paris le 4 octobre 1797, le 6 ils envoyèrent le major Rutlege au *citoyen* Talleyrand, pour le prier de fixer le jour où ils pourraient être reçus; il fixa le 8 octobre. Après avoir lu leur lettre de créance, il annonça qu'il travaillait à un rapport sur la situation respective des deux États, et que, dès qu'il aurait fini, ses conclusions leur seraient communiquées. Huit jours plus tard, le secrétaire du ministre déclara au secrétaire de la légation américaine que le Directoire était si irrité de quelques passages du discours par lequel le président Adams avait fait l'ouverture du congrès, que probablement il ne donnerait pas d'audience aux plénipotentiaires avant que les négociations fussent terminées. Le 18 octobre, le plénipotentiaire Pinckney reçut la visite du négociateur secret de Talleyrand, désigné dans les dépêches par la lettre X (Bellami, de Hambourg), qui s'annonça comme chargé de traiter de la part du ministre, assurant que celui-ci avait beaucoup d'estime pour les Américains, qu'il désirait sincèrement leur réconciliation avec la France, que, pour y réussir, il fallait adoucir les passages du discours qui avaient choqué le Directoire, et surtout mettre à la disposition du *citoyen* Talleyrand, une *douceur* en argent. Le 20, il y eut chez le plénipotentiaire Marschall, une conférence des trois négociateurs avec M. X.... et un ami confidentiel de Talleyrand, désigné dans la dépêche par la lettre Y. Il déclara que le ministre, à raison des égards qu'on avait eus pour lui en Amérique, était dans les meilleures intentions pour calmer le Directoire, qui était fort irrité contre le gouvernement américain. Le ministre, ajouta-t-il, n'est autorisé à aucune communication avec les plénipotentiaires, et ne pouvant les voir lui-même, il leur envoie son ami pour établir les bases d'une réconciliation, savoir: une révocation formelle de quatre passages du discours du président, un article secret par lequel l'Amérique devait faire un prêt qui ne serait pas connu du public. Et il ajouta qu'après cette satisfaction l'argent serait donné, car il faut de l'argent, dit-il encore, *et beaucoup d'argent*, *beaucoup d'argent*.—Dans une autre conférence, M. Y... fixa le prêt à 32 millions, sous la garantie des rescriptions bataves, et sans qu'il fût question de la gratification de *douceur*. Les plénipotentiaires répondirent de nouveau que leurs pouvoirs étaient très étendus, mais qu'ils n'en avaient aucun pour un prêt, et ils déclarèrent que l'un d'eux allait retourner en Amérique pour recevoir des instructions à cet égard, qu'en attendant ils priaient le Direc-

toire de faire cesser la saisie des navires américains. Cette réponse ne satisfit en aucune façon M. Y..., et il déclara aux plénipotentiaires qu'ils lui devaient le même respect qu'à la *puissance royale;* ce qu'ils ne contestèrent point. — Dans une autre conférence, après de nouvelles explications, les plénipotentiaires finirent par déclarer que toute l'Amérique faisait des vœux pour éviter la guerre, mais que la position actuelle était plus ruineuse que ne le serait une guerre declarée; que si elle était attaquée, elle chercherait des moyens de se défendre... Alors M. Y... en revint à l'argent.—Messieurs, dit-il, vous ne parlez point de l'objet spécial; c'est de l'argent. On s'attend que vous en offrirez. — Nous nous sommes exprimés très positivement à ce sujet, répondirent-ils. — Non, dit l'émissaire; mais quelle est donc votre réponse? — *Notre réponse est non, point d'argent, pas un sou...* M. X... ayant insisté sur les dangers auxquels l'Amérique allait s'exposer, l'agent confidentiel demanda s'il ne serait pas prudent, quand même ils ne voudraient pas faire de prêt à la nation, de mettre dans leur intérêt quelque ami influent, que l'argent était l'unique moyen de se procurer *quelque bienveillance*, et qu'ils devaient considérer si la situation de leur pays n'exigeait pas qu'ils eussent recours à ce moyen *irrésistible;* puis il ajouta que, s'ils employaient un avocat pour défendre leur cause, ils lui donneraient des honoraires. Les plénipotentiaires ne convinrent de rien de tout cela, et ils persistèrent à repousser toutes les propositions de M. X..., qui insista jusqu'à satiété sur la question d'argent, annonçant comme lénitif que le Directeur Merlin ne recevrait rien sur *la somme de douceur*. Comparant ensuite ce tribut à celui que l'on donnait aux Algériens, les plénipotentiaires répliquèrent vivement qu'en traitant avec des pirates on savait ce que l'on avait à faire, mais qu'avec la France leur gouvernement avait supposé qu'une proposition de cette nature eût été une offense... Là cessèrent les conférences. Peu de jours après, le Directoire sollicita des conseils législatifs une loi qui établît que tout bâtiment, de quelque nation qu'il fût, serait confisqué, s'il était porteur de marchandises anglaises, ce qui n'était en réalité qu'une représaille du traité avec l'Angleterre, et devait être désastreux pour les Américains. C'était une sorte de déclaration de guerre. L'Amérique, de son côté, se prépara à la résistance, et Washington fut nommé commandant en chef. — Dans l'intervalle, les plénipotenciaires Marschall et Pinkney, n'ayant pu se faire reconnaître à Paris, étaient retournés dans leur patrie, et ils avaient fait à Philadelphie une entrée triomphale, dont le motif évident fut de les dédommager de tous les désagréments essuyés dans leur mission. D'un autre côté, les pièces de la négociation s'étaient répandues en Europe, à la confusion du Directoire et de son ministre. Forcés de rompre le silence, ils répondirent par leur journal officiel, avec une impudence rare, *que c'était de la part des envoyés américains un monument déplorable de crédulité et de contradiction.*

Et dans une lettre de Talleyrand lui-même à M. Gery, l'un des plénipotentiaires, le ministre s'emporta plus impudemment encore, s'il est possible, en déniant absolument des faits qui n'avaient eu lieu que par ses or-

dres et par ses agents les plus intimes; il osa demander le nom de ces mêmes hommes qu'il avait commissionnés et mis en œuvre. Voici sa lettre, qui fut partout publiée : « Je vous communique, monsieur, une gazette de Londres, du 5 mai, où vous trouverez une très étrange publication. Je ne puis voir sans surprise que des *intrigants* aient profité de l'isolement dans lequel les envoyés des États-Unis se sont tenus, pour faire des propositions et tenir des discours dont l'objet était évidemment de vous tromper. Je vous prie de me faire connaître immédiatement les noms désignés par les initiales W, X, Y et Z, et celui de la femme qui est désignée comme ayant eu avec M. Pinkney des conversations sur les intérêts de l'Amérique. Si vous répugnez à me les communiquer par écrit, veuillez les communiquer confidentiellement au porteur. Je dois compter sur votre empressement à mettre le gouvernement à même d'approfondir ces menées, dont je vous félicite de n'avoir pas été dupe, et que vous devez désirer de voir s'éclaircir...» Mais tandis que le *citoyen* Talleyrand affirmait ainsi effrontément qu'il ne savait pas les noms des *intrigants* dont les plénipotentiaires avaient été dupes, ces messieurs publiaient ces noms avec toutes les lettres dans un rapport officiel qui retentit dans les deux mondes et qui couvrit l'ancien prélat d'une honte ineffaçable. C'étaient MM. de Sainte-Foix, de Montrond, André d'Arbelles, que tout le monde connaissait pour les intimes, les inévitables agents de toutes les intrigues du ministre. Et lorsque le citoyen Talleyrand affirma ensuite dans un mémoire qu'il n'avait jamais donné aucune autorisation aux agents X et Y son agent particulier, M. Bellami, de Hambourg, affirma, dans une réplique foudroyante que tous les journaux répétèrent, *qu'il n'avait rien fait, rien dit, rien écrit sans les ordres du citoyen Talleyrand*. Il fallut dévorer ce nouvel affront sans pouvoir y répondre un mot! Nous comprenons bien ces turpitudes, nous qui en fûmes les témoins; mais nous ne pensons pas que la postérité puisse y croire aussi facilement, et elle y croira d'autant moins, que ce même homme fut encore longtemps chargé des plus hautes fonctions, qu'il régla, qu'il décida le sort des nations, enfin, puisqu'il faut le dire à la honte de notre siècle, qu'il est mort paisiblement en possession d'une grande fortune et de tous les honneurs auxquels puissent aspirer l'honneur et la vertu.

Le retentissement qu'eurent tant d'infamies, les clameurs auxquelles elles donnèrent lieu dans les clubs et dans les journaux, finirent cependant par donner alors quelque souci au *citoyen* Talleyrand. Ne pouvant faire mieux, dans l'état d'anarchie où se trouvait la France, il attaqua devant les tribunaux l'un de ses agresseurs les plus acharnés, l'adjudant général Jorry; mais à son grand désappointement, cet homme, qui ne jouissait pas de beaucoup de considération, fut cependant acquitté et renvoyé absous, lorsque survint la révolution du 30 prairial (juin 1798), qui augmenta encore beaucoup l'importance et l'audace du parti ultra-révolutionnaire. — Obligé de céder à l'orage qui grossissait de jour en jour, le *citoyen* Talleyrand offrit sa démission, qui ne fut pas d'abord acceptée, mais qu'enfin on lui accorda par une épître

fort gracieuse, ce qui fit croire que ce n'était qu'un arrangement convenu pour quelque temps, d'autant plus qu'il fut remplacé par son ami Reinhart, le complaisant de toutes les époques et de tous les besoins.

Ceux-là connaissaient bien l'ancien prélat, qui pensèrent que sa démission n'était pas définitive, qu'il ne remettait son portefeuille que pour le reprendre dans des circonstances plus favorables. Il n'était pas possible, en effet, qu'il eût pour toujours renoncé aux *affaires*, et cela surtout dans un moment où les plus grands événements, les plus grandes opérations étaient imminentes. Au dedans comme au dehors, tout était dans le trouble et l'incertitude. Déjà cette république de sept ans tombait en ruines, et tous les partis, toutes les ambitions s'apprêtaient à en recueillir les débris. Une redoutable coalition lui avait fait éprouver de grands revers, et personne ne doutait que sa chûte ne fût prochaine. L'ancien ministre des relations extérieures le comprenait mieux qu'un autre; mais s'il ne s'occupait pas de l'empêcher, il songeait du moins, comme toujours, à en tirer bon parti. Barras, qui songeait aussi à son avenir, s'était mis en rapport avec les agents du prétendant Louis XVIII, par l'entremise de Royer-Collard, des abbés de Montesquiou et de Crangeac, et nous pouvons d'autant moins douter qu'il fût alors personnellement décidé à concourir au rétablissement de la monarchie, que nous en avons vu la preuve dans les mains de ce dernier, homme de beaucoup d'esprit et de courage, mais le seul qui comprît bien une pareille entreprise et qui fût capable de la conduire à terme. *Ce qui lui nuisit* beaucoup, c'est que Barras eut le malheur d'en faire confidence à Talleyrand, le croyant disposé comme lui à y concourir. Mais le ci-devant évêque d'Autun, depuis ses premiers torts révolutionnaires, ne pouvait penser au retour de l'ancienne dynastie sans en être effrayé; et cette pensée l'empêcha toujours, comme beaucoup d'autres qui se trouvaient dans le même cas, de revenir sur ses pas. La crainte des trop justes châtiments qu'avaient mérités les crimes de la révolution a contribué plus qu'on ne pense à en prolonger la durée, et l'on voit assez que dans beaucoup de circonstances les meneurs ont exploité fort habilement ces causes de terreur en les exagérant encore. C'était, on ne peut en douter, le mot d'un profond scélérat que celui de Robespierre, lorsqu'il disait à ses collègues, pour les contraindre à voter la mort de Louis XVI : « *Il ne* « s'agit pas de justice, c'est de notre « vie et de celle de la république. Il « n'y a que la mort du *tyran* qui « puisse les assurer..... » Si cette mort ne les a pas sauvés absolument, on peut au moins certifier que la crainte du châtiment a souvent empêché ceux qui y avaient pris part de concourir au rétablissement de la monarchie, et qu'ainsi elle a contribué à les maintenir sous les drapeaux de la révolution. Si Talleyrand n'était pas régicide, il avait à se reprocher envers la dynastie légitime des torts peut-être plus graves encore; il le sentait; et jamais la crainte d'une *réaction*, pour nous servir de l'expression consacrée, n'est sortie de sa pensée; elle a été pendant le reste de sa vie la règle de sa conduite. Sans foi et sans probité, il ne croyait ni à la clémence des hommes, ni à la miséricorde divine. Barras, au contraire, con-

nel et régicide, appartenait lui à l'ancienne noblesse; lui, dès sa jeunesse, il s'était beaucoup de dérèglements; n'était pas un homme pro- ent pervers; c'était par le r des temps, par des causes ibles, qu'il avait été entraîné s torts de la révolution, et oute il croyait à la clémence nmes, à la bonté de Dieu. Ne dant pas mieux que de trou- e occasion de reconnaître ses s, de les réparer, il saisit vec empressement la propo- qui lui en fut faite, vers la fin née 1798, de la part du pré- t Louis XVIII, par Fauche- qui d'abord avait gagné à cette e malheureux Pichegru; en- r MM. de Crangeac (10), Royer- l et Montesquiou; et dès qu'il une promesse, dès qu'il eut engagement, il ne songea qu'à plir, et pour cela il fit tous rts afin d'y associer les hom- 'il crut le plus capables de le ussir. Au premier rang, sans il devait placer l'ancien évê- utun, qu'il connaissait depuis nps, à qui il avait rendu de ands services, et à qui il ne supposer aucun motif de per- la révolution. Mais qui pou- nétrer dans tous les replis de prit tortueux? Qui aurait pu , dans l'état de désordre et de tés où se trouvait la France, homme aussi éclairé, aussi lacé que l'ancien évêque d'Autun, ne voulût pas concourir à y mettre fin? Hélas! le pauvre Directeur connaissait bien peu l'ancien prélat! Il ne savait pas qu'au moment où il lui proposait de concourir avec lui au rétablissement de la monarchie légitime, Talleyrand était initié dans vingt intrigues de différents partis, et qu'il n'ignorait pas que déjà la couronne de France avait été offerte et promise à Moreau, à Macdonald, à Joubert; que ce dernier avait été tué à Novi, lorsqu'il voulait s'en rendre digne par une action d'éclat. On l'avait même offerte pour la seconde fois au duc de Brunswick; et lorsqu'il revint de Berlin, il est bien sûr que Sieyès avait apporté de sa mission un plan concerté avec ce prince, qu'il en avait fait part à Talleyrand, et que celui-ci le préférait à tous égards au rétablissement des Bourbons, même de la branche cadette. Cependant le prélat ministre n'avait pas entièrement repoussé la proposition de Barras. Plein de ruse et de duplicité comme il fut toujours, il se garda bien, au premier moment, de manifester toute sa pensée, et, quel que fût son éloignement pour le prétendant Louis XVIII, il se ménagea la possibilité de se déclarer pour lui, comme il l'a fait plus tard, s'il ne se présentait rien de mieux.

C'est dans cet état qu'en étaient les choses, lorsque Bonaparte revint d'Égypte. Tous les regards à l'instant se portèrent sur ce général, et ceux de Talleyrand plus que tous les autres. Ce retour était si bien alors selon ses vues, selon tous ses calculs, qu'on pensa même généralement que c'était par lui que Bonaparte avait été averti, que par lui il avait su qu'il était temps de revenir, que la poire était mûre. Cepen-

---

'abbé de Crangeac, parent et intime comte de Précy, l'illustre défenseur , était d'une des plus anciennes fa- e la Bourgogne. Nous l'avons connu llement, et nous avons été mis par la confidence des plus grands se- *cette époque.*

dant, après avoir tout bien examiné, nous doutons encore de ce fait, et rien n'en donne la certitude. La seule chose dont on ne puisse douter, c'est que dix-huit mois auparavant il avait contribué de tout son pouvoir à le faire partir, soit qu'en cela il fût d'accord avec les Directeurs, soit que ce départ convînt à ses vues personnelles. Lorsqu'il en avait été question deux ans auparavant, il n'avait négligé aucun moyen de le persuader. Après avoir fouillé dans tous les cartons du ministère pour lui démontrer que c'était une conquête facile, qu'il y établirait sans peine une magnifique colonie, un empire dont il serait le souverain, il le rassura encore sur les dispositions de la Porte, qui devait le voir sans la moindre inquiétude envahir une de ses provinces; et, pour le persuader plus complétement, il ne lui promit pas seulement d'écrire à Constantinople, il se fit nommer ambassadeur de la république près la Sublime Porte, sans qu'il ait eu un seul instant l'intention de se rendre à un poste qui, dans de pareilles circonstances, ne lui convenait sous aucun rapport. Bonaparte fut néanmoins si bien persuadé de la sincérité de sa promesse, qu'au moment où, après le désastre d'Aboukir, il eut besoin de connaître les dispositions de la Porte, et, que dans cette intention, il fit partir pour Constantinople l'astronome Beauchamp, il lui donna une lettre pour *l'ambassadeur Talleyrand*, dont il ne doutait pas que l'arrivée dans cette ville n'eût précédé la sienne en Égypte. S'il l'avait mieux connu, le général en chef aurait bien pensé que le rusé ministre n'avait jamais pensé sérieusement à quitter Paris dans un moment où, entouré d'intrigues, tant d'intérêts l'y tenaient attaché. Quand il le revit deux ans plus tard, il ne fut pas même question entre eux de ce *malentendu*. Tant d'autres affaires devaient alors les occuper ! Dès que le ministre eut deviné, dès qu'il eut bien compris les projets du général, il lui expliqua tous les complots, toutes les intrigues qui s'étaient formées en son absence, et dont lui seul connaissait bien le but, les auteurs, auxquels même il était associé pour la plus grande partie. Aucune, selon lui, n'était bien conduite, aucune n'avait de chances de succès, si ce n'est celle qu'ils pourraient former ensemble et dans laquelle il ferait entrer ses nombreux amis, même Sieyès, qui sans peine abandonnerait les siens; puis ne pouvant pas douter que Barras n'eût aussi le projet de l'attirer à lui, il dévoila au général tout ce qui lui avait été confié sous la condition du secret le plus inviolable. Ainsi il ne compromit pas seulement l'homme à qui il devait tout, il compromit encore une cause qu'il avait promis de servir; et c'est ainsi qu'il en a agi toute sa vie. On sait quelles furent pour Barras les causes de cette perfide révélation.

Dès qu'il eut fait entrer le général en chef dans ses vues, Talleyrand ne s'occupa plus que de conduire à son terme, par lui et ses amis, cette révolution du 18 brumaire qui devait avoir de si grandes et de si longues conséquences ! Sieyès et Rœderer furent ceux qui le secondèrent le mieux, et ce fut par lui que le premier se réunit à Bonaparte, qui en faisait peu de cas cependant, mais qui, sur l'avis de Talleyrand, comprit qu'en ce moment il lui était nécessaire. Au grand jour de l'exécution,

i, dès le matin, se rendit à
Cloud avec ses agents d'intri-
accoutumés, Roux de Laborie,
ond, André d'Arbelles, Ma-
c. Ne pouvant entrer dans les
, ils se promenèrent long-
dans les cours, fort incertains
inquiets de ce qui allait arri-
ans ce péril, l'ancien évêque
ois ne perdait pas la tête, et il
nait ses ennemis avec calme.
de témoins irrécusables que
tavons que, voyant passer près
les généraux Bernadotte, Jour-
Augereau, qui se donnaient le
e la manière la plus affectueu-
lit à son voisin : *Si nous som-
aincus, voilà les hommes qui*
n gouverneront la France.
l n'en fut pas ainsi; et la vic-
après avoir été vivement dis-
, resta à la cause qu'avait em-
le Talleyrand, lequel, resté im-
ole dans le plus fort de la crise,
au héros de cette grande jour-
les avis très utiles. Quand la
re fut assurée il se réunit au
nombre de députés qui avaient
Napoléon et qui passèrent la
presque tout entière à faire des
prendre les mesures qu'exigeait
vénement aussi extraordinaire.
rand et Rœderer s'occupèrent
particulièrement de diriger la
e et de faire pour les journaux
cit de la journée. Ils fournirent
ours suivants à Napoléon des
ignements très utiles sur les
mmes et les choses que ces
ieurs connaissaient mieux que
t ils firent en même temps, sui-
l'usage et le premier but des
lutions, donner à eux et à leurs
de très bons et très lucratifs
ois. Ce n'est pas par eux que
ressée la liste de proscription,
lu *reste fut sans résultat,* et de laquelle Talleyrand se fit l'honneur de rayer le nom de l'adjudant général Jorry, son ennemi personnel. On sait qu'il ne fut pas aussi généreux envers Barras, à qui cependant il devait beaucoup, et dont il aurait pu du moins adoucir la disgrâce aussi imprévue que peu méritée; mais, toujours ingrat et sans pitié, il n'essaya pas même de détourner les coups dont le Directeur fut soudainement frappé.

Après cette mémorable journée du 18 brumaire, l'horizon politique du ci-devant évêque s'agrandit considérablement. Cependant il ne reprit pas aussitôt le portefeuille des relations extérieures; ce ne fut que le 25 décembre suivant que le complaisant Reinhart le lui rendit. En attendant, il travailla plus utilement peut-être pour lui et pour les siens, de concert avec un petit nombre d'initiés, à organiser le nouveau gouvernement, soit en supprimant d'anciens emplois, soit en en créant de nouveaux et surtout en faisant donner à ses amis, à ses créatures, des places, de bonnes gratifications. Dans toutes les circonstances, son premier soin fut de s'entourer d'hommes sûrs et dévoués, d'assurer leur existence, puis de repousser, d'éloigner tous ceux qui lui inspiraient quelque défiance. On conviendra que cette méthode est plus sûre, plus habile que celle de tous ces gouvernements de faiblesse et d'ingratitude que nous avons vus se succéder si rapidement et qui croyaient être habiles en tendant la main à leurs ennemis, en repoussant des amis éprouvés. Talleyrand fut certainement un de ceux qui contribuèrent le plus à faire entrer le gouvernement consulaire dans une autre voie, et c'est sous ce rapport surtout

que Bonaparte sut l'apprécier; c'est en adoptant un système aussi simple, aussi raisonnable, qu'il donna à son gouvernement tant de force et de stabilité. Du reste, il est bien vrai qu'à l'époque de son avénement, si l'on en excepte son armée, le consul ne connaissait en France ni les personnes ni les choses; mais sa haute sagacité lui fit bientôt distinguer ceux qui pouvaient lui être utiles, et en première ligne Talleyrand; ce qui était assurément une preuve d'habileté et de discernement. Lié depuis longtemps à toutes les intrigues, à tous les complots de la révolution, l'ancien évêque avait vu et pratiqué successivement tous les intrigants, tous les fauteurs d'émeutes et d'insurrections. A son début dans la diplomatie, en 1792, dans ses missions de Londres, et surtout à Paris, au milieu des terribles événements d'août et de septembre, il avait été avec Rœderer le conseiller du funeste emprisonnement de Louis XVI, puis avec Danton et Dumouriez celui des honteuses conventions de Valmy, et en même temps des pillages, des égorgements qui en avaient été le moyen et les conséquences. Voilà ce que fut notoirement l'initiation de Talleyrand dans la diplomatie révolutionnaire, dans cette politique de spoliation et d'assassinats, plus odieuse cent fois que celle du XVIe siècle. Si Machiavel fit connaître aux rois l'art d'opprimer les peuples, on peut dire que les maîtres de notre époque n'ont pas seulement appris aux peuples à détrôner les rois, mais qu'ils leur ont encore enseigné à les égorger, à se mettre à leur place. Comme l'a dit Alfiéri, quand on a bien vu les *petits, on* cesse d'accuser les grands. *Nous nous garderons* bien de dire que le héros du 18 brumaire voulût suivre en tous points de pareils errements, ni qu'il se soit jamais proposé d'ajouter de nouveaux torts aux crimes de la révolution; mais pour réparer ces torts il fallait les connaître, il fallait en savoir les causes, les auteurs, et, sur cela, personne ne pouvait lui en dire plus que l'ancien évêque d'Autun. Si cet homme eût été de bonne foi, s'il n'avait pas eu lui-même de grands torts à se reprocher, par lui et le jeune consul de très-beaux jours pouvaient naître; tous nos malheurs pouvaient être réparés! Si dès lors Bonaparte n'obtint pas de lui de bons et utiles renseignements, s'il ne lui indiqua pas, dans toutes les occasions, les véritables moyens de réparer nos malheurs, ce n'est donc pas le consul qu'on doit en accuser.

Aussitôt après la révolution du 18 brumaire, dès que Napoléon fut maître absolu du pouvoir, ne gardant plus aucune mesure et se posant en véritable souverain, il voulut annoncer lui-même son avénement à tous les rois de l'Europe. Nous ne pensons pas qu'en cela il ait pris conseil de Talleyrand, qui, tout révolutionnaire qu'il eût été jusqu'alors, savait bien les règles de ces sortes de communication et ne pensait pas que le temps fût venu de s'en écarter. On sait comment le ministère anglais y répondit et quelles conditions il mit aux propositions de paix qui lui furent faites si brusquement. Nous ne citerons de cette réponse que la partie la plus remarquable, celle qui donna lieu aux plus vives récriminations. Selon le ministre Grenville, qui signa la dépêche, « le gage le plus sûr « de la réalité et de la durée de la « paix, qui était proposée par la « France, devait être *la restaura-*

« *tion de cette lignée de princes qui* « *pendant tant de siècles avaient* « *conservé à la nation française* « *sa prospérité au dedans et sa con-* « *sidération au dehors. Un tel évé-* « *nement*, ajoutait le ministre, *écar-* « *terait tout obstacle aux négocia-* « *tions et à la paix.* » On doit bien penser qu'une pareille ouverture ne pouvait convenir ni au consul ni à son ministre. Ce dernier y fit une réponse beaucoup moins franche, et dont les principaux motifs furent établis sur des faits qu'il savait bien n'être pas exacts, puisque ces faits se rapportaient à son ambassade de Londres, dont il n'avait pu oublier les principales circonstances, et que cependant il changeait et dénaturait dans les détails les plus importants. Les ministres anglais s'abstinrent de toute autre réponse, et l'affaire en resta là. Quant aux autres puissances, qui avaient reçu de pareilles communications, on ne peut pas douter qu'elles n'y aient répondu; mais comme le gouvernement consulaire s'abstint de toute publication à cet égard, on doit penser que leurs réponses furent peu favorables.

Quelques mois après, le ministre des affaires étrangères fut chargé d'une affaire plus difficile et sans doute plus importante, qu'il conduisit très habilement, il faut en convenir, et qui eut les plus heureux résultats; ce fut la réconciliation de la France avec l'empereur de Russie. Lorsqu'il eut rompu avec l'Autriche, vers la fin de 1799, on sait que Paul Ier ne renonça pas entièrement à faire la guerre au parti révolutionnaire qui gouvernait la France, qu'il fit même partir un de ses corps d'armée pour secourir les Vendéens, et qu'il refusa de reconnaître le gouvernement consulaire. Ce fut dans de pareilles circonstances que Talleyrand ne désespéra pas de faire du czar un allié, un ami du premier consul, et que, par un peu de cajoleries dans ses dépêches, par le cadeau d'une épée du grand maître de Malte, que ce prince croyait avoir remplacé, et surtout par le renvoi sans échange, sans rançon, de tous les prisonniers russes que la France possédait, il en vint au point de faire entrer le czar en correspondance avec le premier magistrat de la république, et qu'il n'y eut pas seulement entre eux des lettres d'un ton fort amical, mais qu'ils signèrent un traité de la plus haute importance, et duquel pouvait résulter pour l'Angleterre la perte de ses colonies de l'Inde et pour la France l'alliance la plus réellement avantageuse. Déjà toutes les dispositions étaient faites, et l'armée des deux empires allait se mettre en marche pour traverser l'Asie, lorsque la mort de Paul Ier vint subitement renverser tous ces plans et détruire tant de beaux projets. Quand Bonaparte en reçut la nouvelle, il se répandit en violentes invectives contre le ministère anglais, qu'il accusa hautement d'avoir pris part à cet attentat. Talleyrand, qui sans doute autant que lui en fut affligé, n'exhala sa douleur que par ce peu de mots sur le genre de mort auquel on dit que le czar avait succombé : « *Toujours des apoplexies; ils devraient au moins un peu changer...* » Cet événement, dans de pareilles circonstances, fut certainement un malheur pour la France. La ruine de l'Angleterre était certaine si l'expédition se fût exécutée; mais il est probable que, pour l'éviter, cette puissance eût fait de grands sacrifices. C'était à Talleyrand surtout qu'on devait le succès de la négo-

ciation ; et le premier consul était parfaitement en mesure d'en profiter ; il en avait admirablement saisi toutes les conséquences, et ce résultat lui avait fait prendre la plus haute idée de son ministre. Cette réputation d'habileté s'étendit beaucoup à cette époque. Cependant il n'était pas partout jugé aussi favorablement. Le portrait qui fut envoyé dans ce temps-là, de Paris à un ministre de Berlin, bien qu'il s'y trouve de légères erreurs, mérite d'être rapporté :

« Ce qui, à l'égard de M. de Tal« leyrand, intéresse peut-être beau« coup moins Votre Excellence, c'est « ce qui a trait à sa vie privée, à ses « actes purement personnels. Mais « ce serait là cependant qu'on pour« rait puiser des idées saines sur le « mérite, les talents, la mobilité du « personnage ; et cette connaissance « n'est point inutile sans doute à ce« lui qui doit suivre sa marche poli« tique dans les négociations dont « ce diplomate est ou sera chargé. « Est-il indifférent aux rois de savoir « comment la tortuosité de ses prin« cipes et de sa conduite fit et main« tint son crédit, que probablement « elle prolongera? Votre Excellence, « lors de ses voyages en France, l'a « connu comme un homme spiri« tuel, livré à des plaisirs qui con« trastaient un peu trop avec l'habit « dont il était revêtu. Elle sait peut« être que, quoique fils d'un des sei« gneurs de la cour que Louis XVI « ait le plus aimés et respectés, il ne « fût jamais parvenu à l'épiscopat, « si le roi n'eût cru devoir céder « aux derniers vœux d'un père mou« rant. Du reste, malgré les charmes « d'un esprit bon seulement dans « un salon de la haute société, « dans des orgies, ou de petites et « *fines* intrigues, il avait montré une « telle incapacité dans ses fonctions « d'agent du clergé, que tout le poids « de cette administration retomba « sur l'abbé de Montesquiou son col« lègue, qui le regardait comme inha« bile à écrire de suite deux pages « sérieuses et véritablement raison« nées. Votre Excellence sait sa con« duite aux états généraux et en An« gleterre ; elle a peut-être lu ses « discours ou mémoires avant et de« puis son exil, dont il ne dut la « fin qu'aux sollicitations de Mme de « Staël près du régicide Chénier. « Mais ces écrits sont uniquement « l'œuvre de son ancien grand-vi« caire Desrenaudes, que je l'ai en« tendu nommer très cavalièrement « *son aide de camp*. Desrenaudes « est un écrivain plein d'esprit, de « connaissances, de talent ; il lui « prépare jusqu'à ces petits billets « du matin qui charment ses *amis*, « hommes et femmes, mais que pour« tant l'indolent personnage ne fait « que copier en chétif écolier. In« troduit chez Barras par madame « de Villars-Brancas, leur parente « commune, ce fut là qu'il conçut, « prépara et proposa le coup d'État du « 18 fructidor, qui l'éleva au minis« tère où il se maintint par sa flexi« bilité et un impassible courage à « souffrir les brutalités de Rewbell, « comme en jouant l'homme affairé, « tandis que dans son cabinet, où l'on « entrait par une porte de derrière, « dite des *amis*, il se livrait avec ses « affidés aux oiseuses saillies d'une « constante et insouciante paresse. « Il lui fallait une souillure patente, « pour assurer sa complicité avec « son maître ; il voulut donc se ma« rier, ce qui passait alors chez un « prêtre pour un grand scandale, et « rechercha madame de Buffon. C'é« tait l'effet d'un double calcul ; car

« cette union le déprêtrisait et le liait « de plus en plus aux intérêts de la « maison d'Orléans, qui tôt ou tard « pouvait triompher. Cette femme « qui valait cent fois mieux que sa « réputation, et à qui madame la « duchesse d'Orléans elle-même ren- « dait justice, le refusa, et il ne lui a « jamais pardonné. Mais plus tard « un trésor de honte est venu luire « à ses yeux ; madame Grand, fem- « me répudiée, est devenue la *ci-* « *toyenne* Talleyrand. Admirateur « intéressé de Bonaparte, valet sou- « mis du Directoire, j'ai dit à Vo- « tre Excellence l'intrigue qui le fit « chasser, les prévoyantes bassesses « qui le firent rappeler par celui « dont il devina les hautes destinées « et à l'épée victorieuse duquel il « dut les succès diplomatiques dont « il jouit et qu'il a su parer des talents « relégués dans l'ombre des d'Haute- « rive et des Durand. Quant à lui, de « quelle haute vue politique, de quel « système d'État, de quelle épineuse « négociation peut-il se glorifier ? « Bonaparte conclut sans lui le traité « de Campo-Formio. Celui, très-illu- « soire, du comte de Saint-Jullien, « dont il fut la dupe, n'eût été que « la réalisation de la convention d'A- « lexandrie. La pacification de Lu- « néville avait été d'avance imposée « à Hohenlinden. Il ne lui reste donc « que des intrigues peu honorables « avec Arahūjò et les ministres amé- « ricains, ainsi que les ergotages longs « et sans fruits de ce congrès de Ras- « tadt, à l'abri desquels se formait « une coalition qu'il ne sut ni prévoir « ni prévenir. S'il se maintient, c'est « qu'il flatte l'orgueil et l'ambition « de son maître, dont il devine et « approuve d'avance les secrètes « pensées ; c'est qu'il lui est utile en « sachant parer de formes aimables « et conciliatrices son despotisme po- « litique, quelquefois un peu trop « brutal. Mais s'il cessait d'être l'a- « gent servile d'un triomphateur, « l'homme se montrerait dans toute « sa médiocrité. Voilà sur quoi il est « important de ne pas s'abuser, en « traitant avec un ministre le plus « grand de tous pour les roueries « politiques et les bons mots... » Si cette esquisse d'un portrait qu'on pourrait appeler anecdotique ne suffit pas pour bien connaître un des hommes les plus célèbres de notre époque, on y trouve du moins des faits et quelques traits qui peuvent le faire apprécier sous beaucoup de rapports. Ce ne fut pas un Richelieu ni un Mazarin, mais un rusé diplomate, un astucieux intrigant, sachant prévoir les événements, et toujours prêt à s'y soumettre, à en tirer parti dans son intérêt. Personne moins que lui n'eut le droit de dire comme le poète de Rome : *Mihi res, non me rebus submittere conor*. Pour lui, il eut fallu retourner ainsi la maxime : *Me rebus, non mihi res submittere conor*. Le seul personnage de notre histoire auquel on puisse le comparer est l'ignoble Dubois, auquel toutefois il fut supérieur par l'esprit, les bonnes manières qu'il tenait du rang élevé dans lequel il était né. Nous ne pensons pas que, même dans une mascarade, il eût poussé l'effronterie jusqu'à outrager publiquement son maitre (11). Son habileté consis-

(11) On a dit souvent qu'il était possible de lui donner, et sans qu'il y parût sur sa figure, vingt coups de pied dans le derrière; qu'ainsi il eût fort bien joué le rôle du régent, qui, pour être mieux déguisé dans un bal masqué, se faisait traiter de cette façon par son favori, se contentant de lui dire, quand il se sentait frapper trop fort : *Dubois, tu me déguises trop* !

tait surtout à dissimuler. Il a dit que *la parole n'avait été donnée à l'homme que pour déguiser sa pensée*, et Chénier, qui le connaissait bien, a fait dans ce sens une de ses meilleures épigrammes :

Roquette dans son temps, Talleyrand dans le nôtre,
Furent tous deux prélats d'Autun.
Tartufe est le portrait de l'un (12);
Ah! si Molière eût connu l'autre!

Après les victoires de Marengo et de Hohenlinden, qui portèrent si haut la puissance de Bonaparte, vinrent les traités de Lunéville et d'Amiens, puis les négociations d'indemnités, de sécularisations, qui devaient donner lieu à tant d'intrigues, de spoliations préparées et dirigées par l'ancien prélat ; on peut dire qu'il fut alors au milieu de son véritable élément ; mais avant de parler avec plus d'étendue de ces brillantes *affaires*, nous devons dire quelque chose d'une opération plus grande encore et surtout plus honorable, celle du concordat qui fut conclu avec le saint-siége le 15 juillet 1801, et auquel on ne pouvait guère penser que prendrait part le ci-devant évêque.

Ce fut un spectacle curieux et bien digne d'une époque d'incertitude et de mépris des choses les plus saintes, que celui d'un homme qui s'était montré des premiers et des plus acharnés à attaquer la religion et ses ministres, qui pour cela avait été excommunié, rejeté de l'Église, qui n'était pas encore relevé de ces trop justes condamnations, que de voir, disons-nous, ce même homme concourir au redressement de tant de torts, à la réparation de tant de maux qu'il avait accumulés sur la France ! L'ancien évêque d'Autun, assisté du transfuge des royalistes Bernier, n'hésita pas à se charger de cette mission délicate avec l'envoyé du pontife romain Consalvi. Heureusement pour lui, le pontife n'était plus le même que celui qu'il avait fait expulser de Rome cinq ans auparavant. Pie VI était mort dans l'exil, et malgré les recommandations du Directoire et de son ministre, on lui avait donné un successeur. L'objet dont Talleyrand s'occupa le plus dans ce grand acte de réconciliation fut ce qui l'intéressait plus particulièrement lui-même. Depuis qu'il y avait aux Tuileries une cour où l'on s'efforçait de rappeler tout ce qui avait autrefois distingué la monarchie française, la liaison du ci-devant prélat avec madame Grand était devenue un véritable scandale, et le premier consul ne permettait pas qu'elle y fût reçue. Il n'y avait qu'une décision papale qui pût mettre fin à cette fâcheuse exclusion ; et l'on conçoit l'empressement avec lequel le ci-devant évêque saisit pour y parvenir l'occasion du concordat, qui lui fut si heureusement offerte. Son premier soin fut de demander au Saint-Père la révocation de l'excommunication prononcée contre lui en 1790, et son retour à la vie séculière. Ces deux points, quelque graves qu'ils fussent, ne rencontrèrent point de difficultés, et l'ex-prélat en conclut qu'il avait obtenu la faculté de se marier. Cependant, comme Pie VII ne l'entendit point ainsi, et que sa décision a donné lieu à différentes interprétations, nous la citerons tout entière : c'est une pièce importante dans cette histoire.

« *A notre cher fils Charles-Maurice Talleyrand*. Nous avons été

---

(12) L'abbé Roquette, qui fut évêque d'Autun sous Louis XIV, avait fourni à Molière *le modèle de son Tartufe*.

« touché de joie quand nous avons « appris l'ardent désir que vous aviez « de vous réconcilier avec nous et « avec l'Église catholique. Dilatant « donc à votre égard les entrailles « de notre charité paternelle, nous « vous dégageons, par la plénitude « de notre puissance, du lien de tou- « tes les excommunications... Nous « vous imposons, par suite de votre « réconciliation avec nous et avec « l'Église, des distributions d'aumô- « nes pour le soulagement surtout « des pauvres de l'église d'Autun, « que vous avez gouvernée... Nous « vous accordons le pouvoir de por- « ter l'habit séculier et de gérer tou- « tes les affaires civiles, soit qu'il « vous plaise de demeurer dans la « charge que vous exercez mainte- « nant, soit que vous passiez à d'au- « tres auxquels votre gouvernement « pourrait vous appeler... » D'après ces expressions, Talleyrand ne dou- ta pas qu'il ne fût pleinement autorisé à se marier; et, le premier consul l'ayant alors vivement pressé de mettre fin au scandale qu'il avait cau- sé, il se fit donner la bénédiction nup- tiale par un curé du village d'Épi- nay. Le lendemain, l'épouse du mi- nistre parut à la cour; mais ce fut pour la dernière fois; car, dès que le pape fut informé du mariage, il dé- clara hautement qu'il ne l'avait point autorisé et qu'il ne l'approuverait jamais. Plus tard, quand il consentit à venir à Paris pour le sacre impérial, il exigea pour première condition qu'on ne lui présentât pas *cette dame;* ce qui fut exécuté d'autant plus facile- ment que, depuis qu'on avait été in- formé de la désapprobation du pon- tife, madame de Talleyrand avait reçu l'ordre de ne plus se présenter à la cour. Ainsi les deux époux se trou- *vèrent dans une position* double- ment fâcheuse, disgraciés par le pape parce qu'ils s'étaient mariés, et repoussés par le premier consul parce qu'ils avaient obéi à ses ordres en se mariant. Du reste, on sait que Bonaparte ne les estimait guère ni l'un ni l'autre; il se servait alors de l'ancien évêque parce qu'il le croyait utile, mais il ne lui a jamais donné de preuves d'estime ni d'une confiance entière. Voici comment il en parlait à Sainte-Hélène : « Le triomphe de Tal- « leyrand est le triomphe de l'immo- « ralité : un prêtre marié à la femme « d'un autre, et qui a donné une « forte somme d'argent à son mari « pour qu'il permette à sa femme de « rester avec lui ! un homme qui a « tout vendu, trahi tout le monde et « tous les partis ! J'ai défendu l'en- « trée de ma cour à cette femme, « premièrement parce que sa ré- « putation était décriée, et parce « que *j'ai découvert que quelques* « *marchands génois lui avaient* « *payé* 400,000 *fr. dans l'espérance* « *d'obtenir par l'entremise de son* « *mari quelques faveurs commer-* « *ciales*. Elle était très-belle femme, « des Indes orientales, mais sotte, et « de la plus parfaite ignorance..... » Ainsi, selon le dire de Napoléon, ma- dame de Talleyrand entendait les *af- faires* presque aussi bien que son mari, et si le récit est exact, on voit que les marchands génois fournirent à sa toilette d'assez belles épingles. Du reste, nous pensons que l'époux de cette dame la traitait un peu sévère- ment sous le rapport de l'esprit. Nous avons eu l'avantage de l'entendre plusieurs fois, notamment à l'épo- que du 31 mars 1814, et nous pou- vons affirmer que sa conversation sur ce grand événement n'était point celle d'une sotte. Nous regardons donc comme peu vrai tout ce qui a

été répandu sur ce point, même le quiproquo qu'elle aurait fait en prenant le voyageur Humboldt pour *Robinson Crusoé*, ce qui prouverait de l'ignorance, sans doute, mais non de la sottise ; car une Indienne pouvait bien, sans manquer d'esprit, ne pas connaître M. de Humboldt ni même le roman de Foé.

C'était vingt ans après le concordat, et dans une position bien différente, que Bonaparte parlait ainsi de son ancien ministre. A la première de ces époques, et surtout quand Talleyrand eut conduit à une heureuse issue les négociations de Lunéville et d'Amiens, il ne pensa plus qu'il lui fût possible de s'en passer, et il sembla excuser tous ses torts. Cependant, comme ses nombreuses polices et surtout celle de Fouché lui faisaient à chaque instant des rapports sur les intrigues, sur les jeux de bourse du ministre, il lui dit un jour sans beaucoup d'amertume : « Monsieur de Talleyrand, je sais que vous jouez à la bourse, et que vous y gagnez beaucoup d'argent, parce que vous profitez pour cela de la connaissance que vous avez des secrets de l'État. Cela n'est pas bien, et je ne puis le souffrir plus longtemps. — Je n'y ai joué qu'une seule fois, répondit le rusé ministre, et cela m'a, il est vrai, très bien réussi ; j'ai acheté la veille du 18 brumaire, et j'ai vendu le lendemain. » Cette adroite flatterie désarma le maître, et les choses en restèrent là pour le moment, au moins quant aux jeux de bourse. Mais un autre champ d'affaires bien plus vaste et plus considérable s'était ouvert. Après les revers de l'Autriche et le traité de Lunéville, qui *en avait été* la dure conséquence, *toutes les puissances* de l'Allemagne se prosternèrent devant le vainqueur, même la Prusse, qui cependant n'avait pas été vaincue, puisqu'elle n'avait pas fait la guerre, mais qui n'était pas moins tombée dans un état de faiblesse relative plus évident encore que ceux qui avaient combattu ; ce qui prouve qu'à côté d'une lutte de grandes puissances, la neutralité est un fort mauvais calcul. Ainsi l'héritier du grand Frédéric, qui d'abord avait été l'allié de l'Autriche, qui ensuite s'était séparé d'elle pour réparer ses forces, tandis que son alliée ou plutôt sa rivale épuisait les siennes, se trouvait alors encore plus faible et réduit à un état d'infériorité plus fâcheux. Ses ministres, et surtout Haugwitz, l'avaient enfin compris ; mais ils étaient décidés à tous les sacrifices, à toutes les humiliations, plutôt que de faire la guerre. Tout annonce que pour cela, d'ailleurs, ils continuaient à recevoir des arguments *irrésistibles*. Napoléon l'a dit assez clairement dans ses conversations de Sainte-Hélène. Le cabinet de Berlin n'était pas alors d'ailleurs autre que Biron l'avait trouvé en 1792. Napoléon et son ministre des affaires étrangères en profitèrent merveilleusement.

On se rappelle qu'aussitôt après le 18 brumaire Talleyrand avait fait envoyer à Berlin, comme ambassadeur, son ancien ami Beurnonville, avec des pouvoirs très étendus, et surtout la recommandation de poursuivre partout où il les rencontrerait les partisans de l'ancienne dynastie, les hommes connus par leur dévouement à cette cause royale dont la même puissance prussienne avait autrefois paru embrasser la défense avec tant d'éclat, mais qu'elle avait ensuite abandonnée

lorsqu'il était en son pouvoir de la faire triompher. A présent qu'elle la considérait comme tout à fait perdue, elle livrait honteusement à ses ennemis ses plus honorables défenseurs. On n'a pas oublié, et l'histoire doit graver en traits ineffaçables le fait honteux de l'arrestation de royalistes aussi distingués par leur rang que par leur fidélité, exécutée à Bareuth par les soldats, les agents du roi de Prusse, d'après les ordres du gouvernement français de cette époque. Ces ordres furent signifiés par Beurnonville, qui remplit sa mission avec tant de zèle qu'il porta lui-même à Paris et remit à son ami Talleyrand tous les papiers et correspondances de ces malheureux émigrés, saisis par la police prussienne, et qui, imprimés sous le titre de *papiers saisis à Bareuth*, compromirent en France, et surtout à Paris et dans le département de la Lozère, beaucoup d'honnêtes gens. Parmi ceux qui furent arrêtés et gardés à vue à Bareuth pendant plusieurs mois, se trouvaient des hommes dignes de la plus haute estime : le comte de Précy, cet illustre défenseur de Lyon en 1793 ; le vertueux Imbert-Colomès, qui, dans la même ville, avait donné le premier exemple du courage, de la fidélité, et de la résistance aux désordres de la révolution, qui à présent, accablé de vieillesse, était poursuivi, emprisonné par ordre de ces mêmes rois auxquels il avait consacré sa vie. Pichegru, cet illustre vainqueur de la Hollande, qui avait abandonné, pour servir la même cause, le plus brillant, le plus séduisant avenir, n'échappa à l'arrestation, à l'extradition qui fut demandée avec beaucoup d'instance, que par la bonté du prince Louis et de cette excellente reine de Prusse à qui tant de malheureux ont dû leur salut ! Voilà ce que fut en 1802 la puissance prussienne ; voilà comment elle remplit les promesses, comment elle exécuta les menaces qu'elle avait faites en 1792 ! Et ce qui n'est pas moins remarquable, ce que l'inexorable histoire ne doit pas omettre, c'est que quinze ans plus tard, lorsque cette noble cause du royalisme parut avoir partout triomphé, ceux de ses héroïques défenseurs qui avaient survécu à tant de combats, à tant de calamités, furent moins accueillis, moins protégés que leurs persécuteurs par un gouvernement qui se disait *restaurateur*, qui s'annonçait comme le réparateur de tous les torts, de toutes les injustices ! Un demi-siècle s'est écoulé depuis que la Prusse donna au monde l'étrange spectacle de Français honorables, fidèles à leur roi, irréprochables sous tous les rapports, et qui furent arrêtés, emprisonnés par les ordres d'un autre roi ! Le souvenir de faits aussi monstrueux nous étonne encore, nous qui en fûmes les témoins, nous pourrions dire les victimes ! il nous étonne d'autant plus que le roi au nom duquel s'exercèrent de si odieuses persécutions était le fils, l'héritier, du monarque qu'on avait vu dix ans auparavant, à la tête d'une puissante coalition, d'une nombreuse armée, annoncer hautement par de menaçants manifestes l'intention généreuse de rétablir le trône de Louis XVI, le trône que ces mêmes royalistes avaient alors défendu, et qu'en ce moment ils défendaient encore ! Comment serait-il possible qu'en reportant notre pensée vers de pareils événements, nous ne nous rappelassions pas que, lorsqu'il touchait au but de sa noble entreprise, lorsqu'il pouvait, sans obstacle et

sans effort, obtenir les plus grands, les plus heureux résultats, le père de Frédéric III avait tout à coup suspendu sa marche, qu'il était entré en négociations avec la révolte, qu'il avait transigé avec les assassins, les bourreaux, qu'il avait reçu la dépouille des victimes égorgées en sa présence, qu'enfin il s'était retiré après avoir signé une honteuse capitulation? On ne trouvera pas mauvais sans doute que nous donnions quelque étendue au récit d'événements d'une si haute importance, à des faits dont les conséquences pèsent encore sur nos destinées. Et on ne peut pas dire qu'en cela nous nous écartions de notre sujet, puisqu'aux deux époques, si Talleyrand ne joua pas le premier rôle, il est au moins bien sûr que, là comme toujours, il fut le guide, le conseiller de cette odieuse politique. On a vu qu'en 1792 il fut aux massacres de septembre, aux capitulations de Valmy, le conseiller de Dumouriez et de Danton; en 1802 et 1803 il fut encore le conseiller, le ministre de la politique consulaire. Rien dans ce genre ne pouvait alors se faire sans sa participation, et il n'est que trop facile de reconnaître dans tout ce qui fut fait, son caractère de cupidité, sa haine pour les royalistes, et surtout son but constant et si manifeste de l'extinction de la dynastie. Et si l'on considère qu'en Prusse c'étaient aussi les mêmes hommes, Haugwitz, Lombard, Lucchésini et le duc de Brunswick, qui aux deux époques dirigeaient la politique prussienne, on ne s'étonnera pas que ceux qui avaient conseillé si lâchement en 1792 d'abandonner Louis XVI à ses bourreaux, aient *conseillé plus lâchement* encore en *1802, à leur roi, à l'héritier*, au frère de ce même roi, d'arrêter, de livrer à leurs ennemis des royalistes honorables et fidèles! Ce dernier attentat, cette violation manifeste du droit des gens, de toutes les lois de l'honneur et de l'hospitalité, excita dans toute l'Europe une vive indignation. En Angleterre surtout, de vives réclamations éclatèrent dans les journaux. Le poète Delille, qui habitait cette contrée, où il composait un de ses meilleurs ouvrages, y fit entrer ces vers dictés par l'indignation encore plus que par la pitié :

. . . .

Mais c'est vous, rois du monde, oui, c'est vous qu'in[téresse]
Le sort de ces proscrits. Cette brave noblesse,
Ces prêtres, ces prélats, dispersés en tout lieu,
Souffrent, vous le savez, pour leur roi, pour leur Dieu;
Vous leur devez un port au milieu de l'orage ;
Et pour eux et pour vous, honorez leur courage.

. . . .

Gardez-vous donc d'offrir la scandaleuse scène
De ces cœurs généreux, punis d'aimer leurs rois.
L'avenir du présent se venge quelquefois.
Un faux amour de paix enfante les orages,
Et la faute d'un jour pèse sur tous les âges...
Du monstre, à votre tour, vous sentirez les coups,
Et leurs maux dédaignés retomberont sur vous.

C'était en 1803 que Delille publiait ces vers prophétiques, et trois ans s'étaient à peine écoulés, que les désastres d'Iéna, d'Eylau et de Friedland avaient justifié les prévisions du poète. Nous ne dirons pas qu'il ait applaudi aux calamités qu'il plut à la justice divine de faire supporter à la nation prussienne. Non, cet excellent homme, que nous avons connu si bon, dont nous avons éprouvé, admiré l'excellent cœur, était trop sensible, trop généreux pour applaudir aux souffrances que les nations doivent supporter pour les torts de leur maîtres. Nous l'avons entendu plus d'une fois, à l'aspect de nos calamités, répéter avec douleur ce vers de Virgile :

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.

Mais cet homme si bon, si compatissant à tous les maux de l'humanité, s'il lui avait été donné de vivre jusqu'au retour de ces princes qu'il avait tant aimés, qu'il avait si souvent appelés de ses vœux, comment aurait-il pu voir, dans le palais du même roi, si lui-même y eût été admis, comment aurait-il pu voir, disons-nous, le serviteur fidèle, longtemps persécuté et proscrit, à côté de ses persécuteurs? Nous savons qu'une restauration doit être un temps de réconciliation, de pardon, même d'oubli; mais ce doit être aussi un temps de justice, de retour au droit, à l'immuable équité, et si quelque chose doit y être oublié, ce sont les torts pour ceux à qui l'on peut en reprocher, mais non les réparations, les justes rémunérations pour les pertes essuyées, pour les services honorablement rendus. Or il arriva trop souvent le contraire en 1814, à cette époque où l'on vit Beurnonville, homme non moins décrié par la perversité de ses mœurs et de ses opinions que son ami Talleyrand, où on le vit, disons-nous, placé dès le premier jour à la tête du gouvernement, puis chargé d'apprécier les services des anciens officiers (13), et enfin créé maréchal de France; tandis que le comte de Précy, l'un des généraux les plus distingués de l'armée française, dont les services remontaient aux guerres de Hanovre, qui avait combattu pour Louis XVI au 10 août 1792 contre la révolte et l'insurrection, qui, en défendant Lyon contre

(13) Par une des anomalies si nombreuses dans la politique de cette époque, Beurnonville fut nommé par le roi Louis XVIII président d'une commission chargée d'apprécier et de récompenser les services des anciens officiers, c'est-à-dire de ceux qui, ayant quitté le service dans le cours de la révolution, par suite de leur attachement à la cause de la monarchie, avaient continué de la servir aux armées des princes, dans la Vendée ou ailleurs. Il résulta souvent de cette étrange nomination des méprises qui donnèrent lieu à des railleries aussi fâcheuses pour le général que pour ceux dont il était chargé d'apprécier les services. On a dit que, l'un des pétitionnaires lui ayant déclaré qu'il avait été en 1801 au nombre des prisonniers de Bareuth, il s'arrêta tout confus et dit à ses collègues que cet officier méritait certainement la croix de Saint-Louis, mais qu'il ne la lui donnerait pas!... Nous ne garantissons point cette anecdote, qui, si elle n'est pas vraie dans toutes ses circonstances, est au moins très probable; mais nous pouvons attester un autre fait du même genre avec plus de certitude, puisqu'il nous concerne personnellement. Ayant été nommé officier par Louis XVI dans les derniers temps de son règne, nous continuâmes à servir pendant les premières années de la révolution, et, en y comprenant les campagnes, nous touchions de très près au temps exigé pour la croix de Saint-Louis. Persuadé que cette lacune serait facilement remplie par les services que nous avions rendus à la cause du roi dans le cours de la révolution, nous demandâmes un certificat de ces services à S. A. R. Monsieur, depuis Charles X, qui en avait eu connaissance, qui même les avait ordonnés pour la plupart, et qui, jugeant que notre demande était fondée, l'appuya de la manière la plus honorable et la plus positive dans une attestation que nous conservons précieusement, mais qui n'eut alors aucun succès, le président Beurnonville ayant décidé que de tels services ne pouvaient pas remplacer le temps qui nous manquait : « Je vois bien, lui dis-je en retirant les pièces que je lui avais remises, que je n'ai pas servi la révolution assez longtemps : si c'était à recommencer je n'y serais pas pris. » Cette réponse, que je lui fis en présence de beaucoup de monde, peut-être avec un peu d'humeur, ce dont je ne fus pas maître, parut le choquer autant que celle du prisonnier de Bareuth; mais il ne put s'en prendre à moi. Ce n'était pas ma faute, ni même celle de Beurnonville, si celui qui n'avait pas cessé de servir la révolution était chargé de juger du mérite de ceux qui l'avaient combattue, et si les instructions données à cette *commission* étaient telles que dans une demande ils dussent admettre les faits contraires à la cause de la monarchie et rejeter ceux qui lui étaient favorables!

l'oppression conventionnelle, s'était illustré par l'un des plus beaux faits d'armes de cette époque (14), fut à peine reçu dans le palais du roi qu'il avait si longtemps défendu au péril de sa vie et par la perte de sa fortune, et il alla mourir dans l'obscurité d'un village, recommandant à la bonté royale sa veuve, qu'il laissa sans fortune, tandis que le maréchal Beurnonville vivait dans l'opulence et comblé par ce même roi de toutes les faveurs réservées à l'honneur et à la fidélité ! Nous pourrions citer beaucoup de faits du même genre, mais nous y reviendrons à cette époque de restauration ; il faut, auparavant, que nous disions tout l'avilissement dans lequel la Prusse était tombée en 1803. Pour cela, il faut raconter ce qui se passa dans ce temps-là à Varsovie.

On sait comment Louis XVIII, forcé de quitter la Russie par un caprice de Paul I[er], ou peut-être par les intrigues du cabinet des Tuileries que dirigeait Talleyrand, s'était réfugié dans la capitale de la Pologne, alors soumise à la domination prussienne. On sait aussi avec combien de difficultés ce prince fugitif avait obtenu cet asile et de combien d'amertume il y avait été abreuvé. A peine y fut-il arrivé qu'une foule d'émissaires, d'espions de police y vint de toutes les parties de l'Europe, et surtout de Paris où Talleyrand dirigeait toute la politique, même celle de l'intérieur, étant venu à bout de faire éconduire Fouché son rival. La contrée qui fixait alors plus particulièrement ses regards était certainement la Pologne, où se trouvait réunie la famille royale de France presque tout entière. On ne peut pas douter aujourd'hui qu'il n'eût conçu sur le sort de cette malheureuse famille les plus sinistres projets, et qu'en cela, il ne fût parfaitement d'accord avec le chef du cabinet prussien, le ministre Haugwitz, dont tout le monde a connu l'esprit de vénalité, que Napoléon lui-même s'est vanté d'avoir acquis à prix d'argent. On conçoit qu'avec un pareil gouvernement, l'ancien évêque d'Autun dut toujours être parfaitement d'accord pour surveiller et tendre des piéges de tous les genres au prétendant. La première tentative auprès de ce prince fut la démarche du conseiller Meyer, gouverneur civil de Varsovie pour le roi de Prusse, qui, le 26 février 1803, vint demander au comte de Lille (c'était le nom que portait alors Louis XVIII) sa renonciation au trône de France, tant pour lui que pour tous les siens, lui proposant en échange de riches indemnités en Italie ; puis, dans un second message, le royaume de Pologne tout entier, ce qui était assez remarquable de la part d'un envoyé du roi de Prusse

(14) Dans le système d'oubli où la plupart des historiens se sont efforcés de laisser les faits des dernières guerres qui ont le plus honoré la valeur française, par le motif que ces faits étaient contraires à la révolution, on a surtout compris le plus beau fait d'armes de notre siècle. Voulant réparer en peu de mots cette grave omission, nous dirons que le comte de Précy se défendit pendant près de trois mois contre 100,000 assiégeants, dans une ville ouverte, sans fortifications, presque sans munitions et avec moins de 5,000 hommes armés, au milieu d'une population qui n'était pas toute entière dévouée à la même cause, et qu'enfin, quand la moitié de ses braves eut succombé, quand toute résistance devint impossible, il sortit l'épée à la main et s'ouvrit un passage jusqu'à la frontière avec le petit nombre de fidèles qui lui restaient. Au milieu de tant de beaux exploits qui ont illustré notre époque, nous n'en connaissons pas de plus remarquable ; mais aussi, nous le disons à la *honte des historiens*, c'est celui qui est resté *le moins connu, le moins honoré*.

qui en possédait la capitale. Mais cette offre tenait à un plan vaste, concerté entre Haugwitz et Talleyrand, d'après lequel la Prusse eût été indemnisée par la possession de la Hollande, qu'elle a toujours convoitée. Ce plan était déjà si positivement arrêté à l'égard de la Pologne, que des militaires français et prussiens déguisés devaient s'y rendre sous prétexte d'une colonisation, et y exciter un soulèvement. Le noble refus du prétendant fit échouer tous ces projets. L'envoyé prussien ayant insisté et fait entendre à ce prince qu'il ne s'exposait pas seulement à de grands dangers, mais qu'il perdrait les faibles subsides que lui accordaient quelques puissances, que la Prusse elle-même serait obligée de refuser l'asile qu'elle lui accordait, il répondit avec plus de noblesse encore : « Je ne changerai « rien à ma réponse ; M. Buonaparte « aurait tort de s'en plaindre ; si je « l'avais appelé rebelle ou usurpa- « teur, je n'aurais dit que la vérité ! « Il exigera peut-être qu'on me re- « tire l'asile qui m'est donné ; je « plaindrais le souverain qui se croi- « rait forcé d'obéir, et je m'en irai. « Je ne crains pas la pauvreté ; s'il « le fallait, je mangerais du pain noir « avec ma famille et mes fidèles ser- « viteurs. » Ces réponses, comme on devait s'y attendre, ne firent qu'ajouter à l'irritation, et des instructions plus sévères encore arrivèrent de Paris. Il ne s'agit de rien de moins que de s'emparer de tous les papiers du prétendant, de ceux de son secrétaire et de son ami d'Avaray, enfin de l'enlever lui-même de vive force, puis de l'empoisonner... Les émissaires eux-mêmes reculèrent devant d'aussi horribles projets, et ils vinrent tout *révéler au prétendant.* Voici comment la tentative d'empoisonnement est rapportée dans l'ouvrage intitulé *Manuscrit inédit de Louis XVIII,* dont l'authenticité ne peut être contestée : « Deux agents secrets (d'où « venaient-ils, et qui les envoyait ?) « arrivent à Varsovie dans le cou- « rant de juillet 1804, et s'enquiè- « rent d'un agent secondaire assez « hardi pour frapper d'un même coup « le prétendant, la reine, qui habitait « avec lui, le duc et la duchesse « d'Angoulême. Ils apprennent qu'un « Français nommé Coulon, ayant ser- « vi dans l'émigration, avait des rap- « ports habituels avec la domesticité « de Louis XVIII. Cet homme venait « d'acheter un café à Varsovie, et l'on « savait qu'il manquait de ressources « pour le payer. On se présente chez « lui ; on lui demande des détails sur « le roi, s'il est accompagné, si les « personnes de sa suite sont armées. « Enfin, on lui promet une somme « d'argent considérable s'il veut s'in- « troduire dans le lieu où se faisait « la cuisine du prince et s'y confor- « mer aux ordres qu'on lui donnera. « Coulon reporte la confidence à un « tiers, qui court la révéler au pre- « mier gentilhomme de Louis XVIII. « Le comte d'Avaray fait inviter Cou- « lon à suivre l'affaire. Il s'agissait « d'empoisonner la famille royale. « Coulon demanda à voir l'argent « qu'on lui promettait ; il fut conduit « hors de la ville, où un homme caché « au milieu des blés lui avança quel- « ques écus à compte sur les 400 louis « qu'il devait recevoir après le cri- « me consommé. On lui met alors « en main un paquet contenant trois « carottes creuses qui renfermaient « le poison, ainsi qu'une bouteille « recouverte d'osier, remplie d'une « liqueur fortifiante. Ces objets furent « remis au comte d'Avaray, en pré-

« sence de l'archevêque de Reims, le « vertueux Talleyrand, oncle de celui « qui était alors ministre de Napo- « léon, et tous deux y apposèrent leur « cachet. Louis XVIII s'adressa sans « retard à la police prussienne, de- « mandant l'arrestation simultanée « de Coulon et des émissaires. La po- « lice refuse ; le prince réclame l'in- « tervention de la justice. Le prési- « dent de la chambre prussienne de « Varsovie décline l'instruction de « l'affaire. Un temps est venu où ces « faits, qui valaient la peine d'être dé- « mentis, pouvaient l'être ; on n'en a « rien fait. Le roi insista pour que « les gens de l'art examinassent les « matières empoisonnées ; mais la jus- « tice continua de refuser son entre- « mise, et ne fit aucune espèce d'en- « quête. Le comte d'Avaray, alors, se « rendit, accompagné du médecin « de Louis XVIII (le docteur Le- « fèvre), chez un médecin célèbre « de Varsovie, où il fut procédé à la « levée des scellés apposés sur les « pièces de conviction, en présence « d'un second médecin et d'un phar- « macien du pays. La présence du « poison fut constatée (15). Coulon, « interrogé de nouveau, ne changea « rien à sa première déclaration. « Enfin procès-verbal des faits fut « adressé à la police, qui renvoya « encore au pouvoir judiciaire, per- « sistant pour sa part à objecter son « incompétence. On s'en tint là. » Tous les journaux de Londres répandirent cette hideuse histoire en Europe. Il n'y eut que ceux de Paris et de Berlin qui n'en dirent pas un mot, par des motifs qu'ils est aisé de comprendre. Ce n'est qu'avec peine que nous avons pu en recueillir les témoignages qui précèdent. Nous y ajouterons une lettre que Louis XVIII adressa au président de la chambre prussienne, qui n'eut pas plus de succès que les premières. « On « m'a rendu compte, monsieur, d'un « projet formé contre ma vie. S'il « n'était question que de moi, s'il ne « s'agissait que de fer, accoutumé « que je suis à de pareils avis, j'y « ferais peu d'attention ; mais ce « poison menace aussi ma femme, « mon neveu, ma nièce, mes fidèles « serviteurs. Je trahirais mes de- « voirs les plus sacrés si je méprisais « ce danger. Peut-être ai-je affaire « à des scélérats, peut-être n'ai-je « à dévoiler qu'une basse infidélité : « dans les deux cas, j'ai besoin de « m'entendre avec vous... » Il était impossible dans une pareille occasion d'écrire avec plus d'égards et de noblesse. Nous ne savons pas, en vérité, comment qualifier le silence que persistèrent à garder les autorités prussiennes. On ne peut pas douter que pour cela elles n'eussent reçu du premier ministre Haugwitz des ordres et des instructions concertées d'avance avec le ministère français, que dirigeait Talleyrand, alors chargé de la police du dehors et du dedans. Les circonstances étaient devenues si graves, si difficiles, que le premier consul ne pouvait réellement pas se passer de lui un seul instant. Après avoir sacrifié à ses jalousies le ministre de la police (16), il employait encore secrètement celui-ci et les faisait obser-

(15) Il fut constaté que les carottes creuses, parfaitement fraîches, dont se composait le *paquet*, renfermaient une poudre pâteuse, *formée* d'un poison arsenical ou mélangée *de trois arsenics*, blanc, jaune et rouge.

(16) La police était alors dans les mains du grand juge Regnier, jurisconsulte habile, mais politique très-peu capable, et de qui Fouché a dit plus d'une fois que c'était un imbécille.

ver l'un par l'autre, ce qui, en ajoutant à sa sécurité, augmentait ses défiances. Mais à cette époque de complots et de conspirations, où Fouché a dit *qu'il y avait des poignards dans l'air,* Talleyrand fut le confident et le moteur de toutes choses.

Nous touchons à des événements plus graves, plus terribles encore que ceux de Bareuth, de Varsovie, et dont ceux-ci ne furent que le prélude. Après la résistance, les nobles refus du prétendant et de sa famille, on ne pouvait plus avoir recours pour le vaincre, pour anéantir son parti, qu'à la violence, à l'assassinat, et tous les plans de la police furent dirigés en conséquence de cette résolution; tous ses efforts tendirent à faire venir dans la capitale les hommes les plus capables, les plus énergiques de ce parti. Tel fut évidemment le plan machiavélique dont Pichegru, Georges Cadoudal et le duc d'Enghien furent les victimes. Il nous est démontré que pendant plusieurs mois tous les moyens furent employés pour attirer dans une sorte de guet-apens, sous des prétextes ou des motifs plus ou moins spécieux, les hommes les plus distingués parmi les royalistes, ceux que leur courage et leur caractère rendaient plus redoutables aux ennemis de cette cause, et de les immoler ou de les contraindre à l'abandonner. C'était ainsi que, peu de temps après la révolution du 18 brumaire, on avait fait venir dans la capitale tous les chefs de la Vendée et de la Bretagne, en leur donnant à croire que l'on voulait comme eux le rétablissement de la monarchie légitime. Comme en 1804, Talleyrand avait alors été le principal agent de cette intrigue; ce fut lui qui conduisit ces hommes crédules au premier consul, qui les présenta aux conférences qu'ils eurent avec lui dans le palais du Luxembourg; enfin ce fut le ministre qui prépara, qui combina tous les mensonges, tous les piéges dans lesquels on chercha à les surprendre. On sait que plusieurs y tombèrent et passèrent sous les drapeaux de la république, bientôt devenus ceux de l'empire. Georges Cadoudal fut du petit nombre de ceux qui échappèrent à ces embûches. Plein de franchise et de loyauté, mais doué de beaucoup de pénétration et de finesse, il comprit les ruses du ministre, et s'éloigna de Paris la veille du jour où la plupart de ses amis furent arrêtés et où il devait l'être lui-même! Pourquoi ne fut-il pas aussi bien inspiré en 1804! On doit croire qu'à cette époque d'autres moyens furent employés, et que Talleyrand redoubla de ruses et d'adresse. Quant à Pichegru, nous avons quelques raisons de penser que des moyens extraordinaires furent mis en usage à son égard. Chargé trois ans auparavant, par les agents de la cause royale à Paris, d'une mission en Allemagne, où se trouvait ce général, on nous invita subsidiairement à le faire venir à Paris si cela était possible. Ne voyant pas dans quel but ce retour pouvait être désiré, ni de quelle utilité un homme aussi précieux pour la cause qu'il servait alors pouvait être dans la capitale, où d'ailleurs il serait exposé à de très-grands périls, nous lui rendîmes compte exactement de la recommandation qui nous avait été faite, sans y rien ajouter qui pût le décider; mais comme nous passâmes plusieurs jours auprès de lui, il eut le temps d'y réfléchir et nous fit sur l'état politique de la France, et surtout de Paris, beaucoup de questions, auxquelles nous répondîmes avec la même fran-

chise, de manière qu'il comprit sans peine que son déplacement ne serait d'aucune utilité pour la cause. Alors il n'hésita plus, et continua d'habiter l'humble retraite qu'il avait choisie près d'Augsbourg, mais que malheureusement il quitta plus tard pour se rendre à Bareuth, auprès de son ami le comte de Précy, dont il eût partagé le sort, si le ministre Hardenberg, qui administrait cette province, ne l'eût fait secrètement avertir. Forcé alors de se réfugier en Angleterre, le vainqueur de la Hollande y reçut, pour se rendre en France, des invitations pareilles à celles que j'avais été chargé de lui transmettre à Augsbourg. Il est probable qu'elles vinrent de plus haut ou que ceux qui les lui portèrent furent moins prudents que je ne l'avais été. J'ai souvent regretté de ne pas m'être trouvé auprès de lui à cette époque, me flattant que j'aurais pu le sauver une seconde fois. Peut-être me suis-je fait illusion par l'attachement que je lui portais. C'était, quoi qu'on en ait pu dire, un homme d'honneur, plein de loyauté, de bravoure, et, pour la science militaire, fort supérieur à la plupart des généraux de cette époque. Sa mort fut une grande perte pour la cause royaliste, et Talleyrand le savait bien! Je ne doute pas que, dans ses combinaisons, ce malheureux général n'ait été mis au premier rang de ses victimes. Depuis plusieurs années, l'espion Montgaillard, dirigé par le ministre des affaire étrangères, s'était attaché à ses pas en Allemagne et en Angleterre, et ce misérable tenait tout prêt depuis longtemps le manuscrit de l'infâme délation qu'il devait publier, au moment de l'arrestation du général, pour justifier *son assassinat*.

Mais une vie plus précieuse encore s'il se peut, une vie à laquelle par cette raison on en voulait davantage sans doute, c'était celle du duc d'Enghien, de ce jeune héros si digne de ses ancêtres, et que déjà tant d'exploits avaient immortalisé. Depuis longtemps on faisait beaucoup d'efforts pour l'attirer à Paris; n'y ayant pas réussi, on résolut de l'enlever de vive force, par une violation manifeste de tous les droits, de tous les traités, dans les États du grand-duc de Bade, qui, bien que parfaitement libre et indépendant, ne lui avait permis d'y résider qu'après en avoir demandé et obtenu l'autorisation à Paris. Ainsi ce fut encore par une indigne violation de toutes les promesses, de toutes les garanties humaines, que ce malheureux prince fut enlevé dans la nuit du 15 mars 1804, à Ettenheim, où il résidait paisiblement, ne s'occupant que de chasse et d'amour, par une troupe française qui passa le Rhin sous les ordres du général Ordener. Caulaincourt, qui commandait en chef l'expédition, et qui dut stationner à Offenbourg, d'où il observait la marche d'Ordener, était chargé d'une lettre pour le baron d'Edesheim, ministre du grand-duc, qu'il devait faire parvenir dès la veille, mais qu'il eut soin, probablement d'après ses instructions, de n'envoyer que lorsque l'enlèvement fut exécuté. Cette lettre est si importante dans cette affaire, et elle a donné lieu à tant de controverses, que nous croyons devoir la donner tout entière : « Monsieur le baron, je vous « ai envoyé une note dont le con- « tenu tendait à requérir l'arresta- « tion du comité d'émigrés français « siégeant à Offenbourg, lorsque le « premier consul, par l'arresta-

« tion successive des *brigands* en-
« voyés en France par le gouver-
« nement anglais, comme par la
« marche et le résultat des procès
« qui sont instruits ici, eut con-
« naissance de toute la part que les
« agents à Offenbourg avaient aux
« terribles complots tramés contre
« sa personne et contre la sûreté de
« la France. Il a appris de même que
« le duc d'Enghien et le général Du-
« mouriez se trouvaient à Ettenheim;
« et comme il est impossible qu'ils
« se trouvent en cette ville sans la
« permission de S. A. Électorale, le
« premier consul n'a pu voir sans
« la plus profonde douleur qu'un
« prince auquel il lui avait plû de
« faire éprouver les effets les plus si-
« gnalés de son amitié avec la France
« pût donner un asile à ses ennemis
« les plus cruels, et laissât ourdir
« tranquillement des conspirations
« aussi évidentes. En cette occasion
« si extraordinaire, le premier con-
« sul a crû devoir donner à deux
« petits détachements l'ordre de se
« rendre à Offenbourg et à Etten-
« heim pour y saisir les instigateurs
« d'un *crime* qui, par sa nature, met
« hors du droit des gens tous ceux qui
« manifestement y ont pris part.
« C'est le général Caulaincourt qui,
« à cet égard, est chargé des ordres
« du premier consul. Vous ne pou-
« vez pas douter qu'en les exécutant
« il n'observe tous les égards que
« S. A. peut désirer. Il aura l'hon-
« neur de remettre à Votre Excel-
« lence la lettre que je suis chargé
« de lui écrire. Recevez, monsieur le
« baron... *Signé* Ch.-M. Talleyrand. »

« Il y a dans cette lettre plus de duplicité et de mensonges qu'on n'en peut tolérer, même dans une correspondance diplomatique. Le ministre des affaires étrangères savait bien qu'il n'y avait point de *comité d'émigrés* à Offenbourg, et il n'ignorait pas que Dumouriez n'était point à Ettenheim. S'il s'y fût trouvé, il est probable que Talleyrand n'eût pas mis autant de zèle à poursuivre un ancien ami, un homme qui avait été initié avec lui dans les plus grands secrets de la révolution, un homme dont les affections et les goûts avaient toujours été les mêmes que les siens. Il ne s'agissait donc que du malheureux duc d'Enghien, qui était bien réellement seul à Ettenheim et ne conspirait en aucune façon. Talleyrand le savait bien; mais il savait aussi que c'était un prince de beaucoup de valeur, qui dans l'avenir pouvait présenter de grands obstacles au parti pour lequel l'ancien évêque d'Autun n'a pas cessé pendant un demi-siècle de conspirer et d'agir! Quoi qu'il en soit, les ordres que Caulaincourt avait reçus furent ponctuellement exécutés. Le duc d'Enghien, arrêté le 15 mars, fut conduit le même jour à la citadelle de Strasbourg, et trois jours après, sous l'escorte de la gendarmerie, à Paris, où il arriva le 20 mars 1804. Dès que le ministre des affaires étrangères en fut informé, il ne cessa pas d'agir, de se transporter du ministère à la Malmaison, où résidait le premier consul, et de là chez Murat, gouverneur de Paris, qui fut chargé de former le conseil de guerre devant lequel le malheureux prince devait être traduit. C'était sur un rapport de Talleyrand que cette décision avait été prise, dans un conseil où ce rapport fut lu en présence des trois consuls, du grand juge Régnier, et de Fouché, qui était consulté dans les circonstances importantes, bien qu'il ne fût plus ministre. Cet écrit est resté longtemps complètement ignoré, et

le public n'en a connu que les funestes conséquences ; mais nous pouvons affirmer que nous l'avons lu nous-même à plusieurs reprises, dans les mains du secrétaire de Talleyrand, Perret, qui avait réussi à se l'approprier et qui l'a communiqué à beaucoup de monde, ainsi que d'autres manuscrits également précieux qu'il possédait et qu'il avait le projet de publier, mais dont nous pensons que depuis il a traité avec les parties intéressées, ce que nous regrettons vivement dans l'intérêt de l'histoire. Cette pièce était tout entière de la main de Charles-Maurice Talleyrand, avec sa signature. Voulant en rendre la perte moins fâcheuse, nous croyons devoir en donner ce qui est resté dans notre souvenir, en y ajoutant ce qu'en a cité Menneval, secrétaire de Napoléon, qui en eut connaissance comme nous. Selon ce rapport, Talleyrand, qui avait eu la veille une conversation avec Bonaparte, en reprit la suite, et lui dit *que les Français qui aimaient son gouvernement mettaient toutes leurs espérances en lui ; mais que, si quelque chose pouvait altérer leur confiance, c'était de penser qu'il pût avoir l'intention de jouer le rôle de Monck ; qu'il était nécessaire de fermer la bouche aux royalistes crédules qui allaient disant partout que tel était son projet ; que les chefs de la conspiration qui venait d'être découverte étaient des hommes de fructidor* (c'est-à-dire des royalistes) ; *qu'un Bourbon les dirigeait ; que le salut de l'État et la sûreté du premier consul exigeaient que tous les conspirateurs fussent atteints, sans exception.* Le ministre insistait ensuite avec beaucoup de développement sur la nécessité, pour le premier consul, de donner des gages, des garanties aux hommes de la révolution, qui avaient tant de raisons de craindre le retour de l'ancienne dynastie, et, après ce lieu commun si rebattu et si vide de sens du parti révolutionnaire, il lui indiquait son aide-de-camp Caulaincourt comme l'homme le plus propre à exécuter les ordres qui lui seraient donnés à cet égard, attendu qu'il connaissait personnellement le prince qu'il s'agissait d'arrêter. Voilà sommairement ce qu'était cette lettre ou ce rapport accusateur que nous avons lu plusieurs fois, que beaucoup d'autres ont lu comme nous, et que la justice du ciel semble avoir conservé pour donner un éclatant démenti aux assertions de cet homme à qui *la parole n'avait été donnée que pour déguiser sa pensée,* et qui, après cet horrible assassinat, auquel il avait eu tant de part, a osé dire et souvent répété qu'il s'y était opposé de tout son pouvoir, que cette opposition avait été cause de la défaveur dans laquelle il était tombé auprès de Napoléon. Nous aurons bientôt occasion de répondre à cet autre mensonge. Dès qu'il fut informé de l'arrivée du prince à Paris, le ministre des affaires étrangères se mit en mouvement pour hâter la condamnation, puis l'exécution, allant du ministère à la Malmaison, où résidait le premier consul, puis au quartier général de Murat, qui devait nommer les juges. Savary, qui poursuivait aussi avec beaucoup d'activité cette déplorable affaire, indique dans plusieurs passages de ses mémoires tout ce que fit Talleyrand, et il dit l'avoir rencontré plusieurs fois sur son chemin dans la journée, notamment chez le gouverneur Murat. Jamais on ne l'avait vu se mouvoir avec tant d'empressement. Il craignit un moment les hé-

sitations du premier consul, qui était vivement sollicité par sa femme et sa belle-fille Hortense. On vit ces deux excellentes femmes se jeter à ses genoux et l'implorer en faveur du prince. Nous ne doutons pas que, si en ce moment Napoléon eût reçu la lettre que le duc d'Enghien lui avait écrite de Strasbourg, il eût suspendu l'exécution. C'est du moins ce que le docteur O'Méara lui a entendu dire à Sainte-Hélène. Mais cette lettre, qui avait été apportée de Strasbourg par Caulaincourt, ne fut remise que deux jours après l'exécution, ce dont s'est plaint amèrement ce général, dont la participation à cet événement a jeté tant d'amertume sur le reste de sa vie! Son témoignage à cet égard ne peut donc pas être récusé. Ainsi toutes les circonstances, tous les témoignages s'accordent à rejeter sur l'ancien évêque tout le poids de cette horrible affaire. Et ce qu'il faut bien remarquer, c'est qu'au milieu de l'effroi, de la consternation dont fut subitement frappée toute la France, seul il ne manifesta aucune émotion, aucun repentir. C'était une âme bien trempée pour le crime! Le jour même de la mort du prince (21 mars 1804), il donna dans l'hôtel de son ministère un bal auquel il invita tout ce qu'il y avait de notabilités dans la diplomatie et les habitants de Paris, mais auquel, nous aimons à le dire, peu de personnes assistèrent. Toute la capitale fut pendant plusieurs jours dans la consternation. On y crut généralement que la terreur de 1793 allait recommencer, et nous ne pensons pas que, sous ce rapport, le 21 janvier ait été plus terrible. Voici comment le duc de Dalberg, qui plus tard fut si étroitement lié avec *Talleyrand*, en écrivit le lendemain à sa cour. Il ne savait probablement pas alors toute la part que son futur *ami* avait prise à cet événement. « L'exécution atroce du « malheureux duc d'Enghien a pro- « duit une sensation difficile à rendre. « Tout Paris est consterné; la France « le sera; l'Europe entière doit fré- « mir... » L'empereur Alexandre, qui lui aussi devait plus tard s'abandonner aux perfides fascinations de l'ancien évêque, fut alors, plus qu'aucun autre souverain, indigné de ce forfait. Les dames de Saint-Pétersbourg prirent le deuil, et le généreux czar applaudit à cette manifestation, que cependant il n'avait pas ordonnée comme on l'a prétendu, et qui fut réellement spontanée. Un service solennel eut lieu à Londres, et l'on y vit le jeune d'Orléans lui-même se prononcer avec indignation contre les meurtriers de son cousin. En Prusse la sensation ne fut pas moins vive, et l'excellent prince Louis vint l'annoncer avec indignation à madame de Staël, qui vivait alors dans l'exil à Berlin. *Bonaparte*, dit cette femme célèbre, *a voulu se rapprocher le plus possible du régicide.* Cette dame ne savait pas non plus alors toute la part qu'avait prise à cette *faute*, qui, selon Fouché, était plus qu'un *crime*, un homme qu'elle avait autrefois protégé, qui par elle était revenu de l'exil, par elle avait été nommé ministre, et qui, aujourd'hui tout puissant, ne lui épargnait aucune des rigueurs de son maître. Pour justifier un tel attentat envers l'empire germanique, Talleyrand imagina d'y lier des intrigues dont il chargea plusieurs de ses émissaires, entre autres le septembriseur Méhée, qu'il avait envoyé à Londres, puis en Allemagne, pour y tendre des piéges à quelques diplomates anglais, entre

autres à Drake, envoyé britannique à Munich, et à Spencer Smith, qui était à Stuttgardt en la même qualité; et sous ce prétexte il accusa hautement le ministère britannique, qui fut obligé de repousser ces attaques à la chambre des communes, où le ministre Addington remercia hautement ses accusateurs de lui avoir fourni une occasion de répondre aux *calomnies atroces du plus tyrannique gouvernement qui ait jamais existé, et qu'on peut présumer n'avoir pour objet que de détourner l'attention de faits sanguinaires, commis récemment en violation du droit des gens et au mépris de toutes les lois de l'honneur et de l'humanité.* L'affaire en resta là pour le moment quant à l'Angleterre, dont elle ne fit qu'irriter les haines, augmenter les alarmes.

Quant à la Russie, le czar ne s'en tint pas aux manifestations de Pétersbourg. Dès le 6 mai, son ministre à Ratisbonne remit à la diète une note très digne, très énergique : « L'événement qui a eu lieu sur le territoire « de S. A. S. l'électeur de Bade, et « qui s'est terminé d'une manière si « cruelle, a causé à S. M. l'empereur « de toutes les Russies la plus profonde douleur. Elle n'a pu voir qu'a« vec peine le territoire germanique « violé, et la paix de l'Europe trou« blée. L'étonnement de S. M. a été « d'autant plus grand, qu'elle ne pou« vait s'attendre à voir une puissance « qui, de concert avec S. M., a em« ployé sa médiation pour la tranquil« lité de l'Allemagne, s'écarter du « principe du droit des gens et des « obligations qu'elle avait si récem« ment contractées. La diète sentira « facilement les dangers auxquels « l'empire serait exposé si de pareils « *actes de violence* étaient tolérés. Ces « *importantes* considérations ont dé« terminé l'empereur, en qualité de « garant de la constitution germani« que, à protester contre un acte qui « attaque aussi ouvertement la paix « et la sûreté de l'empire. S. M. Im« périale n'a pas perdu un moment « pour donner l'ordre à son chargé « d'affaires à Paris, afin de faire con« naître au premier consul son opi« nion à ce sujet. En adoptant une « mesure que lui prescrivait le motif « important de la tranquillité de l'Al« lemagne, S. M. est convaincue que « la diète et les états de l'empire « rendront justice à sa sollicitude dé« sintéressée, et qu'ils réuniront « leurs efforts aux siens pour trans« mettre au gouvernement français « leurs justes remontrances à ce su« jet, afin d'obtenir les réparations « qui sont dues à la dignité de l'em« pire compromise, et qui sont né« cessaires au maintien de la sûreté « de l'Allemagne. » Un acte d'aussi noble indépendance eut peu d'imitateurs. Il n'y eut que le jeune et noble roi de Suède, que des goûts semblables liaient au duc d'Enghien, et qui, se trouvant à l'époque de son arrestation à Carlsruhe, chez le grand-duc, son beau-père, eut la douleur de le voir enlever sans pouvoir rien faire pour le sauver. L'officier qu'il fit partir pour Paris, dès qu'il fut informé de l'arrestation, pour implorer le premier consul, n'arriva que quand il n'était plus temps, et la note qu'en sa qualité de membre du corps germanique, le roi de Suède fit remettre à la diète, bien que très forte et très énergique, n'eut d'autre résultat que d'ouvrir les yeux de quelques puissances et surtout d'appuyer les plaintes de la Russie, dont tout devait d'autant plus faire redouter les dispositions hostiles, que Talleyrand ne manquait aucune oc-

casion d'irriter l'empereur Alexandre par les plus grossières insultes. Le chargé d'affaires de Russie d'Oubril, ayant annoncé par une note que son maître s'attendait que le premier consul tranquillisât le corps germanique alarmé par la violation de son territoire, le ministre des affaires étrangères, par une contre-note, calomnia tout à la fois le roi de Prusse et l'empereur d'Allemagne, qui avaient gardé le silence, en alléguant faussement que ces deux souverains *avaient compris que l'urgence et la gravité des circonstances avaient suffisamment autorisé le gouvernement français à faire saisir, à quelques lieues de ses frontières, des Français rebelles qui conspiraient contre leur patrie, et qui, par la nature de leurs complots, dont l'horrible évidence avait été acquise, s'étaient mis eux-même hors du droit des gens*. Ce fut seulement plus tard que les deux cabinets contredirent ces fallacieuses insinuations. En ce moment Talleyrand profita adroitement de leur silence pour en conclure que, les princes allemands étant satisfaits, le premier consul n'avait rien à dire... et il termina sa note par une phrase dont le but ne pouvait être que d'injurier en même temps le czar et l'Angleterre : « Si, lorsque des Anglais concertèrent « l'assassinat de Paul Ier, on fût venu « avertir l'empereur Alexandre que « les assassins n'étaient qu'à une lieue « de la frontière russe, ne se serait-il « pas cru en droit de les faire arrêter? » Cette note parut si inconvenante à l'empereur Alexandre que d'Oubril fut blâmé de l'avoir reçue. Pour se disculper, cet envoyé adressa au ministre des affaires étrangères une autre note, qu'il termina ainsi : « .... A « peine croit-on que le cabinet russe « ait pu *s'écarter de ce que* les égards « et les convenances requièrent, au « point de choisir parmi les exem- « ples à citer celui qui était le moins « fait pour l'être, et de ne rappeler, « dans une pièce officielle, la mort « d'un père à la sensibilité de son au- « guste fils, que pour inculper d'un « crime aussi atroce qu'absurde un « gouvernement que la France ne « cesse de calomnier, parce qu'elle « est en guerre avec lui.... » Enfin, dans une dernière note, plus inconconvenante encore que toutes celles qui l'avaient précédée, le ministre des affaires étrangères finit par accuser l'empereur Alexandre d'avoir reçu des émigrés dans ses États, de leur avoir donné des emplois, et de n'avoir point, comme son père, *expulsé leur chef;* d'avoir ordonné à sa cour de *prendre le deuil pour un agent soldé par l'Angleterre, engagé dans un complot criminel;* il ajoutait que la Russie s'était conduite ainsi depuis que ce *traître* avait été condamné par la *juste décision d'un tribunal français, et exécuté conformément à cette sentence*.... Après toutes les faussetés, toutes les réticences calculées de cette dernière note, on doit remarquer le reproche fait à l'empereur de Russie de n'avoir point *expulsé* de ses États le prétendant (Louis XVIII), qui n'y était pas, puisque la note est du 27 mai, et que ce prince, qui était parti de Varsovie le 30 du même mois avec sa famille, pour se soustraire à des tentatives d'empoisonnement, d'assassinat manifeste, dont Talleyrand connaissait bien la cause et l'origine, s'était rendu dans les États du roi de Suède, où il avait trouvé toute sûreté et protection de la part de ce jeune et digne héritier de Gustave III, de ce prince, zélé défenseur de la cause monarchique, de cet ami du dernier des Condé, qui

n'échappa que par un heureux hasard à la même destinée (17). Le frère de Louis XVI ne retourna que quelques mois plus tard à Mittau, sur l'invitation de l'empereur Alexandre. Talleyrand savait bien cela, quand il écrivit au chargé d'affaires russe. La famille royale de France ne faisait pas alors un pas sans être épiée et surveillée par la police. L'envoyé d'Oubril mit fin à cette discussion par un exposé, aussi simple que vrai, des griefs de la Russie; et il déclara que, selon les ordres de son souverain, il quitterait la France dans trois jours, ce qu'il ne manqua pas de faire. Ce ne fut pas encore un état de guerre positif, mais on sent qu'elle était imminente; et si le meurtre du duc d'Enghien n'en fut pas la seule cause, on voit du moins que les intrigues et les complots de Talleyrand y contribuèrent beaucoup. Bonaparte a dit positivement, à Sainte-Hélène, qu'il en avait été le principal instrument. Du reste, on doit le reconnaître, c'est de cette agitation, c'est du sein de ces complots, de ces intrigues, et surtout des émotions, des terreurs qui les suivirent, que sortit le trône impérial, par un sénatus-consulte du 18 mai 1804, et que six mois après (2 déc. 1804) le pape vint y mettre le sceau par sa bénédiction. Si dans ces mémorables événements l'histoire doit faire de graves reproches à Napoléon, nous devons au moins dire que dans cette occasion, comme dans beaucoup d'autres, une grande partie des faits appartient au ministre. Pour beaucoup de détails dont il ne s'était jamais occupé spécialement, et surtout quand il s'agissait de personnes qu'il connaissait à peine, le nouvel empereur était obligé de s'en rapporter à un homme que certainement il n'aimait ni n'estimait. C'est le sort de tous les souverains, et plus particulièrement de ceux qui arrivent au pouvoir sans y être préparés.

Un autre événement de la même époque obligea encore Napoléon de suivre les conseils de l'ancien évêque; ce fut le sacre impérial qu'il voulut recevoir de la main du pontife de Rome, comme avait fait Charlemagne. Le nouvel empereur fut plus exigeant; il voulut que Pie VII vînt lui-même le sacrer à Paris. Dès la fin de 1803, le ministre des affaires étrangères avait chargé l'ambassadeur Cacault de pressentir le pape à cet égard; et le saint-père lui ayant fait écrire par le cardinal Caprara, il fit connaître à celui-ci par une lettre du 13 juillet 1804, où il répondit à toutes les objections sur le concordat, que le voyage du pontife à Paris était dans l'intérêt de la religion et dans celui du saint-siége, et résuma ainsi les services que l'empereur avait rendus à l'un et à l'autre : « S. M. « voit avec peine, dit-il, qu'on pa« raisse insinuer qu'elle n'a point en« core fait tout ce qu'elle pouvait « faire, pour que le souverain pontife « répondît à son invitation ; elle offre « avec satisfaction au saint-siége et « à l'Europe entière ses titres sacrés « à la reconnaissance de l'Église. Les

(17) Le roi de Suède se trouvait à Carlsruhe, chez son beau-père, le grand-duc de Bade, lors de l'arrestation du duc d'Enghien, et il allait souvent le voir dans sa retraite d'Ettenheim, ce que savaient très bien Talleyrand et les gens qui furent chargés d'arrêter ce prince. Ils avaient ordre de les arrêter tous les deux, et, si Gustave IV s'y fût trouvé en ce moment, on ne peut pas douter qu'il eût été comme lui amené à Paris, et que peut-être il y eût éprouvé le même sort! La lettre qu'il envoya sur-le-champ au premier consul par un de *ses officiers fut, comme celle du malheureux prince, remise à Talleyrand et retenue de la même manière pendant deux jours.*

« temples rouverts, les autels relevés, « le culte rétabli, le ministère orga- « nisé, les chapitres dotés, les sémi- « naires fondés, 20 millions sacrifiés « pour le paiement des desservants, « la *possession des États du saint- « siége assurée*, Rome évacuée par « les Napolitains, Bénévent et Ponté- « Corvo restitués, Pésaro, le fort « Saint-Léo, le duché d'Urbin rendus « à S. S., le concordat italique conclu « et sanctionné, les négociations pour « le concordat germanique fortement « appuyées, les missions étrangères « rétablies, les catholiques d'Orient « arrachés à la persécution et proté- « gés efficacement auprès du divan, « tels sont les bienfaits de l'empereur « envers l'Église romaine. Quel mo- « narque pourrait en offrir d'aussi « grands, d'aussi nombreux dans le « court espace de deux ou trois « ans?... » Tout cela était vrai, juste, et le souverain pontife y crut sans peine; il crut même à des promesses qui étaient moins certaines, et il partit dans la saison la plus rigoureuse. Son arrivée et son séjour à Paris furent très satisfaisants pour sa personne, et tout le monde eut lieu d'être également très content de lui, même le ci-devant évêque d'Autun, que cependant au fond il n'estimait point. Quant à madame de Talleyrand, il tint ferme et ne permit pas qu'elle lui fût présentée. Ce fut pour les deux époux un désappointement grave, et auquel ils ne s'attendaient pas. Le ministre des affaires étrangères en fut vivement blessé; mais, selon sa coutume, il dissimula, ajournant les effets de son ressentiment. On ne peut pas douter que les persécutions, le manque de foi dont le Saint-Père eut bientôt à se plaindre, n'aient été les conséquences des souvenirs du ministre. Ce qui est assez remarquable, c'est que ce fut par la spoliation du duché de Bénévent, appartenant au pape, et dont Talleyrand lui-même avait tant fait valoir la restitution, que l'empereur paya ce ministre des services qu'il lui avait rendus. Il y eut dans l'acte de dépossession, qui fut en même temps celui de donation, un persiflage, une espèce de bouffonnerie, dont le public français se serait fort amusé, si la chose eût été moins sérieuse et si alors il eût été permis de s'amuser de quelque chose. Cependant, comme c'est une affaire aussi grave par son objet que par les noms des personnages qui y figurèrent, et que d'ailleurs elle caractérise bien les uns et les autres, nous donnerons la pièce tout entière. Ce fut par un message au sénat que Napoléon annonça cette résolution. « Les « duchés de Bénévent et de Ponté- « Corvo, y est-il dit, étaient un sujet « de litige entre le pape et le roi de « Naples. Nous avons *jugé convenable* « de mettre un terme à ces difficultés « en érigeant ces duchés en fiefs im- « médiats de notre empire. Nous avons « saisi cette occasion de récompenser « les services qui nous ont été ren- « dus par notre chambellan et minis- « tre des relations extérieures Tal- « leyrand, et par notre cousin le ma- « réchal de l'empire Bernadotte... » Et le même jour intervinrent deux décrets dont nous ne citerons que celui qui concerne Talleyrand. « Voulant « donner à notre grand chambellan un « témoignage de notre bienveillance « pour les services qu'il a rendus à « notre couronne, nous avons résolu « de lui transférer, comme en effet « nous lui transférons par les pré- « sentes, la principauté de Bénévent, « pour la posséder en toute propriété « et souveraineté, et comme fief im- « médiat de notre couronne. Nous

« entendons qu'il transmettra ladite « principauté à ses enfants mâles, lé- « gitimes et naturels, par ordre de « primogéniture, nous réservant, si « sa descendance masculine naturelle « et légitime venait à s'éteindre, ce « que Dieu ne veuille! de transmettre « ladite propriété, aux mêmes titres « et charges, à notre choix, et ainsi « que nous le croirons convenable « pour le bien de notre couronne. « Notre grand chambellan prêtera « en nos mains, et en sa dite qualité « de prince de Bénévent, le serment « de nous servir en bon et loyal su- « jet; le même serment sera prêté à « chaque vacance par ses successeurs. « Donné en notre palais de Saint- « Cloud, le 5 juin 1806. Signé : Na- « poléon. » Le même jour fut promulgué un pareil décret pour la nomination de Bernadotte à la principauté de Ponté-Corvo, dont le pape était dépouillé de la même manière. Le lendemain la volonté de Napoléon fut signifiée au pape par une lettre du nouveau prince au cardinal Gonsalvi. C'est une espèce de paraphrase que le pontife romain put prendre pour de la raillerie ou du persiflage, et que nous-même ne pouvons guère comprendre autrement. « S. M. avait « remarqué, y est-il dit, que ces deux « pays, enclavés dans le royaume de « Naples, étaient un sujet habituel de « difficultés entre cette cour et le « saint-siége, et que Naples s'en était « emparé dans plusieurs guerres. « D'anciennes causes de mésintelli- « gence pouvaient se reproduire; « S. M., occupée de pacifier l'Italie, « n'a pas voulu les laisser subsister. « Rome et Naples sont les États aux- « quels elle prend le plus d'intérêt... « D'ailleurs la cour de Rome retirait « si peu d'avantages de ces posses- « *sions, l'éloignement* y rendait son « administration si faible et les reve- « nus si peu considérables, que le lé- « ger sacrifice qu'on lui demande « sera aisément réparé par les dé- « dommagements que S. M. se pro- « pose de lui offrir et qui seront beau- « coup plus à la convenance du « saint-siége. » Il n'est pas inutile de faire observer qu'aucun dédommagement n'a jamais été offert ni donné, et que l'ancien évêque d'Autun, après avoir joui pendant plusieurs années des revenus *peu considérables* de cette principauté, s'en fit donner plusieurs millions par la cour de Rome quand le congrès de Vienne, où il était ministre plénipotentiaire, l'obligea à la restituer, et qu'il en fut à peu près de même de la principauté de Ponté-Corvo, dont le Saint-Père avait été dépouillé de la même manière en faveur d'un ancien général de la république, d'abord très exalté démagogue, que Napoléon n'aimait ni n'estimait, qui, comme Talleyrand, le trahissait et fut une des causes principales de sa chute. Et cet homme, à qui était ainsi donnée une des plus belles possessions de l'Église catholique, s'est fait luthérien pour être roi de Suède, et, seul des rois ainsi parvenus, a transmis la couronne à sa postérité en présence du légitime héritier détrôné et mort dans l'exil... Quel sujet de méditation pour l'observateur impartial !

Il avait eu bien raison, le ci-devant évêque, lorsqu'il disait en 1789, dès le commencement de nos révolutions, qu'il y aurait plus de profit à les servir, à s'en déclarer le partisan, qu'à leur résister, à se ranger du parti de l'honneur et de la fidélité. Pour lui cette doctrine était devenue incontestable : elle lui avait assez bien profité. Et il ne faut pas

croire qu'en ce temps-là il bornât ses bénéfices aux actes spontanés de la munificence impériale. Son génie, comme celui de César, pouvait embrasser plusieurs objets à la fois, et, à côté d'une grande opération patente dont tout le monde le croyait exclusivement occupé, il en conduisait souvent de moindres pour l'État, mais dont les profits étaient pour lui plus réels, plus clairs, et dont surtout il s'arrangeait pour n'avoir de compte à rendre à personne. Cependant il lui arriva quelquefois d'être pris la main dans le sac; mais, en pareil cas, il ne se déconcertait point, et soit que le maître ne fût pas encore arrivé à une entière conviction, soit qu'il ne pensât pas que le temps fût venu de rompre la glace, Charles Maurice s'en tirait en payant d'effronterie. Il en eut grand besoin, à l'époque où nous sommes arrivés, pour une affaire d'argent avec la Hollande, assez ressemblante à celle d'Espagne dont nous avons parlé. Voici comment elle est racontée par le secrétaire Menneval, qui en fut témoin. « Pendant que l'empereur était à Aix-la-Chapelle, il y éclaircit un fait dont la découverte l'indisposa beaucoup contre M. de Talleyrand. Ce fut au sujet de quelques avantages que l'empereur voulait faire à la maison de Nassau-Orange, à laquelle le roi de Prusse s'intéressait. Il s'était réservé de traiter personnellement cette affaire avec le roi; mais il apprit qu'une négociation, suivie par l'ambassadeur de France, avait été entamée à La Haye dans le but d'obtenir du gouvernement batave une indemnité de 12 millions en faveur de cette maison. L'empereur écrivit directement au ministre des relations extérieures pour se plaindre de ce que le gouvernement hollandais, qui était en arrière de ses engagements pour l'équipement et l'armement de la flottille, dont les finances étaient obérées, songeât à faire au prince d'Orange une libéralité de cette nature, qu'on n'avait pas le droit d'exiger. Il parla ensuite confidentiellement au ministre *de la part attribuée à son ambassadeur dans la négociation de cette affaire.* M. de Talleyrand nia en avoir eu connaissance. M. de Sémonville fut mandé à Aix-la-Chapelle pour s'y trouver lors du passage de l'empereur. Sur l'interpellation qui lui fut faite, l'ambassadeur produisit les instructions qu'il avait reçues du ministre. L'empereur fut outré et ne parla de rien de moins que de destituer M. de Talleyrand. Muni des pièces qu'il s'était fait remettre, il attendit le ministre qui devait venir travailler avec lui. Il les avait déposées dans le tiroir d'une petite table, en me prescrivant de les lui donner lorsqu'il les demanderait. Je ne sais ce qui se passa dans l'entretien, qui menaçait d'être orageux. M. de Talleyrand sortit sans que les pièces me fussent demandées. Je n'entendis parler de rien de plus, et je ne remarquai point d'altération dans les rapports du souverain et de son ministre. Sans doute M. de Talleyrand avait été, comme Napoléon disait de lui, si adroitement évasif qu'après une longue conversation il était parti, ayant échappé aux éclaircissements que l'empereur s'était promis d'obtenir. » Comme le secrétaire Menneval est fort réservé, on ne voit pas précisément ce que fut dans cette affaire la part du ministre ; mais on doit penser qu'elle fut selon ses vœux, et il faut bien remarquer qu'il

conduisait en même temps encore celle des États de l'Église, où les spoliations ne se bornèrent point aux duchés de Bénévent et de Ponté-Corvo, dont la première ne lui valut pas seulement pendant plusieurs années un beau titre et un très-bon revenu, et dont il tira encore un très-bon parti, comme nous l'avons dit, quand il fallut traiter de ces restitutions au congrés de Vienne. Cependant il faut reconnaître que, quant aux exactions qu'eut alors à subir le pontife romain, il y eut de la part de Talleyrand plus de rancune et de ressentiment que de cupidité. On a dit souvent qu'en venant au sacre impérial, Pie VII aurait dû faire des conditions plus rigoureuses, et que surtout il aurait dû exiger la restitution des trois légations qui, depuis le traité de Tolentino, restaient au pouvoir de la France, à l'exception de la citadelle d'Ancône, dont les troupes françaises s'emparèrent en 1805 aussitôt après le retour du pontife dans ses États; et, dans le même temps, il lui fut signifié qu'il eût à interdire à ses sujets tous rapports avec l'Angleterre; ce qui était pour eux une cause de ruine absolue et devait faire éclater dans toutes les parties de l'Europe une guerre désastreuse, que Napoléon et son ministre rendaient au reste tous les jours de plus en plus inévitable. Les intentions du nouvel empereur se manifestèrent surtout de la manière la plus évidente dans le voyage qu'il fit à Milan pour se faire couronner comme roi d'Italie. Cette fois ce ne fut pas le pontife qu'il appela à cette cérémonie, ce fut le cardinal Caprara, archevêque de Milan; et, comme à Paris, ne voulant rien tenir que de lui-même, il plaça sur sa tête la *couronne du roi* des Lombards, prononçant fièrement la devise: *Gare à qui la touche!* puis il se rendit à Parme, à Gênes, etc., dont il prit également possession, dont il fit des départements de son empire. Tout cela ne tendait pas, comme on doit le penser, au maintien de la paix; et Talleyrand, qui était resté à Paris chargé de conduire la diplomatie du Nord, n'y tendait pas davantage.

Une circonstance moins favorable encore fut le retour de Pitt au ministère britannique. Depuis longtemps une sorte de rivalité s'était fait remarquer entre ces deux hommes célèbres, et l'on ne douta pas qu'une grande lutte dût bientôt s'ouvrir, beaucoup plus entre les deux ministres dirigeants en France et en Angleterre, qu'entre Napoléon et ses rivaux dans les armes, qui presque tous étaient vaincus, écrasés. S'il n'en était pas de même en politique du fils de Chatam, il est au mois bien sûr que Talleyrand lui était de beaucoup inférieur pour les grandes conceptions et surtout pour les idées généreuses, pour le véritable patriotisme; mais la gloire de celui-ci était près de sa fin ; et, pour le malheur du monde, Talleyrand devait encore longtemps tenir le premier rang dans la diplomatie européenne. Dès que Pitt eut repris le ministère (mai 1804) qu'il avait laissé momentanément à lord Sydmouth, la politique anglaise sembla tout à coup avoir changé d'aspect ; mieux qu'aucun autre, il comprit les vues ambitieuses de la France, et ne pensa plus qu'à y mettre un terme. Pour cela il forma le plan d'une troisième coalition, et demanda au parlement un vote extraordinaire de cent vingt millions, qui lui fut accordé sans hésiter. Napoléon, qui venait de se

faire nommer empereur, ayant alors écrit en cette qualité à Georges III, pour lui demander la paix, comme il avait fait à son avénement au consulat, n'en reçut, comme en 1800, qu'une froide réponse, par l'entremise de son ministre, et l'annonce d'engagements récents avec d'autres puissances. C'était avec l'Autriche, on ne peut en douter, qu'avaient été pris ces *engagements*, et l'on sait que cette puissance, qui traitait en même temps avec l'Angleterre et la Russie, recevait de la première des subsides considérables, mettant, selon sa coutume, dans ses négociations beaucoup de mystère et de réserve. Mais malgré ces précautions, le rusé ministre des affaires étrangères en sut la plus grande partie, et il profita adroitement de ses découvertes pour porter de plus en plus le trouble et la division parmi les princes de l'empire. Ce temps, qui précéda la bataille d'Austerlitz, fut sans nul doute une époque de ses plus grands succès. Ce fut par ses intrigues, ses habiles combinaisons, qu'il prépara cette grande victoire, l'une des plus brillantes, des plus importantes que Napoléon ait remportées. Si la bataille de Marengo avait consolidé son pouvoir en France, celle d'Austerlitz lui assura la domination de l'Europe; et l'on peut dire que, dans son intérêt comme dans celui de son maître, Talleyrand profita admirablement de ces deux événements. Dans le premier son influence fut moins remarquable. Dans le second, depuis la mort du duc d'Enghien, à laquelle il avait pris tant de part, ses intrigues et ses sourdes menées ne cessèrent pas d'agiter, de diviser les puissances du Nord. Ce fut principalement vers la Prusse et les princes de l'empire qu'il dirigea ses efforts. Comme c'est un des points les plus remarquables de sa vie politique et qu'il s'agit aussi de faits très importants dans l'histoire, on ne trouvera pas mauvais que nous lui donnions un peu d'étendue, et que pour cela nous empruntions quelque chose de ce que nous en avons dit en 1834 dans le tome VIII des *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État* (18).

« Ces princes avaient souffert de-
« puis la paix tous les malheurs que
« la guerre entraîne; mais désespé-
« rant de leur indépendance, ils cru-
« rent assurer leur existence per-
« sonnelle en cherchant à se rap-
« procher de l'homme devenu assez
« puissant pour les protéger, en cour
« tisant la faveur de celui qui, vain-
« queur de tous ses rivaux dans l'in-
« térieur de la France, et redouté de
« ses ennemis extérieurs, ne devait,
« dans leur opinion, se maintenir sû-
« rement et honorablement au rang
« suprême où il était monté, que par
« sa modération et par une tendance
« continuelle à devenir le soutien du
« faible contre les forts. Déjà de
« grands souverains, les plus voisins
« de la France, s'empressaient, par
« leurs lettres ou leurs ambassadeurs,

(18) Il nous sera bien permis sans doute de faire cet emprunt à un ouvrage que nous avons composé pour une bonne part, et dont nous avons acquis en toute propriété de MM. de Beauchamp et d'Allonville les parties dont nous ne fûmes pas auteur. Il est bien vrai que celui-ci, qui n'a concouru qu'aux derniers volumes, et que nous ne connaissions pas même quand l'ouvrage fut commencé en 1828, s'est ensuite annoncé comme auteur et propriétaire du tout. C'est un mensonge et une fraude que nous aurions pu facilement établir devant les tribunaux; mais on sait que, malgré les promesses de notre bienheureuse révolution, la justice en France n'est pas tout à fait gratuite, et, quel que soit le prix de ses arrêts, on n'est pas toujours bien assuré de les obtenir favorables.

« de féliciter Napoléon, en lui prodiguant les titres attachés à sa nouvelle dignité, et semblaient lui savoir gré de s'être élevé jusqu'à eux. Les princes allemands d'un ordre inférieur, éblouis de tant d'éclat, entraînés par de tels exemples, fermèrent l'oreille aux conseils de l'expérience, et purent facilement oublier que, dans une monarchie naissante, sans base et sans autre appui que la force, qui peut la détruire comme elle a pu l'établir, l'autorité est plus facile à acquérir qu'à conserver. Ils crurent donc à la solidité, à la perpétuité de ce qui s'était rapidement opéré dans un pays où, vu la destruction de toute constitution sociale, l'individualité des opinions et l'effervescence des passions, tout, depuis la révolution, avait été aussi facile à faire que difficile à maintenir. Ils ne songèrent pas même à la chute possible d'un pouvoir qui n'avait point encore été sérieusement attaqué, et se précipitèrent aveuglément sous sa protection, quand toute autre semblait leur échapper. Leurs dispositions à cet égard étaient artificieusement entretenues par les adroites manœuvres de M. de Talleyrand, dont le principal talent était de joindre à une profonde dissimulation, toutes les séductions qui naissent de l'habitude du grand monde, du ton de la bonne compagnie, de ce parlage aimable et conciliateur qui par lui, et pour la première fois depuis les troubles de la France, donnait à la diplomatie de ce pays des formes trop longtemps abandonnées. Ce ministre, qui rendait ainsi à son maître des amis que ses brusqueries intempestives lui eussent enlevés, *s'étudiait* constamment à accroître l'influence et la considération de celui qu'il servait; et si ses notes étaient parfois un peu acerbes, il savait atténuer dans son salon ce qu'il était forcé de faire émaner de ses bureaux. Il semait principalement le respect pour son empereur et la confiance dans ses intentions parmi les princes que la proximité de leurs États mettait dans la dépendance de la France ; il ne leur dissimulait point leurs dangers ; nous pensons même qu'il les exagérait et qu'il les leurrait d'espoir, et les persuadait de l'impossibilité où ils se trouvaient de séparer leur fortune de celle de Napoléon, en faveur duquel militaient ainsi également l'espoir et la crainte. Parmi ces princes, on remarquait ceux de Nassau, de Darmstadt et de Bade, dont la situation était la plus critique. L'alliance des plus éloignés, ceux de Wurtemberg et de Bavière, était d'autant plus utile que, très capables, en cas de guerre contre l'Autriche, de retarder le passage du Rhin, du Danube et de l'Inn, leur union à la France facilitait puissamment la marche de ses armées. Peu en peine sur les dispositions sinon amicales, du moins intéressées des premiers, ceux-ci étaient surtout l'objet des soins du ministre et de son maître, qui flattaient leur dévouement des promesses les plus brillantes. Il en fut de même relativement à l'archichancelier, qui, dépouillé de Mayence et de ses plus riches domaines par les événements de la guerre et la paix de Lunéville, était néanmoins parvenu, en dépit du naufrage des principautés ecclésiastiques, à conserver sa dignité électorale, son titre et ses fonctions à la diète. Il sentait tout ce qu'il pouvait ob-

« tenir de la faveur d'un étranger, « d'après les bienfaits qu'il en avait « déjà reçus, lorsqu'il s'était vu aban- « donné par les puissances germa- « niques, et surtout par le roi de « Prusse et ses coreligionnaires, qui « ne voulaient pas que dans le nouvel « ordre de choses on conservât un « seul des trois électorats ecclésias- « tiques, idée sur laquelle l'esprit re- « ligieux avait au reste moins influé « que l'espoir d'affaiblir l'Autriche. « Pour étaler aux yeux de l'étranger « la magnificence de ses nouvelles « dignités, Napoléon avait remonté « le Rhin et s'était rendu à Mayence. « Parmi les princes allemands que « les insinuations du ministre des « affaires étrangères déterminèrent à « grossir la cour de leur maître, « on distinguait le baron de Dahl- « berg, archichancelier de l'empire, « et l'électeur de Bade. Ils avaient « avec eux leurs deux ministres, le « comte de Beust et le baron d'Edes- « heim, qui possédaient leur entière « confiance. Napoléon fit aux uns et « aux autres l'accueil le plus flat- « teur, tandis que Talleyand pour- « suivait chaudement vis-à-vis de ces « souverains les négociations com- « mencées à Paris, et toutes tendan- « tes à rendre la France l'arbitre su- « prême des destinées de l'Allema- « gne. L'électeur avait contrarié les « vues de la Russie relativement à la « violation du territoire de Bade et « l'enlèvement du duc d'Enghien ; « mais on voulait que sur cela il im- « posât silence au czar, avec lequel « on s'efforçait de le brouiller en lui « rappelant les obstacles que le comte « Markhof avait mis aux intentions « libérales du gouvernement fran- « çais, à l'égard de sa maison, dans « l'affaire des indemnités. L'inimitié « d'Alexandre ne pouvait l'atteindre, « disait-on, tant qu'il serait sous la « protection du généreux empereur, « qui était en mesure de lui procu- « rer des avantages plus considé- « rables et plus sûrs que ceux dont « les puissances du Nord lui offraient « l'espoir... On lui assurait encore « que les vues du souverain français « étaient uniquement de maintenir « dans l'empire, par le juste équi- « libre des forces de son chef et de « ses membres, l'ordre qu'il était par- « venu à y établir ; mais qu'il fallait, « pour atteindre ce but, que les « princes allemands secondassent ses « nobles intentions, se laissassent « guider par lui, fermassent l'oreille « aux insinuations de la cour de « Vienne, aux conseils de la Prusse, « aux promesses de la Russie, et sur- « tout aux discours des commissaires « anglais, toujours occupés à former « le trouble, à donner de l'ombrage « contre l'ambition *imaginaire* du « monarque français. Ce fut par de « telles considérations que l'électeur « de Bade en vint au plus ancien dé- « vouement à la France. Le baron « de Gagern, ministre de Nassau, le « servait très-bien aussi, de même que « celui de Hesse-Cassel et d'autres « possessionnés sur les bords du « Rhin, qui se rendirent avec leurs « épouses à Mayence, où ils embel- « lirent la cour de Napoléon. L'archi- « chancelier, qui avait été nommé « des premiers, répondait à tous ceux « qui lui demandaient ce qu'ils de- « vaient faire : « Au point où la France « est parvenue en dépit de l'Europe, « les États voisins de ses frontières « n'ont autre chose à faire, pour « n'être pas maltraités en paix et en « guerre, que de rendre Napoléon « l'arbitre suprême de l'empire... » « La réputation dont jouissait l'ar- « chichancelier, la générosité appa-

« rente de sa conduite en qualité de « prince dépossédé et mal indemnisé, son habileté connue donnaient du poids à de telles insinuations, et son intervention prépara la révolution qui devait placer « l'empereur des Français à la tête « du corps germanique, que l'archichancelier espérait diriger sous « son autorité... » Ainsi étaient posées, par l'habileté et les ruses du ministre, les bases de cette confédération du Rhin dont le plan devait bientôt être ouvertement déployé; ainsi étaient préparés, en divisant les forces de la coalition, les succès d'Ulm et d'Austerlitz, où Napoléon ne devait rencontrer que des ennemis incertains et peu d'accord. Il n'y aurait aucun reproche à faire au prélat devenu duc de Bénévent, si, pour parvenir à de pareils résultats, il n'eût employé que des fourberies, des mensonges consacrés par l'usage de la diplomatie; mais, tandis que les électeurs de Bavière, de Bade et de Wurtemberg s'étaient hâtés d'entrer dans ses projets de fédération, de soumission, ils furent encore gravement insultés par les journaux, et par une circulaire ministérielle dans laquelle, après avoir qualifié de *misérables voués à l'indignation de l'Europe* les ministres anglais près ces trois cours, il leur fut positivement signifié que la France ne reconnaîtrait l'inviolabilité d'aucun envoyé britannique *qui ne se renfermerait pas dans les bornes d'une mission pacifique*. On conçoit toute l'extension qui pouvait être donnée à l'interprétation d'aussi vagues expressions. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les envoyés Drake, Spencer-Smith et Taylor furent obligés de s'éloigner de leur résidence, pour *échapper à des entreprises* semblables à celle d'Ettenheim, et que l'ordre fut donné au maréchal Bernadotte d'enlever, dans une maison de campagne qu'il habitait aux environs de Hambourg, le ministre d'Angleterre près le cercle de Basse-Saxe Rumbolt, ordre exécuté par une troupe de soldats français qui passèrent l'Elbe sous les ordres du général Frère, et s'emparèrent des papiers et de la personne du ministre, lequel fut conduit prisonnier à Paris, où Talleyrand fit soigneusement examiner ses papiers, dont cependant il ne publia rien, ce qui ne prouve pas qu'ils fussent à son honneur ni selon ses désirs. On craignit d'abord pour cet envoyé, enlevé à peu près comme le duc d'Enghien, le même sort que celui de ce prince; mais le roi de Prusse, vivement pressé par la Russie, se décida enfin à réclamer contre une violation du droit des gens aussi manifeste, et Rumbolt fut relâché. Le roi d'Angleterre, par une note du 5 novembre 1805, dénonça à tous les cabinets ce nouvel attentat, d'autant plus insultant, dit-il, « qu'il a été « publiquement ordonné, *qu'il menace toutes les cours, détruit les « droits sacrés de tout territoire « neutre, et anéantit les privilèges « des ministres diplomatiques.* » Les conséquences de cette notification furent que, peu de jours après, le messager d'État Wagtaff, chargé de dépêches pour Berlin et Saint-Pétersbourg, fut arrêté, entre Lubeck et Mecklembourg-Schwerin, par des Français déguisés qui l'attachèrent à un arbre dont il fut heureusement détaché par des habitants du pays, et enlevèrent ses dépêches, qui furent portées à Paris et examinées, mais non rendues comme l'avaient été celles de Rumbolt. Une troisième violation du territoire germanique

fut tentée le 16 novembre suivant par le général Frère, pour enlever, près d'Altona, MM. Thornton et Parish, négociants anglais; mais le commandant militaire danois, en ayant été informé, s'y opposa. Jamais, depuis le guet-apens de Radstadt, on n'avait vu d'aussi horribles violations du droit des gens, et pendant ce temps l'homme à qui il était impossible de ne pas les attribuer disait froidement dans ses causeries de salon que, « s'il prenait « fantaisie à son maître de s'emparer de la personne même de sir « James Jackson, ministre d'Angleterre à Berlin, dix de ses satellites « suffiraient pour s'en saisir dans « les murs même de cette capitale, « et que personne ne chercherait à le « défendre... » Il faut avouer que par son attitude la Prusse méritait bien un tel outrage! Toujours immobile entre les mépris de la France, qu'elle redoutait, et les offres de la Russie, dont elle n'osait accepter les secours généreux, elle continuait à protéger l'occupation du Hanovre par les Français, et s'opposait même à ce que la Suède, devenue l'alliée de l'Angleterre et de la Russie, fit dans ses propres États de Poméranie des dispositions pour seconder ses alliés. D'aussi exclusives prétentions de la part d'un État voisin causèrent une grande irritation dans l'esprit du jeune Gustave IV, qui, digne successeur de son illustre père, avait hérité de toutes ses haines pour les révolutions, et ne laissait échapper aucune occasion de les combattre. Il n'ignorait pas que, s'il se fût trouvé à Ettenheim au moment de l'arrestation du duc d'Enghien son ami, il eût été comme lui emmené à Paris et compris dans l'acte d'accusation *qui était tout prêt contre ce prince et contre un nommé Gustave, qui se prétend roi de Suède.* Il n'est pas aisé de comprendre à quoi doivent être attribuées des poursuites aussi acharnées. On a parlé d'une provocation en duel peu vraisemblable. Ce qui est sûr, c'est que depuis cette époque le jeune Gustave, autant pour remplir les dernières volontés de son père que pour satisfaire ses propres opinions, ne laissa échapper aucune occasion de susciter des ennemis à la France révolutionnaire. N'ayant obtenu aucun succès auprès du cabinet prussien, après avoir traité avec l'Angleterre, il s'adressa à l'empereur de Russie, qui lui montra de meilleures dispositions pour la défense commune, et conclut avec lui un traité d'après lequel douze mille Russes durent être envoyés en Poméranie *pour concourir à la défense du corps germanique*, ce qui indiquait sans doute la reprise de l'électorat de Hanovre sur les Français, mais ne remplissait pas toutes les vues du monarque suédois. Il est assez curieux de voir aujourd'hui ce qu'étaient ces vues, qui en 1807 furent traitées d'extravagantes par Alexandre lui-même, encore imbu des faux principes de sa première éducation dont il devait plus tard faire des applications encore plus funestes. Nous citerons, pour faire connaître les opinions du roi de Suède, la note qu'il fit remettre par son ambassadeur Steding au prince Czartorinski, ministre d'Alexandre.

« ... Le roi persiste dans l'opinion « qu'il a souvent manifestée à Sa « Majesté l'empereur, qu'une paix « vraiment durable en Europe n'est « pas possible tant que le trône de « France est privé de ses vrais hé- « ritiers légitimes, et tant que la ré- « volution française, qui a causé tant

« de meurs au monde, est pour ainsi « dire sanctionnée par le triomphe « de la sédition et de l'usurpation. « La restauration du roi de France « dans son royaume a toujours été « envisagée par Sa Majesté comme « un objet qui méritait que tous les « monarques s'armassent en sa fa- « veur. C'est sur cette noble entre- « prise que le roi fondait l'espoir « d'un généreux succès, garanti par « l'annonce solennelle d'une cause « si juste et par l'effet qu'une telle « démarche devait produire en Fran- « ce. Le roi est convaincu que toute « autre vue politique doit céder à ce « but principal, et que la France, « cessant alors d'inquiéter l'Europe, « reprendrait la place qui lui appar- « tient parmi les puissances, en ren- « trant sous un gouvernement qui, « fondé sur la justice et la légiti- « mité, observerait les mêmes prin- « cipes dans ses rapports extérieurs.» Il est bien digne de remarque que les mêmes puissances qui alors repoussèrent ces idées généreuses, furent obligées, dix ans plus tard, de les adopter tout entières, et que là seulement elles trouvèrent leur salut contre les envahissements que Gustave leur signalait en 1805. Mais alors celui qui leur avait donné de tels avis n'était plus roi. Un autre était assis sur le trône de Suède, et cet usurpateur figurait au premier rang de la grande alliance monarchique; il combattait pour le rétablissement de la légitimité, que Gustave avait poursuivi avec tant de constance. Sans nous permettre d'expliquer ce qu'ont été, dans ces incroyables vicissitudes, les vues de la divine Providence, nous nous bornerons à faire remarquer que le même Talley*rand qui, en 1805*, poursuivait avec *tant d'acharnement* le défenseur si dévoué de la légitimité, fut, dix ans plus tard, un des plus zélés promoteurs de cette même légitimité, un de ceux qui eurent le plus de part à son rétablissement! Nous verrons bientôt par quels moyens et dans quel but. Quant à la coalition de 1805, imaginée par le génie de Pitt à son déclin, son but ostensible ne fut alors que de *soustraire à la domination de la France les contrées qu'elle avait subjuguées depuis le commencement de la révolution, et de la réduire à ses anciennes limites*. Un projet aussi simple et aussi raisonnable devait réunir toutes les volontés; mais d'autres causes de mésintelligence subsistaient encore, et les sages pensèrent que cette nouvelle coalition ne serait pas plus heureuse que celles qui l'avaient précédée.

Tandis que Napoléon et ses ministres semblaient, au camp de Boulogne, n'être occupés que de l'invasion de l'Angleterre, ils étaient loin de perdre de vue ce qui se passait en Allemagne. Talleyrand ne manquait aucune occasion de prolonger les hésitations, les terreurs de la Prusse, de provoquer de nouvelles défections, et surtout d'apporter des obstacles aux belliqueux projets de l'Autriche, de la Suède et de la Russie. En cela on ne peut pas douter qu'il ne fût bien secondé par son confrère Haugwitz, lequel, poursuivi par la clameur publique, avait été momentanément forcé de quitter le ministère, mais ne cessait pas d'avoir une grande influence, appuyé comme il l'était par les Lombard, les Lucchesini et ce parti de réfugiés qui, toujours disposé à seconder les entreprises révolutionnaires, maintenait la monarchie de Frédéric II dans le faux système qui devait la conduire à sa perte.

La politique de l'Autriche, plus habile et plus élevée, n'était guère plus franche. Cependant le cabinet de Vienne repoussa un piége que lui tendit alors Talleyrand, pour lui faire accepter les provinces de Moldavie et de Valachie que possédait la Russie. C'était un moyen de brouiller ces deux puissances, à peu près comme il parvint à brouiller l'Angleterre et la Prusse en donnant le Hanovre à Frédéric-Guillaume, qui eut la *bêtise* de l'accepter. Plus clairvoyant et plus sage, le cabinet de Vienne ne consentit pas à recevoir des mains de Napoléon ce qui appartenait à la Russie; mais par l'aveuglement de son ambassadeur Cobentzl, il ne vit pas que les préparatifs de Boulogne n'étaient destinés qu'à le tromper, en portant tout à coup sur le Rhin un corps d'armée qui surprit dans la place d'Ulm trente mille Autrichiens et leur fit mettre bas les armes, tandis que le généreux Alexandre faisait marcher à leur secours trois de ses armées, et, s'étant rendu lui-même à Berlin, forçait en quelque sorte l'héritier de Frédéric II à se montrer digne de son nom, en signant sur la tombe du grand roi un traité d'alliance qui l'eût sauvé si, pour le malheur de l'Allemagne, Haugwitz, bien qu'il eût cessé d'être ministre, n'eût été rappelé de la retraite où il vivait pour faire exécuter ce mémorable traité de Potsdam, et si cet homme méprisable, de concert avec les Lombard et les Lucchésini, n'eût encore une fois, comme en 1792, précipité la Prusse dans un abime d'infortune et de ruine, lorsqu'elle pouvait se placer au premier rang des nations, lorsque le sort de tous les rois, de tous les peuples était dans ses mains! Après avoir reçu la mission de *faire connaître* à Napoléon l'intervention armée de la Prusse, il avait à sa disposition trois corps d'armée tout prêts à combattre, et qui pouvaient, par un seul mouvement, écraser le vainqueur, ou tout au moins le contraindre à suspendre sa marche. Haugwitz ne parut rien comprendre de tout cela. Le premier devoir, le premier besoin de sa mission était d'y mettre autant de diligence que de fermeté, et cependant il fut près d'un mois à faire cinquante lieues, et ne parut devant le grand empereur que le 28 novembre, quatre jours avant la mémorable bataille d'Austerlitz. On conçoit que, dans un pareil moment, Napoléon ait à peine pris le temps de lui répondre, et que, sans avoir rien entendu de l'objet de sa mission, qu'il n'avait que trop bien comprise, il l'ait renvoyé à Talleyrand, qui était resté à Vienne, qui sut le retenir par d'inutiles promesses, par de vaines assurances jusqu'à l'issue du grand événement, et qui, lorsque la victoire fut décidée pour l'armée française, le fit consentir à un traité honteux, à un traité qu'il n'avait aucun pouvoir de signer, et que son souverain même, au milieu de la consternation où le mit la défaite des alliés, hésita longtemps à ratifier. Après avoir essuyé de la part du vainqueur une bordée d'invectives, il lui fallut supporter les railleries du négociateur, plus pénibles encore après la défaite. Quand on en vint à l'abandon d'Anspach, que dut faire la Prusse, Haugwitz ayant témoigné quelques scrupules sur ce que cette province avait été le berceau de la maison de Brandebourg, Talleyrand lui répondit par cet amer persiflage : « Allons donc! quand l'enfant a grandi, on jette le berceau... » Et il fallut jeter le berceau... Une autre condition de ce traité de Vien-

ne, plus honteuse encore, s'il est possible, c'est que Frédéric-Guillaume eut *la bêtise*, comme l'a dit Bonaparte, de recevoir de la France, à qui il n'appartenait pas, l'électorat de Hanovre, qui était bien réellement le berceau de la maison régnante d'Angleterre, laquelle venait de lui faire compter, pour qu'il le garantît de toute invasion, un subside de trente-six millions. Et il faut observer qu'en décidant la Prusse à accepter une telle proposition, Talleyrand l'avait réellement fait tomber dans un piége, puisque par là il avait rendu inévitable une rupture entre cette puissance et l'Angleterre, à peu près comme dans le même temps il essaya de faire accepter la Moldavie par le cabinet de Vienne, afin de le brouiller avec la Russie. C'est une méthode assez commode, et dont il a souvent usé, de donner ainsi le bien d'autrui en échange de possessions mal acquises. Mais dans cette occasion, le cabinet autrichien, plus fier et non moins habile que Talleyrand, lui déclara hautement que ce n'était point ainsi qu'il avait coutume d'en agir. Quant au ministre prussien, on doit penser, que s'il était moins fourbe, moins astucieux que son confrère, il l'égalait au moins en cupidité, que sur ce point ils s'entendirent toujours, et que d'amples bénéfices furent pour eux les dernières conséquences de cette grande affaire. Sur cela cependant aucun reproche ne leur a été fait en France, ni en Allemagne. Mais il n'en fut pas de même en Angleterre, où ce pacte honteux causa une vive émotion. Georges III, personnellement offensé et réellement dépouillé du berceau de ses ancêtres, publia une déclaration véhémente; et le célèbre Fox, qui avait *remplacé Pitt* au ministère, prononça à la Chambre des communes un de ses discours les plus éloquents : « Pour « bien apprécier, dit-il, des procédés « qui sont sans exemple, il est néces- « saire de remonter aux époques les « plus honteuses de la corruption... » Et après avoir expliqué sans ménagement tous les faits, il ajouta : « Nous « ne pouvons contempler sans pitié « et sans mépris une grande puis- « sance qui annonce que, sans combat « et sans résistance, elle s'est trouvée « réduite à la nécessité dégradante « de céder des provinces qu'on appe- « lait le berceau de sa maison royale. « L'ignominie de cette cession res- « sort encore davantage lorsqu'on « voit les habitants d'Anspach sup- « plier leur souverain de ne pas les « abandonner, vendre pour équivalent « un peuple brave et loyal; c'est la « réunion de tout ce que la servilité « a de plus méprisable et la rapacité « de plus odieux... Le roi de Prusse « dira-t-il maintenant que cette con- « vention lui fut arrachée par la peur « et qu'il y était forcé? Ce serait un « très-grand malheur s'il eût été con- « traint à cette nécessité. Mais a-t-il « combattu pour garder Anspach? et « ne l'a-t-il pas cédé honteusement « à la première sommation, acceptant « pour dédommagement un pays qui « appartient à un tiers avec lequel il « était uni de temps immémorial, par « les liens qui, dans tous les temps « et dans tous les pays, imposent des « égards et attachent les nations? « Il n'est pas possible de s'être sou- « mis d'une manière plus méprisable « à un tel état de vasselage. Tout « le monde a entendu parler des in- « sultes que la Prusse a reçues des « Français depuis qu'elle est soumise « à leur joug. Ses villes ont été occu- « pées par les troupes, ses remon- « trances ont été méprisées; enfin

« elle a été traitée avec aussi peu de « respect qu'elle le mérite. Il semble « que les Français se soient chargés « de la justice de l'Europe, et qu'ils « regardent la Prusse comme une puis- « sance avec laquelle il est impos- « sible d'avoir un traité sur lequel « on puisse compter ! A cet égard, je « crois qu'ils ont raison. » Jamais on n'avait entendu les ministres anglais parler avec autant de mépris de l'un des plus anciens alliés de l'Angleterre, d'un roi qui, par tous les liens, tenait à la maison de Hanovre ; et ces insultes durent paraître d'autant plus dures que l'orateur s'était toujours montré l'un des plus favorables à la France révolutionnaire, qu'ainsi l'on ne devait pas croire qu'il fût aussi contraire au système de neutralité prussien qui avait si long-temps favorisé la révolution.

Dans le même temps l'Espagne expiait plus durement encore sa défection de la cause des rois, dont cependant elle ne s'était séparée que par la plus rigoureuse nécessité, et lorsque les rois eux-mêmes avaient refusé de la secourir. Depuis cette époque de 1795, où comme la Prusse elle avait signé sa paix avec la République française, elle gémissait sous le joug de tous les gouvernements qui s'y étaient succédé, et, selon l'énergique expression de Burke, elle était devenue le *fief du régicide;* ses escadres, ses trésors étaient la proie de ses oppresseurs, et ses colonies allaient avoir le même sort. Voilà dans quel état Beurnonville trouva le royaume de Philippe V, lorsqu'il y arriva vers le commencement de 1802, envoyé comme ambassadeur par son ami Talleyrand. On doit bien penser que le ministre des affaires étrangères de la République avait compris qu'après tant de concessions et de déprédations il restait encore pour lui quelque chose à faire dans ce malheureux pays, et que pour cela il donna à son intelligent ami de bonnes instructions. Il le recommanda surtout à Godoy, devenu prince de la Paix, l'allié de la famille royale, et dont le crédit était d'autant plus assuré qu'il reposait en même temps sur la faveur du roi et sur celle de la reine. Personne assurément n'était plus propre à seconder les vues de Beurnonville et de son patron. Beaucoup d'affaires se firent donc bientôt à leur satisfaction réciproque. Nous en citerons quelques-unes des plus importantes, celle de la Louisiane, que l'Espagne vendit à la France pour quarante millions, et que celle-ci revendit deux ans après aux Américains pour le double de cette somme, bien qu'il eût été formellement convenu que si la France ne gardait pas pour elle-même cette belle colonie, elle serait rendue à l'Espagne. On ne peut pas douter que sur cela il n'y ait eu, pour l'ambassadeur et le ministre, de bonnes commissions. Mais une affaire où le bénéfice fut plus clair encore, s'il ne fut pas plus considérable, ce fut la réduction d'un cinquième que le ministre des relations extérieures obtint du premier consul dans les premiers temps de sa puissance sur le tribut annuel de soixante millions que payait l'Espagne depuis le traité de Basle (1795). Dans l'état de détresse où se trouvait ce royaume, cette allégeance était sans doute un très grand bienfait, et l'on doit penser que celui qui l'obtint en fut amplement récompensé. Mais le rusé ministre ne s'en tint pas là. Ayant retenu pendant quelques mois dans ses bureaux l'expédition de la décision consulaire, il résulta de ce

retard que le ministère espagnol n'en eut pas connaissance pour la première année, et qu'il continua de payer la somme tout entière, de sorte que le ministre Talleyrand put retenir à son profit un modeste bénéfice de douze millions. Le pauvre homme! Il avait bien eu raison de dire, en 1789, qu'il gagnerait davantage à suivre la cause de la révolution que celle de la monarchie. Il se fit bien encore à cette époque, dans la péninsule, par son ambassadeur, quelques affaires moins importantes, peu dignes de l'histoire, et dont en conséquence nous ne parlerons pas. Nous ne pensons pas que Talleyrand et son ministre aient eu quelque part aux six millions de diamants bruts que le Portugal fut contraint de donner pour conserver la neutralité qu'il devait perdre un peu plus tard. Ce fut par Lucien Bonaparte, frère du premier consul, que fut conduite cette opération; et l'on sait que celui-là ne relevait pas du ministre des affaires étrangères. D'ailleurs, Beurnonville eut alors le malheur de tomber dans la disgrâce du maître, sans qu'on en sache précisément la cause. Napoléon ne l'estimait pas, et il a dit à Sainte-Hélène qu'il ne le croyait pas capable de commander un bataillon. Ce qui est bien sûr, c'est qu'en 1803 tout le crédit de Talleyrand ne put empêcher sa révocation, et qu'absorbé dans le sénat, l'Ajax de Valmi cessa d'être employé. Plus tard, il ne fallut rien de moins qu'une restauration faite par son protecteur pour le remettre en évidence. Laforest, qui le remplaça à Madrid, était le même qui lui avait succédé à Berlin. Homme habile et rusé diplomate, nous pensons qu'il *ne fut pas moins d'accord avec le ministre des affaires étrangères.* Du reste, l'Espagne gagna peu à ces changements; aucun diplomate n'était capable de conjurer l'orage dont elle était menacée. L'Angleterre s'était enfin aperçue que le produit de tant d'exactions, de tributs oppressifs qui, depuis dix ans, pesaient sur la Péninsule et passaient dans les mains de ses ennemis, devait constituer un véritable état de guerre, et elle s'en plaignit amèrement au cabinet espagnol, qui ne répondit que par des moyens dilatoires et principalement fondés sur la trop évidente oppression qu'il subissait de la part de la France. Alors, sans autre explication ni déclaration, les escadres britanniques eurent ordre d'attaquer et d'enlever tout bâtiment qu'elles rencontreraient sous pavillon espagnol. La première conséquence de cet ordre fut que quatre galions chargés des trésors du nouveau monde furent attaqués à l'improviste et entraînés dans la Tamise, ce qui donna lieu à des plaintes très vives de la part de la France et de l'Espagne, et força ces deux puissances à réunir leurs efforts contre l'Angleterre. Deux grandes batailles furent la suite de cet état de guerre. Dans la première, les escadres alliées ne perdirent que deux vaisseaux, et elles se proclamèrent victorieuses! mais dans la seconde, où trente-sept vaisseaux de ligne et quarante frégates se trouvaient réunies, il n'en échappa qu'un petit nombre qui fut pris quelques jours après, ou périt dans une affreuse tempête. C'était le plus grand désastre qu'eussent éprouvé les deux puissances; leur marine en fut anéantie. Napoléon reçut cette fâcheuse nouvelle au milieu de ses triomphes d'Ulm et d'Austerlitz, dont ce fut une bien triste compen-

sation. Il ne lui donna aucune publicité; et dans l'état d'oppression où se trouvait la presse française, on ne le sut que par ce peu de mots qu'il voulut bien dire à l'ouverture du Corps législatif: « Les tempêtes ont « fait perdre quelques vaisseaux « après un combat imprudemment « engagé... »

Quelle que fût la peine qu'il éprouvât de ce funeste événement, Napoléon ne suspendit pas un instant sa marche victorieuse, et quand son triomphe fut complet, lui et son ministre n'en assurèrent pas les résultats avec moins d'activité et de rigueur. Jamais vainqueur ne s'était montré plus exigeant, plus impitoyable. Ce fut en tous points le *væ victis!* des conquérants de Rome. Après s'être prosterné devant Napoléon au bivouac de Sawoschutz, après avoir mis à ses pieds un tribut de cent millions, l'empereur François dut encore se soumettre à un traité ou plutôt à une capitulation pour laquelle il ne lui fut pas même permis de nommer ses négociateurs. Ce furent les généraux Giulay et Lichstenstein qui furent désignés par Napoléon lui-même pour remplir une mission aussi pénible pour de bons Autrichiens. Il est probable que, sur tout cela, il s'était concerté avec son ministre des affaires étrangères, qui fut ainsi seul chargé des intérêts de la France. Redoutant les longues discussions que, moins qu'un autre, il était en état de soutenir, il fut très-content de n'avoir que de pareils adversaires, tous les deux militaires très-braves, très-distingués sans doute, mais jusque-là fort étrangers aux affaires de la diplomatie. Le ministre de Napoléon n'eut guère *d'ailleurs* qu'à dicter *des conditions concertées* avec le souverain maître, qui, surtout depuis ses victoires, ne souffrait pas de contradictions. Voilà sous quels auspices fut négocié et signé en moins de huit jours le traité le plus désastreux, le plus humiliant qu'ait subi l'Autriche. Talleyrand avait à peine enlacé Haugwitz dans les préliminaires du 14 décembre, si honteux pour la Prusse, qu'il fallut en arrêter de semblables avec la puissance autrichienne. En moins d'une semaine, du 15 au 22 décembre, les plénipotentiaires durent signer le fameux traité de Presbourg; ce fut en aussi peu de temps que les ministres de l'Autriche durent consentir à l'abandon de près d'un quart du territoire de cette antique monarchie, plus à un tribut dont on n'a jamais connu le chiffre, mais si exorbitant qu'on se crut obligé de le réléguer dans des articles secrets où restèrent également cachées d'autres stipulations du même genre. Il n'y eut rien de convenu en faveur des alliés, même de la cour de Naples, qui s'était montrée si dévouée, qui tenait par tant de liens à la maison impériale! Dès le mois suivant Napoléon prononçait hautement contre elle le fatal verdict : *La maison de Naples a perdu sans retour la couronne.*

Un abandon, un délaissement, qui pour François II dut être plus affligeant encore, ce fut celui des braves habitants du Tyrol, de ces sujets si fidèles, dont les bataillons, depuis si longtemps réputés les meilleurs des armées autrichiennes, avaient tant de fois sauvé la monarchie!.. ils passèrent au pouvoir du nouveau roi de Bavière, dont la défection fut ainsi payée. C'était dans le même temps que la Prusse abandonnait aussi une de ses provinces les plus fidèles,

le berceau de ses ancêtres. Ne sera-t-il pas permis de dire que de pareils faits ont contribué plus qu'on ne pense à la désaffection, même à la désobéissance des peuples? Ce sont de tristes réflexions; mais il nous semble que les historiens ne doivent pas les omettre! Les deux princes qui, après le roi de Bavière, avaient montré le plus d'empressement à embrasser la cause de la France, les ducs de Wurtemberg et de Bade, furent également très-bien payés de leur zèle défectionnaire; le premier, ainsi que Maximilien, reçut le titre de roi, et le second celui de grand-duc. La puissance de tous les deux fut plus que doublée, et ils devinrent, à leur grande satisfaction, les vassaux, les tributaires de la France; tous les liens qui les attachaient au corps germanique furent rompus.

C'est un fait bien important dans l'histoire de cette époque, que l'établissement de cette confédération rhénane fondée par Napoléon, et auquel on sait que Talleyrand eut une grande part. Les bases en avaient été jetées même avant la bataille d'Austerlitz, et l'on doit bien penser que cet événement lui donna plus d'importance encore. Si le ministre des affaires étrangères s'en occupa peu à Vienne et à Presbourg, ce n'est pas seulement à cause de l'urgence des négociations dont il était occupé, mais encore à cause des renseignements, des secours qu'il ne pouvait trouver qu'à Paris dans les archives du ministère, et surtout dans l'expérience, le savoir du laborieux d'Hauterive et d'autres travailleurs, tels que Lesur, d'Arbelles, Durand, etc., qu'il écoutait le matin, et par lesquels il savait ce qu'il aurait à *dire le soir* à tous les envoyés des *princes*, *aux* princes eux-mêmes, qu'il recevait chez lui. Comme nous l'avons dit ailleurs, c'était toujours dans son salon, dans ses causeries du soir qu'il faisait les plus grandes affaires; c'était là que se déployait le mieux ce qu'on a appelé son génie diplomatique, et ce fut souvent en jouant aux wist, en courtisant les femmes les moins politiques, qu'il prépara un traité de paix ou une déclaration de guerre. Selon l'auteur des *Mémoires d'un homme d'État*, « ne négligeant « aucune occasion de parler aux re« présentants des puissances germa« niques avec l'air d'un véritable in« térêt, de tout ce qui touchait à « leurs espérances ou à leurs crain« tes, leur témoignant séparément la « bonne volonté dont il était péné« tré à leur égard; outre les rap« ports officiels qu'il avait néces« sairement avec eux, il les recher« chait assidument, en paraissant « ne les rencontrer que par hasard, « à la cour ou ailleurs plus encore « que chez lui. Il devait à cette « adresse que donne surtout en « France l'habitude du grand monde, « les moyens de les ramener sans « qu'ils s'en doutassent aux sujets « qu'il voulait traiter avec eux, aux « opinions dont il voulait les péné« trer. Tous les genres de relations « concouraient ainsi à ses vues se« crètes. » Ce portrait esquissé du plus grand diplomate de notre temps est assez exact. Ce fut surtout à l'époque où nous sommes arrivés que se montra le mieux ce caractère de ruses et d'intrigues qu'on appelle le génie de la politique moderne. Après quelques allocutions toujours un peu brusques et rapides, Napoléon lui traçait ses projets en quelques lignes, qu'il se hâtait de montrer à d'Hauterive, et, lorque celui-c' les avait suffisamment méditées, il et

causait avec le ministre, qui dès lors en savait assez, et pouvait en causer lui-même avec les parties intéressées et surtout avec l'empereur, qui était ravi de sa haute intelligence. Il était persuadé que son ministre avait médité longtemps sur des plans dont lui-même n'avait pas toujours vu toutes les conséquences; et il ne supçonnait pas qu'une simple conversation pût lui suffire; il ne se doutait pas que Talleyrand n'avait jamais entièrement lu lui-même et bien moins encore composé un rapport; que, s'il n'avait pas eu toujours autour de lui des faiseurs, des employés intelligents, il eût été le dernier des hommes en administration comme en diplomatie. Nous trouvons encore dans les *Mémoires d'un homme d'État* le fragment de l'un de ces documents ou instructions qui lui étaient ainsi donnés. « Faire un « nouvel État au nord de l'Allemagne, qui soit dans les intérêts de « la France, qui garantisse la Hollande et la Flandre contre la Prusse, « et l'Europe contre la Russie. Le « noyau serait le duché de Berg, « Hesse-Darmstadt, etc. Chercher en « outre dans les entours tout ce qui « pourrait y être incorporé, afin de « pouvoir former un million ou un « million deux cent mille âmes; y « *joindre*, si l'on veut, le Hanovre, et dans la perspective, Hambourg, Bremen, Lubeck; donner la statistique de ce nouvel « État. Cela fait, considérer l'Allemagne en huit États : Bavière, « Bade, Wurtemberg et le nouvel « Etat, dans l'intérêt de la France; « l'Autriche, la Prusse, Hesse-Cassel, « la Saxe, dans l'intérêt opposé. D'après cette division, supposé qu'on « détruise la constitution germanique, et qu'*on annule*, au profit « des huit grands États, les petites « souverainetés, il faut un calcul « statistique pour savoir si les quatre « grands États qui sont dans les intérêts de la France perdront ou « gagneront plus à cette distinction « que les États qui n'y sont pas... »

Cette note, toute confidentielle qu'elle fût, parvint néanmoins très-promptement à la connaissance du cabinet de Berlin, et ce fut un coup de foudre pour Haugwitz, qui venait de signer un traité confirmatif et définitif de celui du 15 décembre. Par là, il dut voir enfin dans quel abîme le système de la Prusse avait jeté cette puissance; il dut comprendre combien étaient funestes depuis quinze ans les faux calculs d'une politique égoïste, qui, après lui avoir fait manquer deux fois l'occasion de jouer en Europe un rôle plus beau peut-être que celui de Frédéric II, allait la mettre dans la nécessité de faire seule, pour sa propre défense, et sans alliés, sans apprêts, la guerre la plus périlleuse, la plus funeste qu'elle eût jamais faite.

A côté de toutes ces bassesses, de ces inepties, le digne héritier des Gustave continuait à déployer autant de courage que de véritable grandeur. Six semaines après la bataille d'Austerlitz, et peu de jours après le traité de Presbourg, qui en avait été la conséquence, il fit déclarer à la diète de l'Empire que « vu « les illégalités commises journellement par plusieurs des membres « de l'Empire, et le manque d'égards « qu'ils ont manifesté pour la constitution germanique, dans une « époque où il ne faut pas parler le « langage de l'honneur pour être « écouté, S. M. trouve au-dessous « d'elle de prendre part aux délibérations de la diète, aussi longtemps

« que ces délibérations auront lieu « sous l'influence de l'égoïsme et de « l'usurpation... » Et dans le même temps le comte de Fersen déclarait au nom du même prince, que son maître était disposé à tous les sacrifices, à tous les malheurs de la guerre pour la défense des possessions britanniques sur le continent.

Au milieu de ce conflit d'ambitions, d'intérêts divers, le ministre des affaires étrangères, revenu dans son hôtel de la rue du Bac, où aboutissaient toutes les intrigues, semblait véritablement régner sur la foule des aspirants qui venaient humblement déposer à ses pieds leurs richesses, leurs titres, pour en obtenir de nouveaux, de plus considérables. « Alors, dit encore l'auteur des *Mémoires d'un homme d'État,* l'amour « du bien d'autrui n'eut plus de « frein, et M. de Talleyrand, les flattant dans leurs illusions les plus « aveugles, les voyait se précipiter « d'eux-mêmes sous le joug; il les y « encourageait, en montrant d'un « côté la puissance de son maître, « de l'autre la vengeance de l'Au« triche, enfin la nécessité de se « choisir un défenseur, de s'aban« donner à sa sagesse, à sa loyauté...» Longtemps il avait différé d'exécuter ces projets en Allemagne pour ne pas entraver des correspondances qu'il entretenait secrètement avec Londres et Pétersbourg; mais voyant que toutes ces intrigues restaient sans effet, et qu'au premier moment une guerre terrible pouvait éclater soit par le besoin de se venger de la part de l'Autriche, soit par l'indignation de la nation prussienne contre la politique timorée de son cabinet, Napoléon et son ministre regardèrent comme nécessaire, pour leurs projets ultérieurs, la création en Allemagne d'une puissance réelle et durable. Alors fut arrêté le plan de cette confédération du Rhin destinée à couvrir la rive droite du fleuve par une lisière d'États soumis à la France.

C'est un fait très important dans l'histoire contemporaine que cette confédération qui fut établie en 1806 sous le protectorat de Napoléon, et il devait avoir d'incalculables conséquences! Comme Talleyrand y eut une grande part, nous en parlerons avec plus d'étendue. La première pensée en appartient sans doute au nouvel empereur, qui y vit des moyens de guerre et de domination; mais pour son ministre ce fut surtout une pensée de finance et de lucre. Dans tant de princes et de contrées tributaires, il vit une source immense de profits et *d'affaires;* tous ses plans furent dirigés vers ce but. Ne se dissimulant pas cependant les difficultés qu'il devait rencontrer, les plaintes, les récriminations dont il serait assailli, il voulut en éviter la première explosion, et fit venir successivement tous les employés, auxquels il communiqua séparément les articles du traité qui les concernaient. Après leur en avoir fait sentir tous les avantages, après les avoir longuement exagérés, il leur fit signer une adhésion et prêter serment, sans réserve ni restriction, d'obéir au protecteur, qui de son côté ne s'engagea à rien, ne promit rien, se réservant *in petto* de tout dénier, de tout abandonner dans le cas où les négociations, que dans le même temps il suivait secrètement avec l'Angleterre et la Russie viendraient à réussir. Ce ne fut que le 12 juillet 1806 que tous ces envoyés, convoqués par le ministre et réunis dans son hôtel, purent prendre connaissance de l'ensemble du traité. « Alors, éclairés, mais trop tard, dit

« encore l'auteur des *Mémoires d'un* « *homme d'État*, sur cette œuvre de « déceptions et d'intrigues, ils signè- « rent sans discussion ni observa- « tion, et n'eurent plus qu'à rendre « compte à leurs souverains respec- « tifs de l'état d'abjection où ils les « avaient plongés dans l'espoir de « les rendre plus puissants... » L'électeur de Mayence lui-même, qui devenait prince-primat, se plaignit de tant de précipitation. Son ministre, le comte de Beust, avait été appelé dans la nuit, et forcé de signer sans le moindre examen. Il s'excusa également sur l'impérieuse nécessité, et son maître ratifia comme les autres... Ainsi fut complétée la ruine de cette antique fédération qui avait succédé à l'empire romain, qui même en conservait le nom. Quinze des princes qui en avaient fait partie consentirent à sa destruction. Parmi eux les électeurs de Bavière et de Wurtemberg devinrent rois, ceux de Bade et de Darmstadt furent grand-ducs. Tous virent leur puissance plus que doublée; leur satisfaction fut complète, et l'empereur François II, dont ils se partagèrent les dépouilles, dut bientôt lui-même, par une déclaration solennelle, déposer humblement son titre impérial. Quant à la Prusse, on n'avait pas même daigné la prevenir d'un changement aussi considérable et qui l'intéressait à un si haut degré. Le ministre Laforest, homme adroit et insinuant, chargé de l'entretenir à cet égard dans un profond sommeil, ne manquait aucune occasion de vanter en présence de Frédéric-Guillaume les bonnes intentions de Napoléon, même la pureté, le désintéressement de son ministre, qui lui envoyait pour cela les instructions les plus persuasives, les plus habilement conçues. Nous citerons celle qu'il lui adressa à l'occasion de ce grand œuvre de la confédération. « Après avoir présenté au monarque « prussien copie du traité de confé- « dération entre les États du Rhin « et l'empereur Napoléon, mettez « tout en œuvre pour que les mi- « nistres ne puissent consacrer le « temps ni se ménager les moyens « d'éclairer l'esprit de leur maître « sur sa position, sur la nature et « les effets de l'alliance. Faites en « sorte que Sa Majesté consente à dé- « clarer publiquement n'avoir au- « cune répugnance à se joindre au « nouveau système politique intro- « duit en Allemagne par cette con- « fédération, c'est-à-dire qu'il se « montre disposé à reconnaître et à « honorer, sous leur nouveau titre, « tous les membres de la ligue, en « renonçant pour sa part aux dignités « et aux alliances qui ne pourraient « être conciliables avec l'existence « de cette confédération; qu'il re- « connaisse également l'autorité des « confédérés sur les États qu'ils vien- « nent de joindre à leurs domaines « héréditaires, l'origine de cette ac- « quisition *fût-elle même illégale et* « *arbitraire*. S'il arrivait que, vu « quelque considération de rang, ou « en raison des relations par lesquel- « les il est lié dans l'empire, le mo- « narque semblât hésiter à se rendre « aux désirs de l'empereur, vous de- « vrez alors déclarer que S. M. est à « jamais éloignée de tout dessein de « s'arroger sur d'autres États de « l'Allemagne l'autorité qui, en sa « qualité de *Protecteur, lui est con-* « *férée par le vote libre de la ligue* « *du Rhin; qu'en conséquence, si* « *le roi veut former dans l'Alle-* « *magne septentrionale une réunion* « *des États qui, dans toutes les cir-*

« *constances, se sont montrés plus* « *ou moins attachés à la Prusse,* « *la France ne s'y opposera pas.* » Laforest se hâta de communiquer ces instructions à Haugwitz, qui en fut transporté de joie, ne doutant pas que la Prusse n'eût, en conséquence de la derniere phrase, toute liberté de former au nord de l'Allemagne une confédération dont Frédéric-Guillaume serait le protecteur, et qu'au besoin il pourrait opposer à celle du Rhin. Il s'empressa de communiquer cette confidence du ministre français à son souverain, qui, comme lui, ne douta pas que la monarchie prussienne ne dût par là avoir la plus grande part aux dépouilles de l'empire germanique. Sur-le-champ tout le ministère prussien fut occupé à jeter les bases d'une *confédération du Nord.* Voici ce que ce trop fameux Haugwitz, qui n'avait pas cessé d'entretenir en France des rapports secrets, écrivait lui-même à son correspondant de Paris : « Nous aurons aussi notre « confédération : les ministres déli- « bèrent en ce moment sur la con- « dition de l'alliance entre la Prusse « et les États d'Allemagne qui vou- « dront s'unir à elle. Le premier « traité avec le prince de Hesse- « Cassel est déjà prêt. On attend d'un « jour à l'autre l'envoyé de Saxe pour « fixer les bases de l'union avec l'élec- « teur. » Mais ce n'était pas ainsi que l'avait entendu le cauteleux ministre de Napoléon. Dès qu'il fut informé de ce projet de confédération du Nord, il envoya à Laforest et à tous les agents diplomatiques de l'Allemagne des instructions d'après lesquelles ils durent faire comprendre qu'en politique les mots *ne mettre aucun obstacle* ne signifient pas *autoriser,* et il leur donna, en conséquence de cette lumineuse explication, des instructions très-précises pour qu'ils employassent toutes sortes de moyens, tous les genres d'artifices, afin de donner des soupçons ou des craintes aux électeurs de Saxe sur les projets du cabinet de Berlin. Il fit même menacer le prince de Hesse de lui enlever le comté de Hanau s'il se réunissait à la *confédération du Nord,* et lui promit la principauté de Fuld s'il accédait à celle du Rhin. Un ordre du *Protecteur* de la confédération du Rhin interdit ensuite positivement aux villes anséatiques, c'est-à-dire à Lubeck, Bremen et Hambourg, d'entrer dans la ligue prussienne. C'était là, on ne peut le contester, un étrange abus de la force; car ces villes *libres,* qui avaient appartenu à l'ancien empire, à l'empire *détruit,* n'avaient en aucune façon adhéré au nouveau, et elles devaient rester parfaitement indépendantes. Cette oppression, dont on ne comprend pas même le motif de la part de Napoléon, venait probablement du penchant invétéré de son ministre pour l'Angleterre. C'était pour lui une sorte de monomanie qui avait commencé au Palais-Royal dans les premiers temps de la révolution. Dès lors il avait pensé, pour la France, à une imitation de la révolution de 1688, et s'il n'y pensait plus sous l'empire de Napoléon, on peut au moins être assuré qu'il conservait les mêmes tendances vers la puissance britannique, et qu'en ce moment il se montra fort disposé à la favoriser aux dépens des villes anséatiques, qui avaient eu le tort grave, au premier temps de son ministère, de lui refuser un modique *emprunt.* Comme on l'a déjà vu, l'ancien évêque d'Autun avait de la rancune. En ce moment, tout occupé qu'il dût être

de la confédération du Rhin, il suivait secrètement avec le cabinet de Saint-James une négociation dont le succès était probable lors de l'avènement de Fox au ministère. On devait penser en effet que ce grand orateur, toujours si favorable à la France révolutionnaire, la défendrait encore lorsqu'elle était victorieuse. Voulant cependant sonder le terrain, le rusé ministre lui tendit un de ces piéges dont on sait qu'il a souvent usé. Il lui envoya un de ces misérables qui, pour de l'argent, ne craignent pas de se charger de l'infamie d'un assassinat qu'ils n'ont pas le courage de commettre. Cet homme étant venu offrir son bras aux ministres anglais pour assassiner Napoléon, soit qu'il l'eût deviné, soit qu'il fût bien aise de cette occasion de manifester son noble caractère, Fox le fit arrêter et en donna sur-le-champ avis au ministère français. Ce qui prouve que ce n'était qu'un piége, une ruse grossière, c'est que ce prétendu assassin, qui fut bientôt relâché par la police anglaise, revint en France très paisiblement, sans que jamais il y ait été question de lui, ni de sa proposition d'assassinat.

Après cet étrange essai de conciliation, Talleyrand imagina un autre moyen. On se rappelle qu'après la rupture du traité d'Amiens, Napoléon, par une trop juste représaille de l'embargo mis sur nos vaisseaux de commerce, qui naviguaient en paix sur la foi des traités, fit emprisonner et reléguer dans la ville de Verdun tous les voyageurs anglais qui, de même que nos vaisseaux sur l'Océan, voyageaient en France sur la foi des traités. Tous furent envoyés prisonniers à Verdun, où ils étaient encore en 1806, à l'avénement du ministre Fox, qui n'était pas l'auteur de ces brutales hostilités, mais qui devait en soutenir les conséquences. Talleyrand, qui l'avait autrefois connu, et qui savait que son ami lord Yarmouth était au nombre des victimes, imagina de faire venir celui-ci de Verdun, pour qu'il lui servît d'interprète auprès du nouveau ministre. Lord Yarmouth, ravi de trouver une occasion de recouvrer sa liberté, accepta avec joie une mission d'ailleurs fort honorable; mais voulant qu'elle eût au moins quelques probabilités de succès, il eut avant son départ pour l'Angleterre, avec le prince de Bénévent, plusieurs conférences dans lesquelles il lui manifesta franchement son appréhension de rencontrer de grandes difficultés dans le cabinet de Saint-James, qu'il savait peu disposé à tolérer tous les accroissements de la puissance impériale, notamment la Confédération du Rhin, destinée à produire de si grands changements en Allemagne, et que l'on disait définitivement arrêtée; à quoi Talleyrand répondit froidement: *Ces changements sont résolus, mais ils ne seraient pas publiés si la paix se faisait.* On sent à quel point une pareille réponse, destinée à tranquilliser l'Angleterre, dut ouvrir les yeux des princes confédérés, que l'on était toujours disposé à démentir, à abandonner pour le premier avantage que l'on eût trouvé d'un autre côté. Lord Yarmouth partit néanmoins avec cette assurance et d'autres instructions, dont la plus remarquable était relative à la Sicile, où s'était réfugié le roi de Naples après l'invasion de son royaume, et où il avait appelé les Anglais à son secours. Soit par affection pour le nouveau roi Joseph Bonaparte, soit par tout autre motif,

Talleyrand désirait vivement que les Anglais le missent eux-mêmes en possession de la Sicile, et pour cela il offrait de leur faire rendre l'électorat de Hanovre, sans même en prévenir la Prusse, à qui ce pays avait été si bizarrement donné par la France. Il leur offrit aussi les villes anséatiques, jusques-là si heureusement indépendantes, à l'abri des calamités de la guerre; et sur le refus de l'Angleterre, il lui offrit encore la Dalmatie, la république de Raguse; enfin il fut question des îles Baléares, dont on eût dépouillé l'Espagne, pour les donner en dédommagement de la Sicile, non à l'Angleterre ni à Ferdinand IV, mais à son fils, à qui il n'était rien dû, qui ne demandait rien, et qui n'eût certainement pas accepté de la France ni de l'Angleterre des possessions qui ne leur appartenaient ni à l'une ni à l'autre. En vérité, il est difficile de croire aujourd'hui que de pareilles extravagances aient pu être sérieusement proposées par le ministre d'un grand empire, et l'on avouera que tout cela avait bien besoin d'être couvert par le grand nom et la glorieuse épée de Napoléon. Le ministre anglais répondit avec dignité : « L'abandon de la Sicile est impossible. Les troupes du roi occupent ce pays pour le défendre, et non pour le livrer aux ennemis de son légitime souverain. Les villes anséatiques ne peuvent pas davantage servir de dédommagement... » Quand on en vint à dire que c'était sans la participation de la Russie que l'on voulait traiter, Fox déclara nettement que toute proposition de ce genre serait une cause de rupture immédiate. Cette dernière partie de la réponse britannique était d'autant mieux fondée qu'en ce moment le cabinet de Pétersbourg, avec qui Talleyrand avait aussi cherché à négocier séparément, répondait avec la même franchise qu'il ne traiterait pas sans l'intervention de l'Angleterre; et il désavouait hautement son envoyé d'Oubril, qui était venu à Paris pour d'autres affaires de moindre importance, et qui, entraîné par les séductions du prince de Bénévent avait consenti, sans y être autorisé, non-seulement à traiter séparément de l'Angleterre, mais encore à faire toutes les concessions qu'on n'avait pu obtenir de cette puissance, relativement à la Sicile, mais pour les bouches du Cattaro, qui intéressaient plus particulièrement la Russie, et que d'Oubril, oubliant tous ses devoirs, avait aussitôt donné l'ordre d'évacuer et de livrer aux Français, sans attendre de Pétersbourg ni réponse ni ratification. L'empereur Alexandre fut si mécontent de la conduite de son envoyé qu'il le destitua, l'exila sur-le-champ, et que, par une circulaire de son ministère, il fit connaître à toutes les puissances que c'était sans aucun pouvoir et dans un sens tout à fait contraire aux ordres qu'il lui avait donnés, que d'Oubril avait traité.... Ainsi tout espoir d'une prochaine paix disparut à l'égard de la Russie comme à l'égard de l'Angleterre, et tout le monde dut comprendre que la puissance des armes seule en déciderait.

Avant d'en venir à ce triste dénouement, nous citerons un fragment de rapport qui fut envoyé à cette époque à Berlin, par un des correspondants du cabinet prussien. En confirmant ce que nous venons de dire, ce rapport présente d'autres détails assez curieux : « J'ai eu l'honneur d'instruire V. E. des proposi-

« tions faites à l'Angleterre relati-
« vement à l'électorat de Hanovre; je
« lui ai parlé de la menace faite au
« gouvernement britannique, d'en-
« vahir le Portugal; mais une chose
« que cache le rusé Talleyrand, c'est
« le projet toujours subsistant de Na-
« poléon relativement aux établisse-
« ments Anglais dans l'Inde. Sa résis-
« tance à céder Malte et la constance
« avec laquelle il réclame la Sicile
« n'ont pour véritable motif que le dé-
« sir de se livrer à cette gigantesque
« expédition manquée par la capitula-
« tion de l'armée d'Égypte, puis par
« la mort de Paul Ier, mais que la fa-
« cilité avec laquelle d'Oubril vient
« de signer un traité honteux lui fait
« espérer de pouvoir faire adopter à
« l'empereur Alexandre. Voilà ce qui
« l'a rendu subitement si difficile
« dans la négociation depuis si long-
» temps entamée avec le ministère
« britannique.... Au reste, cette ex-
« pédition serait bien plus difficile à
« exécuter qu'on ne l'avait d'abord
« soupçonné. » Le correspondant ajou-
te à cela quelques explications géo-
graphiques et stratégiques qui prou-
vent qu'en effet la conquête de l'Inde
par terre doit être considérée comme
impossible. Il termine ainsi : « Au res-
« te, cette impraticable expédition ne
« sera probablement jamais secondée
« par l'empereur de Russie ; mais
« soyez certain que l'espérance de l'y
« entraîner a considérablement nui
« aux projets de pacification que les
« ministre Fox et Talleyrand avaient
« également à cœur de conclure.... »

Ainsi la guerre devenait de plus en imminente, et la Prusse allait d'abord en supporter tout le poids, sans qu'elle eût droit de s'en plaindre ni d'accuser ses alliés naturels. L'oppression qui pesait sur toutes les parties de l'Allemagne s'était extraordinairement accrue par la mort du libraire *Palm*, citoyen de Nuremberg, qui avait été impitoyablement fusillé pour la vente d'un livre dont il ne voulut pas nommer l'auteur (Gentz), lequel aurait lui-même péri, s'il n'eût réussi à se sauver. Ce fait, et beaucoup d'autres non moins tyranniques, avaient causé une grande fermentation en Allemagne, et plusieurs écrits du même genre étaient sortis des plumes ardentes de Arndt, de Villers, de Kotzbue, etc. Des sociétés secrètes se formaient, et tout annonçait que la cause de l'indépendance européenne allait être mieux défendue par les peuples qu'elle ne l'avait été par les rois. Cependant le cabinet prussien, agité par divers partis, semblait encore hésiter; Haugwitz y conservait de l'influence, et le duc de Brunswick, l'homme le moins capable de l'énergie que semblaient exiger de pareilles circonstances, avait été envoyé à Pétersbourg pour reconnaître les torts du passé et promettre au nom de Frédéric-Guillaume une franche et loyale réparation. On le reçut avec la politesse que commandaient son âge et la nature de sa mission; mais on ne promit rien de positif, et les préparatifs urgents qu'eût exigés l'imminence du péril furent à peine commencés, ce qu'on a regardé comme une des principales causes de la ruine des Prussiens. Cependant on n'avait pas attendu le retour du duc de Brunswick à Berlin pour s'y préparer à combattre, et Talleyrand n'avait pas manqué d'en faire des plaintes au général Knobelsdorff, envoyé extraordinaire de Frédéric-Guillaume, par une note du 11 octobre 1806, où il était dit que des avis récemment parvenus annonçaient un redoublement d'activité dans l'armée prussienne, que

cela engageait S. M. l'empereur et roi à renforcer ses armées, quoiqu'il ne fût pas dans ses vues d'agir contre une puissance *amie naturelle de la France;* que ses sentiments pour S. M. Prussienne n'avaient été ni changés, ni affaiblis, etc. Il y eut encore pendant quelques jours un échange de notes mensongères et par lesquelles les deux ministres cherchèrent à s'endormir réciproquement. Pendant ce temps, l'empereur faisait adresser aux princes de sa Confédération l'ordre de fournir leurs contingents, et de nouveaux bataillons étaient envoyés en Allemagne, de l'intérieur de la France. L'envoyé prussien s'en plaignit à son tour par une note qu'il termina ainsi : « Le soussigné a reçu « ordre de déclarer que le roi attend « de l'équité de S. M. Impériale, 1° que « les troupes françaises, qu'aucun ti- « tre fondé n'appelle en Allemagne, « repasseront le Rhin ; 2° qu'il ne « sera plus mis, de la part de la France, « d'obstacle à la formation de la ligue « du Nord ; 3° qu'il s'ouvrira une né- « gociation pour fixer tous les inté- « rêts encore en litige, et que les ba- « ses préliminaires seront la sépara- « tion de Wesel de l'empire français, « et la réoccupation par la Prusse « des abbayes d'Œten, d'Essen et de « Verden, etc. » C'était une espèce de manifeste qu'on a comparé à celui du duc de Brunswick en 1792, et ce qui ressemblait encore davantage de la part de la Prusse à une expédition dont le souvenir devait lui être peu flatteur, c'est que ce fut le même prince que l'on chargea du commandement d'une armée qui, comme lui, pendant quatorze ans était restée immobile en présence de la France, qui n'avait pas cessé de combattre et de vaincre. Pour que tous les torts fussent du côté de la Prusse, le prince de Bénévent fit publier dans ses journaux ministériels « qu'on ne s'était « point opposé à ce que cette puis- « sance formât dans le nord de l'Al- « lemagne une confédération ; que la « Prusse avait occupé la Saxe et me- « nacé la Confédération du Rhin ; « qu'elle voulait s'emparer des villes « anséatiques et de la Saxe, chose à « laquelle la France ne pouvait se dis- « penser d'être opposée.... » Tant de mensonges et de duplicité avaient enfin ouvert les yeux de Haugwitz lui-même, et il était devenu un des partisans de la guerre les plus outrés. Mais le public ne crut pas à ses tardives démonstrations, et, aux premiers revers de l'armée, lui, Lombard et quelques autres n'échappèrent que par la fuite aux fureurs populaires. Nous ne dirons pas comment tomba en quelques jours par la guerre, une monarchie que la guerre avait créée ; comment une armée qui naguère passait pour la plus brave, la mieux exercée de l'Europe, fut dispersée, anéantie en quelques heures ; comment des forteresses, des places réputées imprenables et défendues par de nombreuses garnisons, se rendirent à des avant-gardes, à des patrouilles de hussards !... De pareils faits ne peuvent s'expliquer que par les décrets de la Providence. Le prince de Bénévent n'y prit aucune part, comme on doit le penser ; cependant il était parti de Paris presque aussitôt que son maître, et ce fut de Mayence d'abord qu'il observa les événements. Après la victoire, il se rendit à Berlin, où nous ne pensons pas que la diplomatie eût beaucoup à faire. Nous lui rendrons la justice de croire qu'il eût peu de part au fameux décret par lequel Napoléon, sans avoir un seul vaisseau à sa disposition, condamna à être blo-

quée, renfermée dans ses ports toute la marine britannique! Obligé de suivre le quartier général comme l'eût fait un commis, un simple secrétaire, il essuya plus d'une fois de la part du maître des brusqueries auxquelles il ne s'attendait point; mais qu'il supporta avec son calme accoutumé. Forcé de voyager dans une saison rigoureuse, au milieu des colonnes de soldats mécontents, il essuya plus d'une fois leurs railleries. Près de Varsovie, sa voiture enfoncée dans la boue n'en fut tirée que par leur secours. Arrivé dans cette capitale, il reprit près de Napoléon son office de secrétaire, ce qui lui plaisait d'autant moins que le souverain maître voulut le soumettre aux exigences de servitude et de domesticité qui avaient si profondément blessé Bourienne. Pendant des jours entiers, il lui faisait expliquer et copier des dépêches sans même lui demander son avis. Une autre fois il le fit appeler au milieu de la nuit pour un travail non moins fastidieux qu'il fallut achever sous ses yeux. Ne pouvant résister au sommeil, et voyant l'empereur lui-même s'endormir, il se jeta sur un canapé, où Napoléon fut très-choqué de le voir couché à côté de lui lorsqu'il se réveilla quelques heures après. Du reste, si l'on en excepte quelques communications avec des princes qui vinrent solliciter leur admission à la confédération du Rhin, des propositions des rois de Prusse et de Suède qui furent dédaigneusement rejetées, et enfin de nouvelles intrigues avec la Turquie pour la pousser à la guerre contre la Russie, le ministre des affaires étrangères n'eut rien de bien important à faire en Pologne, jusqu'à ce que les événements eussent pris un caractère plus décisif et qui ouvrît la voie des négociations. On doit aussi remarquer qu'à cette époque son influence baissait de jour en jour, et que dans les affaires, que jusqu'alors il avait traitées seul, Duroc lui était toujours adjoint.

Ce ne fut qu'après la terrible bataille d'Eylau, où les deux partis essuyèrent de si grandes pertes, que Napoléon parut montrer sérieusement quelques intentions pour la paix, et que Talleyrand et Duroc furent chargés de la proposer à Frédéric-Guillaume. Mais la position de ce prince semblait s'être améliorée. Il reçut à cette époque d'amples subsides de l'Angleterre, qui consentit à remplir toutes les conditions d'un traité d'alliance proposé plusieurs mois auparavant, lorsque la Prusse était encore dans toute sa puissance. D'un autre côté, l'empereur Alexandre ne se montrait pas moins généreux envers lui; il faisait, pour le soutenir, les plus grands sacrifices. D'aussi bons procédés placèrent le monarque prussien dans une position délicate; il se vit obligé avec quelques regrets, par les conseils de son ministre Hardenberg, de rejeter les propositions de Napoléon et d'accepter celles du roi de Suède, qui, toujours animé des mêmes sentiments pour le rétablissement de la monarchie française, écrivait encore, le 26 avril 1807, à Frédéric-Guillaume qui avait demandé sa coopération à la guerre : « Rien ne me procurera une « plus grande satisfaction que de pou- « voir concourir avec vous à un sûr « rétablissement de l'ordre général « et de l'indépendance des États; « mais pour atteindre ce but impor- « tant, on doit, je pense, s'intéresser « à la cause légitime de la maison « de Bourbon, en se déclarant publi-

que Napoléon fit ainsi une prison de son château. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'alors, tout en se servant de son ancien ministre, dans les cas indispensables, il ne l'admettait plus dans ses confidences intimes, qu'il ne l'emmenait plus avec lui quand il s'éloignait de la capitale, et qu'on remarqua surtout qu'il ne fut pas du voyage de Bayonne, où devaient être exécutés les plans qu'il avait donnés, où devaient tomber tant d'infortunés dans les piéges qu'il avait tendus ! Et par un autre caprice moins explicable encore, l'empereur voulut, l'année suivante, qu'il fût du voyage d'Erfurth. On a dit que ce fut par défiance et pour ne pas le laisser derrière lui. S'il en est ainsi, ce fut un bien mauvais calcul ; car, selon sa coutume, l'ancien ministre y abusa étrangement des secrets politiques qui lui furent confiés, et ces secrets ne pouvaient manquer d'être en cette occasion de la plus haute importance. Si l'on réfléchit à ce qui se passait alors entre les deux puissants monarques, on jugera de quelle conséquence durent être les révélations de Talleyrand. C'est un fait si grave dans l'histoire, et si important dans la vie du conseiller de Napoléon, que nous croyons devoir citer textuellement ce qu'en a dit le secrétaire Menneval, qui en fut témoin. « A Erfurth, l'empereur em« ploya surtout le prince de Bé« névent dans ses communications « confidentielles avec l'empereur « Alexandre. J'ignore si Napoleon « a été bien informé de la nature « des entretiens nocturnes qu'il avait « avec le czar chez la princesse de La « Tour et Taxis, à l'issue du spectacle, « auquel les souverains assistaient « presque tous les soirs. Quels étaient « *ces entretiens?* C'est ce que le prince « de Bénévent s'est chargé de faire « connaître non-seulement dans ses « Mémoires, mais aussi dans ses cau« series intimes. A Erfurth, M. de « Talleyrand venait chaque jour au « *lever*. Quand tout le monde s'était « retiré, l'empereur le retenait. Il « l'entretenait de ses desseins, de ses « vues sur l'empire ottoman, des af« faires d'Espagne, de la conduite « qu'il voulait tenir envers l'empe« reur Alexandre, des avantages qu'il « espérait tirer de son alliance, des « concessions mesurées graduelle« ment qu'il se proposait de lui faire. « Le prince de Talleyrand *avoue qu'il « ne se faisait pas scrupule de livrer « ces confidences au czar dans ses « entretiens du soir*. Il préparait ainsi « ce prince aux communications qu'il « devait recevoir de l'empereur Na« poléon, et l'avertissait du but caché « des insinuations qui lui seraient fai« tes. L'empereur Alexandre parlait à « Erfurth de son ardent désir de visi« ter Paris, du bonheur qu'il aurait « d'assister aux séances du conseil « d'État présidé par Napoléon, et de « s'initier sous un tel maître à la « science de l'administration. J'ignore « jusqu'à quel point l'expression de « ce vœu était sincère ; j'ai entendu « l'empereur de Russie en parler avec « une apparente conviction ; mais les « révélations du prince de Bénévent « ont dû modérer cette velléité d'aug« menter son intimité avec Napoléon. « Car, admettant que ce ministre n'ait « pas envenimé les confidences de « l'empereur, on comprendra facile« ment que ces sortes de confidences « roulent toujours sur des points dé« licats, qui, lorsqu'ils sont abordés « sans mission, et s'ils ne sont point « traités avec l'opportunité et la cir« conspection nécessaires, peuvent, « faussement interprétés, produire

de fâcheux effets. — Le prince de Bénévent ne se contentait pas d'abuser de la confiance de Napoléon, en ce qui concernait la Russie; il rendait à l'Autriche un autre service. M. de Metternich, n'ayant pu obtenir pour son souverain une invitation de venir à Erfurth, était resté à Paris, où ses fonctions d'ambassadeur le retenaient. Le cabinet autrichien ne pouvait se passer de la présence d'un représentant à Erfurth. L'empereur d'Autriche y dépêcha un envoyé porteur d'une lettre dont l'objet était de féliciter l'empereur Napoléon à l'occasion de sa présence en Allemagne, et de le rassurer sur ses dispositions amicales, mais en réalité avec la mission d'observer ce qui se passerait à Erfurth, et de prendre connaissance de ce qui pourrait s'y tramer contre l'Autriche. M. le baron de Vincent, que le prince de Bénévent avait déjà présenté à Paris et à Varsovie dans des circonstances analogues, fut désigné pour cette mission. Il eut ordre de voir M. de Talleyrand et de recevoir ses confidences. Ce ministre donnait à ses relations avec l'empereur de Russie et le ministre autrichien un motif dont je parlerai tout à l'heure. Il est difficile cependant de croire qu'elles fussent entièrement désintéressées de sa part, quoique je n'aye aucune preuve du prix dont l'Autriche a dû payer de si précieux avis. Quant à la récompense donnée par l'empereur Alexandre, voici en quoi elle consista. Dans une des audiences que Napoléon accordait au prince de Bénévent, et dont il faisait l'usage qu'on vient de voir, il lui dit que, dans ses causeries *familières avec l'empereur Alexandre*, ce prince étant venu à parler de l'éventualité d'un divorce et de la nécessité où l'empereur Napoléon serait de se remarier, la main d'une des grandes-duchesses de Russie, sœur d'Alexandre, avait été indirectement proposée par ce prince. M. de Talleyrand comprit sur-le-champ le parti qu'il pourrait tirer pour lui-même de cette confidence, et il s'en félicita avec l'empereur Alexandre. Puis saisissant aux cheveux l'occasion, il lui dit : « Sire, puisque Votre Majesté est dans de si heureuses dispositions matrimoniales, elle me permettra de lui demander une faveur. J'ai eu le malheur de perdre l'aîné de mes neveux (19), jeune homme d'espérance; il m'en reste un que je voudrais marier avantageusement; mais en France je dois y renoncer. L'empereur garde les riches héritières pour ses aides-de-camp. Votre Majesté a pour sujette une famille à laquelle mon plus grand désir serait de m'allier. La main de la princesse Dorothée de Courlande comblerait les vœux de mon neveu Edmond. » L'empereur, qui avait souvent protesté de son désir d'être agréable au prince de Bénévent, s'empressa de lui promettre son intervention, et dit qu'il avait l'intention, en retournant à Pétersbourg, de s'arrêter chez madame la duchesse de Courlande; qu'il emmènerait avec lui Edmond de Périgord, qui, étant attaché à l'ambassade de France en Russie, avait accompagné le duc de Vicence à Erfurth; qu'il se chargerait de le faire agréer à la du-

(19) Le comte Louis de Périgord, envoyé en courrier à Pétersbourg, en était parti sans prendre le temps de se reposer. Il venait de mourir à Berlin, d'une fluxion de poitrine, victime de son zèle.

« chesse et qu'il pouvait regarder la « chose comme faite. » Tout cela fut ponctuellement exécuté de la part de l'empereur Alexandre ; et l'on doit bien penser que la duchesse de Courlande refusa d'autant moins la main de sa fille, demandée par le puissant empereur, qu'elle avait connu elle-même personnellement le prince de Bénévent dans ses voyages à Paris. Et il faut remarquer que cette princesse n'était pas seulement une fort belle femme, mais que, douée d'un esprit supérieur et placée dès sa jeunesse au milieu des plus hautes sociétés, elle connaissait la plupart des hommes les plus remarquables de l'Europe, elle entretenait avec plusieurs de très-intéressantes correspondances. Toutes ces circonstances ajoutaient beaucoup aux avantages d'une union où se trouvaient d'ailleurs toutes les convenances pour le prince de Bénévent, peut-être encore plus que pour son neveu; et si l'on y ajoute que la nièce de la duchesse était aussi très-remarquable par son esprit et sa beauté, on ne s'étonnera pas de l'importance que Talleyrand mit à sa demande. Le mariage se fit donc sous les plus favorables auspices; et la famille de Courlande, ainsi transportée en France, y a vécu dans la plus parfaite union avec celle du prince de Talleyrand.

La duchesse de Courlande, par ses relations politiques, lui a rendu de très grands services, et l'on a même pensé avec beaucoup de vraisemblance que, dans les derniers temps, lorsque l'ancien ministre de Napoléon tomba dans une digrâce complete, ce fut au crédit de la duchesse auprès de *l'empereur Alexandre* qu'il dut son *salut, ou du moins* quelque adoucissement au ressentiment de Napoléon. Quant à sa fille, qui sous de tels auspices devint l'épouse du comte Edmond de Périgord, l'un des plus brillants colonels de l'armée française, et qui, bien que séparée de lui, est devenue l'héritière du prince de Bénévent, sous le titre de madame la duchesse de Dino, on a dit souvent qu'ayant eu la survivance de sa mère dans les fonctions de *conseiller intime*, elle s'en est acquittée avec une rare supériorité. Il est fâcheux pour l'historien d'être obligé de dire que d'aussi beaux résultats étaient la suite d'un abus de confiance inexcusable.

Nous ajouterons au récit des perfides communications de Talleyrand à l'empereur Alexandre la justification passablement ridicule qu'il a essayé d'en faire dans ses Mémoires destinés à ne voir le jour que trente ans après sa mort, mais dont Menneval assure avoir eu connaissance. « Ce fut par crainte, dit-il, « du dangereux progrès de la puissance de Napoléon que j'eus la « pensée *patriotique* de chercher à « arrêter l'impétuosité de son essor, « et à entraver l'exécution de ses « projets aventureux pour le con-« traindre à la modération. » Ce petit échantillon des Mémoires du grand diplomate n'en donne pas, on en conviendra, une bien belle idée; et nous craignons que la postérité n'y trouve, comme dans tant d'écrits du même genre, qu'une apologie sans mesure et dépourvue de toute vraisemblance. Si la parole n'avait été donnée à l'auteur, comme il l'a dit souvent, que *pour déguiser sa pensée,* on doit croire qu'il ne regardait pas sa plume comme destinée à un autre usage. Et comme nt en douter

s'il est vrai qu'il y dénie sérieusement sa participation à la guerre d'Espagne, ce qui est aujourd'hui un fait avéré, sans réplique, et que Napoléon lui a reproché en présence de témoins irrécusables, comme nous allons le faire connaître?

Selon Menneval, les conférences nocturnes que Talleyrand avait ainsi avec l'empereur Alexandre chez la princesse de Latour et Taxis finirent par donner des soupçons à son maître, ce qui ne nous étonne pas. Nous pensons même que ces soupçons datent de plus loin, mais que Napoléon ne pensait point encore que l'abus qu'il faisait de ses confidences pût aller aussi loin. C'est plus tard seulement qu'il n'a pu attribuer qu'à de telles révélations l'incendie de Copenhague et l'enlèvement de la flotte danoise, dont les Anglais s'emparèrent sous le ridicule prétexte qu'elle devait être mise à la disposition de la France en conséquence des conventions d'Erfurth. Ce dut être encore pour le prince diplomate une assez *belle affaire;* mais nous pensons que ce fut la dernière qu'il fit dans ce genre, sous le règne impérial. Revenu d'Erfurth, il fut presque entièrement écarté; on ne le consulta plus que sur ce dont il avait exclusivement connaissance, notamment les affaires d'Espagne, dont même on ne lui dit pas tout. Il ne fut donc pas du voyage de Bayonne, où l'empereur le remplaça par de Pradt, homme de beaucoup d'esprit, mais qui était loin de l'égaler en finesse et surtout en rouerie, en duplicité. Nous l'avons vu en revenir effrayé, consterné de ce dont il venait d'être le témoin, et reconnaissant qu'il ne valait rien pour de pareilles opérations!... Napoléon dut quelquefois sans doute, en *pareil cas, regretter* son ministre des affaires étrangères; mais en y réfléchissant, il dut aussi comprendre que, pour lui et pour la France, cette perte était peu regrettable.

Condamné ainsi au repos, à une complète immobilité en présence de tant de mouvements et d'agitations, l'ex-ministre ne pouvait se tenir en paix. Pour lui, c'était une position véritablement anormale. Et il n'en était qu'à sa cinquante-cinquième année! Depuis sa sortie du séminaire, il ne lui était pas arrivé d'habiter aussi long-temps les mêmes lieux, ni de s'occuper des mêmes objets. Ce fut probablement pour l'arracher à cet ennui, et en même temps pour le punir d'avoir dénié sa participation à la guerre d'Espagne, que le malin empereur le força d'aller passer quelques mois dans son magnifique château de Valençay, et qu'il en fit une espèce de geôle en l'obligeant à y recevoir Ferdinand VII et son frère don Carlos, qui y furent envoyés prisonniers après le guet-apens de Bayonne. Il est vrai que pour cela il lui fut payé 75 mille francs chaque année, ce qui était un prix d'autant plus satisfaisant que le geôlier n'était pas tenu à résidence, et qu'il ne fut pas long-temps sans profiter de cet avantage pour revenir dans la capitale, où il retrouva beaucoup d'amis et d'anciens collègues comme lui mécontents, comme lui disposés à entrer dans de nouvelles intrigues. Ce qui est fait pour étonner, c'est qu'il ne vit pas avec trop de peine que le portefeuille de la police fût rentré dans les mains de son ancien rival Fouché, dont on le croyait pour toujours séparé.

C'est un fait bien remarquable dans l'histoire de ce temps-là que la position de Napoléon entre ces deux hommes qu'il n'aimait ni n'estimait, mais qui l'avaient si bien enlacé dans leurs

« quement pour elle, et en ne per« dant pas de vue les principes et « les droits sur lesquels sont fondés « l'existence de tous les gouverne« ments légitimes et celle de leurs « sujets. Ma façon de penser est iné« branlable sur ce sujet comme sur « les événements du jour. » Frédéric-Guillaume se montra fort satisfait d'une pareille réponse ; il adhéra pleinement à toutes les propositions du monarque suédois, et promit de lui envoyer un corps d'armée. Comme Gustave IV venait de recevoir de l'Angleterre quelques secours en soldats et en argent, il put réunir en Poméranie un corps de vingt mille hommes, qui eussent fort embarrassé Napoléon sur ses derrières, et qui pouvaient lui nuire encore davantage s'il eût éprouvé le moindre échec ; mais la défaite de Friedland renversa à toutes ces espérances. Alors aucun engagement ne fut rempli avec le roi Gustave, et l'on sait cè qu'il en advint plus tard à ce malheureux prince, si indignement oublié, sacrifié dans les traités de Tilsitt.

Talleyrand, qui, après la bataille d'Eylau était allé à Dantzick, puis à Kœnigsberg, pour y attendre l'issue des événements, reçut de l'empereur, dans cette dernière ville, aussitôt après la victoire de Friedland, l'ordre de se rendre auprès de lui, et dès les premières conférences, qui commencèrent entre les deux empereurs en personne le 25 juin 1809, il fut initié dans tous les projets qui durent régler le sort du monde. On a dit qu'il avait abusé de cette confiance, non pas seulement à l'égard de l'empereur Alexandre, mais en faveur de l'Angleterre, et que ses révélations d'aussi importants secrets avaient causé plus tard la destruction de la flotte danoise. Cè qu'il y a de sûr, c'est que la faveur particulière dont le monarque russe l'honora longtemps date de cette époque, et que ce fut dans le même temps que s'accrurent beaucoup à son égard les défiances de Napoléon. Il eut cependant l'honneur de signer pour la France, le 7 juillet 1809, ce mémorable traité de Tilsitt, et deux jours après il signa celui de la Prusse. Indépendamment des présents d'usage, l'empereur Alexandre le combla de bienfaits et lui donna la décoration de l'ordre de Saint-André, le premier de son empire ; mais il n'en fut pas de même de Napoléon qui lui retira, un mois après, le portefeuille des affaires étrangères qu'il remit à M. de Champagny. Cependant, pour que cela n'eût pas tout-à-fait l'air d'une disgrâce, il fut promu à la dignité de vice-grand-électeur, ce qui lui donna l'entrée de tous les conseils. Déjà il était décoré de tous les ordres de l'Europe dans les grades les plus élevés ; en France il était prince et il avait été successivement nommé grand chambellan, grand électeur. Il jouissait d'une fortune immense. Enfin il ne tenait qu'à lui de vivre en paix, comblé de biens, d'honneurs, et il eût mis fin à tous les soupçons, à toutes les défiances. Mais pour cela il eût fallu renoncer à tous les complots, à toutes les intrigues ; ce qui était pour lui chose à peu près impossible. L'intrigue était son élément, la cupidité sa plus ardente passion.

Revenu à Paris sans portefeuille, sans fonctions, sa vie politique semblait terminée ; mais dans sa pensée il ne doutait pas que Napoléon ne fût encore obligé d'avoir recours à lui ; et en effet les plans d'invasion en Espagne, dont il s'occupa bientôt, le mirent dans la nécessité de s'adresser

à l'ancien ministre. C'était à Tilsitt, à Erfurth, on le sait assez, que ces plans d'invasion avaient été conçus, et il est bien sûr que Talleyrand, quoi qu'il ait dit plus tard, en avait été le principal instigateur. Les intrigues qu'il suivait depuis longtemps avec Godoy, les profits qu'il en avait tirés étaient sans doute restés dans sa pensée, et d'ailleurs il avait encore quelques comptes à régler avec ce trop fameux prince de la Paix, qui n'avait pas cessé de gouverner la Péninsule. Il se trouva même qu'en ce moment on eut besoin d'un certain Izquierdo, sa créature, qui, venu en France pour calmer l'empereur sur une intempestive velléité de guerre, était, bien que dépourvu de tout pouvoir de son souverain, prêt à signer en son nom les engagements les plus funestes. Il ne fut pas difficile au prince de Bénévent de faire comprendre à Napoléon le parti qu'il pouvait tirer d'un pareil homme, et de se faire donner la mission de traiter avec lui de la manière la plus favorable pour des projets qu'il connaissait très-bien. Ainsi furent jetées les premières bases d'une entreprise qui devait avoir pour l'Espagne et la France, pour Napoléon lui-même des résultats si désastreux! Le traité préparatoire dont l'invasion du Portugal semblait être l'unique objet, mais dont celle de l'Espagne était le but trop réel, fut signé à Fontainebleau, le 26 octobre 1808, par Izquierdo pour l'Espagne, et par le maréchal Duroc pour la France. Il avait été préparé par Talleyrand, et ce fut son secrétaire Perret qui en porta la minute à Fontainebleau; c'est par lui-même que nous avons connu ces détails. Par ce traité, qui est resté long-temps ignoré, Charles IV devait prendre le titre *d'empereur des Amériques*, et son petit-fils, qui avait été créé roi d'Étrurie, devait être souverain *du royaume de Lusitanie*, renonçant à la Toscane en faveur de Mme Bacciocchi, sœur de Napoléon; mais, comme nous l'avons dit ailleurs, de tout ce monument de déception et de fraude, dressé par l'ancien prélat d'Autun, il n'y eut de réel que la perte de la Toscane pour le duc de Parme, lequel, pour être roi, avait été dépossédé de l'héritage de ses pères. Quant à Godoy, il eut aussi dans cette affaire sa part de mystification : l'antique royaume des Algarves, qui par le décevant traité devait être transformé pour lui en une très-riche principauté, resta province du Portugal. Talleyrand, qui en pareil cas ne s'en tenait point à des illusions, à des promesses, reçut probablement quelque chose de plus positif, et comme c'est dans ce temps-là qu'il devint, par suite de quelques créances occultes sur l'Espagne, propriétaire du bel hôtel de l'Infantado, où il a vécu long-temps, où il a eu l'honneur de recevoir, en 1814, les plus grands rois de la terre, on a dit que cette affaire n'y fut pas étrangère; et il faut reconnaître que les services qu'il rendit en cette occasion en valaient bien la peine. Ce fut par ses avis que, profitant habilement des divisions survenues dans la famille royale d'Espagne, amenées par les intrigues de Godoy, cette malheureuse famille tomba dans le guet-à-pens de Bayonne, et que Ferdinand VII et son frère furent conduits prisonniers dans sa terre de Valençay, dont la seule location lui valut 75,000 fr. par an. Nous ignorons encore si ce fut par une faveur ou par une espèce de mystification pour son grand chambellan

léon dans un si grand courroux; tous les témoins furent effrayés pour le prince de Bénévent; tout leur fit craindre qu'il ne fût envoyé à Vincennes... Sa fosse y eût été creusée à côté de celle du duc d'Enghien... Quelle expiation! Mais rien de tout cela ne devait arriver. L'étonnement de la cour impériale fut grand, lorsque, dès le lendemain, on l'y vit un des premiers s'offrir aux yeux du maître, le saluer, lui parler avec le calme le plus parfait, et comme s'il ne l'eût pas même vu la veille! C'était bien le cas de lui appliquer le mot du maréchal Lannes, et l'on peut être assuré qu'il l'eût complétement justifié (20). Napoléon, désarmé par tant d'assurance, ne songea pas même à lui interdire l'entrée de son palais; il se borna à lui ôter la charge de chambellan qui lui restait encore, et il la donna à M. de Montesquiou. Il partit peu de jours après pour la guerre d'Autriche, et tout parut oublié de part et d'autre. Fouché sembla n'être pour rien dans cette crise, et les intrigues de l'opposition continuèrent. Seulement on y mit un peu plus de mesure et de circonspection, de manière que, pendant toute cette belle campagne de Wagram qui mit le comble aux triomphes de Napoléon, et qui changea si complétement nos destinées et les siennes, le ci-devant ministre parut fort paisible. On se rappelle les audacieuses entreprises de Fouché, qui, à la même époque, ne craignit pas d'envoyer en Angleterre le fournisseur Ouvrard, et d'y traiter de la paix en son nom; qui, lorsque cette puissance essaya de conquérir les Pays-Bas et fit remonter une escadre non loin d'Anvers, osa, de sa propre autorité, réunir, pour la combattre, une armée dont il donna le commandement à Bernadotte, alors disgracié! qui ne craignit pas enfin de dire, dans une proclamation en son nom, que, dans de tels périls, la France pouvait se suffire à elle-même, et par conséquent se passer de l'empereur! Rien au monde n'était plus capable d'irriter Napoléon. Cependant il ne renvoya pas immédiatement Fouché; ce ne fut qu'un peu plus tard qu'il mit à sa place l'aide-de-camp Savary.

Quant au prince de Bénévent, on ne peut guère douter qu'il n'ait eu connaissance de ces complots, et qu'il ne fût, comme toujours, prêt à en profiter si les événements l'avaient secondé. Paraissant de plus en plus s'éloigner des affaires politiques, il passait sa vie presque tout entière à la campagne, et, n'ayant plus de fonctions à la cour, il parut à peine dans les fêtes du mariage autrichien. On pense qu'il eût préféré voir Napoléon épouser une princesse russe; mais, sur cela comme sur tout le reste, on ne le consultait plus. Quand il fut décidé que ce serait une petite-fille de Marie-Thérèse qui épouserait le nouveau César, et qu'il fallut qu'auparavant le divorce de Joséphine fût prononcé, ce ne fut pas sans étonnement qu'on vit l'ancien évêque d'Autun, appelé comme témoin en sa qualité de vice-grand-électeur, se ranger du côté de l'impératrice et appuyer sa résistance. Ce petit acte d'opposition, comme on le pense bien, n'eut aucun résultat; le divorce n'en fut pas moins prononcé, et Napoléon épousa une archiduchesse d'Autriche; mais ce qui étonna beaucoup, c'est qu'il ne parut pas mécontent de l'opposition que Talleyrand avait manifestée. On

(20) Lannes avait dit qu'on pouvait lui donner vingt coups de pied au derrière sans *qu'il y parût sur sa figure.*

crut même alors que le ci-devant ministre allait rentrer en faveur, et Napoléon fut près de le nommer son ambassadeur en Pologne. Mais ayant appris que, sur le seul espoir de cette nomination, il avait, selon sa coutume, préparé dans ce pays des moyens d'agiotage et d'intrigue, il donna cet emploi à l'abbé de Pradt. Une cause de ce changement fut peut-être aussi les pertes très-considérables que fit alors le prince de Bénévent par suite de ses affaires de bourse et par la faillite de plusieurs maisons de banque, ce qui l'obligea de vendre son hôtel Monaco, dont l'empereur lui donna deux millions cinq cents mille francs. Mais par une heureuse compensation, c'est alors qu'il fut mis en possession du bel hôtel de l'Infantado, où devaient se passer de si grands événements.

Après le second mariage de Napoléon, le prince de Bénévent parut se renfermer de plus en plus dans une abstention de toutes choses; et, s'il se livra encore, par un irrésistible penchant, à quelques petites intrigues, on peut être assuré que ce fut avec une grande réserve. Ses moindres démarches étaient épiées par toutes les polices, surtout par celle du duc de Rovigo; et il ne pouvait l'ignorer. On a dit que dès ce temps-là il s'était mis en rapport avec le prétendant, auprès duquel résidait son oncle, ancien archevêque de Reims; mais c'est une assertion dénuée de toute vraisemblance, et dont nous savons la fausseté de la manière la plus certaine. Ce n'est qu'au dernier moment, et en désespoir de tout autre moyen de se soustraire aux rigueurs impériales, qu'il songea à la branche aînée des Bourbons, et il est de toute fausseté que Louis XVIII lui ait jamais écrit de l'exil où il était. Il est vrai qu'après le désastre de Moscow, plusieurs correspondances furent interceptées et que beaucoup de dénonciations parvinrent à la police impériale; mais rien n'y était prouvé. Cependant il n'en fallut pas davantage pour jeter encore une fois Napoléon dans un de ces paroxysmes de colère auxquels il était fort sujet. Un gros paquet de ces délations lui ayant été remis un soir, il y rêva toute la nuit, et le lendemain, dès le matin, il fit appeler Talleyrand. Dès qu'il le vit entrer, comme déjà il avait quelques personnes dans son cabinet, il l'attira par un signe dans l'embrasure d'une fenêtre, et lui parlant avec une extrême violence : « Comment osez-vous paraître devant « moi, quand vous venez de signer « quelque traité, quelque pacte se« cret dont ma personne doit être le « prix? Je vous connais; je sais de « quoi vous êtes capable. Vous êtes « un misérable qui avez trahi tous « les gouvernements; qui trahirez « encore ceux auxqels vous paraissez vous attacher aujourd'hui. « Mais je ne vous en donnerai pas le « temps; je vous ferai punir comme « vous le méritez... » Certes, il y avait bien là de quoi effrayer le ci-devant ministre; et nous ne doutons pas qu'il n'ait été réellement frappé d'épouvante; mais il se garda bien de le faire paraître. Sans se déconcerter, il protesta de son innocence, même de son dévouement; demanda avec instance le nom de ses accusateurs, et sortit en disant à ceux qu'il rencontra dans la pièce voisine, et qui avaient tout entendu : « *L'empereur « est charmant ce matin!...* » En vérité, nous ne croirions pas à tant de calme et de dissimulation si toutes les circonstances de cette entrevue ne nous avaient été racontées quelques jours après par André d'Arbelles,

un de ses confidents les plus intimes. Cambacérès et le duc de Rovigo, qui avaient été présents à cette scène, étant restés dans le cabinet quelques minutes après qu'il en fut sorti, l'empereur leur dit : « Vous venez de m'en« tendre reprocher à Talleyrand ses « dernières perfidies. Je ne m'en « tiendrai pas là ; je vais sur-le« champ donner ordre de l'arrêter... » Tous les deux répondirent que, si la trahison était manifeste, il fallait faire justice ; mais que, si les preuves n'étaient pas bien complètes, les circonstances étaient trop graves pour se livrer à de pareilles rigueurs. Ils parvinrent ainsi à calmer Napoléon, et Talleyrand fut sauvé! Comprenant tout le danger qu'il avait couru, et appréciant le service que venaient de lui rendre Cambacérès et le ministre de la police, il alla les remercier, promettant de ne plus se mêler d'affaires politiques, ce que probablement ni l'un ni l'autre ne crurent. Il fit la même promesse à Berthier, dont son neveu était aide-de-camp, et qu'il alla également remercier d'avoir fait révoquer un ordre d'exil que Napoléon avait prononcé contre lui. C'était, dans un pareil moment, le plus grand service qu'on pût lui rendre. Assuré par là de pouvoir rester à Paris, bien que persuadé de la surveillance qui serait exercée sur ses démarches, il s'estima fort heureux, et prit, au moins en apparence, la résolution de rester impassible au milieu des événements qui se préparaient.

C'était à la fin de l'année 1813, lorsque Napoléon, après avoir perdu en moins d'un an les deux plus belles armées que la France eût possédées, s'occupait d'en créer une troisième, qu'il *devait perdre* en moins de temps encore. *On sait l'inquiétude*, l'agitation que de pareils désastres causèrent en Europe, et surtout en France, où les symptômes d'opposition qui avaient éclaté en 1809 dans le Corps-Législatif et le sénat se manifestèrent avec plus de violence après les désastres de Moscou et de Leipsig. L'autorité impériale s'affaiblissant de plus en plus, l'embarras devint extrême, et il y eut, à l'occasion des visites du premier de l'an 1814, de vives explications. Obligé de se mettre en campagne au milieu d'une telle crise, et ne voulant pas laisser derrière lui un foyer d'opposition et de révolution, l'empereur prononça la dissolution du Corps-Législatif, ce qui était assurément très-sage. Mais ce qui le fut moins, c'est que, laissant la régence à l'impératrice Marie-Louise, il lui donna un conseil composé de très-hauts personnages, dans lequel il eut le tort de placer Talleyrand, qui restait en même temps vice-grand-électeur et l'un des présidents du sénat. C'était alors le seul pouvoir en évidence, mais tombé dans un grand discrédit, où Napoléon avait absorbé les hommes les plus remarquables du parti révolutionnaire, et dont il avait ainsi fait, comme on l'a dit, une sentine de son empire. Il est bien vrai qu'il recommanda tous ces hommes dangereux, et surtout Talleyrand, à la surveillance de ses polices, surtout à celle du duc de Rovigo ; mais, parfaitement sûr et plein de dévouement, le successeur de Fouché n'était pas capable de soutenir une lutte aussi difficile. On ne pouvait pas douter que la conduite du prince de Bénévent, que surtout il fallait observer, ne dépendît de l'issue des événements, et que son impassibilité, son abnégation ne fussent qu'un jeu, une véritable comédie. Depuis le départ de Napoléon, il avait redoublé de

précautions, d'hypocrisie : ne sortant jamais, et ne recevant dans son salon qu'un petit nombre d'amis sûrs, de confidents intimes, qui venaient le soir lui apporter des nouvelles recueillies dans la journée, qu'ils lui racontaient en jouant au whist, et que lui-même semblait écouter avec une extrême indifférence. C'est dans cette feinte abnégation, dans cet éloignement simulé de toute affaire politique, que le prince des diplomates, le négociateur de Presbourg et de Tilsitt, vit arriver *le commencement de la fin*, pour nous servir du mot qui courut alors dans Paris, et qui lui fut attribué comme beaucoup d'autres du même genre auxquels souvent il n'avait pas pensé. Pour ceux qui connaissaient bien l'ancien ministre, qui comprenaient toute l'importance des événements qui allaient surgir, il n'était guère possible de se méprendre à cet air de calme, de renoncement. Pour ceux-là il était bien évident que, s'il ne faisait rien pour retarder ou accélérer la chute que tout le monde prévoyait, il n'oublierait rien de ce qui pourrait lui en faire connaître l'époque, et le mettre à même d'en tirer parti. Par là il se compromettait moins et il était toujours, comme on l'a dit, *l'homme de son siècle qui sut le mieux profiter des faits accomplis*. C'est ce rôle qu'il joua toute sa vie, et plus particulièrement dans les premiers mois de 1814.

Il arriva cependant que, sans trop s'écarter de ce prudent système, dans une soirée du mois de février 1814, à la table de whist de la rue Saint-Florentin, il fut décidé que M. de Vitrolles irait à la découverte, et que pour cela il se dirigerait vers la frontière de l'est, où la guerre se poursuivait avec *une extrême* vigueur, mais où un congrès, formé à Châtillon, semblait près de la terminer. Il ne s'agissait pas de diriger, ni même d'influer sur les événements ; MM. de Vitrolles et Talleyrand n'avaient pas alors de telles prétentions. Ils voulaient seulement savoir un peu à l'avance ce qui devait résulter de ce grand conflit ; ils désiraient connaître à temps les intentions des souverains, et se tenir prêts à en profiter. C'était une mission délicate ; mais personne assurément n'était plus à même de la remplir que M. de Vitrolles, homme d'esprit et d'habileté, qui avait long-temps habité l'Allemagne, et connu de très grands personnages, entre autres de M. le comte de Nesselrode, actuellement premier ministre de l'empereur Alexandre. Parvenu au quartier général de ce prince, et muni des recommandations de M. de Dalberg, il fut admis à lui parler, et, soit que ce fût dans ses instructions, soit que l'urgence des événements parût l'exiger, il osa proposer à ce monarque *le concours ou l'assistance du prince de Bénévent et de ses amis dans les projets quelconques de la coalition, pourvu qu'ils ne fussent pas contraires aux principes et aux intérêts de la révolution*. Comme les princes coalisés venaient d'arrêter définitivement les bases de leur alliance, et que déjà l'empereur Alexandre avait favorablement accueilli plusieurs envoyés des Bourbons, entre autres MM. de Wildermeth, de Polignac et Terrier de Montciel, il répondit avec autant de franchise que de dignité, à l'envoyé du prince de Bénévent, qu'il regardait le retour des Bourbons sur le trône de France comme le seul moyen de mettre fin aux calamités de la guerre et des révolutions qui affli-

geaient l'Europe, et que ses alliés pensaient de la même manière; mais qu'ils ne prétendaient en aucune façon imposer des lois à la France, que Monsieur, frère du roi Louis XVIII, était à Nancy avec de pleins pouvoirs; qu'il pouvait l'y voir, et s'entendre avec lui sur les propositions de M. de Talleyrand. Ce fut là toute la réponse du monarque russe. Elle ne satisfit pas complétement l'envoyé de M. de Talleyrand. Obligé de s'adresser au frère de Louis XVIII, il se hâta d'aller à Nancy, où ce prince le reçut avec bienveillance, mais, de même qu'Alexandre, ne voulut rien décider sur la proposition de Talleyrand, se bornant à dire qu'il avait envoyé à Paris avec de pleins pouvoirs, en qualité de commissaires du roi, MM. de Semallé et de Polignac; que M. de Talleyrand lui-même pouvait les voir et s'entendre avec eux; qu'il adhérerait à tout ce qui serait convenu. Nous ne pensons pas que M. de Vitrolles ait été plus satisfait de cette réponse évasive que de celle de l'empereur Alexandre. Quoi qu'il en soit, il dut reprendre incontinent le chemin de Paris; mais retenu par divers accidents, il ne reparut dans cette ville que peu de jours avant l'arrivée de Monsieur, comte d'Artois. Ainsi il est certain que sa mission et les propositions qu'il était chargé de faire, ne furent d'aucun effet sur les décisions du 31 mars, et il reste bien sûr que, dans cette mémorable journée, personne ne parut songer aux intérêts de la révolution, si ce n'est Talleyrand, qui même n'osa pas en parler ouvertement. La questfon ne fut donc alors qu'entre la régence et les Bourbons. Si l'ancien ministre de Napoléon se prononça pour ces derniers, c'est parce que, quels que *fussent ses torts* envers eux, il les redoutait moins que les vengeances impériales. Voilà comment doit être expliquée toute sa conduite à cette époque et dans beaucoup d'autres occasions. On connaît l'espèce de comédie qu'il joua à la barrière des Bons-Hommes pour rester à Paris, malgré les ordres qu'il avait reçus de suivre l'impératrice Marie-Louise à Blois; mais on ne sait pas que, dans l'émeute à laquelle son arrestation donna lieu, il fut près d'être jeté à la rivière par la populace, et que ce fut à M. le commissaire du roi Semallé qu'il dut son salut, comme on le voit dans les mémoires inédits de celui-ci que nous avons sous les yeux.

Quand la régente Marie-Louise fut partie, le rôle du prince de Bénévent fut moins timide, plus important, et il le devint encore davantage dans la journée du 30 mars, où Paris fut attaqué par 200,000 hommes. Alors, tandis que ses amis Beurnonville, Dalberg, de Pradt, etc., qui s'étaient distribué les rôles, parcouraient les boulevards et les faubourgs, non pas assurément dans l'intention de concourir à l'attaque ni à la défense, mais afin d'en connaître plus tôt les résultats et l'issue; lui, devenu le chef, le modérateur de son parti, s'adressa personnellement aux généraux, et plus particulièrement au duc de Raguse; il l'exhorta à capituler, et l'en eu fit même temps presser par Bourienne, par son associé Lafitte, avec lequel depuis longtemps il avait des rapports d'intérêt et d'opinion. On ne peut pas douter que ce ne soit par ses avis, comme aussi par ceux du banquier, autant que par le désir de soustraire la capitale à un grand désastre, que ce maréchal ait consenti à la capitulation qui, signée à trois heures après midi, laissa le prince de Bénévent à peu près maî-

olu dans la capitale. Quelle osition, et combien il dut s'ap- r de n'avoir pas suivi Marie- l

ndant M. de Vitrolles n'é- s revenu, et le comité de la int-Florentin ne connaissait ncore les intentions des alliés. pour sortir de cette incerti- ue le baron de Dalberg, ancien re de Bade à Paris, l'un des és de la table de whist, fut de se rendre sur-le-champ à où les souverains alliés ve- d'établir leur quartier géné- ec des instructions à peu près bles à celles du baron de Vi- (21). On a dit qu'il avait été agné dans cette mission par n précepteur d'Alexandre, La- dont nous avons déja parlé; . est sûr que, dès les derniers le février, ce directeur de la ique helvétique, que Talley- onnaissait très-bien, et qui de- ong-temps vivait à Paris dans ande intimité avec des révolu- ires très-prononcés, tels que Ginguené, Laméthrie, etc., était parti de cette ville, se dirigeant en apparence vers la Suisse, sa patrie, et avait été arrêté près de Bar, par des postes autrichiens qui, sur sa demande, l'avaient conduit à l'empereur Alexandre. Ce prince, après l'avoir parfaitement accueilli, avait eu avec lui un entretien fort long et dont il est facile de comprendre le sujet. M. le colonel Koch, qui a rapporté ce fait, probablement d'après le général Jomini, alors aide-de-camp de l'empereur Alexandre, y ajoute que « ces propos et vingt autres « particularités de cette espèce, la « nature des liaisons qu'on lui con- « naissait dans la capitale, l'époque « de son départ, toutes ces circon- « stances réunies firent conjecturer « que ce voyage en Suisse ne fut « qu'un prétexte pour faire, en dépit « de la police, d'importantes com- « munications de la part d'un grand « personnage (Talleyrand) aux sou- « verains alliés. Que ce soit, au reste, « par accident ou par mission secrète « que cette circonstance ait été con- « nue, il n'en est pas moins vrai « qu'elle raffermit les deux empe- « reurs prêts à ordonner la retraite « de leurs armées, et qu'elle donna « une nouvelle activité aux opéra- « tions. Les ordres furent expédiés « pour concentrer la grande armée « sur l'Aube, d'où elle devait se por- « ter simultanément sur Troyes avec « celle de Silésie. » Comme Laharpe revint aussitôt à Paris, et que sa mission émanait évidemment de la même source que celle du baron de Dalberg, il est bien probable qu'ils se réunirent, dans la soirée du 30 mars, pour aller à Bondi de la part du comité de la rue Saint-Florentin. Personne assurément n'était plus que ces deux hommes célèbres en état de remplir une pareille mission.

M. le baron de Dalberg, ancien en- Bade a Paris, s'était trouvé en rap- puis long-temps avec le prince de Bé- dans beaucoup d'*affaires* d'indem- nis dans celle du duc d'Enghien, où ivement soupçonné de n'avoir pas à propos sa cour de choses qu'il très-bien, et d'avoir par là donné le à Ordenner d'exécuter l'arrestation. e neveu du fameux prince-primat qui, voir été l'admirateur, le coopéra- Joseph II dans ses folles innovations, é celui du prince de Bénévent dans ularisations, les spoliations de l'em- ermanique, puis dans la confédé- du Rhin, qui devait en achever la Le jeune baron son neveu l'avait par- nt secondé dans tous ces travaux. Il omme lui imbu de toutes les idées phiques du siècle, et par conséquent opre à défendre les intérêts de la re- n, de concert avec l'ancien evêque n.

personne, par tous ces motifs, ne pouvait se flatter d'être mieux reçu de l'empereur Alexandre ; personne enfin n'avait plus de moyens de le faire tomber dans les piéges de la faction révolutionnaire. Ainsi on ne doit pas s'étonner si, avec les meilleures intentions, les pensées les plus généreuses, ce prince n'a rien fait pour la France de bon et de durable.

Dans l'entretien que M. de Dalberg eut avec Alexandre à Bondi, il ne fut pas difficile de lui faire comprendre que, par son crédit et son habileté, M. de Talleyrand pouvait avoir sur les événements, s'il daignait l'appuyer, une grande influence ; mais que rien n'était possible si les principes et les intérêts de la révolution n'étaient pas garantis, si tous les partis n'étaient pas bien rassurés. Et il ajouta à ce mensonge que M. de Vitrolles s'était mis sur tous les points complétement d'accord avec Monsieur, frère du roi. Le czar parut très-satisfait de cette dernière assertion, qui était, comme on l'a vu, tout-à-fait inexacte, et il annonça qu'il ferait le lendemain son entrée à Paris ; que ses intentions et celles de ses alliés seraient annoncées par une déclaration solennelle ; enfin, qu'il irait loger chez le prince de Bénévent. Cette nouvelle, apportée aussitôt dans la rue Saint-Florentin, y causa une grande joie. On n'y douta plus du succès de la *restauration dans les intérêts de la révolution*. Toute la nuit on fut occupé de la répandre parmi les intimes, et tout se prépara pour recevoir le grand empereur. On ne songea pas même à en faire part au commissaire du roi Semallé, qui pendant ce temps s'occupait d'organiser le parti royaliste, faisait im*primer* des proclamations, et se pré*parait à user* des pouvoirs qui lui avaient été donnés, ne pensant pas même qu'une autre autorité pût s'élever à côté de la sienne, et qu'il allait être contrarié, empêché dans toutes ses opérations. Seul, et privé de la coopération de son collègue M. le duc Armand de Polignac, qui n'était pas encore arrivé dans la capitale, il suffit à tout par son activité, et, parfaitement secondé par les excellents royalistes Geslin, de Ventaux, de La Grange, Morin, et par nous même, nous pouvons le dire aujourd'hui, il prépara ce beau mouvement qui devait le lendemain étonner les armées de la coalition et les convaincre du dévouement, de la puissance du parti royaliste, que l'on s'était efforcé de leur présenter sous un aspect si faux, si défavorable, dont on était allé jusqu'à nier l'existence. Nous avons donné, à la fin du volume de cette notice imprimée séparément, un extrait des Mémoires inédits de M. de Semallé, qui fera connaître ce qu'était alors ce parti de la royauté légitime, et quelles furent les dispositions des puissances à son égard, comme aussi tout ce que fit Talleyrand pour faire prévaloir son propre parti ou celui de la révolution, ce qui était tout-à-fait identique.

Dès le lendemain 31 mars, à huit heures du matin, M. de Nesselrode arriva à l'hôtel Talleyrand avec les instructions nécessaires à la rédaction du grand acte qui devait régler le sort des nations et fixer pour longtemps le droit public de l'Europe. Le duc de Dalberg s'y trouva également, et, en présence du prince de Bénévent, son secrétaire Roux de Laborie tenant la plume, il fut procédé à la rédaction définitive de l'acte mémorable auquel fut d'abord donné le titre de *Proclamation*, qui devait être chan-

gé en celui de *Déclaration*, que nous lui donnâmes et qu'il a conservé dans l'histoire. M. de Dalberg en fit aussitôt une copie destinée à l'impression, et cette copie fut confiée aux soins diligents du secrétaire Laborie. Tout le monde sentait la nécessité d'une prompte publication ; mais tous les ateliers étaient fermés, et il était impossible de s'adresser au directeur de l'imprimerie impériale, dont le dévouement à l'empereur était connu. Laborie répondit de tout avec cette assurance, cette activité qui l'a fait surnommer le Figaro de notre époque. Il avait d'ailleurs un grand intérêt au dénouement de cette révolution, ne doutant pas que la première conséquence en fût la restitution de la propriété du *Journal des Débats*, dont lui et ses amis Bertin avaient été dépouillés quelques années auparavant. On ne s'étonnera donc pas du zèle qu'il y mit. Cependant ses premières démarches ne furent pas heureuses ; il ne trouva que des portes fermées par la terreur. Bonaparte venait d'arriver à Fontainebleau avec cinquante mille hommes. Enfin, vers midi, le secrétaire du prince de Talleyrand entra dans l'atelier d'imprimerie que je possédais alors dans la rue des Bons-Enfants. A son grand étonnement, il y vit tout le monde à l'œuvre, et déjà imprimées en grand nombre les proclamations du roi et de la famille royale, celle du prince de Schwartzenberg (22), et d'autres pièces du même genre. Son premier mouvement fut de me féliciter de mon zèle ; mais quand il apprit que tout cela se faisait par ordre des commissaires du roi Semallé et Polignac, il garda le silence, et me donna lieu de penser que, s'il eût connu plus tôt un autre imprimeur qui eût bien voulu se charger de cette périlleuse opération, il ne fût pas venu me chercher, ce qui aurait pu être très-fâcheux pour les projets de M. de Talleyrand, mais certainement très-heureux pour moi, qui n'en ai recueilli que des infortunes, et qui plus d'une fois, ainsi que Lafitte dans une circonstance analogue, ait été tenté d'*en demander pardon à*

(22) Cette proclamation du généralissime est un des faits les plus remarquables de cette époque, en raison des expressions, qui s'y trouvaient beaucoup plus favorables à la cause des royalistes qu'on *ne* s'y était attendu *de la part d'un général autrichien. On a dit que le manuscrit en avait été* donné par Talleyrand ; mais nous pouvons assurer que cela n'est point, ayant entendu faire le récit de cette proclamation par l'ambassadeur Pozzo di Borgo, qui se trouvait alors au quartier général de l'empereur Alexandre avec quelques autres Français émigrés, lesquels, ainsi que lui, faisant tous leurs efforts pour le triomphe de la cause royale, imaginèrent de faire envoyer au généralissime, par l'empereur Alexandre, le manuscrit d'une proclamation qu'ils avaient rédigée. Le czar accueillit très-bien cette idée et Schwartzenberg n'hésita pas à la faire imprimer ; mais il n'y mit point son nom, ce dont ces messieurs se hâtèrent d'informer l'empereur, qui, étant aussitôt monté à cheval pour se rendre au quartier général de Schwartzenberg, le rencontra sur son chemin. Tous deux étant descendus de cheval, le czar dit au prince autrichien avec une extrême bienveillance : « Général, je vous fais compliment sur votre excellente proclamation, que je viens de lire. Tout en est « très-bien. Avec votre nom au bas, ce sera « merveille... » Il était impossible sans doute que l'empereur donnât un ordre et fît connaître ses intentions avec plus de politesse et d'égards. On doit bien penser que Schwartzenberg n'hésita plus. Le lendemain la proclamation fut imprimée avec son nom. C'est sur un exemplaire de cette première impression, faite à Coulommiers et envoyé aussitôt aux commissaires du roi par M. de Langeron, que furent réimprimés tous ceux que l'on répandit dans Paris dès le matin du 31 mars.

Dieu et aux hommes. Comme il n'y avait pas à choisir, il me laissa le manuscrit, se bornant à me dire que le cas était urgent, ce dont je fus bien convaincu après l'avoir lu avec attention, et l'avoir communiqué à quelques amis qui, inquiets comme nous l'étions tous en un pareil moment, étaient venus chez moi à la recherche des nouvelles. Tous virent avec une extrême joie les princes confédérés disposés à favoriser la cause des Bourbons, regrettant toutefois de les voir ainsi, sous les auspices de M. de Talleyrand, entrer dans un système de concessions et de réhabilitations révolutionnaires auquel personne ne s'attendait et qui ne pouvait que perpétuer les malheurs de la France. Mais il ne nous appartenait pas de juger les motifs des hautes puissances, et le moindre retard pouvait tout perdre. Je donnai donc la pièce à mes ouvriers sans y changer autre chose que le titre de *Proclamation* en celui de *Déclaration*, qui me parut mieux convenir au ton et à l'esprit de cet acte mémorable. M. de Talleyrand lui-même me fit compliment de cette substitution, lorsque, deux heures après, je lui en portai l'épreuve, et que nous la lûmes ensemble dans l'embrasure d'une croisée de son salon sur la rue de Rivoli. Cette lecture était à peine commencée, lorsque nous vîmes déboucher aux cris de *vive le roi*, par toutes les issues de la place Louis XV, des groupes de royalistes décorés de cocardes blanches, et distribuant ou lisant des proclamations et adresses de la famille royale et du prince de Schwartzenberg. C'était le mouvement qu'avaient préparé les commissaires du roi, et dont madame de Semallé elle-même venait de donner le signal en déployant à sa fenêtre, sur le boulevard de la Madeleine, deux magnifiques drapeaux blancs, et en s'écriant, au moment où passèrent devant son hôtel les monarques alliés : *Vive Alexandre, s'il nous rend nos Bourbons!* Frappé d'étonnement et singulièrement attendri, ce monarque s'arrêta pour saluer madame de Semallé, et lui dit avec une vive émotion : *Oui, madame, vous les reverrez : vive votre roi Louis XVIII et les jolies dames de Paris!* Un respectueux silence permit à tout le monde d'entendre ces remarquables paroles, qui furent suivies de longues et unanimes acclamations. Tous les souverains, tous les princes qui accompagnaient Alexandre vinrent à leur tour saluer madame de Semallé et ses drapeaux. Cette scène, qui eut quelque chose de dramatique, fut sans nul doute un des épisodes les plus remarquables de cette grande journée, et elle fit sur les armées de la coalition une très-vive impression. En tout, ce mouvement spontané du parti royaliste, que l'on s'était tant efforcé de faire considérer comme impuissant, comme anéanti, fut du meilleur effet; mais M. de Talleyrand, qui vivait tout à fait hors de ce parti, n'en était pas prévenu, et il n'y avait certainement eu aucune part. Il me fit beaucoup de questions sur les causes de cette *émeute* (ce fut son expression), sur les commissaires du roi, qu'il feignit de ne pas connaître, et dont je pense cependant que son secrétaire Laborie lui avait parlé. Quand je lui dis que toutes ces proclamations qu'il voyait distribuer sortaient de mon atelier, il m'en fit compliment, mais avec un peu de froideur, et finit par me dire que cette manifestation était impru-

dente, prématurée, qu'elle pourrait avoir de graves inconvénients. Sans paraître en aucune façon persuadé de ce qu'il me disait, je continuai ma lecture, et je n'avais pas achevé, lorsqu'on vint lui dire que M. de Caulaincourt se présentait pour être introduit auprès de l'empereur Alexandre. Fort mécontent de cette apparition, il répondit d'abord un peu brusquement qu'il ne savait point quand ce monarque viendrait, mais qu'il était bien persuadé que ce jour-là *il* ne recevrait personne. Puis, ayant suivi le valet jusque dans l'antichambre, il lui fit à voix basse quelques recommandations que je n'entendis point, mais dont je compris sans peine l'objet; puis il revint à moi en disant: « J'espère que nous « allons marcher vite. et que demain, « dès le matin, l'affiche sera sur tous « les murs de Paris.— Comment, lui « dis-je, mon prince ! j'espère bien « qu'elle y sera ce soir; j'ai dix af- « ficheurs qui m'attendent pour cela. « — A merveille ! dit-il ; mais l'em- « pereur ne l'a pas encore lue; et il « pourrait y changer quelque chose ! « Vous ne publierez rien sans qu'il « l'ait approuvée... » Ainsi il fallut attendre, et je m'y résignai. Heureusement le czar tarda peu, et j'étais sur son passage avec mon épreuve à la main, lorsque, pour la première fois, il entra dans l'hôtel Talleyrand, le 31 mars 1814, a quatre heures du soir. J'aurais bien voulu la lui remettre moi-même, et j'étais convaincu que c'était l'affaire la plus importante dont il pût s'occuper. M. de Talleyrand le pensait sans doute aussi; mais dans toute cette mémorable journée, son premier soin fut d'empêcher qu'aucun autre que lui approchât de Sa Majesté. M'ayant aperçu, il vint *prendre l'épreuve* dans mes mains, et se hâta de la porter lui même dans le cabinet qu'il avait fait préparer pour l'empereur. Une demi-heure s'était à peine écoulée, lorsqu'elle me fut rendue avec une addition dictée par le czar lui-même, et qui changea tous nos projets de célérité mais qui me transporta de joie, parce que j'y reconnus tout le caractère de grandeur, de générosité du monarque russe, et qu'elle était en faveur de la France. Si notre diplomatie n'en a pas obtenu tous les avantages qui y sont indiqués ; si les intentions de l'empereur ont été méconnues, c'est que nos diplomates, et plus particulièrement Talleyrand, étaient alors moins occupés d'augmenter notre puissance et de restaurer véritablement notre antique monarchie que de maintenir la fortune et les emplois dans leurs mains. Cette pièce mémorable, qui régla alors nos destinées, dont le texte a été longtemps considéré comme la première base du droit public de l'Europe, est d'une si haute importance dans l'histoire; l'ancien évêque d'Autun y eut d'ailleurs tant de part, que nous croyons devoir la donner tout entière. Pour qu'elle soit mieux comprise, nous avons imprimé en caractères italiques la phrase remarquable qui y fut ajoutée par l'empereur Alexandre lui-même.

« Les armées des puissances al- « liées ont occupé la capitale de la « France. Les souverains alliés ac- « cueillent les vœux de la nation « française. Ils déclarent que, si les « conditions de la paix devaient ren- « fermer de plus fortes garanties « lorsqu'il s'agissait d'enchaîner « l'ambition de Bonaparte, elles doi- « vent être plus favorables lorsque, « par un retour vers un gouverne- « ment sage, la France elle-même

« offrira l'assurance de ce repos. Les « souverains alliés proclament, en « conséquence, qu'elles ne traiteront « plus avec Napoléon Bonaparte ou « avec aucun de sa famille; qu'ils « respectent l'intégrité de l'ancienne « France telle qu'elle a existé sous « ses rois légitimes. *Ils peuvent « même faire plus, parce qu'ils pro- « fessent toujours le principe que, « pour le bonheur de l'Europe, il « faut que la France soit grande et « forte,* qu'ils reconnaîtront et garan- « tiront la constitution que la nation « française se donnera. Ils invitent, « en conséquence, le sénat à désigner « un gouvernement provisoire qui « puisse pourvoir aux besoins de « l'administration, et préparer la « constitution qui conviendra au « peuple français. Les intentions que « je viens d'exprimer me sont com- « munes avec toutes les puissances « alliées. *Signé* : ALEXANDRE; par Sa « Majesté impériale, le secrétaire « d'État, comte DE NESSELRODE. »

La postérité ne croira pas, et nous-mêmes qui en fûmes les témoins, nous avons de la peine à comprendre comment il a pu se faire qu'une coalition de rois puissants, éclairés par une longue expérience de guerres, de révolutions désastreuses, qui avaient eu les mêmes causes, la même origine, nous avons de la peine à comprendre, disons-nous, comment il a pu se faire que ces mêmes rois, lorsqu'ils sont enfin parvenus au foyer de l'incendie, lorsqu'il a été en leur pouvoir de l'éteindre, ont au contraire tout fait pour l'attiser et le rendre plus funeste; qu'enfin ils n'aient invoqué l'assistance, qu'ils n'aient reçu de conseils que de ceux-là mêmes qui l'avaient allumé! Il y a dans ces faits bizarres, dans cette anomalie, il faut le dire, de quoi étonner les observateurs les plus attentifs, les politiques les plus profonds. Et ce qui n'est pas moins remarquable, c'est qu'après vingt ans de guerres, de calamités dont il n'est plus permis de méconnaître les causes et les auteurs, ce sont précisément les mêmes princes ou leurs successeurs immédiats, qu'on avait vus, en 1792, annoncer si hautement le projet d'affermir le pouvoir royal, de fermer la carrière des révolutions, que l'on vit en 1814 proclamer les mêmes intentions, puis adopter toutes les fausses doctrines, toutes les ridicules théories qui avaient renversé la monarchie de Louis XVI, et conduit ce monarque à l'échafaud. Et cependant les princes qu'on vit à la tête de cette dernière confédération étaient des hommes généreux, animés des meilleures intentions! Mais par une incroyable fatalité et pour le malheur du monde, aux deux époques ils furent entourés du même parti et presque des mêmes hommes; enfin ils tombèrent dans les mêmes piéges, et les conséquences en furent les mêmes. Qui aurait pu croire que celui qui, en 1789, avait proclamé les droits de l'homme, la souveraineté du peuple, qui, en 1792, par ses astucieuses négociations de Londres, si habilement concertées avec celles de Dumouriez et de Danton, avait sauvé la révolution à sa naissance, serait encore, après la chute de Napoléon, l'appui, le défenseur de cette même révolution, et que les rois qui l'avaient si longtemps combattue, qui voulaient à tout jamais l'anéantir, ne consulteraient que lui, ne feraient rien sans prendre son avis?

Cette mémorable journée du 31 mars 1814, où l'ancien évêque d'Autun joua un si grand rôle, est sans aucun doute la plus remarquable de

sa vie; et c'est aussi l'une des plus importantes de notre histoire. Il fut pendant plusieurs jours le maître absolu de nos destinées; c'est un fait que l'empereur Alexandre lui-même a reconnu quand il a dit qu'il avait placé dans ses mains l'empire de Bonaparte ou la royauté des Bourbons, qu'il ne tint qu'à lui de choisir. En vérité, si l'ancien prélat eût agi dans de meilleures vues, s'il se fût occupé moins exclusivement de ses intérêts et de ceux de son parti, nous serions trop heureux de le proclamer aujourd'hui le bienfaiteur de la France, le plus grand homme de notre siècle. Le hasard nous avait ce jour-là très-bien placé pour l'observer, pour le suivre dans ses mouvements les plus décisifs, et nous devons reconnaître qu'il fut présent à tout, qu'il sut tout prévoir. Jamais il n'avait été si actif, si vigilant. Il me semble le voir encore traînant son pied boiteux d'un appartement à l'autre, interrogeant tout le monde, ne laissant entrer ni sortir personne sans s'être assuré du motif de sa présence, du parti qu'il pourrait en tirer. Parmi ses moyens de succès, le plus remarquable sans doute était la prompte publication de cette Déclaration des puissances. Comme c'était de moi surtout que dépendait cette célérité, on ne s'étonnera pas qu'il fût sans cesse occupé de mes moindres démarches. On a vu que, dès que l'empereur fut entré dans son cabinet, il s'empara de mon épreuve pour la lui porter. Il resta auprès du monarque pendant toute la lecture, et l'on a même dit, ce qui est assez probable, qu'il eut quelque part à l'addition qui y fut faite en faveur de la France. Ce qu'il y a de sûr, c'est que j'entendis le monarque russe, dont la *voix était très élevée*, lui dire en le congédiant : « C'est une « compensation de la Pologne et de « l'Italie; nous en étions convenus à « Châtillon.... » Si le ministre avait eu assez de prévoyance pour faire ajouter cette explication bienveillante à l'addition d'Alexandre, la phrase eût été moins vague, et l'on eût peut-être évité les mauvaises interprétations qui en ont été faites contre la France au congrès de Vienne et dans les traités de 1815. Mais comme nous l'avons dit, ce n'était pas de ces intérêts-là que Talleyrand était alors le plus occupé! Dès qu'il m'eut rendu l'épreuve ainsi corrigée et complétée, je me hâtai de la porter à mon atelier; mais il me fit rappeler pour me dire qu'il ne fallait rien publier ni afficher avant de lui avoir rapporté cent exemplaires, dont l'empereur avait besoin pour envoyer un courrier à Saint-Pétersbourg et un autre à Dijon, où se trouvait encore l'empereur d'Autriche. Ces deux motifs me parurent péremptoires, et dans ce premier moment je n'en supposais pas un troisième, qui cependant était le plus réel. Le point important était de persuader à l'empereur Alexandre qu'il était irrévocablement engagé, et pour cela il fallait mettre sous ses yeux la Déclaration imprimée; il fallait pouvoir lui dire qu'elle était publiée et connue de tout le monde. Caulaincourt pouvait revenir d'un instant à l'autre, et tout était perdu s'il parlait à l'empereur avant que ce prince fût assuré que la publication était faite. On conçoit donc l'impatience avec laquelle Talleyrand attendait mon retour. Je ne fus pas absent plus d'une heure, et c'était bien peu pour corriger et imprimer les cent exemplaires demandés.

Pendant ce temps il s'était tenu,

dans l'hôtel de la rue Saint-Florentin une espèce de conseil par l'empereur Alexandre, le roi de Prusse, le prince de Schwartzenberg, Talleyrand et d'autres personnes qu'on avait bien voulu y admettre, entre autres l'abbé de Pradt, qui, dans le récit qu'il en a fait, a dit que le czar y avait soumis, comme questions à résoudre, l'empire, la régence ou les Bourbons. Cette incertitude, que ce prince aurait manifestée après avoir lu et approuvé la Déclaration, ne peut s'expliquer que par la déférence et les égards qu'il crut devoir à ses alliés; mais il est bien sûr que dès-lors il se regardait comme lié définitivement par la déclaration qu'il avait adoptée et signée en son nom et celui de ses alliés.

Le conseil venait de se séparer, lorsque je parus avec un paquet d'affiches d'une main, et de l'autre un beau volume magnifiquement relié aux armes de Russie, avec le chiffre d'Alexandre. C'était le poëme de la Pitié de Delille, dont j'avais été l'éditeur, et j'ose dire l'ami. On sait que cet ouvrage, principalement consacré à la peinture des calamités de la révolution et destiné à *frapper les nations d'un salutaire effroi*, par le récit de tant de crimes, avait subi en France par ordre de la censure des mutilations considérables, surtout à la fin, où le poëte adressait en l'an 1804 ces vers prophétiques à l'empereur Alexandre :

Souviens-toi de ton nom; Alexandre autrefois
Fit monter un vieillard sur le trône des rois.
Sur le front de Louis tu mettras la couronne;
Le sceptre le plus beau c'est celui que l'on donne.

Ayant publié une très-belle édition de cet ouvrage en 1809 sous le régime de la censure, et forcé de m'y soumettre, je n'avais pas voulu que l'exemplaire destiné à l'empereur de Russie fût mutilé; et je le tenais prêt depuis longtemps, attendant un moyen sûr pour le lui faire parvenir. Quelle belle occasion que celle du 31 mars 1814, si je pouvais ce jour là-même le présenter à S. M. Impériale! J'avoue que je crus un instant à cette bonne fortune; et que ce fut dans cette confiance que j'arrivai à l'hôtel Talleyrand, portant d'une main les cent affiches qui devaient avoir sur les destinées du monde une si grande influence, et de l'autre un volume qui pouvait bien en avoir aussi quelque peu sur les miennes, si je pouvais être admis à le présenter ce jour-là même au puissant empereur!.. Mais je n'avais pas assez réfléchi au caractère soupçonneux de l'homme dont cela dépendait, et je n'avais pas vu qu'en un pareil jour, nul autre que lui ne devait approcher d'Alexandre; que d'ailleurs, à côté des vers prophétiques de Delille, il s'en trouvait d'autres, notamment les deux suivants, également adressés au monarque Russe, mais dans lesquels l'ancien évêque d'Autun ne pouvait pas trouver le même à-propos.

Ta sagesse saura combien est dangereux
Le succès corrupteur des attentats heureux.

D'ailleurs un objet bien plus important l'occupait. On a vu quelle raison il avait de m'attendre avec impatience. Dès qu'il me vit paraître, sans me faire une question, sans demander le contenu de mon paquet, il le saisit brusquement et le porta dans le cabinet où l'empereur Alexandre s'était de nouveau retiré avec son ministre Nesselrode, pour préparer ses dépêches. Resté seul dans l'antichambre, je pris le parti d'entrer dans le salon, où se trouvaient la princesse Talleyrand et d'autres dames. Je leur montrai aussitôt mon

volume qu'elles admirèrent, et dont elles me firent beaucoup de compliments, surtout quand je leur fis remarquer les vers prophétiques, et que je leur dis que mon intention était de le présenter en ce moment même à l'empereur. Elles approuvèrent ce projet, en louèrent beaucoup l'à-propos, et ne doutèrent pas que cet hommage ne fût très-bien accueilli. J'en étais là quand MM. de Nesselrode et Talleyrand, sortant du cabinet de l'empereur, entrèrent dans le salon. Je leur présentai aussitôt mon livre, et après en avoir lu les derniers vers, je leur fis remarquer combien il serait utile dans un pareil moment de le mettre sous les yeux de S. M. Mais ce fut en vain; tous les deux me parurent fortement préoccupés; ils me répondirent à peine, et M. de Talleyrand, prenant dédaigneusement mon volume, le mit dans les mains du ministre russe, qui se chargea de le présenter à son maître. Dès lors je n'eus plus rien à dire, et toutes mes illusions tombèrent. Je vis bientôt d'ailleurs d'où venaient les préoccupations de ces messieurs, et je compris que l'objet en était plus important que la présentation de mon volume, quel qu'en fût l'opportunité. On vint les avertir que M. de Caulaincourt se présentait. Cette fois, il n'était plus possible de l'éloigner. Il venait d'après une invitation de l'empereur Alexandre, donnée la veille à Bondi, et depuis cinq heures il attendait... Du reste, tout était préparé pour sa réception. L'empereur avait reçu les cent exemplaires de la Déclaration bien et dûment corrigée, complétée, et l'on n'avait pas manqué de lui dire qu'elle était publiée, affichée, connue de tout Paris! enfin, le grand prestidigitateur pouvait dire : *Mon tour est fait.* L'envoyé de Napoléon pou-
« vait donc entrer. J'ai plein pou-
« voir de consentir à tout, lui dit-il
« en entrant; Votre Majesté peut
« elle-même faire les conditions.....
« — C'est trop tard, répondit Alexan-
« dre, en lui montrant la Dé-
« claration : voilà un engagement
« pris. Beaucoup de Français se
« sont compromis sur ma parole;
je serais au désespoir qu'un seul
« fût victime pour y avoir cru. Du
« reste votre maître sera traité
« avec beaucoup d'égards, vous pou-
« vez l'en assurer... » Le czar ne voulut rien ajouter à cette explication; et ce fut en vain que Caulaincourt revint à la charge, disant qu'il avait parcouru tout Paris, qu'il n'avait pas vu distribuer ni afficher un seul exemplaire de la Déclaration; le silence d'Alexandre l'obligea de sortir. Talleyrand, étant alors entré dans le cabinet, revint bientôt dans le salon, où il dit, avec une expansion, une joie qu'on ne lui avait jamais vue : « M. de Caulaincourt est
« définitivement éconduit..... » Et s'adressant à moi : « Il faut que tout
« Paris sache cela sur-le-champ; allez
« répandre et publier partout vos af-
« fiches. Vous avez rendu un grand
« service au roi que vous aimez tant! »
Je sortis très-satisfait, comme on doit le penser, mais bien persuadé que, si nous aimions réellement le roi tous les deux, ce n'était pas de la même manière (23).

(23) J'étais occupé en ce moment de tant et de si grandes choses que je ne songeais guère, je l'avoue, à mes affections ni à mes intérêts personnels. Mais le public, qui avait été témoin de tout ce que j'avais fait, des périls que j'avais courus uniquement par zèle pour la cause monarchique, ne douta pas que j'y eusse été porté par d'autres motifs. Mais je dois dire ici hautement, et sans crainte d'être démenti par un seul des témoins encore vivants, que cette

Il ne fut pas difficile de comprendre que ces dernières paroles du prince de Bénévent, dites en apparence dans un esprit de bienveillance, étaient inspirées par la connaissance qu'il venait d'avoir de mes rapports avec les commissaires du roi, en qui il voyait surgir une autorité rivale de la sienne. Cependant cette autorité, que peu de personnes connaissaient alors, et qui, quoique l'on en ait dit, n'était que bien faiblement appuyée par les étrangers, ne devait pas être fort redoutable pour l'homme qui avait si bien su captiver l'empereur Alexandre, l'homme que les rois confédérés venaient de charger de la création d'un gouvernement, de l'établissement d'une constitution !

Tout n'était pas fini cependant, et le grand diplomate ne se le dissimulait point. Ce fut alors que, redoublant d'activité et de prévoyance, il se montra véritablement habile. Jusque-là il avait bien réussi à faire entrer dans ses vues l'empereur Alexandre, mais les irrésolutions que ce prince montrait encore, même depuis la Déclaration du 31 mars, lui donnaient de l'inquiétude. Caulaincourt, lorsqu'il revint de Fontainebleau avec les maréchaux qui apportèrent l'abdication et demandèrent la régence, avait osé lui dire que cette Déclaration *publiée si précipitamment avait été arrachée à sa bonne foi*. Le czar fut tellement ébranlé par cette apostrophe et par la véhémence du discours de Macdonald, qui avait été chargé de porter la parole, qu'il ne put cacher son émotion, et déclara qu'il prendrait conseil de ses alliés et du gouvernement provisoire, ou plutôt de Talleyrand, qui en était alors véritablement à l'apogée de son crédit auprès du monarque russe. Un conseil fut en effet convoqué, et le roi de Prusse, le prince de Schwartzenberg, les membres du gouvernement provisoire et quelques intimes y furent appelés. Le général Dessoles et Talleyrand y parlèrent avec beaucoup de force contre la régence. « De « grands intérêts, dit celui-ci, reposent sur le système impérial ; mais « serait-il si difficile de les faire « adopter à la restauration, et n'est-ce « pas là le but de la constitution ? » On ne peut pas douter que, dans les intérêts de l'empire, le rusé président ne comprît tous ceux de la révolution, et par là s'explique le but de toutes ses intrigues. Il termina la discussion par ces paroles décisives : *Napoléon ou Louis XVIII! Tout le reste n'est qu'une intrigue.* Un aide de camp qui, dans la même séance, apporta la nouvelle de la dé-

---

mémorable affiche d'un acte qui a fixé le sort du monde, sur lequel a été long-temps fondé le droit public de l'Europe, que seul j'avais osé imprimer et publier au milieu des plus grands périls, et lorsque tout encore était incertain, ne m'a été payée sur ma facture que par une ordonnance du gouvernement provisoire, au même prix et de la même manière que l'eût été celle d'une maison à vendre! Comme un mois plus tard, lors de l'arrivée de Louis XVIII, je fus autorisé par ce prince à prendre le titre d'*imprimeur du roi*, on pensa généralement que c'était la juste récompense des services rendus le 31 mars ; mais ce fut une erreur, puisque ce titre m'avait été donné quinze ans auparavant par Monsieur, comte d'Artois, alors lieutenant-général du royaume, pour d'autres services non moins honorables et non moins périlleux. L'ordonnance royale qui m'autorisa à le prendre en 1814 ne fut donc point une faveur nouvelle, mais la confirmation de celle qui m'avait été accordée en 1800, ainsi qu'à mon associé Giguet, ce qui fut vérifié sur les registres de la maison du roi, venus d'Hartwell. Je dirai ailleurs comment ce titre, qui n'a jamais été pour moi que purement honorifique, me fut retiré par suite du ridicule système adopté le *5 septembre 1816, qui* a perdu la monarchie, *et dont Talleyrand* fut encore un des *appuis et des créateurs.*

fection du corps de Marmont, mit fin aux irrésolutions du monarque russe, et le lendemain Caulaincourt fut invité à ne plus revenir dans la capitale. C'était encore Talleyrand qui avait préparé cette défection de Marmont, par Montessuis son aide de camp, comme aussi celle du maréchal Oudinot, par Lamotte, beau-frère de Laborie. Cette circonstance ajouta beaucoup à son crédit auprès d'Alexandre, et l'on peut dire sans exagération qu'il se trouva alors, sans obstacle, maître de toutes choses.

Il ne lui restait plus qu'un sujet d'inquiétude; mais celui-là était grave. C'était la haine de Napoléon, trop hautement manifestée, qui l'avait jeté dans tant de complots et d'intrigues. La crainte d'un trop juste ressentiment n'avait pas cessé de le poursuivre, et il le redoutait d'autant plus qu'il ne pouvait se dissimuler qu'il en avait beaucoup augmenté les causes. Pour se tirer d'une telle sollicitude, les moyens les plus violents lui auraient convenu, lorsque le fameux Maubreuil, poussé par un zèle fanatique ou par tout autre motif, vint lui proposer d'attirer Napoléon dans un guet-apens et de le mettre pour toujours à l'abri de ses ressentiments. Cette proposition, faite par l'entremise de Laborie, fut aussitôt acceptée. Une forte somme fut promise à Maubreuil; il fut autorisé par les trois puissances confédérées à requérir l'assistance de leurs troupes; et cette autorisation lui fut donnée par écrit. Cependant on s'était bien gardé de tout dire à l'empereur Alexandre, dont on connaissait trop le noble caractère; et il avait fallu, pour obtenir son consentement, lui persuader qu'il ne s'agissait que d'un enlèvement à main armée, qui mettrait Napoléon à sa disposition sans attenter à sa vie. Comme la paix n'était pas faite et que les cruelles lois de la guerre n'interdisent pas absolument de pareils moyens, le czar y donna son approbation; mais la paix ayant été faite avant que Maubreuil eût rien tenté, on ne pensa pas à retirer les pouvoirs qu'on lui avait donnés, et cet insensé jugea à propos de s'en servir, non pour enlever Napoléon, comme il avait proposé de le faire, mais pour dévaliser les équipages de la reine de Westphalie, au moment où cette princesse s'éloignait de Paris, et il lui enleva des bijoux dont les caisses vides furent envoyées au commissaire du roi Semallé, que l'on voulut par là compromettre aux yeux de l'empereur de Russie, parent de la princesse, et qui lui portait un vif intérêt. Maubreuil fut arrêté, puis transféré dans plusieurs prisons et traduit devant divers tribunaux, où, semblant préférer le rôle d'un assassin à celui d'un voleur de grand chemin, il déclara hautement que Talleyrand lui avait donné la mission d'attenter à la vie de Napoléon; mais qu'il ne s'en était chargé que *pour le sauver*. Ne cessant pas de vociférer en tous lieux contre lui les injures les plus atroces, il profita d'un moment de liberté qui lui avait été donné, pour l'attendre à la porte de l'église Saint-Denis, et lui appliqua un violent soufflet dans le moment où il allait remonter en voiture. Puis il se rendit chez le commissaire de police, où il fit et signa une déclaration authentique de cette audacieuse attaque et des motifs qu'il avait eus pour la faire. Ne pouvant donner ici tous les détails de ce fait, l'un des plus remarquables de la vie de Ch. Maurice de Talleyrand, nous les renvoyons aux *Documents historiques* qui terminent le

volume de la publication séparée de cette notice si importante dans l'histoire contemporaine, mais déjà bien longue pour le cadre que nous nous sommes fait.

Ainsi le prince de Bénévent n'eut pas à se féliciter de toutes les circonstances de son triomphe du 31 mars 1814. On a dit avec raison que, ce jour-là, il avait réussi dans tout si ce n'est dans l'assassinat; mais ce fut, on le sait assez, par des circonstances indépendantes de sa volonté.

Quand il se crut bien à l'abri du trop juste ressentiment de Napoléon, il lui resta encore quelque souci du côté des royalistes, de ce parti que depuis vingt-cinq ans il poursuivait, au milieu duquel il se trouvait tout à coup transporté sans en connaître les personnes ni les choses, et qui, se défiant de lui avec beaucoup de raison, restait à son égard sur la défensive. On a vu comment les commissaires du roi Semallé et Polignac avaient préparé, en dehors de son pouvoir et sans même qu'il en fût informé, le beau mouvement du 31 mars. C'était aussi évidemment sans la participation de ces messieurs que le gouvernement provisoire agissait, et, bien que leurs actes officiels sortissent des mêmes presses que la Déclaration de l'empereur Alexandre, ce ne fut que par la publication de cette pièce qu'ils apprirent qu'un gouvernement provisoire allait être établi, et une constitution décrétée par le sénat. Dans la même soirée M. de Semallé fit plusieurs démarches pour parvenir à l'empereur Alexandre; mais on a vu comment ce prince était dès lors entouré et circonvenu. Le commissaire du roi ne put être reçu que par le ministre *Nesselrode*, qui lui parla avec une extrême politesse, mais sans entrer dans aucune explication. Le lendemain, il revint à la charge et ne réussit pas mieux. Alors il s'adressa à M. de Talleyrand et lui communiqua ses pouvoirs. « Y a-t-il longtemps, lui « dit celui-ci d'un air embarrassé, « que vous n'avez vu le prince? Quel « beau rôle pour un gentilhomme, « que celui que vous jouez! Il faut « y mettre le sceau en vous asso- « ciant à nos travaux. Nous allons, « d'accord avec l'empereur de Rus- « sie, établir un gouvernement pro- « visoire. Donnez-moi votre adresse. « Je vous ferai prévenir ce soir pour « assister à cette nomination; puis « vous retournerez auprès du prince, « et vous l'engagerez à prendre les « couleurs nationales. » A ces mots le loyal commissaire déclara franchement qu'un pareil acte serait contraire aux instructions qu'il avait reçues, que d'ailleurs, en sa qualité d'ancien page de Louis XVI, il ne saurait consentir à prendre les couleurs avec lesquelles on avait conduit ce prince à l'échafaud. Quant au gouvernement provisoire, il ajouta qu'il y voyait un inconvénient plus grave encore; qu'il ignorait les questions sur lesquelles ce gouvernement aurait à prononcer, mais que le prince qui lui avait donné des pouvoirs, et le roi lui-même, ne tarderaient pas à venir; qu'en attendant, il ne fallait pas consacrer tout ce qui s'était fait en son absence; que, si une pareille mission lui eût été donnée, il ne s'en serait pas chargé... A cette réponse, dite avec la fermeté et l'énergie convenables, Talleyrand hésita; mais revenant bientôt à lui : « Je conçois ce que vous « me dites; mais nous ne sommes « pas sûrs des intentions de l'Eu- « rope, et pensez-vous qu'on puisse

« sacrifier l'intérêt d'une nation « à l'amour-propre d'une famille? » Là se dévoilèrent dans toute leur nudité les intentions, le mauvais vouloir de Talleyrand pour les Bourbons de la branche aînée. Il n'y avait pas seulement dans ces dernières paroles une impertinence, une injure gratuite pour cette famille à laquelle il semblait s'être voué en ce moment; il y avait encore un témoignage manifeste de l'intérêt bien plus réel qu'il n'avait pas cessé de porter à la faction révolutionnaire, toujours présentée faussement par lui et les siens, comme la majorité de la nation française, dont elle ne fut jamais que la partie la plus méprisable et la moins nombreuse! En ce moment, par exemple, quoi qu'en aient dit Talleyrand et ses amis, il n'y avait guère en France, d'opposés à une franche et véritable restauration de la monarchie de Louis XIV, que les hommes qui s'étaient couverts des crimes de la révolution, qui s'y étaient engagés par leurs concussions, leurs rapines, et qui ne pouvaient croire à une amnistie, à un sincère oubli. C'était la position de la plupart des sénateurs, et surtout celle de Talleyrand. Il n'avait évidemment embrassé la cause d'une restauration des Bourbons que par peur de Napoléon, qui avait eu l'imprudence, après l'avoir menacé, de le laisser au pouvoir. M. de Semallé et son collègue M. le duc de Polignac refusèrent, comme ils devaient le faire, de s'associer à des opérations qui leur semblaient illégales, et ils continuèrent à agir dans l'intérêt de la royauté légitime, malgré les entraves que leur suscita le prince de Bénévent. Ne pouvant donner ici à toutes les circonstances de cette lutte les développements nécessaires, nous renvoyons le lecteur à l'extrait des Mémoires inédits de M. de Semallé, qui se trouvent à la fin de cette notice, publiée séparément.

Comme nous l'avons dit, le commissaire du roi Louis XVIII l'avait trouvé, dans la matinée du 1er avril, occupé de l'organisation d'un gouvernement. Cette visite n'interrompit point son opération; il la pressa au contraire plus vivement encore, et, dans la même journée, il forma la liste de ce gouvernement, qu'il présenta au sénat convoqué pour l'accepter. Cette liste n'était réellement pas autre chose que la table de whist, comme il l'avait dit dédaigneusement à un ami qui lui demandait les noms qu'il fallait y mettre. En tête figurait le duc de Dalberg, ce digne élève de Joseph II et de son oncle le prince primat, que nous avons assez fait connaître, puis l'abbé de Montesquiou, que Talleyrand appelait son drapeau blanc, parce qu'il avait siégé au côté droit de l'assemblée constituante, et qu'ensuite, il avait été, avec Royer-Collard et sous la direction du fameux Dandré, agent secret de Louis XVIII à Paris; mais on sait assez aujourd'hui ce qu'étaient la plupart de ces agents d'intrigue, toujours plus disposés à soumettre la royauté à la révolution, que la révolution à la royauté. L'abbé de Montesquiou était alors plus que jamais entré dans ce système. M. de Jaucourt, qui était aussi l'un des habitués de la table de whist, avait d'autres avantages, qu'on ne méprisa jamais chez l'ancien évêque d'Autun : c'est qu'il appartenait à la religion protestante, qu'il était fort lié avec la famille Necker, et que, dans les premières assemblées, il avait toujours voté pour la révolution. La liste fut terminée par l'Ajax de Valmy, cet ancien protégé de

d'Orléans Égalité, et par conséquent l'intime de Talleyrand, de Danton et de Dumouriez. Nous l'avons déjà fait connaître, et il nous suffira, pour achever son portrait, de dire qu'il est mort bigame; ce qui a été révélé dans un procès où les enfants de ses deux femmes se sont disputé son héritage. Si l'on ajoute à ce tableau du gouvernement qui précéda et qui dut préparer la restauration du Roi Très-Chrétien, que ce fut un ancien évêque, un prêtre marié et deux fois excommunié qui le présida, on se fera une idée encore insuffisante, mais vraie, de ce que dut être cette restauration d'une monarchie de quatorze siècles, opérée par ceux-là mêmes qui l'avaient renversée, et qui, selon l'usage du temps et la volonté des rois confédérés, dut être terminée par une constitution que *bâcla* (ce fut l'expression consacrée) en trois jours le pouvoir le plus avili, le plus discrédité qui eût existé depuis le sénat de Tibère et de Domitien! La première opération de cette assemblée fut d'approuver ou plutôt d'enregistrer la liste du gouvernement provisoire que lui présenta le souverain maître Talleyrand, et sur laquelle il ne lui fut pas permis de faire la moindre observation. Le spectacle que présenta ensuite ce même sénat, discutant froidement les torts et prononçant sans hésiter la déchéance de celui dont il avait été si longtemps le complaisant, le vil instrument qui, selon l'expression de Napoléon lui-même, allait toujours au delà de ce qu'on lui demandait; ce spectacle, disons-nous, est sans nul doute un des plus curieux de notre époque.

La discussion sur la constitution, qui suivit de près, n'est pas moins étonnante, ni moins digne des regards de l'observateur. Les pères conscrits poussèrent l'impudence jusqu'à prétendre que le petit-fils de Louis XIV devait se prosterner devant eux, et jurer en leur présence d'être fidèle à la constitution qu'ils allaient faire. Ensuite ils déclarèrent que ce serait selon le système d'élection, et non par droit d'hérédité, que le frère de Louis XVI serait roi, de telle sorte que le nouveau monarque serait nommé Louis XVII, et non pas Louis XVIII; ensuite, que ceux-là mêmes qui avaient envoyé Louis XVI à l'échafaud (il s'en trouvait onze dans l'illustre assemblée) seraient appelés à lui donner un successeur. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine et après une longue discussion qu'il fut établi en principe que le sénat serait nommé par le roi, et non le roi par le sénat.

Obligés de céder sur ces premiers points, les sénateurs se réfugièrent sans déguisement dans leurs intérêts privés. D'abord ils s'assurèrent pour eux l'hérédité, qu'ils n'avaient jamais osé demander à Napoléon, et dont en ce moment ils auraient bien voulu pouvoir priver la famille royale; puis ils voulurent que l'impunité de tous les crimes, de toutes les spoliations révolutionnaires fût solennellement garantie; ensuite la perpétuité, l'inviolabilité de toutes les rentes, des pensions et dotations, tout cela fut expressément mentionné dans plusieurs articles de cette nouvelle charte, de manière qu'on ne la nomma plus qu'une *constitution de rentes*.

Ainsi se faisait, par un pouvoir essentiellement nul depuis que son créateur était tombé, et sans le concours de la famille royale ni même de ses commissaires, qui étaient présents, mais qu'on se gardait bien de consul-

ter (24), une constitution destinée en apparence au retour de ses droits, mais qui ne devait en être réellement que la négation et pour la seconde fois amener la ruine de la France. Deux princes de cette famille étaient cependant sur le territoire français, et leur autorité avait été reconnue sans difficulté sur plusieurs points, notamment à Bordeaux. Dans toutes les parties du royaume, il s'élevait des voix qui demandaient hautement et sans condition le rétablissement de la race de saint Louis et du petit-fils de Louis XIV, ou tout au moins celui de son frère le comte d'Artois, qu'on savait être à Nancy, avec des pleins pouvoirs et le titre de lieutenant-général du royaume. Mais de telles réclamations convenaient peu à M. de Talleyrand et à ses collègues du gouvernement provisoire, qui, sous le vain prétexte d'une restauration de la monarchie, et sous la protection des rois confédérés, réhabilitaient réellement la révolution à leur profit. On conçoit que ces messieurs n'oubliaient rien de ce qui pouvait prolonger un tel état de choses, et qu'ils se gardaient bien d'appeler un prince dont la seule présence eût renversé tout l'édifice de leur constitution. Ils lui avaient, au contraire, fait insinuer, à plusieurs reprises, les dangers de son arrivée à Paris, allant jusqu'à dire qu'elle ne serait point agréable à l'empereur Alexandre, ce qui était un insigne mensonge.

Pressés enfin par les vœux et les réclamations hautement exprimés de l'opinion royaliste, ils décidèrent que leur président, après avoir toutefois demandé l'agrément du czar, qui était loin d'exiger une telle soumission, écrirait à Monsieur, comte d'Artois, pour l'inviter à se rendre dans la capitale. Les vagues expressions de sa lettre témoignent assez de l'embarras où il se trouva. Nous n'en citerons que quelques mots : « Jusqu'à présent nous avons eu la « gloire ; venez nous apporter l'hon« neur. » Il n'est pas inutile de faire observer que ce fut par M. de Vitrolles, le premier envoyé de la table de whist, que cette lettre fut portée à Nancy, où se trouvait encore le frère de Louis XVI, si longtemps retenu dans cette ville par les obstacles vrais ou simulés que lui suscitait Talleyrand. Bien que la lettre du président et le langage de son envoyé ne fussent pas très-explicites, le prince n'hésita pas à prendre le chemin de Paris, où il ne savait guère encore l'accueil qui lui serait fait par les puissances, tant on s'était efforcé de lui en cacher les véritables dispositions ! Il avait cependant reçu la veille, de l'empereur d'Autriche, un magnifique chapeau avec cocarde blanche, et l'invitation de se rendre auprès de lui à Langres, pour de là se diriger vers la capitale. Il aima mieux s'y rendre seul et sur l'invitation du gouvernement provisoire, quel que fût son peu de sympathie pour ce gouvernement. Arrivé à Vitri, il y trouva un autre messager qui lui apporta solennellement, ou plutôt qui lui signifia la constitution qui venait d'être décrétée. C'était évidemment encore une tentative pour le retenir, en lui donnant à comprendre qu'il ne devait pas aller plus loin sans accepter cette charte improvisée, et se soumettre au nouveau gouvernement en se désistant de son titre de lieutenant-général. Le prince sentit fort bien tout cela, et il eut le bon esprit de ne pas tomber dans ce

(24) On avait refusé à MM. de Semallé et Polignac jusqu'à l'insertion de leurs actes dans le *Moniteur*.

premier piége du rusé Talleyrand. « Marchons toujours ; nous verrons « ensuite,» dit-il à ses amis, avec une admirable résolution. Mais cette fermeté ne se soutint pas. Arrivé dans le village de Livry, à trois lieues de Paris, le prince y trouva encore un messager du président. Celui-là était le plus habile, le plus consommé des intrigants qu'on eût pu trouver ; c'était le fameux Ouvrard, ce fournisseur, cet agioteur de la république et de l'empire, ce digne agent que Fouché et Talleyrand avaient tant de fois employé dans les entreprises les plus difficiles. Après beaucoup de circonlocutions, il proposa nettement au prince d'être nommé par le sénat chef du gouvernement provisoire, ce qui eût mis, dit-il, tout le monde d'accord, et donné à Son Altesse Royale plus d'autorité qu'elle n'en pourrait avoir sous un autre titre. Encore une fois le prince échappa à ce nouveau piége. « Nous sommes trop « près de Paris pour ne pas y entrer « aussitôt,» lui dit-il; et il fallut partir sans rien décider. Toutes les autorités, et Talleyrand en tête, l'attendaient à la barrière; plus cinq maréchaux d'empire, de nombreux détachements de la garde nationale et une foule immense, ivre de joie, saluant le prince de ses vivat, agitant des drapeaux et des rubans blancs. Par une bizarrerie ou une obstination qu'il est difficile d'expliquer, les maréchaux étaient les seuls qui eussent gardé la cocarde tricolore; ce qui contrastait singulièrement avec le cortége et Son Altesse Royale elle-même, qui n'avait pas manqué de se parer du beau chapeau à cocarde blanche que lui avait envoyé l'empereur d'Autriche. Il ne leur dit pas moins des choses très-aimables et *pleines d'à-propos*. Mais il était si vivement ému qu'il lui fut impossible de répondre à toutes les phrases banales qu'il dut entendre, et parmi lesquelles Talleyrand eut l'adresse d'insérer et de lui attribuer ensuite ces expressions si déplacées, si ridicules, que Son Altesse Royale fut bien étonnée le lendemain de lire dans *le Moniteur* : « ***Rien n'est changé en France; il n'y a qu'un Français « de plus*** (25). »

Quel que soit l'auteur de ces paroles devenues célèbres, elles caractérisent bien le but et la fourberie de ce parti révolutionnaire, alors en apparence vaincu, mais qui, sous la conduite de son plus habile chef, ne doutait pas que bientôt il ne ressaisît le pouvoir, et que, sous les apparences d'une restauration monarchique que la France attendait, et que l'Europe entière était prête à appuyer de ses armes, il n'opérât une réhabilitation de la révolution que Bonaparte avait si habilement comprimée, mais non complétement anéantie, forcé qu'il avait été, pour rétablir le système monarchique de se servir de ceux-là mêmes qui l'avaient renversé. Pour Talleyrand il s'agissait au contraire, sous les apparences d'une restauration monarchique, de faire rentrer la France dans les voies de la révolution que lui-même avait ouvertes; et c'est dans ce sens qu'il faisait dire au prince qui avait été si longtemps victime des changements causés par la révolution, qu'en France rien n'était changé, que tout y était pour le mieux dans le passé et le présent! Il ne fut pas aisé de faire entrer le frère de Louis XVI dans cette voie,

(25) On a aussi attribué ces singulières paroles à Beugnot, qui devenu, comte et ministre, trouvait sans doute très-bon que rien ne fût changé.

et l'on a vu qu'il résista assez bien aux piéges qui lui furent tendus avant son arrivée dans la capitale; mais Talleyrand et ses amis ne se découragèrent point. Dès que le prince fut arrivé aux Tuileries, on les vit se ruer autour de sa personne, et le lendemain le gouvernement provisoire, dont on croyait la mission terminée, vint établir ses bureaux dans ce palais, sous prétexte de ne pas interrompre l'action gouvernementale, mais bien plus réellement pour y prolonger son pouvoir, et surtout pour y finir quelques *affaires* qu'au milieu de tant d'intrigues et d'agitation on avait à peine eu le temps de commencer! Il est bien sûr que les plus importantes de ces affaires étaient celles dont on s'était le moins occupé. Ce n'était que le 9 avril qu'on avait pensé à prévenir le maréchal Soult de la pacification générale, et par suite de cet oubli douze mille hommes avaient péri sur le champ de bataille de Toulouse, tandis que les pères conscrits assuraient leurs retraites et leurs dotations, l'impunité de tous les crimes, la garantie de toutes les spoliations. Les membres du gouvernement provisoire ne s'oublièrent pas davantage. Chacun d'eux s'attribua modestement une somme de cent mille francs pour deux semaines de souveraineté! et le président, comme on le pense bien, y mit quelque chose de plus. Il était bien juste qu'on lui tînt compte de l'hospitalité qu'il avait si généreusement donnée à Sa Majesté Impériale de toutes les Russies, et des justes gratifications, des indemnités à tous ceux qui l'avaient secondé et si bien servi dans ces grandes circonstances, tels que ses amis de Pradt, Louis, les secrétaires Laborie, Dupont de Nemours, etc., etc., et les nouveaux ministres, qui avaient à peine eu le temps de tailler leurs plumes. Il fallut bien cependant, selon l'usage, payer leur installation! Tant est que le fameux trésor particulier que Napoléon tenait en réserve dans les caves des Tuileries, et que, moins d'un an auparavant, il avait porté à 200 millions, fut trouvé à peu près vide quand Louis XVIII en prit possession; ce qui n'empêcha pas l'ancien évêque d'Autun de lui dire, avec son impudence accoutumée, que *jamais gouvernement n'avait fait à si bon marché d'aussi grandes choses et en aussi peu de temps.*

Quant au lieutenant-général du royaume, ce n'est pas avec lui que les comptes furent réglés; on se borna à lui faire prendre pour son frère et pour lui des engagements tels qu'il ne lui fut plus possible de revenir sur ses pas. Après avoir résisté assez bien, comme on l'a vu, le frère de Louis XVI, attaqué simultanément par Talleyrand et Fouché, les deux hommes les plus astucieux, les plus fourbes de cette époque, ce prince ne trouva plus de force. C'est un fait bien important dans l'histoire que la lutte qu'eut à soutenir le malheureux prince. Le fameux duc d'Otrante, que Napoléon tenait sagement éloigné de Paris depuis plus d'un an, se hâta d'y accourir dès qu'il apprit sa chute, et il arriva le jour même où Son Altesse Royale y faisait son entrée. Quelle remarquable coïncidence! Bientôt d'accord avec son ancien rival le prince de Bénévent, dont les vues et les intérêts devaient en ce moment être les mêmes, il ne leur fallut pas beaucoup de temps pour s'entendre sur les moyens d'amener le frère de Louis XVI, représentant de la monarchie, à de larges

concessions en faveur de la révolution. Pour plus de certitude, ils imaginèrent de lui faire prendre un engagement dans un discours écrit, et qui dût être solennellement prononcé en présence des sénateurs, lorsque ceux-ci viendraient *lui conférer la dignité de lieutenant-général du royaume*. Ce fut le duc d'Otrante qui tint la plume pour la rédaction de ce discours, que les deux ci-devant ministres de la république eurent l'audace d'imposer au frère de leur roi (26). Ce prince fut d'abord révolté d'une pareille proposition; mais on l'effraya tellement par la crainte des malheurs que son refus pouvait attirer sur la France, qu'il se crut obligé de céder, et ne se refusa qu'au serment dont on avait aussi fait une condition. Il avait été décidé par un décret du sénat que cette assemblée conférerait au prince le pouvoir de lieutenant-général, *en attendant que Louis-Stanislas-Xavier de France, appelé au trône des Français, eût accepté la charte constitutionnelle.* En conséquence, le 14 avril, tous les sénateurs, sous la présidence de Talleyrand, vinrent présenter leur décret à Son Altesse Royale, qui répondit au discours du président par celui dont le manuscrit lui avait été remis la veille : « J'ai pris connais« sance, dit-il, de l'acte constitu« tionnel qui rappelle au trône de « France LE ROI mon auguste frère. Je « n'ai pas reçu de lui le pouvoir d'ac« cepter la constitution; mais je con« nais ses sentiments et ses prin« cipes, et je ne crains pas d'être « désavoué *en assurant en son nom « qu'il en admettra les bases....* » Monsieur énuméra ensuite, conformément au manuscrit qui lui avait été remis, toutes les concessions dont il garantit l'acceptation par son frère, telles que *l'impôt consenti par les représentants de la nation; la liberté publique, individuelle, de la presse, des cultes*, et surtout *les pensions, dotations, l'inviolabilité des votes, des opinions*, etc. C'était à peu près toute la constitution du sénat, et il n'était guère possible que le parti de la révolution exigeât davantage. Le prince n'ajouta à ces promesses forcées que quelques paroles émanées véritablement de son excellent cœur : « *Je vous remercie,* « dit-il, *au nom du roi mon frère, « de la part que vous avez eue au re« tour de notre souverain légitime, « et de ce que par là vous avez as« suré le bonheur de la France, pour « laquelle le roi et toute sa famille « sont prêts à sacrifier leur sang.* Il « ne peut plus y avoir parmi nous « qu'un sentiment : il ne faut plus « se rappeler le passé; nous ne de« vons plus former qu'un peuple de « frères. Pendant le tems que j'aurai « le pouvoir dans les mains, ce qui, « j'espère, ne sera pas long, j'em« ploierai toutes mes facultés pour « le bonheur public. »

Dans tout ce qu'il avait ajouté au discours imposé, on voit que le prince s'était surtout attaché à ne rien dire qui pût compromettre les droits préexistants de sa famille; mais il n'en était pas de même, sans doute, des paroles qu'on l'avait forcé de prononcer, et dont plus d'une fois depuis il a déploré les conséquences. Il les regretta bien davantage quand

(26) Talleyrand ne fit que quelques corrections de sa main au manuscrit de Fouché, que M. Lubis a rapporté tout entier dans son excellent ouvrage sur la Restauration. Nous donnerons le texte de cet écrit très curieux dans les documents historiques *qui terminent* la publication séparée que *nous avons faite de* cette notice.

nt les dispositions du Corps-tif, qui n'était dominé ni par and, ni par Fouché, et qui son tour, tout uniment, lui er ses hommages. « Les longs ɛurs qui ont pesé sur la Fran-lit Félix Faulcon, chargé de ɪr la parole, sont arrivés à terme. Le trône va enfin être pé par les descendants de ce Henri, que le peuple français roprie avec orgueil comme mour. Les membre du Corps-latif se glorifient d'être au-'hui, près de Votre Altesse e, les interprètes de la joie et spérances de la nation. » Il it là, comme on le voit, au-tigence, aucune concession ɛ; le mot de *constitution* n'y as même prononcé. C'était ɪxpression de la France, qui ɪandait le retour des petits-aint Louis que par le souve-eurs bienfaits, de leurs ver-: le mépris, la terreur qu'in-it encore les crimes de la ion. Le prince y répondit avec ɛ, l'effusion de son noble ca-: « Je reçois avec une vive action les témoignages d'af-n du Corps-Législatif; je vous is mes remerciements. Nous éprouvé, le roi et moi, un nent de gloire, quand nous appris la fermeté avec la-ɪ vous avez resisté à la tyran-ans un moment où il y avait nger à le faire. Nous n'aurons l'avenir qu'un même senti-l'amour de la patrie. Nous beaucoup souffert, mon frère i; mais nos peines ne sont rien. Vous nous direz les de la nation, *vous qui êtes éritables représentants*, et chercherons avec vous les « moyens d'y remédier. Votre roi va « arriver; il est impatient de revoir « cette France dont il est absent de-« puis vingt-cinq ans; il apporte un « cœur français. Je ne puis vous dire, « pour moi, la joie que j'éprouve de « me trouver au milieu de vous. « Allons, messieurs, faisons le bien, « et recommençons à être heureux. « Puisse la Providence, qui a si mira-« culeusement commencé ce grand « œuvre, bénir nos efforts pour le « bonheur de la France. » Combien, après une allocution si touchante, si digne de part et d'autre, le prince ne dut-il pas regretter les humiliantes conditions qu'il s'était laissé im-poser par le sénat! et combien les sénateurs eux-mêmes ne durent-ils pas être honteux d'avoir méconnu si étrangement les droits, le caractère du petit-fils de Louis XIV, du frère de Louis XVI, d'avoir si indignement abusé de cette faiblesse, de cette extrême bonté qui avait perdu la monarchie, qui plus d'une fois de-vait la perdre encore!

Mais peu de jours après, un autre prince fit entendre aux sénateurs démocrates un langage bien diffé-rent: ce fut l'empereur d'Autriche, celui des rois confédérés sur lequel le parti de la révolution semblait avoir le plus de raison de compter, et qui cependant fut le premier qui, dans ce temps d'abjection, leur parla véritablement en roi. Dès qu'il fut arrivé dans la capitale, le sénat tout entier, toujours présidé par Talley-rand, se hâta d'aller lui présenter son hommage; et le ci-devant prélat, dans un discours très-ampoulé, digne en tous points de la moderne diploma-tie, ne manqua pas de lui dire qu'il fallait *tout concilier, tout oublier*, hors les *droits acquis par la révo-lution*, et surtout les pensions, les

dotations sénatoriales! A quoi ce prince, qui, éclairé par les funestes essais de Joseph II, avait toujours détesté les révolutions, répondit avec franchise et dignité que la France ne pouvait plus être heureuse qu'en obéissant à son roi légitime; qu'il avait fait pour le repos de l'Europe un immense sacrifice, qui n'avait pas eu les résultats qu'il s'en était promis...; qu'il avait *combattu pendant vingt ans les principes qui ont désolé le monde!*... On conçoit la confusion dont furent couverts par ces dernières paroles ceux qui depuis vingt ans n'avaient cessé de tourmenter, d'agiter les nations, pour la propagation de ces mêmes principes qu'en ce moment François II s'applaudissait d'avoir combattus... Humiliés et confus, ils se retirèrent en silence, et, rentrés dans leur palais, ils décidèrent, après une longue délibération, qu'il ne serait pas fait mention dans leur procès-verbal des paroles *échappées à l'inadvertance impériale.* Ils s'arrangèrent même pour qu'il n'en fût pas question dans les journaux, déjà rentrés sous le joug de la *liberté* révolutionnaire; et il fut dès lors convenu par les initiés de ne plus parler du monarque autrichien que comme d'un prince *sans vues, sans portée, d'un indigne successeur du philosophe sur le trône*, de Joseph II que le sénateur Lambrechts, l'un des meneurs de cette époque, avait tant admiré et si bien servi! Tous les éloges, tous les compliments furent réservés pour l'élève de Laharpe, pour *le prince éclairé qui avait si bien compris la France, qui appréciait si bien les bienfaits de la révolution, qui comprenait la nécessité d'y persister!*

Ce fut un spectacle véritablement curieux et bien digne d'être observé que celui de ces hommes de révolution restaurant une monarchie et s'efforçant de la faire tourner à leur profit, qui, plus méprisables cent fois que les courtisans des cours, qu'ils avaient si longtemps accusés, répétaient sans pudeur cette poétique adulation d'un de leurs maîtres:

C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière.

Ce fut surtout dans cette classe de littérateurs que Bonaparte appelait des *idéologues*, et qui eux-mêmes s'intitulaient des *philosophes*, des *libéraux* par excellence, que le czar trouva le plus de flatteurs. Tous lui avaient été recommandés par le précepteur Laharpe, leur ami; et, lorsque l'Institut tout entier alla lui faire visite, ce fut avec eux seulement qu'il s'entretint, surtout avec Garat et Ginguené. Ce dernier, que nous avons connu particulièrement, bien que très-obstiné révolutionnaire, méritait cette distinction sous plusieurs rapports; mais on ne doit pas oublier que Garat était celui qui, le 21 janvier 1793, avait signifié à Louis XVI son arrêt de mort! Et c'était le jour où le czar rétablissait le trône de ce prince qu'il recevait de cet homme l'hommage d'un *éloge* où Moreau était représenté comme un zélé républicain, ce qui était à la fois une inconvenance et un mensonge. Sans doute que plusieurs de ces faits avaient été habilement dissimulés au loyal et généreux empereur, et qu'il les a toujours ignorés. Le but de cet écrit, composé uniquement pour la circonstance, montra encore plus [illegible] ces basses flatteries [illegible] pudeur à [illegible] jetées [illegible]

« lui disait-il, *une philosophie fondée sur la connaissance la plus profonde de l'esprit humain qui avait dirigé son éducation, environné son berceau! Et cette philosophie respirait dans toutes ses paroles, dans toutes ses actions: elle était devenue son génie, son âme!* » Comment le jeune czar, placé pour la première fois dans une position aussi difficile, aurait-il pu se soustraire à tant de piéges! Après avoir reçu à son audience les membres de l'Institut, il les visita à son tour dans ces séances académiques où la louange est une obligation du règlement. On doit bien penser que, là, les flatteries ne lui manquèrent pas. Après l'avoir comparé aux Trajan, aux Antonin, un lauréat lui dit *qu'on ne saurait le flatter*, de quelque manière qu'on le louât. L'un des vétérans de l'illustre assemblée ajouta à cette fadeur qu'*il rendait avec usure à la France les fruits de la civilisation que Pierre le Grand était venu y chercher*.

Au milieu de ce cataclysme d'adulations et de bassesses, Talleyrand poursuivait son système, dont elles n'étaient que le moyen et les conséquences. Pour lui, le nom seul du grand empereur était comme un talisman qui, par son intervention, applanissait tous les obstacles, levait toutes les difficultés. Ce fut ainsi qu'il obtint, au nom du sénat et pour récompense de tout ce qu'avaient fait de bien les pères conscrits, la délivrance de cent cinquante mille prisonniers de guerre, au pouvoir de la Russie. C'était assurément un grand acte de générosité, une véritable faveur que les alliés n'eussent certainement pas accordée à Napoléon, parce qu'il n'eût pas manqué de s'en servir contre *eux; mais ils savaient* bien que les Bourbons n'étaient pas capables d'en agir ainsi, et, dans l'état des choses, la présence de ces prisonniers ne pouvait qu'être fort embarrassante pour le gouvernement de la restauration, qui n'avait déjà que trop de soldats à nourrir et à contenir. La générosité du czar n'en fut pas moins proclamée avec beaucoup d'éclat, et Talleyrand s'arrangea pour avoir avec le sénat tout l'honneur de cette affaire, tandis qu'il rejeta adroitement sur Monsieur, comte d'Artois, qui n'y avait eu aucune part, tous les torts d'une concession bien plus réelle que la France fit dans le même temps aux puissances coalisées: ce fut la remise entière, avec un matériel considérable, de toutes les places de guerre qu'elle avait conquises et qu'elle possédait encore en Allemagne et en Italie. Comme cette immense concession fut faite sans dédommagement et que nous fûmes peu après obligés de payer aux mêmes alliés d'énormes contributions de guerre, on a pensé que la valeur, qu'on portait à 250 millions, aurait dû, au moins pour une partie, former une juste compensation de l'énorme fardeau que nous eûmes à supporter. Mais l'astucieux Talleyrand, qui dans cette *affaire*, selon sa coutume, ne s'était sans doute pas oublié, avait tout fait, tout arrangé, pour que, dans l'opinion publique, le blâme tout entier en retombât sur le lieutenant-général du royaume; et ce fut par cette calomnie que commença contre la famille royale le système de détraction et de dénigrement qui devait lui être si funeste.

Ainsi, tout s'arrangeait, dans cette bizarre restauration monarchico-révolutionnaire, pour que les torts, quand il en survenait, fussent inva-

riablement attribués aux royalistes, et pour que tout le mérite des heureux événements appartînt sans partage au parti du libéralisme ou de la révolution; et la populace, toujours crédule, toujours dupe, qui ne comprenait rien à toutes ces contradictions, mais qui, par-dessus tout, voulait la fin de la révolution, qui ne voyait cette fin que dans le retour de la monarchie, criait dans les cours et le jardin des Tuileries, qu'elle ne cessait pas de remplir : *Vive le roi! vive Monsieur!* et, quand elle y voyait des pères conscrits : *A bas le sénat! à bas les régicides!* Et Talleyrand expliquait ces manifestations au czar, qui en fut quelquefois témoin, par *la haine des royalistes, les complots du faubourg Saint-Germain, de ces sottes gens qui n'avaient rien oublié, ni rien appris.* Il se gardait bien de lui faire connaître que, sur plusieurs points de la France, ce sentiment éclatait d'une manière plus vive encore.

A Paris, l'opposition royaliste ne se borna pas toujours à des actes populaires. Une vive polémique commença bientôt, et plusieurs écrits furent publiés, au nombre desquels on doit remarquer ceux de MM. de Langeac, Bergasse et de Marignié. Ce dernier adressa à l'empereur Alexandre une longue épître qui resta sans réponse et sans résultat, mais que l'histoire doit conserver. Comme c'est le fait d'opposition le plus important de cette époque, nous en indiquerons ici les traits les plus remarquables. Il est bon d'observer que M. de Marignié, ancien sécrétaire général de l'université, était un ami particulier de MM. de Bonald, de Chateaubriand et de Fontanes, qui tous les trois alors partageaient ses opinions. D'ailleurs cette pièce doit être considérée comme une des meilleures protestations qui aient été publiées contre ce qui se fit alors de contraire aux vrais principes de morale et d'équité. Après avoir dit que la France entière demandait le rétablissement de la monarchie, sans conditions et surtout sans constitution, M. de Marignié s'exprimait ainsi, en parlant des meneurs de la faction révolutionnaire : « Ils vous le disent, sire; il y a vingt « ans qu'ils nous le disent. Ils ont des « phrases faites, et qu'ils se transmet« tent de factieux en factieux, pour « décourager notre constance dans « l'amour de nos antiques institu« tions, et notre confiance en la « sagesse de vos avis pour les mo« difier selon les temps, les circon« stances, et avec les formes qui nous « sont propres. Ils ont trouvé un « mot séduisant, un mot magique, « pour donner le change sur leur « ambition, déguiser l'envie qui les « dévore, l'orgueil qui les domine, « l'esprit d'intrigue qui, en les te« nant dans un état de mobilité per« pétuelle, aboutit pourtant, quelque « changement qu'il arrive, à les ra« mener où il y a un profit et des « places à remplir..... » Après avoir ainsi caractérisé les intentions et le but du parti révolutionnaire, M. de Marignié démontrait avec la même évidence que la monarchie de quatorze siècles n'avait pas existé si long-temps sans une constitution, et que celle-là valait bien tous les vains essais qui depuis vingt-cinq ans s'étaient succédé. Nous ignorons si, dans l'état d'isolement où l'on s'efforçait alors de tenir l'empereur Alexandre, cette importante réclamation lui parvint réellement; mais nous pensons que l'histoire doit la conserver comme un témoignage de l'impuissance dans laquelle fut

alors placée l'opinion des vrais royalistes. Toutes ces questions importantes donnèrent encore lieu de leur part à de vives récriminations, et l'on vit s'engager dans ce débat des hommes très-distingués, MM. de Villèle, Bergasse, Barruel, etc. Quelques autres publièrent des écrits contradictoires, et qui firent beaucoup d'impression. Fouché lui-même eut l'impudence d'adresser au frère du roi une lettre fort audacieuse, où, comme on devait s'y attendre, il soutint la cause du sénat et celle de la révolution. Cette controverse se prolongeant, Talleyrand en prit de l'inquiétude, et, se défiant du caractère incertain d'Alexandre, il le décida à envoyer en Angleterre au-devant de Louis XVIII, afin de hâter son arrivée, et d'insister auprès de lui sur la nécessité de son adhésion à toutes les mesures révolutionnaires, et surtout à la constitution du sénat.

Ce retour d'un prince que le plus grand nombre attendaient comme un libérateur, que d'autres redoutaient comme un maître irrité, comme un juge sévère, est un des faits les plus remarquables de cette époque, et nous devons en rapporter les principales circonstances avec d'autant plus d'étendue que Talleyrand y eut encore une grande influence. C'est à son instigation que Pozzo di Borgo fut envoyé en Angleterre, au nom des rois confédérés, mais plus particulièrement de l'empereur Alexandre, pour y préparer Louis XVIII à toutes les exigences du parti révolutionnaire. Plusieurs causes devaient rapprocher ce diplomate de l'ancien évêque d'Autun. C'était un ennemi personnel de Napoléon, un Corse initié dans toutes les intrigues de la politique Européenne, et qui, vers la fin de l'année précédente, avait déjà fait une apparition à Hartwell, pour y sonder les vues de la famille royale de France, sans rien lui dire de positif sur celles du czar. Cette fois, il dut être plus explicite, et fut chargé positivement de faire accepter par le roi Louis XVIII la constitution du sénat, et de le préparer aux plus larges concessions. Nous avons expliqué dans notre Notice sur ce prince, publiée depuis dix ans, les causes et le but de cette seconde mission, puisée à des sources irrécusables, et nous n'hésitons pas à les donner une seconde fois. C'est un des faits les plus remarquables de cette époque, et nous ne pensons pas que nulle part il ait été raconté avec plus de détails et d'exactitude.

« Selon les instructions ou les ordres de l'envoyé russe, disions-nous en 1843, Louis XVIII, en remontant sur le trône de ses pères, devait donner à la France une constitution libérale, reconnaître tous les actes de la révolution, gouverner avec et pour le parti révolutionnaire, attendu que les royalistes étaient peu nombreux, que d'ailleurs, éloignés des affaires depuis longtemps, ils n'avaient aucune expérience, aucune habileté. Ce prince n'avait pas prévu de telles objections, et l'on sent tout le déplaisir qu'il en eut. Cependant il voulait régner; et il dissimula, ce qui lui fut toujours facile. Pozzo di Borgo a raconté, dans une notice qui est sous nos yeux, qu'il revint avec lui jusqu'à Paris, qu'il continua de lui faire connaître les intentions des puissances, que la Déclaration de Saint-Ouen, puis la charte, et enfin toutes les concessions au parti révolutionnaire, furent les con-

(1)

« quences de ses avis, ou, pour mieux « dire, des ordres qu'il avait reçus, « et qu'il transmit avec la plus « rigoureuse exactitude (27). » Mais le jour même où Pozzo di Borgo partit à Hartwell, il y vint un autre envoyé plus vrai et dans lequel Louis XVIII dut mettre plus de confiance : ce fut le comte de Bruges, qui lui apportait de Paris les rapports et les avis de son frère et ceux de quelques vrais royalistes, sur la constitution du sénat et les intrigues de Talleyrand. On ne peut pas douter que ces sages avis, ces prudents avertissemens n'aient eu alors quelque influence sur l'esprit du monarque. On sait assez que, plus qu'aucun autre prince, il avait cru aux déceptions, aux mensonges de ce parti philosophique ou révolutionnaire qui avait perdu la monarchie et qui en ce moment s'opposait à sa restauration ; mais on sait aussi qu'une longue et funeste expérience lui avait enfin ouvert les yeux ; que, par son admirable déclaration de 1795 au moment où, après la mort de Louis XVII, il prit possession de la couronne, il avait formellement repoussé toute espèce de changement au gouvernement qui, pendant quatorze siècles, avait fait la gloire et le bonheur de la France. Nous en étions encore au début de nos calamités révolutionnaires, lorsque le frère de Louis XVI en caractérisa aussi bien les causes et les tristes conséquences. « Oh ! ne croyez pas, « dit-il aux Français dans cette mé« morable Déclaration, véritable mo« nument historique trop peu connu, « ne croyez pas ces hommes avides « et ambitieux qui, pour envahir à « la fois vos fortunes et la toute-puis« sance, vous ont dit que la France « n'avait pas de constitution ou que « sa constitution vous livrait au « despotisme. Elle existe aussi an« cienne que la monarchie des Francs ; « elle est le fruit du génie, le chef« d'œuvre de la sagesse et le résultat « de l'expérience... Vos pères éprou« vèrent-ils jamais les fléaux qui « nous ravagent depuis que des no« vateurs ignorants et pervers l'ont « détruite ? Elle était l'appui com« mun de la cabane du pauvre et du « palais des riches, de la liberté in« dividuelle et de la sûreté publi« que, des droits du trône et de la « prospérité de l'État. Aussitôt « qu'elle a été renversée, propriété, « sûreté, liberté, tout a disparu « avec elle. Vos biens sont devenus « la pâture des brigands. L'instant « où le trône est devenu la proie « des usurpateurs, la servitude et « la tyrannie vous ont opprimés « dès que l'autorité royale a cessé « de vous couvrir de son guide... » Depuis 1795, Louis XVIII avait encore manifesté dans d'autres occasions son repentir de ses premières erreurs sur le danger des principes révolutionnaires. Les conseils et les instructions que lui apporta M. de Bruges étaient parfaitement en har-

---

(27) Ces faits importants, et sans lesquels il est impossible de comprendre l'histoire de cette époque, sont restés longtemps ignorés ; nous pensons même qu'aucun historien ne les a rapportés. Nous avons sous les yeux un document authentique, et qui émane de l'ambassadeur Pozzo di Borgo lui-même, qui a fourni les éléments d'une *Notice biographique* sur lui-même, insérée en mars 1835 dans la *Revue des deux mondes*. On y trouve un récit fort étendu de cette mission de 1814, avec l'aveu positif de l'intervention russe dans l'ordonnance du 5 septembre 1816, fait non moins important dans l'histoire de la Restauration. Pozzo di Borgo fit imprimer à part plusieurs exemplaires de cette notice, qu'il distribua à ses amis. C'est *un de ces exemplaires* que nous avons sous *les yeux.*

monie avec ses convictions de cette époque, et il ne fit que le fortifier dans les réponses qu'il dut faire à l'envoyé des rois confédérés. Très-embarrassé au milieu de missionnaires si différents dans l'objet de leur message, il s'en tira à peu près comme avait fait son frère à Nancy, dans une position analogue, et comme lui, il allégua la nécessité d'un prompt départ.

Débarqué à Calais le 24 avril, au milieu d'un peuple ivre de joie, Louis XVIII arriva le 29 à Compiègne, où devait s'ouvrir pour lui une autre carrière de discussions, où il allait avoir besoin plus que jamais de fermeté et d'énergie. Au moment où ce prince s'embarquait pour la France, il reçut un message de Talleyrand, qui lui imposa de nouveau la nécessité de déclarer formellement et *par lettres patentes, avant de mettre le pied sur le sol français, qu'il acceptait la constitution, puisque telle était la volonté du sénat.* Et l'ancien ministre de Napoléon ajoutait que tout ce qu'il avait pu obtenir de cette Assemblée, c'était qu'il fût permis au monarque de déclarer que cette constitution, ayant été faite *un peu rapidement,* était susceptible de quelques modifications, et qu'on lui laissait le pouvoir de la discuter avec le sénat lui-même! Le roi comprit sans peine ce nouveau piége, et il ne crut pas devoir suspendre son voyage. Suivant l'itinéraire que lui avait tracé le président du gouvernement provisoire, il se dirigea vers Compiègne, au milieu des acclamations du peuple, qui venait implorer la bonté, la clémence d'un petit fils de saint Louis, qui venait se soumettre à ses lois sans demander ni promesse ni garantie. Il arriva ainsi le 29 avril au château royal de Compiègne, où tout était préparé pour le recevoir. C'était là que devaient aboutir et se dénouer tant d'intrigues et de machinations, ourdies depuis un mois dans la rue Saint-Florentin. On s'en fera une idée quand on saura que le fameux Montgaillard, ce vétéran de la diplomatie révolutionnaire, ce digne agent du ci-devant prélat, que nous avons fait assez connaître au tome LXXIV de la *Biographie Universelle,* y était lui-même convoqué, qu'il fut un des premiers reçus par S. M et qu'il eut avec elle de longues conférences! Pour ce qui fut dit dans ces entretiens, nous ne savons que ce que ce misérable en a dit lui-même dans plusieurs de ses cyniques écrits, où il s'est vanté de cette inexplicable faveur. Ce qui est bien sûr, c'est qu'il vint à Compiègne avec la recommandation de son protecteur Talleyrand, et que ce ne fut certainement pas dans l'intérêt de la cause monarchique. D'autres émissaires de différents partis, dont on n'a pas mieux connu les motifs, y vinrent également, puis l'abbé de Montesquiou, Becquey, Royer-Collard, ces anciens agents du prétendant, toujours prêts à se prosterner devant la Révolution, et qui, dans un pareil moment, ne devaient pas manquer à leur déplorable système! Une députation du corps législatif vint toutefois dans d'autres intentions, et sembla vouloir protester contre le Sénat, qui persistait à ne pas se soumettre. « Venez, descendant de tant de rois, dirent les législateurs; montez sur ce trône où nos pères placèrent votre illustre famille, et que nous sommes si heureux de vous voir occuper. Tout ce que vainement nous avions espéré loin de vous, Votre Maje

« nous l'apporte; elle vient sécher « toutes nos larmes, guérir toutes « nos blessures... » Louis XVIII comprit facilement ce langage, et il y répondit, avec autant d'à-propos que de convenance, qu'il recevait avec d'autant plus de satisfaction l'assurance du dévouement et de l'amour des législateurs, qu'ils étaient les *véritables représentants de la nation et que de leur union seule devaient naître la stabilité du gouvernement et la félicité publique.* Tout pouvait finir après de telles explications entre les *véritables représentants de la nation* et leur roi; la dissolution du sénat était prononcée, et Louis XVIII semblait n'avoir plus qu'à se placer sur le trône de ses ancêtres. C'était certainement ce que voulait, ce que demandait la nation tout entière, cette nation dont Alexandre et ses alliés avaient si hautement déclaré qu'ils accompliraient les vœux, qu'en tout ils suivraient la volonté! Mais ce n'était pas ainsi que ce prince l'avait compris, ou, pour mieux dire, ce n'était pas ce que voulaient Talleyrand et le parti révolutionnaire, qui ne cessaient de dire au crédule monarque que c'était sur sa promesse d'*institutions fortes et libérales* que la déchéance avait été prononcée; que ce n'était qu'à ce vote que les *Bourbons devaient leur rétablissement;* que le pays ne devait pas être exposé à de nouveaux troubles, et la paix de l'Europe compromise, parce que ces princes ne voulaient *rien sacrifier de leurs vieux préjugés*, etc., etc. Comment le jeune czar, si généreux, si confiant, n'aurait-il pas été dupe de pareils sophismes, d'aussi impudents mensonges? Ce fut sous de pareilles influences que *ce prince vint* à Compiègne, pour *porter les plus rudes coups* aux résolutions de Louis XVIII, déjà fort ébranlées. Son premier raisonnement fut que le nouveau règne ne devait dater que du jour où il accepterait la constitution du sénat, qui, ainsi que la première des constitutions révolutionnaires, lui donnait le titre de *roi des Français;* qu'il fallait renoncer au *droit divin*, aux mots *par la grâce de Dieu, qui n'étaient pas compris de son peuple;* enfin, *qu'il fallait aux Français une constitution; que le sénat avait agi dans son intérêt et selon les idées du siècle!...* On a de la peine à croire que de telles paroles aient pu être prononcées par le monarque le plus absolu de cette époque, et nous qui les tenons de la source la moins récusable, nous sommes encore tenté d'en douter; nous ne pouvons pas comprendre comment l'autocrate, qui réunissait en sa personne le pouvoir civil et le pouvoir religieux, qui passait pour tenir beaucoup à ce double avantage, ait pu s'exprimer ainsi sur le *droit divin.* Tout cela ne s'explique que par le vice de sa première éducation dirigée par l'un des plus ardents révolutionnaires de notre siècle, et par la fatalité de ses liaisons avec Talleyrand, enfin de sa rencontre à Paris dans de pareilles circonstances! Louis XVIII savait tout cela sans doute, et, au premier moment de ce mémorable entretien, il ne parut ni étonné ni convaincu; il fit, avec autant de force que de dignité, cette admirable réponse: « Le droit divin « est une conséquence du dogme re-« ligieux, de la loi du pays; et cette « loi ne peut qu'ajouter à la soumis-« sion, au respect des peuples, et par « conséquent à leur repos, à leur bon-« heur; c'est par elle que, depuis « huit siècles, le droit héréditaire de

« la monarchie est dans ma famille. « Sans elle, je ne suis qu'un vieillard « infirme, longtemps proscrit, réduit « à mendier un asile ; mais par elle, « ce proscrit est roi de France !... « Je ne flétrirai pas par une lâcheté « le nom que je porte, et le peu de « jours que j'ai à vivre !... Je sais ce « que je dois à Votre Majesté, pour la « délivrance de mon peuple ; mais si « un aussi grand service devait met- « tre à votre discrétion l'honneur de « ma couronne, j'en appellerais à la « France, ou je retournerais en exil ! » L'énergie, la sagesse de cette réponse étonna le czar, sans lui faire changer de résolution. Trop poli, trop habile pour heurter de front un malheureux vieillard dont il respectait la position, il parut lui céder sous plusieurs rapports, et se replia sur les promesses faites au sénat, en son nom, par le lieutenant général son frère. Cette objection embarrassa beaucoup Louis XVIII, mais elle ne le déconcerta point; il finit en déclarant, avec une fermeté dont on ne le croyait pas capable, qu'il n'accepterait point la constitution du sénat ; que, comme ses ancêtres, il prendrait le titre de roi de France et de Navarre; enfin que, conformément à la loi salique, son règne daterait de la mort de Louis XVII. Alexandre ne répliqua point, et là se termina la conférence.

Ce fut alors qu'on vit l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse qui venaient présenter leurs félicitations sans vouloir entrer dans aucune explication politique. Pour cela, ils avaient donné leurs pouvoirs au czar, et ils s'en rapportaient complétement à lui. D'ailleurs leur principal but se trouvait rempli : la puissance de Napoléon était tombée, et ils le croyaient pour toujours hors d'état de la relever. Cette grande réunion se termina par un dîner que la présence d'aussi illustres convives rendit bien remarquable. Nous ne pensons pas qu'on trouve dans l'histoire un exemple d'autant et de si grands potentats assis à la même table. Le roi de France en fit les honneurs avec grâce et dignité ; c'était la partie de la royauté qu'il entendait le mieux. Par une faveur spéciale, le prince de Schwartzenberg, Blucher et d'autres chefs de la coalition y eurent une place, ainsi que les cinq maréchaux de France, qui se trouvaient alors à Paris, les mêmes qui, quelques jours auparavant, étaient allés au-devant du lieutenant général du royaume. Cette fois ils n'oublièrent pas la cocarde blanche, et ils protestèrent du plus entier dévouement à la monarchie. Contre l'usage de pareilles réunions, la conversation ne fut pas trop languissante ; on y aborda même des questions politiques, et Louis XVIII parla avec un air de supériorité que lui donnait l'assurance d'avoir triomphé d'Alexandre. Ce prince, en apparence plus humble, mais certainement plus fin, plus habile, se borna au rôle d'approbateur. François II et Frédéric-Guillaume, gardant le silence, laissèrent cependant voir qu'ils n'approuvaient pas tout ce que l'on faisait. L'ancien général de la République, Bernadotte, devenu prince-royal de Suède, dit, avec la franchise d'un soldat parvenu, que, tout en parlant sans cesse de liberté et d'égalité, les Français étaient le peuple le plus facile à gouverner ; et il ajouta en s'adressant à Louis XVIII : « Faites-vous craindre d'abord, ils vous « aimeront ensuite. Pour leur com- « mander, il ne faut qu'une main de fer « avec un gant de velours. » Talleyrand, à un bout de la table, s'en tint

au rôle d'observateur. Dans une caricature que firent les Anglais, ils le représentèrent tenant par un fil chacun des illustres convives de Louis XVIII, et les faisant mouvoir à son gré. On se sépara de bonne heure, après s'être adressé réciproquement des compliments, des vœux plus ou moins sincères; enfin on put croire que la paix du monde était pour toujours assurée!

Le lendemain, Louis XVIII partit pour Saint-Ouen, où une députation du sénat lui était enfin annoncée. Il ne doutait pas qu'elle ne fût très-humble, très-respectueuse, et que surtout elle ne lui parlât pas de constitution. Il ne doutait pas non plus qu'Alexandre et Talleyrand eussent été subjugués par sa fermeté et son éloquence. Mais il s'était trop flatté, et sa surprise fut extrême quand il entendit le président du sénat, qui encore une fois en fut l'orateur, insister plus que jamais sur la nécessité d'une constitution, et lui dire: « Vous savez mieux que nous « que de telles institutions, si bien « éprouvées chez un peuple voisin, « donnent des appuis et non des « barrières aux monarques amis des « lois et pères des peuples. Oui, sire, « la nation et le sénat, pleins de « confiance dans les hautes lumières « et les sentiments magnanimes de « Votre Majesté, désirent avec elle « que la France soit libre, pour que « le roi soit puissant... » A ces phrases inattendues, et dont le sens n'était que trop évident, Louis XVIII se contenta de répondre qu'il était *sensible aux expressions qui lui annonçaient les sentimens du sénat*, et il pensa que, par ces insignifiantes paroles, il s'était mis hors d'embarras. Mais l'audience était à peine te[illegible] que l'envoyé du czar, Pozo di Borgo, vint de la part de son maître, apporter de nouvelles exhortations en faveur du sénat. On n'imagine pas à quel point le monarque le plus absolu de l'Europe était alors entiché de libéralisme, de constitutionnalisme, de tous les rêves de nos révolutions! Et dans le même temps Talleyrand, qui n'était pas retourné à Paris avec les sénateurs ses collègues, réitéra ses instances sur le même sujet. « Mais si j'adoptais tout cela, lui dit Louis XVIII, vous seriez debout, monsieur de Talleyrand, et moi je serais assis... » Là se terminèrent les discussions, et l'entrée à Paris fut irrévocablement fixée pour le lendemain 3 mai. Le même jour parut la fameuse Déclaration de Saint-Ouen, par laquelle le petit-fils de Louis XIV, croyant avoir éludé les prétentions du sénat, fut persuadé qu'il avait sauvé les principes et l'honneur de la monarchie, en annonçant que, *résolu d'adopter une constitution libérale, mais sagement combinée, et ne pouvant en adopter une qu'il était indispensable de rectifier*, il convoquait pour le 10 du mois suivant *le sénat et le Corps-Législatif, pour mettre sous leurs yeux un travail fait par une commission choisie dans le sein de ces deux corps, et ayant pour base les garanties demandées par le sénat*. C'était, il est vrai, se soustraire à l'initiative des sénateurs; mais c'était encore se soumettre à leur pouvoir, et déclarer qu'aucun des torts de la révolution ne serait réparé, qu'aucun des crimes ne serait puni. Personne assurément alors ne réclamait sur ce dernier point, et, avec le testament de Louis XVI à la main, toute la France y applaudissait. Le duc d'Angoulême l'avait formellement déclaré au nom du roi en entrant sur le territoire; mais ce

dont les victimes, ce dont les royalistes avaient au moins le droit de s'étonner, c'est qu'à côté de tant de concessions faites à leurs persécuteurs, il n'y avait pas, dans cette espèce de capitulation, une seule clause, une simple promesse de dédommagement, une parole de consolation pour tant de pertes, tant de souffrances! Loin de là il y eut bientôt une loi par laquelle les plaintes, même les gémissements furent interdits sous les peines les plus sévères! Et l'on appela cela une restauration de la monarchie, de la morale, de la religion!

La joie qu'ils éprouvèrent en voyant remonter sur le trône l'antique race de leurs rois, ne permit pas à tous les Français, dans le premier moment, d'apercevoir cette monstrueuse anomalie; mais bientôt, comme on devait s'y attendre, de nombreuses réclamations éclatèrent. Parmi les écrits les plus remarquables, nous citerons un fragment de M. de Villèle, alors maire de Toulouse, et plus tard devenu si célèbre : « La déclaration « du roi est calquée presque en entier « sur la constitution déjà prononcée « par le sénat. *Cette œuvre n'est donc « pas celle du roi;* c'est celle d'un « corps qui, comme toute la France « le sait, n'avait point qualité pour « la faire. N'ont-ils pas fait assez « d'essais sur nous, les hommes par « lesquels nous nous sommes laissé « diriger trop long-temps? N'avons-« nous pas sacrifié au soutien des fu-« nestes idées de ces empiriques, « assez de richesses et de généra-« tions? Qu'est-il résulté de la con-« fiance que nous avons eue dans « leurs promesses? La dévastation « du monde et l'envahissement de « notre patrie!... »

Si le 3 mai 1814 ne fut pas le premier jour du règne de Louis XVIII, puisqu'il lui fut permis de dater son avénement de la mort de son neveu Louis XVII, on peut au moins dire que c'en fut le plus beau, le plus éclatant. Le temps était magnifique, et la population de la capitale tout entière, pressée sur son passage, faisait retentir les airs de vivat, de cris de joie! Partout se montraient des fleurs de lis, des drapeaux blancs, partout on s'empressait de rappeler à l'auguste famille son antique origine, ses droits au premier trône de l'univers. La fille de Louis XVI était à la gauche du monarque, et les deux derniers princes de l'illustre maison de Condé sur le devant de la voiture, Monsieur, comte d'Artois, et son fils le duc de Berri étaient à cheval sur les côtés. Tel fut le touchant tableau que présenta le cortége royal jusqu'aux portes de la cathédrale, où le monarque radieux reçut l'eau bénite; fut harangué, par l'abbé Lamyre, vicaire général (28), et dit que son premier soin en entrant dans sa bonne ville était de venir remercier Dieu; que, fils de saint Louis, il s'efforcerait d'imiter ses vertus.

Une circonstance fâcheuse, et qui fut à peine aperçue du public, vint cependant obscurcir la sérénité de

(28) Ceux qui avaient été témoins des premiers événements de la révolution, et le nombre en était encore très-grand à cette époque, virent avec peine que le cardinal Maury, alors archevêque de Paris, ne parut pas à la tête du clergé dans une solennité consacrée au rétablissement d'une monarchie qu'il avait naguère défendue avec tant de talent et de courage! On sut même que c'était d'après un ordre formel du roi, et l'on s'étonna que les torts d'un homme aussi distingué, si toutefois il en avait eu, ce que nous ignorons, ne fussent pas compris dans les promesses *d'union et d'oubli* si hautement répétées, et qui par là semblaient réellement ne s'appliquer qu'aux torts et aux crimes des révolutionnaires!

ce beau jour. Depuis la capitulation du 30 mars, et surtout depuis l'arrivée de Monsieur, comte d'Artois, c'était la garde nationale qui avait fait, avec un zèle admirable, le service militaire de la capitale tout entier, et elle était ravie de le continuer en présence du roi; mais par suite du système d'union et de fusion qui devait avoir des suites si funestes, on imagina de lui adjoindre ce jour-là quelques compagnies de la garde impériale, récemment arrivées de Fontainebleau, et auxquelles Napoléon avait fait de si touchants adieux. Placée aussitôt dans le cortége royal, au milieu de la joie publique, cette troupe n'y prit aucune part. Ce fut en vain que la garde nationale, le conseil municipal et tout le peuple s'efforcèrent de l'y porter par leurs exhortations et leur exemple; immobiles et muets, ces vieux soldats de l'empire restèrent impassibles en présence de la Majesté Royale que tout le monde saluait et applaudissait, que seuls ils semblaient braver. Ils accompagnèrent ainsi le cortége royal jusqu'aux Tuileries; mais ils n'y restèrent point pour faire le service, et retournèrent à leur caserne. Ce fut encore la garde nationale qui dut garder le palais du roi. Ce fait, en apparence peu important, fut ignoré de beaucoup de monde; mais il fit une vive sensation sur l'esprit de Louis XVIII et de ses vrais amis, qui surent le lendemain que cette audacieuse démonstration était le résultat d'un complot formé par les plus hauts personnages, par ceux-là mêmes qui étaient venus complimenter le monarque à Compiègne, et qui l'accompagnaient dans cette solennité. La première pensée des conseillers de Louis XVIII fut de licencier une *troupe aussi évidemment* hostile, et, dans la position où se trouvait alors le gouvernement de la restauration, au milieu de tant de témoignages de confiance et d'amour, cette mesure était aussi facile que nécessaire; mais elle n'était pas dans le système d'union et de fusion que déjà l'on avait adopté.

Dès que la royauté se fut installée dans les Tuileries, ses premiers soins furent donnés à l'organisation de son gouvernement, et en cela encore Talleyrand conserva son exclusive influence. Le lieutenant général avait peu changé au gouvernement provisoire créé par l'ancien évêque d'Autun. Louis XVIII n'y changea pas davantage, et, si l'on en excepte M. de Blacas et deux ou trois fidèles venus d'Hartwell, on peut dire que ce fut encore la table de whist qui gouverna la France, et qu'ainsi qu'on l'avait fait dire au frère de Louis XVI, rien n'était changé. Talleyrand, comme on devait s'y attendre, resta ministre des affaires étrangères; l'abbé de Montesquiou devint ministre de l'intérieur, et l'abbé Louis des finances; le général Dupont, dont on voulait exploiter les ressentiments contre Napoléon, fut ministre de la guerre, et M. d'Ambray eut le portefeuille de la justice, par suite d'un engagement pris avant la restauration, ce qui étonna ceux qui n'ignoraient pas que beaucoup d'engagements et de promesses du même genre restaient oubliés et méconnus. Malouet, qui fut ministre de la marine, ne manquait ni de sens ni d'expérience; mais c'était un vieillard maladif et dont les services ne pouvaient se prolonger longtemps. Du reste, en tout cela, les gens sensés virent peu de fixité et de durée. Talleyrand, qui s'était donné les fonctions les plus pénibles,

ine leur consacrer quelques
, et il y plaça par intérim le
Jaucourt. Pour lui, il eut à
r de faire mouvoir la ma-
nstitutionnelle, et de con-
traité de paix dont les souve-
liés, et surtout l'empereur
re, voulaient voir la fin avant
er Paris. Ainsi il fallut se hâ-
ar ce traité, qui fut signé le
moins d'un mois après l'ar-
t roi, la France fut ramenée
limites de 1792, avec quel-
itions de la Savoie, de Mont-
et la perte irrévocable de ses
es colonies. Il y eut encore
irge d'énormes stipulations
es, et nous dûmes payer les
ions, les concussions exer-
s tant de contrées par nos mo-
rerrès. Ce n'était pas là sans
qu'avait promis l'empereur
re, au nom de ses alliés, par
ration du 31 mars; mais ce
rait tant fait pour Talleyrand,
énat! Quelque dures que fus-
conditions, elles l'étaient ce-
moins que si Napoléon eût été
traiter, comme il voulait le
r Caulaincourt, et si l'empe-
xandre ne se fût pas regardé
ngagé par la Déclaration que
cha si adroitement Talley-
ouis XVIII était d'ailleurs si
it de régner, d'être délivré
de ses alliés, et de voir leurs
évacuer notre territoire, qu'il
it à tout.
, par les intrigues de Talley-
. crédulité et l'excessive con-
'Alexandre, tout le système,
es vaines théories qui depuis
emps désolaient la France,
oléon avait si heureusement
nées, allaient se trouver ré-
même amplifiées dans les
omme dans les personnes!

Rien ne devait manquer à cette réhabilitation de la révolution par la monarchie. Au premier aspect, Louis XVIII parut avoir compris le piége qu'on lui avait tendu, et il résista assez bien; mais bientôt, se flattant d'être plus habile ou plus rusé, il crut avoir sauvé le principe monarchique en annonçant qu'il allait *octroyer* lui-même ce qu'on prétendait lui imposer, en faisant rédiger par une commission une charte qui n'était autre que celle du sénat, puisqu'elle était assise sur les mêmes bases et conçue à peu près dans les mêmes termes. Voilà ce que fut réellement cette Déclaration de Saint-Ouen, qui devait tout réparer, tout constituer, qui fut tant applaudie par ce bon peuple, si facile à seduire, et qui avait tant d'envie de revoir son roi! Et il fallut se hâter; car l'empereur Alexandre, près de se rendre en Angleterre, avait dit qu'il ne partirait pas sans avoir vu le grand œuvre accompli, sans avoir été témoin des premiers mouvements de la machine constitutionnelle (29).

En moins d'un mois, pour nous servir de l'expression consacrée, cette constitution fut *bâclée;* et le monarque la présenta aux chambres réunies, dans la séance du 14 juin 1814. Son discours, où il fit toutes les concessions obligées, fut très-applaudi; mais celui

---

(29) Un billet de ce prince à M. de Talleyrand contenait ces mots très-précis : *Mon départ est irrévocablement fixé à mardi prochain* (c'était le samedi qu'il écrivait); IL FAUT *que la constitution soit définitivement arrêtée et acceptée par le roi auparavant.* Il résulta d'une injonction aussi positive que quelques articles encore en discussion furent renvoyés pour être la matière de ce qu'on appelait *les lois organiques,* qui donnèrent lieu plus tard à tant d'agitations et d'intrigues, ainsi que l'avait sans doute pensé le prévoyant ministre.

du chancelier Dambray le fut moins, parce qu'il eut assez de fermeté et de courage pour appeler la charte *octroyée* une ordonnance de *réformation*, qu'il fit remonter la date de l'avénement à la mort de Louis XVII, à cette époque où la France, *égarée par de fausses théories, était devenue la proie des factions*, et qu'il ajouta à ces trop véridiques paroles: que le roi, *remis en possession de ses droits*, voulait exercer l'autorité *qu'il tenait de Dieu et de ses pères, en posant lui-même les bornes de son pouvoir !* Une liste de pairs, au nombre de cent cinquante, fut ensuite proclamée. Il serait assez curieux de dire toutes les circonstances qui accompagnèrent cette création de pairs dont la plus grande partie fut désignée par Talleyrand. Quelques-uns des illustres furent pris dans l'ancienne noblesse, le plus grand nombre dans la nouvelle. Aucun des habitués de la table de whist n'y fut oublié. Les régicides immédiats en furent seuls exclus; mais ils eurent pour dédommagement, ainsi qu'il avait été convenu, de bonnes pensions, d'amples dotations, et surtout la garantie la plus absolue qu'aucun vote ne serait recherché ni poursuivi.

Comme on devait s'y attendre, les premiers essais de la machine parlementaire ne furent pas heureux; on vit paraître à cette tribune, si longtemps muette, plusieurs vétérans de la démagogie que l'on croyait morts depuis longtemps, et qui se dédommagèrent bien du silence auquel les avait condamnés le mépris impérial. La discussion de l'adresse leur en fournit une bonne occasion. Ce fut le député *Durbach* qui attacha le grelot; il ne *craignit pas* de déclarer que c'était *avec une profonde douleur et d'inexprimables regrets* qu'il avait vu les ministres *déterminer le roi à n'accorder à ses sujets qu'une charte concédée, au lieu d'accepter une constitution* LIBÉRALE... Puis, dans un autre discours, empreint des mêmes couleurs, il accusa les ministres du Roi Très-Chrétien d'un tort bien plus grave, celui d'avoir empêché les ouvriers de travailler le dimanche, et permis aux catholiques de faire des processions! Il n'en fallut pas davantage, à cette époque d'agitation, et d'aveuglement pour mettre en émoi toutes les passions. Nous pensons bien qu'alors Louis XVIII commença à voir la profondeur de l'abîme dans lequel il s'était plongé; mais il n'avait ni assez de vigueur ni assez de franchise pour retourner sur ses pas, et les discussions qui survinrent ne firent qu'augmenter son embarras. Celle de la presse surtout, présenta de grandes difficultés. Effrayés des écrits hostiles qui se multipliaient de plus en plus, et peu rassurés par les partisans de la royauté, qui, n'étant ni soutenus ni encouragés, ne pouvaient que garder le silence, le ministère proposa une loi de censure, aussi remarquable par l'insuffisance des moyens que par la bizarrerie des idées, et qui au fond n'était qu'une évidente négation des concessions que l'on venait de faire. L'abbé de Montesquiou, qui la présenta et qui en soutint la discussion, bien que très-disposé à fléchir devant le parti révolutionnaire, fut mal accueilli, et sa loi ne passa, après de longs débats, qu'à une faible majorité; ce qui était d'un mauvais augure pour la royauté à son début. Dans la discussion du budget, qui suivit, le ministre des finances, Louis, fut entendu avec plus de faveur,

l proposa la liquidation de la ublique *arriérée*, jusque-là ;ée par tous les gouverne- surtout par celui de l'em- ii ne s'était pas cru obligé r les dettes de la révolution. et fut vivement appuyé par eurs du parti révolutionnaire, ır la plus part y avaient un personnel. Il ne manquèrent lire que, dans un moment où ιce avait besoin d'un grand le plus sûr moyen d'en obte- t de payer ses dettes ; ce qui vrai, si ces dettes avaient es de la royauté, et si toutes été contractées au profit de Ce qui est bien plus vrai, heureusement trop positif, ue cette liquidation a coûté ement cher, qu'elle a passé tout entière dans les mains angers, des ennemis de la , qu'enfin elle a ouvert le où s'écoulera encore long- e sang des générations. Un moins important, mais plus ment encore destiné à com- u *libéralisme*, fut la propo- lu même ministre, de vendre nts mille hectares de biens s qui avaient échappé aux ances des premières spolia- t que l'on aurait pu rendre gé comme on avait fait des l'émigrés qui se trouvaient même cas. Ce projet fut très- nent discuté à la chambre des t il n'est pas inutile de dire ncien évêque d'Autun, le eur, le constant ami du finan- uis, qui avait lui-même, à une de l'assemblée consti- provoqué avec tant d'ardeur iations, les ventes des biens gé, se montra encore dans ccasion fort opposé à tout projet de restitutions ou de dédommagement, et que, par un long discours, il appuya tous les projets de l'abbé Louis. Il y eut encore à cette époque, aux deux chambres, quelques discussions non moins irritantes sur des questions de biens nationaux, sur les garanties à donner aux acquéreurs dont par-dessus tout il fallait assurer le repos !

Quant aux victimes, aux familles dépouillées, il ne leur fut pas même permis de faire entendre une plainte ni un gémissement. C'étaient des gens indignes, sans capacité, sans courage, qui n'avaient *rien oublié, rien appris*, qui avaient le tort irrémissible de penser aux biens qu'on leur avait pris, de ne pas oublier leurs parents qu'on avait égorgés ! Il fut fait une loi qui interdit toute réclamation, toute plainte en leur faveur, et des hommes d'un haute probité furent traînés en justice et condamnés pour l'avoir enfreinte ! Pour les royalistes fidèles, qui avaient refusé toute participation aux actes révolutionnaires, qui avaient été victimes de leur zèle par l'incarcération ou d'autres infortunes, ils n'étaient bons qu'à livrer aux risées de la multitude ; c'est ce qui fut fait dans plusieurs pamphets, même dans quelques journaux subventionnés par la liste civile. Ce que la postérité ne croira pas, c'est que le roi Louis XVIII lui-même prit part à la rédaction d'une pièce de théâtre (*la Famille des Glinets*) consacrée tout entière à déverser le ridicule sur les gens de bien qui, pensant que leur tour était enfin arrivé de concourir au bonheur de la patrie, venaient lui offrir leur services, et se voyaient repoussés par l'ingrate royauté, qui les persiflait,

qui insultait à leur fidélité. Beaucoup de pamphlets dans le même sens parurent à cette époque. Le régicide Carnot alla jusqu'à dire, dans un odieux libelle qu'il eût l'audace d'adresser au roi lui-même et de faire crier dans les rues, que la condamnation de Louis XVI était un acte de justice, que c'était d'ailleurs aux émigrés, aux royalistes qu'il fallait l'attribuer. Et tout cela se faisait en présence du monarque et de ses ministres, qui s'en défendaient à peine, qui ne paraissaient occupés que de repousser, de calomnier les royalistes! Enfin il ne fut plus possible de douter que c'était au profit de la révolution et de ses promoteurs, beaucoup plus qu'à celui de la royauté et de ses amis, de ses véritables défenseurs, que cette restauration s'était faite.

Et l'on sait qu'à côté de ces provocations à la révolte, de ces audacieuses manifestations, se tramaient secrètement des complots trop réels, tels que la conspiration militaire qui avait commencé le jour de l'entrée de Louis XVIII à Paris, et qui s'était si bien organisée que les affiliés recevaient une solde, étaient soumis à des inspections, des revues, qu'enfin leur discipline était plus régulière que celle de l'armée royale! Lorsqu'à ce complot se fut réuni le parti révolutionnaire, que dirigeait Fouché et Carnot, le succès ne fut plus douteux; Talleyrand, qui s'était ligué depuis long-temps, comme nous l'avons dit, avec l'ancien ministre de la police, eut connaissance sans aucun doute de toutes ces intrigues, et l'on sait qu'avant de se rendre au congrès de Vienne, voulant, selon son usage, se ménager un appui pour *toutes les éventualités*, il chercha à *faire entrer le* duc d'Otrante dans la chambre des pairs, qu'il le proposa même pour directeur général de la police; mais la tache du régicide l'en éloigna pour le moment. Sur ce point l'on n'avait pas encore surmonté tous les scrupules de Louis XVIII. Nous ne pensons pas d'ailleurs que ce prince ait beaucoup mieux fait en confiant ces importantes fonctions à Dandré, ancien collègue de Talleyrand, qui l'avait retrouvé en 1793 à Londres où ils s'étaient très-bien entendus, et qui, comme lui habile spéculateur, bien que long-temps agent secret de Louis XVIII, ne s'était pas beaucoup éloigné du système et des opinions de l'ancien évêque.

Le congrès de Vienne fut encore un théâtre bien digne du prince des diplomates, et l'on ne peut pas dire qu'il y ait fait défaut à sa grande renommée. Cependant il n'y conserva pas l'influence qu'il avait eue sur les événements de Paris. On a dit que cette réunion sans exemple de rois et de potentats devait être, par ses conséquences, la dernière limite de la révolution, comme, deux siècles auparavant, le congrès de Westphalie l'avait été du schisme de Luther. Nous pensons qu'il y a beaucoup de vérité dans ce rapprochement, et que la présence de Talleyrand dut y ajouter encore. Si la puissance française qu'il fut chargé d'y représenter était devenue trop infime pour qu'il y jouât le premier rôle, pour qu'il y fût ce qu'avaient été les envoyés de Louis XIV à Munster, ce qu'il avait été lui-même à Presbourg, à Tilsitt, on doit au moins reconnaître que, comprenant bien sa position, il vit qu'il avait besoin de plus de souplesse, d'habileté, et que s'il ne réussit pas en tous points, il se montra digne du titre de prince des diplomates qu'on lui avait donné depuis

emps. D'abord il avait bien ses suppléants, ses adjoints it en tirer bon parti. « J'em- avec moi Dalberg, avait-il parce qu'il me servira par ses ions, à propager les secrets je veux que tout le monde e. Noailles est l'homme du lon Marsan, et quant à être eillé, il vaut mieux l'être par que j'ai choisi. La Tour du Pin ervira à signer les passeports a Besnardière sera pour le il. »

remière et la plus importante estions qui durent être trai- : celle de la Saxe que la Prusse tout entière, et que la Rus- i l'occupait par ses troupes, rès de lui livrer, ce dont elle lait bien se dédommager par le de Varsovie, depuis long- convoité. L'Angleterre parais- oir consenti à ces spoliations envoyé lord Castelreagh avait ié clairement son opinion à ird dans une note au *prince rdenberg*, ministre prussien. éclare, lui avait-il dit, que, si rporation de la totalité de ce dans la monarchie prussienne écessaire pour assurer en Eu- la sûreté et la confiance gé- le, quelque peine que j'éprouve onnellement à l'idée de voir ancienne maison, si profondé- affligée, je ne saurais nourrir ne répugnance morale ou poli- contre la mesure elle-même. nais un souverain s'est placé le cas de devoir être sacri- la tranquillité future de l'Eu- , je crois que c'est le roi de , qui, par ses tergiversations étuelles, et parce qu'il a été seulement le plus dévoué, mais i le *plus favorisé des vassaux* « *de Bonaparte*, contribua de tout « son pouvoir et avec empressement, « en sa double qualité de chef d'État « allemand et d'État polonais, à pous- « ser l'envahissement jusque dans « le cœur de la Russie. Je n'ignore « pas qu'il y a eu en Allemagne « plusieurs exemples d'une *immo-* « *ralité publique* du même genre ; je « ne serais pas fâché qu'en pardon- « nant à la masse des coupables, *on* « *fît un exemple sur un d'entre eux,* « *pour arrêter le cours d'une cala-* « *mité aussi intolérable.* » C'était là, il faut en convenir, un bien singulier langage dans la bouche d'un envoyé britannique parlant à un ministre prussien ! et si Talleyrand voulut en empêcher les conséquences, nous ne pensons pas que ce soit avec l'intention de punir un acte *d'immoralité publique*. D'autres causes le firent agir, nous n'en doutons point, et, s'il ne réussit pas entièrement, on ne peut en accuser ni ses intentions, ni son habileté. L'affaire était difficile. Tout semblait arrêté, et même en voie d'exécution, lorsqu'il arriva au congrès le 25 septembre 1814. Malgré la protestation du roi de Saxe, qu'on retenait prisonnier dans le château de Frédérichfeld, et les scrupules de l'empereur François II, qui hésitait à concourir au détrônement d'un prince son parent, la Prusse avait pris possession des États de ce prince, qui lui avaient été remis par les troupes Russes, et de son côté l'empereur Alexandre s'était emparé du grand-duché de Varsovie évacué par les Prussiens. Le prince de Bénévent ne parut point effrayé des obstacles que lui présentait un pareil état de choses. Il ne renonça pas au projet qu'il avait formé d'empêcher que la Saxe tout entière ne passât dans les mains de la Prusse, et le duché de

Varsovie dans celles de la Russie. Il conçut en même temps un autre projet, qui en apparence ne présentait pas moins de difficultés, mais qui, pour lui personnellement, dut présenter de plus grands avantages : ce fut de rendre à la maison de Bourbon le trône des Deux-Siciles, occupé par Joachim Murat, beau-frère de Napoléon. On doit penser de combien d'intrigues et de sourdes menées de telles opérations furent la conséquence. Le prince des diplomates était là dans son élément, et l'on peut être assuré qu'il n'y fit point défaut à sa renommée. Quand l'empereur Alexandre en eut connaissance, et quand surtout il apprit que c'était contre lui-même et contre son intime allié le roi de Prusse que ces plans étaient dirigés, il en fut d'autant plus étonné qu'en ce moment-là même il désirait sincèrement resserrer encore les liens qui l'attachaient à la France, et qu'il avait manifesté l'intention de contracter une alliance avec la famille royale, en donnant au duc de Berri la main de la princesse Anne sa sœur. Il fit appeler Talleyrand dans son cabinet, et, n'ayant rien pu en obtenir de satisfaisant après une longue conférence, il se contenta de lui dire froidement : « J'aurais espéré plus de reconnaissance de la part de la France, monsieur de Talleyrand, et de vous « même. » Cette explication n'amena pas une rupture définitive, mais il en résulta beaucoup de froid et de lenteur dans les négociations. Nous ne comprenons pas, en vérité, comment le prince de Bénévent avait pu en venir à de tels procédés envers l'empereur Alexandre ; et comme nous, tous les historiens en ont témoigné beaucoup d'étonnement. Ceux *qui passent pour* l'avoir le mieux connu n'ont pas hésité à dire qu'il avait été gagné par le roi de Saxe; et l'on est allé jusqu'à articuler pour cela une somme de plusieurs millions. Sans aller aussi loin, nous dirons avec notre franchise accoutumée que toutes les probabilités sont pour cette présomption et que la cupidité trop connue du plénipotentiaire doit y il ajouter encore. Cependant il est juste de dire que la plus grande partie de ces projets était dans ses instructions, à la rédaction desquelles il avait lui-même concouru, et que Louis XVIII était le fils d'une princesse saxonne ! Mais d'un autre côté il est bien sûr que ce prince avait un grand intérêt à rester parfaitement d'accord avec la Prusse et la Russie, que surtout il ne devait rien négliger pour éloigner des bords du Rhin la première de ces puissances, et ne pas lui faire donner les contrées de la rive gauche de ce fleuve qu'en définitive elle a obtenues pour dédommagement de la portion du royaume de Saxe à laquelle elle a dû renoncer. « Il y a, dit l'abbé de Pradt « en parlant de la possession des « provinces rhénanes par la Prusse, « deux principes invariables dans « le système de la France : alliance « et éloignement. L'un est le moyen « de l'autre. Or, dans tout le congrès, la France n'a travaillé qu'à « aliéner d'elle la Prusse, et qu'à la « forcer à se rapprocher de sa propre « frontière... Si la France est restée « muette sur l'envahissement de l'Italie par l'Autriche, pourquoi a-t-elle « fait tant de bruit sur celui de la « Saxe par la Prusse? La conservation « de la Saxe dans son intégrité « étant démontrée impossible, c'était « bien peu la servir que d'attacher « tant d'importance à une question « dont le meilleur résultat ne pouvait

« la préserver d'un déchirement. » Il est bien vrai que Louis XVIII avait déclaré qu'il renoncerait plutôt à la couronne que de souffrir que son cousin fût dépouillé de ses États ; mais ce n'était pas son dernier mot, comme on doit le penser quand on connaît bien le caractère de ce prince, qui tenait beaucoup plus à sa couronne qu'à ses liens de famille. Il est donc bien sûr que Talleyrand fut parfaitement le maître de diriger les négociations à son gré. Et ce fut sans doute par les mêmes moyens et dans le même but que furent dirigées celles de Naples, où il eut du moins l'avantage de faire remonter sur son trône un autre parent de son roi, et de se faire donner, avec une forte somme, la principauté de Dino pour celle de Bénévent, près de lui échapper.

Dans leur zèle pour le roi de Saxe, les plénipotentiaires français ne se bornèrent pas à des intrigues, à de sourdes menées. Après avoir partout colporté les protestations et les plaintes de ce prince, ils les consignèrent dans un long mémoire qui fut remis à tous les membres du congrès. Il ne serait pas juste de contester la vérité et l'exactitude des principaux faits de ce mémoire, mais on doit convenir que sous tous les rapports il était, de la part des plénipotentiaires français, sans convenance, sans opportunité, et que pour la France les conséquences en ont été très-funestes. Les conclusions surtout en étaient très-amères pour le roi de Prusse et même pour l'empereur Alexandre, auquel on le savait attaché par d'indissolubles liens. « Si le roi de Saxe, y était-il dit, doit être jugé, ce ne peut être *par ceux qui voulaient profiter de ses dépouilles, ni par ceux dont la politique seule a nécessité les fautes qu'il a pu commettre...* On sent à quel point ce dernier trait, plus particulièrement dirigé contre Frédéric-Guillaume, dut irriter le monarque prussien.

Quant à l'empereur Alexandre, les plénipotentiaires français ne le ménagèrent pas davantage relativement à l'invasion de la Pologne; mais si leurs plaintes à cet égard avaient quelque apparence de raison, on doit au moins reconnaître qu'elles étaient, encore plus que celles qu'ils dirigèrent contre le roi de Prusse, dépourvues de convenance et d'opportunité. Ce prince tenait évidemment alors dans ses mains les destinées de l'Europe ; et s'il n'avait pas donné à la restauration des Bourbons une meilleure direction, on ne pouvait pas douter que ses intentions n'eussent été très-bonnes, et qu'en cela il n'eût été indignement trompé par Laharpe et Talleyrand, qui en ce moment ne le combattait pas seulement dans les opérations du congrès, mais l'attaquait encore secrètement et avec plus de perfidie dans la correspondance particulière qu'il entretenait avec Louis XVIII. C'est dans cette correspondance qu'il avait l'impudence d'écrire, à l'occasion d'un projet de mariage de la sœur du czar avec le duc de Berri, qu'*il ne fallait pas que la France favorisât les vues ambitieuses et les idées révolutionnaires dont l'empereur Alexandre était plein, et qu'il cherchait à voiler sous le nom spécieux d'idées libérales...* Et dans la même lettre il insistait sur la nécessité de repousser une alliance qui eût été alors si avantageuse, si utile pour la France ! Il faisait chaque jour un rapport des chroniques scandaleuses du congrès, ce qui plaisait fort au caustique vieillard. C'est encore dans

cette indécente correspondance que, informant le monarque du désir qu'avait manifesté le czar, il l'en éloigna, sous le vain prétexte que cette princesse était atteinte d'un mal héréditaire, et il ajouta à cet odieux mensonge, ce qui n'était pas moins ridicule de la part d'un prince apostat et aussi notoirement immoral et irréligieux, que la différence de religion devait être pour *l'héritier du Roi Très-Chrétien*, un obstacle insurmontable. « Votre Majesté, dit-il dans sa lettre « à Louis XVIII, a raison de vouloir « que la princesse, quelle quelle soit, « à qui le duc de Berri donnera sa « main, n'arrive en France que princesse catholique. Votre Majesté « doit faire de cette clause une condition absolue. Roi Très-Chrétien « et fils aîné de l'Église, elle ne peut « point porter à cet égard la condescendance plus loin que Bonaparte lui-même ne s'était montré « disposé à le faire lorsqu'il demanda « la grande-duchesse Anne. » Il n'y a pas seulement, dans les scrupules religieux d'un tel homme, un fait patent d'hypocrisie et de dissimulation; nous y trouvons encore une omission très-coupable, et qui certainement a été funeste : c'est la déclaration de l'empereur Alexandre, qui avait positivement dit, et Talleyrand ne l'ignorait pas, que, ne pouvant faire que sa sœur fût catholique à Pétersbourg, il ne trouverait pas mauvais qu'elle le devînt à Paris. Cette déclaration du czar était aussi franche que loyale, et elle a été renouvelée depuis sans plus de succès dans une circonstance analogue; ce qui montre à quel point la Russie a toujours désiré s'unir à la France! Mais ce n'était pas évidemment ce que voulait Talleyrand, lui *qui devait tant* à l'empereur Alexandre, *lui pour qui ce* prince avait tout fait, tout sacrifié! En vérité il n'est pas facile d'expliquer tant de duplicité et d'ingratitude. Quelques historiens n'y ont vu que l'influence des guinées britanniques, toujours d'un merveilleux effet sur l'ancien évêque! D'autres ont pensé qu'ayant commencé sa carrière politique dans les intrigues du Palais-Royal, où tout tendait à substituer la branche cadette à la branche aînée, il n'avait jamais perdu de vue un projet devenu la source de tant de calamités, et que, voyant à cette époque tout l'espoir de la famille royale fondé sur la tête d'un seul prince, il avait cherché par tous les moyens à retarder et même à empêcher un mariage qui eût assuré l'avenir de la branche aînée, et par conséquent détruit les espérances de la famille d'Orléans, à laquelle il est bien sûr qu'il resta toujours fort attaché. C'est la seule affection à laquelle il soit resté fidèle! Si tel fut à cette époque le mobile de ses perfides confidences à Louis XVIII, on peut dire que par là fut commencé l'horrible plan qui a été continué par Louvel, et auquel une autre intrigue, dont le temps n'est pas encore venu de dévoiler le mystère, a mis la dernière main.

Quoi qu'il en soit de ces conjectures, il est bien sûr que, dans toutes ses négociations au congrès de Vienne, Talleyrand n'oublia rien de ce qui pouvait mécontenter Alexandre, et par conséquent amener une rupture avec la Russie; qu'ainsi il paralysa toutes les intentions généreuses que ce prince avait manifestées en 1814, et que par là on peut lui attribuer tous les résultats, si funestes pour la France, de l'invasion de 1815. Mais ce que cette perfide et mensongère correspondance eut de plus fâcheux, c'est que, par suite de la pré-

cipitation que Louis XVIII mit à partir de Paris le 20 mars, elle fut oubliée sur son bureau, et tomba dans les mains de Bonaparte, qui se hâta de la faire parvenir à Vienne, en y joignant, comme un brandon de discorde jeté au milieu de ses ennemis, le traité d'alliance avec l'Angleterre et l'Autriche, que Talleyrand s'était hâté d'envoyer à Paris. On conçoit à quel point Alexandre et le roi de Prusse durent en être mécontents. L'irritation du czar fut telle qu'on craignit qu'il ne révoquât l'ordre de marcher vers le Rhin, que, dans un premier mouvement d'humeur, il avait donné à ses armées. Quant à Frédéric-Guillaume, plus calme, mais non moins irrité, il adressa à ses peuples cette proclamation énergique : « Reprenons de nouveau les armes ; entrons encore une fois en lutte contre Napoléon et ses adjoints. L'homme qui, pendant dix ans, a versé des maux inouïs sur les peuples, a été ramené en France par une conspiration perfide. Le peuple déconcerté n'a pu résister à ses partisans armés, à ses soldats parjures. L'Europe est menacée de nouveau ; elle ne peut laisser sur le trône l'homme qui a annoncé hautement que la souveraineté du peuple était le but des guerres qu'il a successivement renouvelées, l'homme qui a troublé le monde moral en violant sans cesse sa parole, et qui ne peut donner aucune garantie de ses intentions pacifiques. J'ai ordonné un armement général. La France elle-même a besoin de secours ; toute l'Europe est notre alliée... » Ainsi le système que Laharpe et Talleyrand avaient si perfidement suggéré à l'empereur *Alexandre, les principes* dont le sénat ou la faction révolutionnaire avaient fait la base de la constitution royale, étaient les mêmes que Napoléon invoquait en ce moment, et qui devaient le perdre, tandis que Frédéric-Guillaume les condamnait comme l'avait fait l'empereur François II ! Et toute l'Europe, Alexandre lui-même allait se réunir pour les combattre !

Quand il apprit que sa correspondance et le traité de la triple alliance étaient connus, la position de Talleyrand devint très-embarrassante au congrès. Il voulut d'abord se retirer en Angleterre, et y emmener la duchesse de Courlande qui l'avait accompagné à Vienne, où elle lui était fort utile par ses liaisons avec la diplomatie européenne. Mais il revint bientôt de ses craintes, lorsqu'il reçut des nouvelles de Paris, et qu'il apprit que tous les fils de ses intrigues n'étaient pas rompus. S'il était porté l'un des premiers sur la liste des proscriptions impériales, il dut au moins voir avec une secrète joie que beaucoup de ses amis avaient conservé leur crédit et leurs emplois, que Fouché était redevenu ministre de la police, et qu'avec lui tout le parti de la révolution allait reprendre son influence. C'était une perspective bien séduisante, et le plénipotentiaire s'y lança avec ardeur. Voulant, selon sa coutume, être préparé à tout événement, il se mit simultanément en rapport avec Louis XVIII qui était à Gand, et avec le duc d'Orléans, qui, au lieu d'y suivre ce prince, s'était, par une sympathie héréditaire, réfugié en Angleterre, où il avait retrouvé quelques vieux habitués du Palais-Royal, surtout Dumouriez, ce fidèle ami de la famille régicide, et l'abbé de Montesquiou, qui avait aussi mieux

aimé venir à Londres que de conserver à Gand l'ombre de son portefeuille, parce que de cette ville il pouvait quelque fois visiter Twikenam, où Louis-Philippe avait repris son ancienne résidence, et d'où il entretenait une correspondance suivie avec ses amis de Paris, et envoyait à Vienne des mémoires que Talleyrand se chargeait de présenter aux puissants du congrès, par son ami Dalberg et la duchesse de Courlande, qui avaient soin de les appuyer de quelques observations critiques sur les torts, l'incapacité des princes de la branche aînée ; ce qui, dans de pareilles circonstances, ne pouvait manquer d'être d'un très-grand effet. Ces rapports secrets de Talleyrand avec la branche cadette étaient d'autant plus perfides que, dans le même temps, il continuait d'avoir avec Louis XVIII, dont il était le plénipotentiaire, une correspondance très-active, qu'il l'assurait de son entier dévouement, le rassurait sur l'avenir de sa royauté, et lui recommandait surtout avec beaucoup d'instance de rester inviolablement attaché à la charte constitutionnelle, de protéger en toute occasion la révolution, les révolutionnaires, et surtout de repousser ces royalistes *incapables* qui ne pouvaient *oublier* le bonheur dont ils avaient joui sous la monarchie, et qui n'avaient pas encore *appris* à connaître toutes les félicités de la révolution. Ces perfides communications réussissaient d'autant mieux auprès du constitutionnel monarque que la plupart des conseillers qui l'avaient suivi dans l'exil étaient eux-mêmes de zélés partisans de ce système ; que *Chateaubriand lui-même*, qui tenait *provisoirement le* portefeuille de l'intérieur, avait positivement, déclaré dans un rapport très-brillant quant au style, mais au fond sans vérité et sans profondeur, que tous les ministres étaient prêts à verser pour le monarque jusqu'à la dernière goutte de leur sang, à le suivre au bout de la terre, à partager avec lui toutes les tribulations qu'il plairait au ciel de lui envoyer, *parce qu'ils étaient persuadés qu'il maintiendrait la constitution qu'il avait donnée à son peuple*. Et le comte Beugnot, comme lui homme d'esprit, mais comme lui très-mauvais politique, était allé encore plus loin ; il avait dit au même prince, dans une espèce de remontrance ministérielle : « Si Votre « Majesté se décide pour la conser- « vation et le triomphe de la charte « constitutionnelle, tout le cabinet « doit être composé dans ce sens, c'est- « à-dire uniquement *de serviteurs « qui aient traversé la révolution « sans reproches, et de qui cette révo- « lution ait reçu tous les gages.* » Dans le même acte, les collègues de Chateaubriand demandaient positivement au roi que les princes du sang fussent exclus de la chambre des pairs, de ses conseils, et de toutes les parties de l'administration !... Si ces concessions ne leur étaient pas faites sur-le-champ, ils offraient leur démission... Et cela fut dit en présence des princes eux-mêmes ! Et leur démission ne fut pas acceptée ! Il n'est pas inutile de faire observer que dans le même temps Fouché, qui était ministre de la police à Paris, s'était mis en relation avec la cour de Gand, où il avait envoyé M. Gaillard, son confident, qui y avait fait plusieurs voyages, et qu'en même temps il avait suivi une autre intrigue à Vienne, avec Talleyrand et le prince de Metternich. C'était un vé-

ritable Protée que ce duc régicide; changeant à chaque instant de forme et de couleur. S'il était moins profond, moins prévoyant que le prince de Bénévent, il n'était certainement pas moins fourbe ni moins astucieux. Il avait demandé à Bonaparte le ministère des affaires étrangères, persuadé que, dans les circonstances où se trouvait l'Europe, l'importance de la diplomatie serait plus grande que celle de la police. Bonaparte le pensait aussi sans doute; mais il n'avait point de confiance en lui; il préféra Caulaincourt; ce qui n'empêcha pas qu'à cette mémorable époque le duc d'Otrante ne fût réellement, par son activité et son audace, le moteur des plus grands événements.

Ce ne fut pas lui cependant qui conduisit l'intrigue dont le baron de Stassart, le général Flahaut et l'ami de Talleyrand, Montrond, furent successivement les agents; celle-là émanait des plus secrètes pensées de Napoléon, et il n'y eut que Maret et Caulaincourt qui en eurent connaissance. Il ne s'agissait de rien moins que de faire revenir à Paris Marie-Louise et son fils, de séparer l'Autriche de la coalition, etc., etc. Talleyrand s'était fait fort de tout obtenir, et pour cela il ne demandait qu'un pouvoir; mais ce pouvoir ne lui fut pas donné. « J'aurais eu honte, a dit Bonaparte, « selon les mémoires de Sainte-« Hélène, de prostituer ainsi ma po-« litique. Et pourtant il m'en coûte « peut-être l'exil où je suis; car je ne « disconviens pas qu'il ne soit d'un « rare talent, et qu'il ne puisse en « tout temps mettre un grand poids « dans la balance. » Ainsi il pensait que celui qui avait tant contribué à sa chûte aurait pu concourir à le remettre sur le trône! A quoi tient la destinée *des peuples et des rois*?

Les opérations du congrès prenaient ainsi chaque jour un caractère plus grave, et il était difficile d'en prévoir l'issue, quand un grand événement vint encore une fois changer la face du monde. Ce fut le 21 juin 1815 que l'on apprit à Vienne la défaite que Napoléon venait d'essuyer à Waterloo. Cette nouvelle suspendit tout à coup les discussions, et chacun ne pensa plus qu'aux conséquences qu'elle devait avoir, au parti qu'il pourrait en tirer. Toutes les secrètes menées de Talleyrand durent changer de direction et de but. Alors seulement il parut comprendre que la cause de la légitimité pourrait bien être la meilleure, c'est-à-dire celle qui lui présenterait le plus de chances de succès, à condition toutefois qu'il la ferait tourner au profit du parti révolutionnaire et du sien. Sa position auprès de l'empereur Alexandre ne lui permettait guère de compter sur son appui; mais, voyant que l'intention de ce prince n'était pas de prendre aux événements autant de part que l'année précédente, il se retourna d'un autre côté, et partit pour la Belgique, où il pensa que seraient décidées les affaires les plus importantes. C'est ainsi qu'il parut subitement à Gand, lorsque Louis XVIII, entraîné par un premier mouvement, allait partir avec sa petite armée d'environ deux mille hommes, que les débris de Waterloo, les garnisons de plusieurs places et beaucoup de royalistes eussent encore augmentée, si une impulsion énergique lui eût été donnée, ainsi que le voulurent plusieurs de ses conseillers, surtout le duc de Feltre, qui avait conservé le portefeuille de la guerre. C'était un fort beau projet, d'une exécution facile, digne en tous points

d'un petit-fils de Henri IV ! Le frère du roi et son neveu le duc de Berri, qui eût commandé l'armée royale, l'appuyaient vivement, et ces princes ne doutaient pas qu'ils ne fussent arrivés à Paris avant Blucher et Wellington, qui eussent ainsi été les auxiliaires et non les vainqueurs, les oppresseurs de la France, comme ils le furent réellement. Par là nous eussions échappé à ces invasions de Vandales, à ces spoliations, aux énormes tributs dont nous fûmes accablés, les *bons* comme les *coupables*, quoi qu'en ait dit Louis XVIII dans ses proclamations ! Sans doute qu'il le prévoyait, et qu'il voulut l'éviter par une courageuse résolution ; mais tout changea dès qu'eut paru Talleyrand. Venant du congrès, d'où il était parti à la dérobée, et se gardant bien de faire connaître les mécontentements d'Alexandre et des autres souverains, il annonça au contraire qu'il était dépositaire de leurs volontés, et que pour s'y conformer il ne fallait rien faire ni rien entreprendre sans sa participation. Ce fut ainsi qu'il se rendit encore une fois maître de toutes choses, et que, secondé par ceux de ses collègues qui avaient osé dire au roi qu'il ne devait rien faire que *par les hommes dont la révolution avait reçu des gages*, il fit rentrer Louis XVIII dans le déplorable système d'abaissement et de ruine, où il l'avait plongé l'année précédente. Son apparition dans de telles circonstances, et son intervention dans cette seconde restauration, n'est pas moins remarquable que dans la première, et nous ne devons en omettre aucun détail. M. Lubis étant celui des historiens qui les a présentés avec le plus de vérité et d'étendue, nous lui demandons la permission de copier encore quelques lignes, d'un ouvrage qu'il a évidemment composé d'après de bons renseignements. « Dès que M. de Talleyrand était « venu en Belgique, il eût désiré « que son retour fût signalé par « quelque marque de déférence, et « l'honneur d'occuper l'appartement « réservé pour M. le comte d'Artois ; « mais on lui refusa cette satisfac- « tion. Son dépit fut extrême, et, à « partir de ce moment, il ne parla « plus que de se démettre du porte- « feuille des affaires étrangères. Les « membres du corps diplomatique et « les généraux alliés se prononcèrent « en sa faveur. « Le roi de France, « disaient-ils, ne pouvait repousser « l'homme que l'Europe avait re- « connu comme son représentant. » « Wellington, dont l'autorité était « grande dans ces circonstances, « craignait surtout que l'éloigne- « ment de M. de Talleyrand ne sem- « blât une rétractation *des conces- « sions libérales qu'il avait obte- « nues, et qui seraient peut-être en- « core un moyen de tout aplanir.* Il « fit remarquer d'ailleurs, comme « intéressant particulièrement l'An- « gleterre, que, M. de Talleyrand « ayant été partie contractante dans « le traité secret du 13 février, sa « présence au conseil devenait une « garantie pour cette puissance, puis- « qu'on pouvait le considérer comme « le conseiller intime de cette dé- « marche. Bien qu'il eût déjà fait « louer une maison de retraite à « Francfort, il feignit de céder à son « tour aux sollicitations du général « anglais, et se prépara à revenir « auprès du roi, où ses amis l'at- « tendaient avec la dernière impa- « tience... On se disposait à rentrer « en France. M. de Talleyrand avait « pris les devants jusqu'à Mons, dans

« l'espoir de s'y concerter avec quelques-uns de ses collègues, se refusant formellement à suivre le roi si M. de Blacas devait l'accompagner. A peine arrivé à Mons, en effet, Louis XVIII vit s'élever mille difficultés. La principale consistait dans la prétendue nécessité de préparer la rentrée, de prévenir l'effet des ressentiments politiques sur une route où l'on était malheureusement précédé par la force étrangère, et que les rapports du duc d'Otrante présentaient comme hérissée de périls. On savait bien que la nation ne s'y fût pas méprise; que ce n'était pas au roi qu'elle imputait les maux de la guerre; que les étrangers n'intervenaient ni pour le roi ni sur sa demande, mais dans leur propre intérêt et leur sûreté. Mais les conseillers de la couronne et leurs adhérents voulaient se rendre nécessaires, et se donner le mérite d'écarter les obstacles qui n'existaient point. M. de Talleyrand fut d'avis que le roi s'annonçât par un manifeste qui proclamerait ses intentions paternelles; et cet acte, tel qu'il l'entendait, devait comporter tout un système. C'eût été une royale profession de foi, après laquelle le monarque, pris au dépourvu, se serait trouvé plus que jamais lié par de funestes engagements. C'était l'œuvre de 1814 qu'il s'agissait de reconstituer sur sa base. Déjà quelques royalistes prudents avaient contribué à faire prévaloir cette opinion que le salut de la monarchie tenait au maintien rigoureux de la charte. Cette opinion, admise comme un mal passager par les uns, comme un mal sans remède par les autres, avait inspiré le rapport de M. de Chateaubriand, et ce parallèle entre l'acte additionnel et les dispositions principales de la charte octroyée. Ceux, au contraire, qu'une première épreuve avait désenchantés, ou qui s'étaient constamment éloignés de toute concession de ce genre, pensaient que l'occasion était venue pour la royauté de rentrer dans la plénitude de sa puissance, de reconstituer la monarchie sur ses bases naturelles; de briser aux mains de ses ennemis une arme toujours retournée contre elle; d'en revenir en principe aux anciennes lois politiques du royaume, et de se confier au bon esprit de la nation. Sans se prononcer d'une manière aussi absolue, M. de Blacas, abandonnant la charte de 1814, dont il avait été d'abord le partisan, aurait voulu du moins que la couronne pût ressaisir une autorité qui la mît désormais hors d'atteinte. Il n'en fallait pas plus pour ne pas s'entendre. M. de Talleyrand ne sortait pas des errements qu'il avait tracés. La majorité du conseil l'appuya de son influence. Les puissances étrangères, entrant dans les mêmes vues, avaient fini par demander positivement le renvoi de M. de Blacas, et, au moment du départ de Gand, leurs ministres insistaient dans ce double but auprès du roi de France. Aux motifs qui portèrent M. de Talleyrand à devancer le roi à Mons, on doit ajouter celui de ne point paraître présider à toutes ces démarches. Le duc de Wellington écrivait qu'il fallait un homme de capacité politique; que M. de Talleyrand *lui paraissait le seul propre, le seul en état de comprendre la position difficile dans laquelle*

« *on allait se trouver; que, sans in-* « *diquer le choix à faire, il croyait* « *important de signaler au roi l'uti-* « *lité d'écarter de ses conseils les* « *hommes impopulaires aux yeux* « *de la France*...... » Malgré les causes de mécontentement que Talleyrand avait données à l'empereur Alexandre, l'ambassadeur de Russie Pozzo di Borgo se joignit à Wellington afin de le seconder dans les efforts qu'il fit pour que Louis XVIII renvoyât son favori, ce dont ils vinrent à bout sans que le roi parût céder. Ce fut M. de Blacas lui-même qui parut se retirer volontairement, disant qu'il ne voulait pas que l'impopularité de son nom nuisît à son maître. Cette impopularité n'était au reste que trop réelle, même parmi les royalistes, que le comte avait souvent choqués par sa morgue et sa hauteur.

Ainsi l'intervention des étrangers dans cette seconde restauration n'est pas plus douteuse que dans la première. Pour toutes les deux, c'est un fait acquis à l'histoire, un fait que nous avons assez démontré et que la suite des événements rendra plus évident encore. Mais ce qu'il faut bien remarquer, c'est que, dans l'une et dans l'autre de ces restaurations, ce n'est pas du rétablissement de la monarchie qu'il fut question, les puissances rivales de la France s'occupant bien plus, alors comme toujours, de l'affaiblir, de la ruiner, en y perpétuant la révolution et le désordre. Ce ne fut donc pas d'une restauration monarchique que ces étrangers s'occupèrent, mais bien des moyens de garantir, d'assurer les intérêts de la révolution, que par un incroyable aveuglement ils regardaient comme les leurs. A cette seconde époque, ce fut le duc de Wellington, assisté de lord Stewart et Blucher, qui remplacèrent Alexandre; mais, moins généreux que lui, ils accablèrent indistinctement tous les Français d'impôts, de concussions de tous les genres, et en cela ils furent parfaitement secondés par Talleyrand, toujours moins occupé des intérêts de la patrie que des siens. Le généralissime de la coalition, qui voulait, dans son système d'oppression, ne rencontrer aucun obstacle, avait, dès le commencement, déclaré que, dans de pareilles circonstances, il fallait à la France un homme *de capacité pratique*, et que le prince de Bénévent lui paraissait le seul capable de remplir une telle mission.

Cependant, comme les Anglais et les Prussiens avaient beaucoup souffert à Waterloo, qu'ils ne pouvaient qu'avec peine poursuivre leurs succès, que le généralissime craignait qu'avant leur arrivée à Paris une explosion royaliste éclatât à la fois dans cette capitale, dans la Vendée, dans les départements du midi, que la monarchie y fût rétablie sans son intervention, et par conséquent d'une manière plus durable, moins oppressive, fit tout ce qui dépendait de lui pour ralentir, pour empêcher une telle explosion; et en cela il fut parfaitement secondé par l'homme *pratique* qu'il avait demandé, et qui, ainsi que lui, avait besoin de gagner du temps pour faire capituler Louis XVIII comme il l'avait fait l'année précédente, et le forcer à garantir toute sûreté et protection aux révolutionnaires. On a vu que ce prince était parti de Gand dans d'assez bonnes intentions, malgré les sinistres prévisions de Talleyrand et de ses amis, dont les fâcheuses prédictions furent démenties

par les cris et les applaudissements de la multitude dès le premier pas qu'il fit sur le territoire français, accompagné seulement du chancelier d'Ambray et du duc de Feltre, ministre de la guerre. Son premier soin fut de publier un manifeste assez convenable, et dans lequel toutefois il fit des concessions importantes, mais qui ne satisfirent point Talleyrand et ses amis, restés à Mons, où ils formaient une espèce de comité d'opposition. Dès qu'il eut connaissance du manifeste, le président du conseil se rendit à Cambrai, où le roi était arrivé sans obstacle, suivi de sa petite armée. Toutes les places lui avaient ouvert leurs portes à la première sommation, et l'aspect du drapeau blanc avait suffi pour les sommettre au pouvoir royal. C'est ainsi qu'il était entré à Bouchain, à Landrecies, au Quesnoy, puis à Cambrai; et il pouvait certainement encore en occuper plusieurs autres de la même manière. Son armée se fût augmentée de leurs garnisons, devenues inutiles, ainsi que des débris de Waterloo, qui, n'ayant pour chefs que Grouchi et Soult, tous deux mécontents, eussent obéi au premier ordre que le roi leur eût envoyé, comme l'a déclaré hautement ce dernier. Tel était le plan dont le duc de Feltre avait déjà commencé l'exécution en donnant des commandements à des chefs éprouvés par leur dévouement, tels que le duc de Bellune, les comtes de Bourmont, d'Espinay-Saint-Luc, etc., et surtout le duc de Berri, qui avait si bien commandé la retraite du mois de mars, et qui brûlait de se montrer à la tête d'une armée, de rentrer dans Paris, victorieux, en digne petit-fils de Henri IV. Quelle différence en fût résultée pour la France! Alors il ne restait à ses alliés aucun motif de la réduire à la condition d'un peuple vaincu; ils étaient ses amis, ses auxiliaires; ils n'avaient droit à aucune de ces exactions, de ces énormes tributs dont tous les Français, les *bons* comme les *coupables*, ont été accablés! Combien Louis XVIII dut alors regretter d'avoir licencié avec tant d'imprévoyance trois mois auparavant sa maison militaire, sa garde fidèle! C'est par le témoignage de l'un des militaires les plus distingués qui l'accompagnèrent dans l'exil, que nous savons qu'il n'eût tenu qu'à lui de conserver une armée de trente mille hommes! Et l'on n'ignore pas qu'il emportait une caisse de 18 millions, qui n'eût pas manqué de s'augmenter par les subsides que l'Angleterre fournit dès le premier jour à toutes les armées coalisées! Avec de tels moyens, l'armée royale se plaçait à la tête de la coalition européenne, et le roi rentrait en vainqueur dans sa capitale! Alors il n'y avait plus de prétexte pour nous opprimer, pour nous traiter en peuple vaincu! Mais pour cela il ne fallait pas que Talleyrand et Fouché fussent les conseillers, les guide du petit-fils de Henri IV; il ne fallait pas que ces deux hommes perfides nous livrassent aux ennemis de la France, aux étrangers qui voulaient la punir de torts qu'elle n'avait pas, de fautes qu'eux-mêmes avaient commises et dans lesquelles ils persistaient en la livrant pour la seconde fois aux désordres, aux calamités des révolutions.

Dès que Talleyrand eut connaissance du plan conçu par le duc de Feltre et que Louis XVIII avait accepté, il comprit que ce plan allait renverser tous ses projets de fusion, de concessions, et il se hâta d'en

avertir Fouché et le duc de Wellington, qui se réunirent pour le combattre. Alors on vit accourir à Cambrai des envoyés du généralissime, des émissaires de police, puis des députations de militaires, parmi lesquels se trouvait le général Lamothe, beau-frère du secrétaire de Talleyrand Laborie, qui vint faire sa soumission à condition de conserver *les couleurs nationales* : c'était le mot d'ordre de la faction. Sur ce point, Louis XVIII fut toujours inébranlable; mais il se laissa fléchir pour son manifeste, dont on l'obligea de supprimer le commencement, par le seul motif qu'il qualifiait un peu durement les auteurs de la rébellion, et la fin, où il semblait menacer les *coupables* et promettre des récompenses aux *bons*, c'est-à-dire aux royalistes fidèles, à ceux *dont le zèle avait porté dans son cœur de si douces consolations*. Il ne lui fut pas permis de dire qu'il avait été consolé, ni qu'il voulait récompenser les auteurs de ces consolations! Une autre édition de ce manifeste fut composée par les soins du président du conseil (ce fut le titre que reçut alors Talleyrand) et envoyée à Paris, pour qu'elle y fut imprimée et affichée; ce qui se fit exactement, comme on le verra plus tard. Dans ce manifeste, qu'on dut considérer comme un programme du parti Talleyrand et Fouché, le monarque demanda humblement pardon des *fautes* que son gouvernement avait faites, et il promit humblement « de pardonner aux « Français égarés tout ce qui s'est « passé, dit-il, depuis le jour où « j'ai quitté Lille au milieu de tant « de larmes, jusqu'au jour où je « suis rentré dans Cambrai au mi- « lieu de tant d'acclamations... » On pense bien que cette espèce d'amnistie, qui satisfit peu les chefs de l'insurrection, parce qu'ils étaient persuadés que l'on tremblait devant eux, mécontenta beaucoup les royalistes, qui comprirent que dès-lors ils ne pouvaient plus compter sur l'appui d'un gouvernement qu'ils voyaient si faible, si incapable de se défendre lui-même.

Ce fut sous ces tristes auspices que Louis XVIII ainsi contrarié, et retenu dans ses plus nobles desseins par l'influence britannique et prussienne liguée avec le parti de la révolution, s'achemina vers sa capitale, marchant lentement avec sa petite armée, et réellement à la suite des alliés, qu'il eût été si convenable et si facile de précéder! Il arriva ainsi, le 2 juillet, au château d'Arnouville, à trois lieues de Paris. On ne conçoit pas que, si près de sa bonne ville, qu'il avait quittée avec tant de peine, ce prince ne se soit pas montré plus empressé d'y rentrer, lorsqu'elle n'était défendue contre l'étranger, et non contre son roi, que par les débris de Waterloo, qui même s'apprêtaient à l'évacuer pour se retirer derrière la Loire, par suite d'une capitulation; lorsque la garde nationale presque tout entière l'attendait, et que, dans cette garde nationale, plusieurs corps de volontaires royaux, qui s'étaient formés au 20 mars pour sa défense, qui avaient voulu le suivre dans l'exil, s'apprêtaient à lui en ouvrir les portes! Notre témoignage à cet égard ne peut être récusé, puisque nous avions été chargé de commander un corps de ces volontaires royaux, celui des 3ᵉ et 4ᵉ arrondissements, et qu'il ne dépendit pas de nous ni d'eux-mêmes qu'ils rendissent de plus grands services. Pendant huit jours, nous attendîmes chaque matin sous les armes qu'on nous donnât des ordres;

et le 20 mars nous attendions encore dans les cours de la Bibliothèque royale, lorsqu'on nous annonça le départ de Sa Majesté! Huit jours avant le retour de ce prince, ces mêmes volontaires s'apprêtaient à marcher au-devant de lui, et tous étaient armés : les cartouches leur avaient été secrètement distribuées; et les mêmes dispositions étaient faites parmi les royalistes de plusieurs arrondissements. On pouvait d'autant plus compter sur eux qu'ils étaient convaincus que ces premières démonstrations eussent entraîné une grande partie de la garde nationale, dont tous faisaient partie, que d'ailleurs il n'y avait plus dans la capitale d'autre force que celle-là, d'autre pouvoir que la commission de gouvernement; et que le président de cette commission, Fouché, après avoir successivement frappé aux portes de touts les partis, semblait s'être définitivement arrêté à celui du roi, par la raison sans doute qu'ainsi que son confrère Talleyrand, il y voyait plus de chances de succès, et que d'un autre côté Wellington avait déclaré que le duc d'Orléans, pour être près de la légitimité, ne serait qu'un usurpateur *de bonne maison*. La cause de la révolution n'était d'ailleurs plus fondée que sur les haines et les terreurs de tribuns impuissants, d'orateurs dont il était possible en quelques minutes de fermer les portes et de prendre les clefs comme avait fait autrefois Cromwell.

Telle était la situation de Paris pendant que le roi attendait paisiblement à Arnouville, retenu par les intrigues de Fouché et de Talleyrand, qui voulaient, comme l'année précédente, le faire capituler, et, comme l'avait dit Wellington, *l'entourer de personnes véritablement intéressées au maintien de la charte*. Pour tout cela il fallait du temps; Fouché n'avait demandé que trois jours ; mais les choses n'allaient pas toujours à son gré, ni aussi vite qu'il l'eût voulu. Et les hommes tels que les voulaient le généralissime n'étaient pas faciles à trouver. D'ailleurs l'activité du duc d'Otrante se portait sur tant d'objets à la fois ! Pendant plus d'une semaine il y eut des conférences tous les jours à Suresne, à Arnouville et enfin à Saint-Cloud, au quartier général anglais, où vinrent successivement lord Stewart, Pozzo di Borgo et le prince de Bénévent. Fouché, n'ayant pu s'y trouver, se fit représenter par un émissaire que Talleyrand chargea hautement de dire à son maître *qu'il avait vu en conférence les ambassadeurs d'Angleterre, de Russie et le ministre des affaires étrangères du roi de France*... C'était évidemment pour en imposer à tous les partis que Talleyrand parlait ainsi. Le duc d'Otrante le comprit sans peine, et il remplit très-habilement les vues de son confrère, qui, tout persuadé qu'il fût de sa propre supériorité, ne douta pas que, dans des circonstances aussi difficiles, il l'eût réellement surpassé, ainsi qu'il le reconnut dans un moment d'effusion par ces flatteuses et très-significatives paroles. *Je vous salue mon maître*.

Enfin, après beaucoup de discussions, les ministres de l'étranger et de la révolution réunis tombèrent d'accord sur le point le plus important et le plus difficile, le choix d'un ministre de la police; ce fut le duc d'Otrante, le régicide Fouché qui réunit tous les suffrages, et le duc de Wellington, le généralissime de la coalition des rois, se chargea de le conduire lui-même au château d'Arnouville dans sa voiture, et de le présenter au frère de Louis XVI !

Mais le jour où les ennemis de la France, réunis au parti de la révolution, tombaient d'accord sur un pareil choix, beaucoup de royalistes, surtout ceux qui s'étaient formés en volontaires royaux avant le 20 mars, se rendaient aux mêmes lieux, les uns avec des armes, les autres avec l'espoir d'en trouver, tous avec le désir le plus vif de ramener le monarque dans sa capitale. Aux cris de *Vive le roi* qu'ils faisaient retentir dans les cours du château où ils entrèrent en foule, Louis XVIII parut s'être ému, et l'on crut qu'il allait partir pour se rendre à Paris avec une escorte aussi flatteuse, aussi touchante. Plusieurs officiers, mettant l'épée à la main, lui montrèrent radieux le chemin de sa capitale. Il ne s'y refusa pas d'abord, et ce fut sans doute pour prendre conseil qu'il quitta ces braves serviteurs. Ils espéraient encore qu'il se rendrait à leurs vœux ; mais ils n'y comptèrent plus quand ils virent M. Pasquier, venu de Paris, entrer dans le château et y rester longtemps en conférence avec Sa Majesté. On ne douta pas alors que l'ancien préfet de police ne fût venu annoncer la nomination de son chef le duc d'Otrante, et faire connaître à Louis XVIII qu'avant qu'il se rendît dans sa capitale, il fallait que le nouveau ministre y préparât son entrée et surtout qu'il disposât toutes choses pour sa sûreté, *attendu que le parti de la révolution, les fédérés, enfin ses ennemis de toutes les couleurs, étaient encore armés et très menaçants*. Ce fut avec ce vain épouvantail que le *maître* de Talleyrand réussit à tenir éloigné de sa capitale pendant une semaine le roi qui brûlait de s'y rendre et que tout Paris attendait, que tout Paris eût salué de ses acclamations !

Les circonstances de ce second avénement des Bourbons, qualifié si improprement de restauration monarchique, sont aussi remarquables que celles du premier ; les causes, les résultats ont été les mêmes, et nous ne fûmes pas moins bien placé pour les voir, les observer ; nous pouvons donc en parler avec plus de vérité et d'exactitude qu'aucun des historiens qui nous ont précédé. Comme Talleyrand, principal objet de cet ouvrage, y eut encore une grande part, ce sont des faits qui lui appartiennent également.

Depuis les derniers jours de juin, où Paris était, non pas assiégé, ni même bloqué, mais seulement environné d'une armée anglo-prussienne, qui osait à peine en approcher, beaucoup d'agitation et d'inquiétude s'y manifestait sans qu'on en sût positivement la cause. Ce n'est que bien plus tard et après un long examen qu'on a pu savoir que ce tumulte n'était que le résultat des intrigues, des sourdes menées de Fouché et Talleyrand, qui, d'accord avec les chefs des armées étrangères, voulaient un jour effrayer le parti révolutionnaire et les chambres par des rapports sur les *haines*, les *fureurs* du royalisme, et le le[…] demain épouvanter les royalistes p[…] d'autres mensonges sur *l'audace* [...] *la force* du parti révolutionnair[…] C'est avec ces fantasmagoriques [...]paritions que le président de la co[…]mission de gouvernement parvin[…] dominer la capitale, et en tint […] longtemps éloigné le trop créd[…] Louis XVIII, qui cependant était a[…] un homme rusé, et non moins di[…]mulé peut-être que ceux dont il [...]lait faire ses ministres ! Personne [...] fut mieux que nous à portée d'app[…]cier la force et les efforts des part[…]

époque. Comme *Énée*, nous
dire de cet autre siége
miserrima vidi, et rien
ie aujourd'hui que nous di-
te la vérité sur de *miséra-*
où figurèrent des hommes
ns fourbes, non moins per-
Ulysse et Sinon. Pour parler
des révolutionnaires, je puis
que, surtout après le départ
ris de Waterloo, qui se re-
derrière la Loire, ce parti ne
t guère qu'en quelques agents
e sous la main de Fouché,
nes fédérés des faubourgs
ait également mouvoir à son
dont il se serait bien gardé
r à la fois la meute tout
Quant aux royalistes, je puis
r plus exactement encore,
à la fatale époque du 20 mars,
nt bien voulu me recon-
ur un de leurs chefs, et que
hémère organisation s'était
ent maintenue pendant l'in-
; que, tous connus les uns
es, nous avions eu de fré-
réunions, même des mots
des instructions que les
s de cette époque avaient sin-
ient favorisés. Comme, pour
rt, nous appartenions à la
ationale, nos armes étaient
t je ne doutais pas que dans
n tout le monde se fût con-
me nous l'aurions fait trois
aravant, si nous avions été
dés. Mais, ainsi que l'a dit
ur à la tribune des députés,
pas les bras qui ont manqué
gt mars! Dès que nous ap-
'arrivée du roi à Arnouville,
âmes point qu'il ne
aussitôt dans sa ca-
fut décidé par les
lont j'avais le comman-
ous nous réunirions

dès le lendemain, et que nous irions au-devant de Sa Majesté, ce qui nous paraissait très-facile, très-simple, et ce qui aurait certainement eu lieu si le même jour on ne nous eût pas fait dire que cette démarche ne serait point approuvée par le roi, et qu'il fallait nous en abstenir. Comme cet avis nous vint des compagnies de la rive gauche, plus particulièrement placées sous l'influence de Fouché, j'ai toujours pensé que ce fut un des moyens qu'il employa pour retarder le retour de S. M. Quoi qu'il en soit, il fallut renoncer à une entreprise qui, faite partiellement, ne pouvait réussir, et qui, par une réunion bien concertée devait avoir les plus grands résultats. Pour être bien persuadé que ce n'était pas une chimère ni une vaine illusion, il faut se rappeler qu'il n'y avait plus dans Paris d'autre pouvoir que celui de la commission de gouvernement que présidait Fouché, d'autres troupes que la garde nationale, dont la grande majorité attendait le roi, et qu'un mouvement des volontaires royaux, qui appartenaient à toutes les légions, eût certainement entraînée! Aucun étranger n'avait pénétré dans Paris, et les appartements des Tuileries étaient prêts; sur tout son chemin il n'eût reçu que des applaudissements; Fouché lui-même, voyant que dans son propre intérêt il n'avait rien de mieux à faire, serait venu au-devant de lui, et Talleyrand n'eût pas manqué de le suivre.

J'étais livré à ces tristes réflexions avec quelques amis, lorsque, dans la soirée du 5, il me vint un message du roi avec le manuscrit de sa proclamation de Cambrai et l'ordre de l'imprimer et faire afficher sur-le-champ. Comme, depuis la Déclaration du 31 mars 1814, rien ne m'avait

été ordonné ni demandé pour le service de Sa Majesté, je fus surpris, mais très-flatté, qu'on voulût bien se souvenir de moi dans de pareilles circonstances. Dès le lendemain de très-bonne heure, la proclamation royale fut affichée sur tous les murs de la capitale, et principalement dans les faubourgs où se trouvaient les fédérés, ainsi que je l'avais recommandé. Tout le monde la lut avec le plus grand empressement, et des groupes nombreux se formèrent pour celà au coin des rues, même devant ma porte au centre de Paris, sans que personne proférât aucune injure ni une menace contre le roi Louis XVIII au nom duquel tout cela se faisait, ni contre les afficheurs qui poursuivaient impassibles leur importante opération, ni même contre l'imprimeur qui n'avait pas craint d'y apposer son nom, son adresse et sa qualité d'*imprimeur du roi*, qu'il avait perdue depuis trois mois, mais qu'il osa reprendre dans une aussi belle occasion !

Pendant ce temps, j'étais resté fort paisible chez moi, où quelques volontaires du mois de mars venaient à chaque instant et me proposaient d'aller à Arnouville. N'ayant reçu aucun autre avis que celui de la veille, je ne savais que leur répondre, lorsqu'un ami vint me faire compliment sur l'affiche royale, et me prévint qu'il avait vu des agents de police l'arracher, qu'il pensait que c'était par ordre, et que je devrais en porter mes plaintes au préfet de police, proposant de m'y accompagner. Comme c'était un magistrat honorable (30) et que sa présence donnait à ma démarche un caractère d'authenticité, je n'hésitai point, et nous nous rendîmes ensemble à la préf de police, alors occupée par M. tin. Les huissiers qui étaien porte m'ayant demandé de quel je voulais lui parler, je leur r dis hautement, et de manière qu m'entendre lui-même, que c'é *la part du roi !* Comme depui sieurs jours on annonçait que XVIII était aux portes de Pa qu'on disait à chaque instan allait y entrer avec des proj vengeance, ces huissiers parur frayés, et ils entrèrent aussit le cabinet du préfet, qui sortit diatement lui-même avec un a lement très-effrayé, et me de l'objet de ma visite : « Je vie « plaindre, lui dis-je, que vo « se permettent d'enlever une « que j'ai fait poser ce matin « murs de Paris, par ordre du « — J'ai bien connaissance d « affiche, me dit-il, mais je n'ai « aucun ordre de l'enlever. — E « monsieur, répliquai-je, si vo « vez pas donné d'ordre pour « l'enlève, ayez la bonté d'en « pour qu'on la respecte... Je « compte au roi de ce que vou « fait.. » Et il promit de donner dres aussitôt. Sur quoi, M. Ro lui ayant adressé quelques in lations un peu vives, je mis fin à versation en lui faisant observ monsieur le préfet promettant ner immédiatement des ordre n'avions plus rien à dire. Le réitéra sa promesse, et nou retirâmes. M. Roussiale n alors dit qu'il conviendrait d une pareille démarche auprès d mandant de la garde national qu'il donnât aussi des ordre que la proclamation du roi fi pectée, je m'y refusai, en faisa server à mon brave ami qu

(30) M. Roussiale, alors substitut du procureur du roi près le tribunal de la Seine.

ons bien n'avoir pas aussi bon é du maréchal Masséna que du Courtin. Il trouva que mon obion était juste, et nous revîndomicile, où nous vîmes encore rs volontaires du mois de mars algré les avis contraires, voualler ce jour-là même au-deu roi, et me pressèrent vivele les accompagner. Je ne pus r à leurs sollicitations, et mals, prières, les larmes de ma faje partis avec eux pour Arle. Nous trouvâmes sur le chebeaucoup de royalistes qui, t nous, allaient au-devant du ne doutaient pas que S. M. ne avec eux. Sans les dirimantes es de Fouché et de Talleyrand, s que nous y eussions trouvé ité de Paris! A notre entrée dans ge, nous fûmes témoins d'une fâcheuse, mais qui ne nous pas. Les gardes du corps inavaient arraché les épaulettes e leurs chefs qui, après avoir blié des bienfaits du roi, s'éngé sous les drapeaux de l'uion, dès qu'il l'avait vu triomet venait insulter en quelque à la fidélité de ses camarades. hélas! l'histoire de beaucoup dent on n'arrachait pas les s, et qu'on allait, au contraiseconde fois combler de bienUn petit événement causa un effroi dans le château, où cet personne ne devait redouter il châtiment; mais on sait que ette maison l'on a trop souvent r du courage des autres, même ni des meilleurs amis! Sans rrêter à cet incident, nous nous itâmes en foule dans les cours us ne vîmes d'abord que des s sombres et quelques ranis qui osaient à peine nous reconnaître, qui nous félicitaient d'avoir échappé aux fureurs des fédérés. Nos vivat, nos cris de joie purent à peine les dissuader.... Cependant le roi, qui jusque-là était resté dans le fond de son appartement, parut enfin nous avoir entendus; nous le vîmes paraître et venir à nous jusque sur la pelouse de la première cour, voulant être, nous dit-il gracieusement, au milieu de *ses vrais amis!* Il serait difficile d'exprimer ce que furent alors les cris, les transports qui éclatèrent dans tous les groupes de ces *vrais amis* qui pressèrent, supplièrent le monarque de partir à l'instant pour Paris, où tout le monde l'attendait, où tout était prêt pour le recevoir. Cette scène fut véritablement touchante; elle dura près d'une heure, et Louis XVIII en parut très ému. Sans consentir précisément à un départ immédiat, il ne s'y refusa pas formellement, et s'éloigna en nous laissant croire qu'il allait s'y préparer. Quelques-uns le pensèrent; pour moi, je le crus d'autant moins, qu'au même instant je vis entrer dans le château un des hommes destinés à faire partie du ministère *de conciliation et d'oubli* qui venait d'être définitivement arrêté avec toutes les garanties exigées par la révolution, au quartier général anglais, sur les indications de Fouché, de Talleyrand, qui devaient eux-mêmes en être les chefs! On sut bientôt que ce grand œuvre de réformation serait présenté au roi le lendemain, et que ce prince ne devait pas s'éloigner d'Arnouville, qu'il devait surtout bien se garder d'aller à Paris, où sa proclamation avait été mise en pièces et l'imprimeur obligé de prendre la fuite! Il y eut des gens de la cour qui, tout consternés, vinrent me raconter ce fait à moi-même, dé-

plorant le sort des royalistes, et j'eus bien de la peine à leur prouver qu'il n'en était rien. On conçoit que, sous de tels auspices, personne n'osa plus compter sur le départ du roi. Il fallut se résigner, et revenir tristement dans la capitale avec quelques-uns des volontaires qui m'avaient suivi.

Il était encore jour quand nous fûmes de retour, et nous traversâmes très paisiblement les rues avec nos armes et nos uniformes sans rencontrer un seul fédéré, et sans que personne proférât contre nous une menace ni une injure. Je vis même encore sur ma porte les affiches royales que j'y avais fait apposer le matin et que, sans doute, M. Courtin avait recommandées à ses agents, suivant la promesse qu'il m'en avait faite. Rentré chez moi, j'y trouvai encore quelques amis venus pour avoir des nouvelles du roi, pour savoir s'il allait entrer à Paris. « J'ai vu « le roi, leur dis-je ; il se porte « bien; je ne sais pas quand il en- « trera à Paris; mais je crains bien que « ce ne soit pas par une bonne porte. » Et je les quittai un peu brusquement pour aller prendre quelque repos dont j'avais grand besoin. Le lendemain, je persistai dans ma résolution de ne pas sortir, et je résistai aux sollicitations de beaucoup de volontaires qui vinrent encore me prier de me mettre à leur tête pour aller au-devant du roi! Du reste cette journée du 7 juillet fut très-paisible. Fouché et Talleyrand touchaient au terme de leurs intrigues, et ils n'avaient plus besoin d'agitation ni d'émeute. Depuis huit jours, ils étaient sans cesse en conférence avec le duc de Wellington et Pozzo di Borgo. Le duc d'Otrante n'avait oublié, auprès de ces représentants des puissances, aucun de ses moyens de persuasion, exagérant tou[j] puissance, la force du parti [révolu]tionnaire, affaiblissant, a[u] celle des royalistes. Le génér[al] se laissa d'autant plus fac[ilement] persuader, que c'était préc[isément] ce qu'il avait entendu dire à par le prince de Bénévent, qu[i ne ces]sait de répéter qu'on ne pou[vait] changer *aux préjugés, à l'esp[rit] tinier des royalistes.* De t[out cela] Fouché concluait qu'il falla[it pour] contenir et diriger ces parti[s oppo]sés, un homme supérieur, un qui fût capable d'imposer à [tout le] monde, de repousser la haine [et] les prétentions exagérées des [...] C'était évidemment de lui qu[e l'an]cien ministre parlait ainsi. [Talley]rand, qui l'entendait, ne dénia bien qu'il ne le regardât pas un homme qui lui fût supér[ieur,] qu'il ne voulût pas certainem[ent se] désister en sa faveur de la pré[sidence] du conseil. Du reste ces deux c[hefs du] parti révolutionnaire étaient [parfai]tement d'accord quand il s'agi[ssait de] leurs intérêts communs. Ils vo[ulaient] l'un et l'autre l'amnistie sans [réser]ve, sans condition, et dans laqu[elle] pussent comprendre la conser[vation] des places, des titres, l'impun[ité des] crimes, la garantie des spoli[ations] sans indemnité et sans dédo[mmage]ment pour les victimes! d'où il [résul]tait évidemment que tout ce qu[i avait] été fait était fort bien, qu'il n['y au]rait point d'inconvénient à r[ecom]mencer !

C'était le 6 juillet que tout av[ait été] définitivement arrêté et conve[nu au] quartier général britanique, e[n pré]sence de lord Wellington, de [Pozzo] di Borgo, et des deux illustres ch[efs de] la révolution, que le générali[ssime] se chargea de présenter lui-mê[me à] Louis XVIII. Le prince de Bén[évent]

se rendit seul, le lendemain dès le matin, à Arnouville, afin de préparer le roi à un événement aussi extraordinaire, et il s'acquitta de cette difficile mission avec sa dextérité accoutumée. Sans trop faire valoir l'esprit et les talents de son confrère, il sut vanter à propos son influence sur le parti révolutionnaire et même sur les royalistes, la facilité qu'il aurait par là d'aplanir les marches du trône, de calmer toutes les passions. Cette perspective ne pouvait manquer de séduire le pacifique Louis XVIII. Lord Wellington et Fouché le trouvèrent donc parfaitement disposé, lorsqu'ils arrivèrent à leur tour dans la voiture du généralissime, ainsi qu'il avait été convenu.

C'est sans doute un des faits les plus remarquables de notre histoire, que la présentation au frère, au successeur de Louis XVI, de deux des hommes qui avaient le plus contribué au détrônement, à la mort de ce prince ! Et comment ne pas s'étonner que cette présentation ait été faite par le généralissime d'une coalition de rois qui, vingt-trois ans auparavant, s'étaient ligués pour réprimer nos premiers désordres, pour en châtier les auteurs, ainsi que l'avait annoncé hautement dans ses manifestes leur généralissime le duc de Brunswick, qui avait ensuite si honteusement capitulé avec la révolte, s'était retiré quand il pouvait l'anéantir ! Et à présent un autre généralissime, représentant des mêmes rois encore une fois ligués dans le même but et pour la même cause, après avoir remporté une des victoires les plus complètes dont l'histoire fasse mention, lorsque les destinées du monde sont dans ses mains, vient s'humilier devant le parti qu'il a vaincu, vient en reconnaître les principes, et veut en faire accepter les doctrines, les vaines théories par un prince qui si longtemps en a été victime ! et il veut qu'à l'instant même ce prince se livre aux mains de ses ennemis, qu'il repousse tous les siens !... Il y a dans ces faits bizarres tant de contradictions, d'anomalies, qu'il est impossible de les expliquer, si l'on n'admet comme cause première des calamités de l'Europe le peu de bonne foi et de franchise que les rois ou leurs conseils mirent à combattre la révolution. C'est ce dont personne ne peut plus douter aujourd'hui, et il est évident que les princes eux-mêmes l'ont enfin reconnu, puisque la politique des cabinets semble ne plus être la même.

On sait que, pour cette mémorable entrevue, Talleyrand devait devancer Fouché. Ainsi le prince de Bénévent se rendit dès le matin au château d'Arnouville, où le duc de Wellington devait un peu plus tard amener le duc d'Otrante dans sa voiture. Tout cela se fit avec la plus rigoureuse exactitude, et le ministre des affaires étrangères n'oublia rien de ce qui pouvait persuader Louis XVIII de l'absolue nécessité où il était de prendre pour ministre un des meurtriers de son frère, l'un des hommes les plus féroces de cette horrible époque ! Selon lui, il n'y avait que ce moyen de rétablir le trône sans péril, sans la moindre secousse, de régner en paix et dans le calme le plus parfait. Louis XVIII ne put tenir à d'aussi séduisants motifs, et il était parfaitement convaincu, lorsqu'on lui annonça le duc d'Otrante et son puissant protecteur. Talleyrand alla au-devant d'eux, et tous les trois entrèrent avec un air triomphant. Fouché parut cependant éprouver un peu d'embarras, et

son confrère Talleyrand fut obligé de le rassurer. Il est probable qu'en ce moment il songea au 21 janvier : « Ne craignez rien, lui dit-il, vous « avez affaire au meilleur des rois! » Ce prince, qui s'aperçut de son hésitation, se hâta de lui parler : « J'ap- « précie les services que vous m'a- « vez rendus, lui dit-il, et que vous « pouvez me rendre encore en en- « trant dans mon conseil... Je vous « y admets comme ministre de la po- « lice. » Encouragé par d'aussi flatteuses paroles, le nouveau ministre se remit peu à peu, et il en vint bientôt à discuter devant le monarque les nécessités des circonstances, l'impossibilité de faire mieux que de le prendre pour ministre, comme aussi le duc de Bénévent son confrère; et il finit par remettre au monarque un mémoire dont la conclusion n'était pas moins que de reconnaître les deux chambres telles qu'elles existaient, d'accepter la constitution qu'elles fabriquaient encore, d'approuver tout ce qui avait été fait pendant l'interrègne, de licencier la maison militaire, enfin de rejeter le drapeau blanc et d'accepter la cocarde nationale. L'énormité de ces concessions parut donner quelque énergie à Louis XVIII : il dit sèchement à Fouché qu'il y réfléchirait, et sur-le-champ il réunit son conseil, où il dit hautement qu'il aimerait mieux retourner à Hartwell que d'y consentir; que le drapeau blanc n'était pas seulement celui de sa famille, qu'il était depuis huit siècles celui de la France; qu'il n'avait pas le droit de le changer. Enfin il résolut d'entrer dès le lendemain dans Paris avec sa seule maison militaire, d'aller s'établir aux Tuileries, de recréer tous les pouvoirs, et de mettre fin à cette parodie de gouvernement, devenu le servile instrument des étrangers, des factions, et qui ne se soutenait plus que par l'audace des uns et la lâcheté des autres! C'était là, on doit le reconnaître, un beau mouvement, une résolution digne du petit-fils de Louis XIV; mais on a déjà vu que chez lui de pareils élans duraient peu, et que les *vrais amis* ne devaient pas y compter. Fouché et Talleyrand le savaient bien, et ils ne s'en effrayèrent pas.

Pendant ce temps, le duc d'Otrante, qui était retourné à Paris, où il avait besoin de mettre la dernière main à ses innombrables intrigues, vint à bout d'éconduire, sans trop de rumeur, le pouvoir éphémère dont il était le chef. Ayant trouvé, à son arrivée, la commission de gouvernement réunie, il y dit hautement et sans scrupule qu'il venait d'Arnouville. Carnot fut le seul de ses collègues qui osa dire que dans sa position il n'aurait pas dû faire une pareille démarche sans en prévenir la commission. Alors le duc régicide, levant le masque, dit brusquement : « *J'y suis allé pour* « *moi-même*, je n'en dois compte à « personne. D'ailleurs, je ne veux « pas le dissimuler, je suis le minis- « tre du roi Louis XVIII! » On conçoit l'émotion que causa dans l'assemblée une déclaration aussi inattendue. De tous ces fiers républicains, il n'y en eut pas un qui osât lui dire hautement sa pensée. Sans s'inquiéter davantage de cette timide opposition, le nouveau ministre du roi, ayant appris que quelques symptômes du même genre se manifestaient dans la chambre des députés, y envoya la compagnie des volontaires royaux de M. Decazes, qui lui était particulièrement dévouée, et il en fit fermer les portes à la manière de Cromwell; ce qui ne

causa pas la moindre émotion dans Paris, où l'on s'en aperçut à peine ; et ce qui n'est pas moins digne de remarque, c'est que cet exploit fit donner au capitaine des volontaires royaux qui en avait été chargé la place de M. Courtin à la préfecture de police, puis un peu plus tard celle de Fouché lui-même au ministère de la police... A quoi tiennent les destinées humaines !

Le roi, qui avait résolu, comme nous l'avons dit, de faire le lendemain son entrée dans Paris, fut en effet prêt dès le matin de cette mémorable journée du 8 juillet ; et il était à la porte de sa capitale avec sa petite armée lorsque les habitants n'osaient plus espérer qu'il y revînt jamais. Comme on avait annoncé une entrée solennelle, et qu'on savait que cette méthode était fort dans les goûts du monarque, on envoya dans tous les quartiers, pour y faire des recrues et suppléer à l'insuffisance de l'armée royale, restée peu nombreuse après tant de répulsion, d'incertitudes ; et ce fut surtout aux volontaires du mois de mars que l'on s'adressa. Mais comme la plupart de ces braves gens, après avoir fait le voyage d'Arnouville, en étaient revenus peu satisfaits et décidés à ne plus y retourner, cet appel eut peu de succès. On revint à la charge auprès de moi à plusieurs reprises, et l'on me pressa vivement d'avertir ceux que je connaissais. Sans repousser entièrement ces instances, je ne pus résister au penchant, aux affections de toute ma vie; *naturam expellas furcâ*. Je saisis mon épée, et me rendis à la barrière Saint-Denis, où je trouvai le cortége royal déjà formé et près d'entrer. On me donna le commandement du premier peloton, et je marchai en tête de la colonne jusqu'aux Tuileries. Le roi ne trouva sur son passage, il faut le dire, ni la même foule, ni les mêmes applaudissements qu'au 3 mai de l'année précédente. Plusieurs causes se réunissaient pour qu'il y eût une grande différence entre ces deux époques. La première, c'est que beaucoup savaient déjà que Fouché et Talleyrand allaient être ministres, que sous de tels auspices les errements, les fautes de l'année précédente semblaient près de recommencer, que tout le monde pensa que tous les *coupables* ne seraient pas punis, et que les services des *bons* resteraient *en oubli*. Enfin on voyait déjà dans Paris des étrangers que deux jours auparavant le roi aurait pu y précéder ! Cette dernière circonstance fut, sans nul doute, la plus affligeante ; car c'était l'indice de tous les maux qui allaient accabler la patrie, l'annonce, trop évidente pour tous les bons Français, d'être traités en pays conquis, en peuple vaincu, au lieu d'alliés, d'auxiliaires, comme toutes les déclarations, toutes les conventions devaient le garantir. Arrivés dans la cour des Tuileries, nous y attendîmes que Sa Majesté voulût bien nous envoyer des ordres, ou qu'elle daignât nous remercier de nos services, peu considérables, il est vrai, mais dont l'utilité n'avait pas dépendu de nous. Rien de tout cela n'arrivant, nous prîmes le parti de nous séparer et de retourner chez nous, à peu près comme nous avions fait deux jours auparavant. Ce fut alors que vint à moi le célèbre Dandré, qui lui aussi revenait de Gand, où il n'avait pas peu contribué à faire aller Sa Majesté. « Vous « êtes bien peu nombreux, me dit-il « tout bas. — Je suis étonné que nous « soyons autant de monde, lui ré- « pondis-je brusquement. — Com- « ment donc ! ajouta-t-il, est-ce que

« l'on n'est pas content? — Comment « le serait-on? lui dis-je encore. « Voyez-vous ces canons? (c'étaient « ceux des Prussiens, braqués sur le « palais); tout cela ne serait pas ar- « rivé si de mauvais conseils n'a- « vaient empêché le roi de venir « plus tôt à Paris (31). Ne voyez- « vous pas que nous sommes sous le « joug des Prussiens, et, qui pis est, « sous celui des révolutionnaires li- « gués avec eux?» A ce peu de mots, ce grand publiciste, cet homme qui si long-temps avait fait les affaires de Louis XVIII en France et en Allemagne, resta stupéfait et ne sut rien répondre. Je le saluai poliment, et je retournai à ma paisible demeure, comme firent mes camarades, tous bien décidés à ne plus songer à cette glorieuse campagne de 1815, et disant comme Marmontel à l'occasion des quatre Bretons qui périrent sur l'échafaud à Nantes le jour où la duchesse du Maine rentra en triomphe dans son château de Sceaux : « Voilà « ce qui arrive aux petits quand ils « veulent se mêler des affaires des « grands. » J'eus cependant encore une fois besoin, quelques jours après, de m'occuper de mes fonctions de commandant des volontaires royaux. Plusieurs d'entre eux vinrent me prier de les accompagner chez le général Dessole, qui avait pris le commandement de la garde nationale, afin d'en obtenir un acte qui constatât, sinon leurs services réels, au moins l'intention qu'ils avaient eue d'en rendre. Chargé de porter la parole, j'exposai les faits très-simplement et très-modestement, annonçant qu'il devait y avoir dans les archives de l'état-major des traces de notre existence. A quoi le général répondit que, par une précaution de prudence dont nous devions le remercier, toutes les traces de ce fait avaient été détruites aussitôt après le départ du roi; que d'ailleurs c'était des circonstances malheureuses qu'il fallait oublier... Nous comprîmes sans peine toute la portée d'une pareille réponse, et il nous fut démontré que ce n'était pas seulement pour les méfaits et les injures que l'*oubli* était si hautement recommandé. Pour cela je n'avais déjà plus besoin de la leçon du général Dessole, et depuis je n'ai pas cessé de m'y soumettre. Si, dans le récit que je viens de faire, on pouvait croire que j'ai mis trop de soin à ce qui me concerne, je prie le lecteur de considérer que je n'en ai rapporté que ce qui se lie essentiellement à l'histoire générale et ce qui concerne plus particulièrement l'ancien évêque d'Autun, qui fut sans nul doute à cette époque le principal moteur des plus grands événements.

Ainsi les deux coryphées de la diplomatie révolutionnaire en étaient venus à leurs fins. Dans cette lutte de ruses et d'intrigues, ils avaient déployé une audace, une habileté véritablement satanique, une fourberie qu'on ne peut comparer qu'à celle des héros de Milton. On avait vu le plénipotentiaire, représentant au congrès une puissance déchue ou du moins tombée au second rang, y jouer encore un des premiers rôles et correspondre en même temps avec Louis XVIII à Paris, puis à Gand et à Twickenham avec Dumouriez et le duc d'Orléans, dont il faisait circuler les mémoires par le baron de Dalberg et la duchesse de Cour-

(31) Je soupçonnais avec quelque raison, en ce moment, que l'ex-directeur de la police royale, ancien collègue et ami de Talleyrand à l'assemblée constituante, bien qu'il eût suivi depuis une ligne de politique en apparence différente, n'était pas étranger à ces conseils.

lande; enfin, à Paris avec Fouché, et, ce qui est plus remarquable, avec l'empereur Napoléon, qui cependant l'avait proscrit par une ordonnance, et l'accusait hautement de trahison en lui imputant tous ses malheurs. Les rapports secrets que Talleyrand eut alors avec son ancien maître, ou du moins avec Caulaincourt, sont si étonnants, qu'il est difficile d'y croire; mais d'après Las-Case, Napoléon lui-même a dit, à Sainte-Hélène, que le prince de Bénévent lui avait offert ses services, et qu'il les avait refusés, ne voulant pas se commettre avec un pareil homme. D'un autre côté Menneval, auquel nous croyons plus qu'à l'auteur du *Mémorial de Sainte-Hélène*, assure le même fait, et dit que les propositions vinrent de Napoléon, par l'entremise de Caulaincourt, qui envoya pour cela à Vienne le fameux Montrond, créature connue de Talleyrand, avec qui Menneval dit positivement avoir eu plusieurs entretiens dans le château de Schœnbrunn, où il se trouvait avec l'impératrice Marie-Louise. Ainsi il est bien sûr qu'il y eut alors des rapports entre Napoléon et le plénipotentiaire de Louis XVIII; il ne peut plus y avoir de doute que sur la question de l'initiative. Et dans le même temps, Talleyrand eut encore des communications avec Fouché, qui fut toujours son rival ou son complice. A cette époque, le duc d'Otrante avait recouvré son portefeuille de la police par la bonté de Napoléon, qui lui aussi s'était cru forcé d'obéir au parti de la révolution. Une position aussi extraordinaire le mit plus que jamais en rapport avec tous les complots, toutes les intrigues. C'était, au reste, son élément; il a déclaré qu'il n'avait jamais été plus heureux. Napoléon, qui ne se défiait pas moins de lui que de Talleyrand, se croyait néanmoins obligé de les employer l'un et l'autre dans les affaires les plus importantes. Réinstallé dans son ancien ministère, Fouché s'était mis en rapport, d'abord avec Talleyrand au congrès de Vienne, puis avec le prince de Metternich, auquel il adressa, par l'entremise d'un nommé Werner, à Basle, plusieurs émissaires, entre autres le littérateur Ginguené, qui dut en même temps voir à Berne son ami Laharpe, afin de savoir s'il ne pourrait pas en tirer parti auprès de l'empereur Alexandre, auprès de qui il ne désespérait pas de se remettre en crédit. Avec Metternich, il est évident que c'était de la régence pour le fils de Napoléon qu'il s'agissait, et ce qui prouve que les liens de cette formidable coalition tenaient à peu de chose, et qu'on aurait pu facilement la dissoudre en la divisant par des intérêts particuliers, c'est que le ministère autrichien y adhéra au premier mot, à condition toutefois d'éloigner Napoléon, ce à quoi celui-ci ne voulut pas consentir. Nous ne pensons pas, au reste, que ces propositions de régence aient été le seul objet des rapports secrets que Fouché eut alors avec Metternich. Ce n'était pas là le but principal du ministre de Napoléon. Comme Talleyrand, ancien ami du parti d'Orléans, il avait sans doute connaissance des mémoires venus d'Angleterre et distribués au congrès par les soins de la duchesse de Courlande et du baron Dalberg. Ce parti avait alors peu de chances de réussir; mais l'avenir était si incertain, tant de prétentions, tant de partis semblaient prêts à se combattre, le succès était si douteux, que, pour deux hommes prévoyants

comme Fouché et Talleyrand, celui-là devait être considéré comme un en cas, une probabilité. Le duc d'Otrante, en homme sage, avait aussi de fréquents rapports avec Gand; il y avait même envoyé, comme nous l'avons dit, un homme non moins rusé que lui, son ami, son confrère de l'Oratoire, Gaillard, qui lui avait rapporté de très bons renseignements. Enfin il avait ouvert une négociation, et conclu une espèce de traité, par lequel il réussit à neutraliser la Vendée, ce qui eut alors de graves conséquences, puisqu'il résulta de cette perfide convention avec trois chefs vendéens, qui furent ensuite désavoués par les leurs, que l'armée vendéenne resta immobile, lorsqu'elle eût pu s'approcher de Paris, après la bataille de Waterloo, et s'y trouver en même temps que Louis XVIII! Alors, sans nul doute, eussent échoué les intrigues d'Arnouville; alors toute l'armée royale, plus nombreuse que celle de Wellington et de Blucher, fût entrée avant elle dans la capitale! Alors point de ces honteuses concessions, de ce pillage, de ces exactions exercées par des alliés, contrairement à une capitulation formelle! point de ces violences dont le récit doit à jamais flétrir ceux qui les ordonnèrent ou qui du moins ne surent pas les empêcher!

Après la rentrée si pénible, si longtemps entravée, du roi dans sa capitale, le premier soin fut d'achever la création d'un ministère, si indignement commencée. C'était une opération difficile, et dont personne autre que le président du conseil ne pouvait être chargé. Le duc d'Otrante lui-même n'eut pas le pouvoir d'y faire entrer un seul de ses amis. Encore une fut la table de whist presque tout entière qui eut l'honneur d'être appelée à gouverner la France: d'abord l'inévitable abbé Louis pour les finances; puis M. Pasquier, l'ancien préfet de police, pour la justice; M. de Jaucourt pour la marine; enfin Gouvion-Saint-Cyr pour la guerre. M. Dambray et le duc de Feltre, les seuls qui jusque-là eussent fait preuve de quelque dévouement, d'un peu de caractère, furent impitoyablement écartés. Ce bizarre assemblage d'hommes jusque-là peu connus, et surtout fort opposés aux opinions monarchiques, donna lieu à beaucoup de chansons et d'épigrammes. Nous donnons, dans les documents historiques qui terminent la publication séparée de cette notice, des couplets assez piquants, qui furent faits à ce sujet. On sait qu'au temps de Mazarin comme au nôtre, la dernière ressource des Français fut de chansonner leurs oppresseurs; et que le cardinal ministre s'en inquiétait fort peu, disant dans son bizarre langage: *S'ils cantent, ils pagaront;* et en effet les Français payaient et chantaient au temps de la Ligue comme en celui de Fouché et Talleyrand; mais il s'en fallait beaucoup qu'à la première de ces deux époques les charges fussent aussi dures, aussi accablantes que nous les avons supportées. Jamais il ne s'était rien vu de pareil, même dans l'antiquité, où les peuples vaincus devenaient esclaves, étaient considérés comme la proie du vainqueur, qui ne répondait à leurs gémissements que par ce terrible anathème: *Væ victis!*

Et cependant nous n'étions pas un peuple vaincu! les rois qui nous traitaient ainsi étaient nos alliés par des conventions formelles, par des actes authentiques; ils n'étaient

dans cette guerre que les auxiliaires du roi de France, et ils lui devaient secours et assistance contre tout ennemi d'un pouvoir reconnu par eux! Pour cela, ils avaient tout au plus droit à une indemnité de guerre, dont l'Angleterre avait fait d'avance tous les frais par des subsides auxquels Louis XVIII aurait eu part, s'il n'avait pas renvoyé avec tant d'imprévoyance sa maison militaire et tous les braves qui avaient, au mois de mars, voulu le suivre dans l'exil. Si, comme il l'avait annoncé dans ses manifestes, les frais de la guerre ne devaient être supportés que par ceux qui l'avaient causée, il est évident que les royalistes devaient en être exempts; la justice et la politique le voulaient ainsi; mais, par une des plus choquantes anomalies de cette époque, ce fut précisément le contraire qui arriva. Le général en chef de l'armée prussienne, qui avait pris dans leur véritable sens les manifestes et les déclarations royales, commença par séquestrer, dès qu'il fut entré sur le territoire français, les biens de ceux qui lui furent désignés comme les auteurs de la révolution du 20 mars, et par là il porta l'épouvante dans l'esprit de tous ceux qui se trouvaient dans le même cas; mais ils furent bientôt remis de leur effroi quand ils virent que cette mesure, loin de nuire à ceux dont les biens avaient été ainsi séquestrés, les garantit au contraire de tous les pillages et dévastations qu'essuyèrent leurs voisins restés paisibles et fidèles, et qui, d'après les proclamations royales, les principes d'équité les moins contestables, devaient être épargnés! Tel a été, sous beaucoup d'autres rapports, le sort des royalistes, dans une restauration destinée à réparer toutes les injustices, à punir toutes les félonies. Mais à quoi bon, aujourd'hui, toutes ces récriminations? Ne sait-on pas assez, et n'est-ce pas un fait acquis à l'histoire, que dans tout le cours de cette longue guerre, de ces funestes révolutions, l'intention des puissances ne fut jamais d'en réprimer, d'en châtier les véritables auteurs, mais au contraire de les aider, de les encourager secrètement, et par là d'arriver à la ruine, à l'anéantissement de notre malheureuse patrie, d'une puissance rivale à laquelle les rois vaincus n'avaient pas encore pardonné les conquêtes de Louis XIV, et bien moins encore sans doute celles de Napoléon!

Cependant il faut convenir que, sur cela, tous n'étaient pas d'accord, et qu'à cette seconde invasion de 1815, il fut très malheureux pour la France que l'armée russe restât éloignée du théâtre des événements, et que les Prussiens et les Anglais fussent seuls chargés de l'occupation de Paris. Quels que fussent alors les mécontentements du czar envers Talleyrand, nous pensons que, s'il se fût trouvé à Paris dès le commencement, il n'eût pas souffert qu'en sa présence, contrairement à tous les traités, et plus particulièrement au mépris de la capitulation du 3 juin (32) signée par les représentants de tous les rois confédérés, et en son propre nom par le plénipotentiaire Pozzo di Borgo, il n'eût pas souffert, disons-nous, que ses alliés renversassent les monuments de notre gloire, ou dévastassent ces ma-

(32) Par la capitulation signée à Saint-Cloud, le 3 juin 1814, *toutes les propriétés publiques, à l'exception de celles qui avaient rapport à la guerre*, furent formellement garanties par les alliés.

gnifiques galeries, enrichies depuis plusieurs siècles par les travaux de nos artistes, par des traités solennels, et toutes enfin très-honorablement et très-légitimement acquises. De tous les actes de vandalisme qui signalèrent cette époque, celui-là fut sans contredit le plus odieux, le plus outrageant qu'ait jamais supporté la France. Aucun de nos ouvriers ne voulut y coopérer, et ce furent des Allemands, des Juifs, pour la plupart protégés par des soldats prussiens, qui enlevèrent brutalement les chefs-d'œuvre de tous les siècles, qui en brisèrent et anéantirent brutalement plusieurs. Ce fut dans le même moment que le stupide Blucher voulut faire sauter un pont parce que ce pont s'appelait le pont d'Iéna, et que Louis XVIII ne l'en empêcha qu'en déclarant qu'il allait se placer dessus, et qu'il voulait qu'on le fît sauter en même temps!

Mais là ne devaient pas se borner nos calamités. Un million de soldats venait d'envahir nos provinces, et les deux tiers de la France, occupés par ces légions d'*alliés*, durent satisfaire les besoins et souvent obéir aux caprices de soldats indisciplinés, de chefs irrités dès longtemps. Ceux de nos magistrats, de nos administrateurs, qui eurent assez de courage et de dévouement pour résister à ces indignités, furent enlevés sans pitié et transportés prisonniers jusqu'aux bords de l'Oder! Et pendant ce temps le président du conseil de Louis XVIII, l'ancien plénipotentiaire de Vienne, qui avait signé tous les traités, tous les engagements des rois, dont le devoir, à ce double titre, était d'en exiger, d'en requérir l'exécution, resta impassible, affectant de ne contrarier aucune puissance, de ne se compromettre avec personne! Il leur avait tant demandé, tant concédé dans les intérêts de la révolution et des siens, qu'il n'osait plus rien pour la France!

Les choses en vinrent cependant au point qu'il fut obligé de se montrer, quand nos impitoyables alliés exigèrent de plus grands sacrifices encore, soit en argent, soit en concessions de territoire. Mais son discrédit était tel, depuis que l'on connaissait sa disgrâce auprès de l'empereur Alexandre, qu'il nuisait aux négociations, bien loin de les rendre faciles. Ce n'était plus l'époque où les princes de l'empire venaient humblement lui demander la faveur d'être admis dans la confédération du Rhin, et ne manquaient pas de se faire précéder de tributs séducteurs... C'était alors le temps des *bonnes affaires!* Mais dans cette cruelle année 1815, il s'agissait, au contraire, de rendre à ces mêmes princes beaucoup plus, sans doute, qu'il n'en avait reçu quand il dictait les conditions des traités. On conçoit donc facilement le dégoût qu'il eut bientôt de sa nouvelle position. Comme il n'avait jamais eu de penchant décidé pour les arts ni pour les artistes, il avait vu sans beaucoup de peine la destruction de nos musées et de nos galeries; mais quand il fut question du démembrement de la France, de plusieurs centaines de millions qu'il fallut payer, le président du conseil commença à s'émouvoir; il fit quelques représentations, mais faiblement, et craignant toujours de compromettre les intérêts révolutionnaires.

Ce fut le 21 sept. que commencèrent les négociations dans une assemblée des représentants de toutes les puissances, qui en posèrent les bases sur la cession par la France,

de tout ce qui ne faisait pas partie de son ancien territoire, sur le payement d'une indemnité et l'occupation d'une partie de nos places fortes pour un temps déterminé... Quelque effrayantes que fussent de pareilles bases, il se trouva des puissances qui en demandèrent de plus dures encore. L'Allemagne voulait qu'on réunît au corps germanique l'Alsace, la Lorraine, et elle demandait, en outre, que la France perdît la Flandre, le Hainaut, une partie de la Franche-Comté, de la Champagne, du Bugey, etc., etc. Déjà la carte était dressée, et le royaume de saint Louis allait disparaître... A ces accablantes demandes, Louis XVIII sentit enfin qu'il était impossible d'établir le trône de Louis XIV sur d'aussi infimes proportions ; et dans une conférence secrète avec lord Wellington et l'empereur Alexandre, qui, enfin, était venu à Paris, il demanda au généralissime si l'on voudrait encore le recevoir en Angleterre, dans sa maison d'exil... A ces mots le czar, soudainement transporté par un de ces mouvements de générosité qui lui étaient naturels, mais qu'il ne soutenait pas toujours, s'écria : « Non ! non ! Votre Majesté « ne perdra point ces provinces ; je « ne le permettrai pas !... » Et ces provinces ne furent point perdues ! et le traité de pacification fut établi sur d'autres bases ! Mais ce ne fut pas Talleyrand qui le signa.

Quelques jours avant la conclusion de la paix avec les puissances confédérées, le prince de Bénévent et son digne collègue le duc d'Otrante, effrayés des manifestations du royalisme contre le parti révolutionnaire, qui devenaient d'autant plus vives que le pouvoir royal semblait se liguer avec lui, se virent obligés de quitter le ministère. A l'exemple des gouvernements de la révolution, qui n'avaient jamais manqué d'envoyer aux rois de la famille des Bourbons quelques régicides pour ambassadeurs, Fouché fut envoyé au roi de Saxe, proche parent de Louis XVIII ! Quant à Talleyrand, sa retraite n'eut pas même les apparences d'une disgrâce ; le roi le nomma son premier chambellan, avec cent mille francs de traitement, et le prince de la diplomatie conserva, on ne peut en douter, une grande influence dans le gouvernement. Tous ceux qu'il avait fait nommer, tous les coryphées de son parti, conservèrent leurs emplois. Le duc de Richelieu, qui lui succéda, n'avait guère d'autre titre à une telle distinction que la protection de l'empereur Alexandre. Après avoir passé la moitié de sa vie dans les déserts de l'ancienne Tauride, il ne connaissait pas plus en France les personnes que les choses. Le prince de Bénévent fit dès le commencement tous ses efforts pour le discréditer, et, ne trouvant rien de mieux, il lança contre lui un de ces bons mots dont il avait l'habitude d'écraser ses rivaux. « C'est l'homme de France, « dit-il, qui connaît le mieux la « Crimée. » Louis XVIII ne l'avait guère accepté que pour complaire à l'empereur Alexandre, pour obtenir quelque adoucissement aux conditions du traité dont nous étions menacés ; et il s'en faut de beaucoup qu'à cet égard son espoir ait été complétement réalisé.

Enfin ce fut après avoir encore échangé quelques notes et ultimatums, que les plénipotentiaires des hautes puissances signèrent, le 20 nov. 1814, ce monument d'oppression, cette infraction si manifes-

tous les traités qui l'avaient précédé, et que signa aussi, pour le roi de France, le duc de Richelieu, *plus mort que vif,* ainsi qu'il l'écrivit le lendemain à son ami Terrier de Monciel. Et tout exorbitante que furent les clauses de ce nouvel acte, il faut encore reconnaître que nous dûmes beaucoup à l'intervention du czar. D'abord ce fut par la générosité de ce prince que nous conservâmes plusieurs de nos provinces et que la durée de l'occupation par cent cinquante mille hommes fut réduite à cinq, puis à trois ans, et la contribution de guerre de 800 à 600 millions. On sait que la principale mission de cette armée de garnisaires, commandée par le duc de Wellington, fut d'assurer la rentrée de ces énormes tributs, et aussi de garantir la tranquillité de l'Europe contre le *système révolutionnaire.* Nous verrons plus tard comment cette garantie fut comprise par le généralissime qui avait eu tant de part à la création du ministère Fouché-Talleyrand, et par ces puissances assez aveugles pour ne pas voir que c'était par leur persistance, leur obstination à faire prévaloir un système aussi anti-monarchique, que le trône de Louis XVIII était tombé! Et pour mettre le comble à ces funestes aberrations, les hautes puissances qui renouvelèrent pour la seconde fois à cette époque l'alliance de Chaumont et de Vienne, par laquelle elles s'étaient engagées à étouffer en France *toute tentative, toute idée de révolution,* déclarèrent, par le même acte, que le repos de l'Europe était essentiellement lié à l'*affermissement de la charte constitutionnelle* qu'ils avaient forcé le roi d'accepter, en d'autres termes, à l'ordre de choses que, de concert avec les hommes de la révolution, représentés par Fouché et Talleyrand, ils avaient eux-mêmes imposé à la royauté! Et dans la note par laquelle ce nouvel acte fut communiqué au ministère français, le plénipotentiaire britannique qui l'avait dictée, tout en félicitant le roi de France sur son attachement au système constitutionnel, et en le pressant vivement d'y persister, lui donna des avis ou plutôt des ordres. Ainsi il est trop vrai que, même après la dure leçon des cent jours, l'Europe ne reconnut pas la faute qu'elle avait faite, en désarmant la royauté, en la privant, de concert avec le parti révolutionnaire, de tous les moyens de répression que lui donnaient ses anciens droits et qui eussent garanti sa durée. Par suite de ce fatal aveuglement, la charte fut imposée aux Bourbons, non pas certainement comme une restauration monarchique, mais comme une réhabilitation, une garantie de tous les intérêts révolutionnaires, avec l'impunité de tous les torts et de tous les crimes. Les conséquences de cet absurde système, qui consistait à recréer la monarchie avec les principes et les hommes de la révolution, même avec les juges, les assassins du monarque, se firent bientôt apercevoir. De graves soulèvements éclatèrent dans plusieurs départements, et il y eut, dans le midi surtout, des victimes, toujours regrettables qu'elle qu'en soit la cause, parmi les hommes que les royalistes ne purent voir sans indignation se perpétuer au pouvoir et les persécuter encore! On craignit un soulèvement général, et dans des rapports au roi, que l'on a crus exagérés, mais qui étaient vrais pour la plus grande partie, Fouché établit que ces craintes

étaient fondées. Si ces mouvements d'une réaction spontanée, et qui n'eut d'autre mobile que l'indignation des royalistes, furent à déplorer, ce fut au moins un éclatant démenti donné aux mensonges des gens qui avaient été jusqu'à nier leur existence, qui en ce moment exagéraient leurs torts pour avoir le droit de les accuser. Et ce démenti, la France le donna peut-être encore avec plus d'évidence et d'énergie dans les élections qui eurent lieu pour le renouvellement de la chambre des députés. Fouché et Talleyrand, qui avaient trompé les étrangers avec tant d'impudence et de mauvaise foi sur le compte des royalistes, reconnaissant bientôt qu'eux-mêmes s'étaient trompés sur les forces de ce parti, et qu'ils ne pourraient pas lui résister s'ils n'étaient appuyés par des chambres qui leur fussent dévouées, avaient fait tous leurs efforts pour hâter ce renouvellement, et surtout pour qu'il fût composé de révolutionnaires qui, comme eux, eussent besoin d'oubli et d'amnistie. Mais il était difficile de prouver à la France, si long-temps et si cruellement trompée, que, sous le règne d'un petit-fils de saint Louis, elle dût être gouvernée, qu'elle dût recevoir des lois de ceux qui, depuis un quart de siècle, faisaient hautement profession de tous les vices, de toutes les iniquités. Les électeurs, qui étaient les mêmes que ceux du régime impérial, comprirent tout autrement les choses, et, à de très-faibles exceptions, ils nommèrent partout des royalistes, persuadés qu'en cela ils remplissaient parfaitement les désirs du roi et de la France, que c'était le seul moyen de reconstituer solidement la monarchie.

Ce fut avec un véritable effroi que le parti Fouché et Talleyrand, ou la faction révolutionnaire, vit sortir de l'urne électorale les noms des Bonald, des Villèle, des Corbière, des Labourdonnaye et de beaucoup d'autres, connus par leur attachement à la monarchie, par les persécutions que cet attachement leur avait causées! Et il se trouva que ces hommes, dont on avait nié l'existence, ou qu'on avait dépeints comme dépourvus de courage, de capacité, étaient pour la plupart des hommes supérieurs, qui, dès le premier moment, effacèrent tous les coryphées de la révolution par leurs talents et leur énergie; ce qui fit dire à Louis XVIII, si long-temps trompé, et qui n'avait pu croire à un tel résultat, que c'était une chambre *introuvable*. Comme déjà il s'était laissé entraîner à ce système de déception, tout en appréciant de pareils hommes comme ils devaient l'être, ce prince ne fit rien pour profiter d'une assemblée que le ciel semblait lui avoir envoyée, et qui pouvait être si utile dans de pareilles circonstances. Mais une conséquence inévitable de ce phénomène politique fut de donner, dès l'ouverture des séances, un grand ascendant à la royauté, en lui assurant dans le pouvoir législatif un appui qu'elle n'y avait jamais trouvé; et, par les mêmes motifs, d'affablir, d'effrayer même les révolutionnaires. Fouché et Talleyrand surtout en sentirent toutes les conséquences. Le premier offrit sa démission, qui fut acceptée, et trois jours après, Talleyrand fut également obligé de donner la sienne. Voulant, selon sa coutume, que cette retraite forcée eût pour le public un motif louable, il imagina de répandre, comme il avait fait autrefois pour la guerre d'Es-

pagne, qu'il s'était retiré pour ne pas signer le traité du 30 novembre. Ce mensonge, comme tant d'autres, eut quelque succès, et le rusé diplomate s'en servit encore pour rejeter sur les royalistes, qu'il détestait plus que jamais, tout l'odieux de ce malheureux traité, dont lui seul était cause, dont il n'avait, en dernier lieu, que très-faiblement contesté l'exorbitance.

Du reste, il ne faut pas croire que ce fut par la volonté de Louis XVIII que les deux vétérans du jacobinisme cessèrent d'être ses ministres. Ce furent sans nul doute les premiers actes, les premières manifestations des *introuvables*, qui les forçèrent à se retirer. On a dit avec raison que ce fut le souffle seul de ces hommes énergiques, si bons, si forts dans leur conviction, qui les obligea de prendre la fuite! Qu'eût-ce donc été si le roi lui-même se fût rangé franchement de leur avis, s'il ne les eût pas mis dans la nécessité d'être plus royalistes que lui-même? Ne pouvant mieux faire, ce prince assura aux deux ministres qu'il se voyait, à regret, contraint de remercier une belle et honorable retraite. Il envoya comme ambassadeur à son parent le roi de Saxe, le régicide duc d'Otrante, et il nomma le ci-devant évêque d'Autun son grand chambellan, avec cent mille francs de rente. Dans le même temps, le roi de Naples en accorda soixante mille à ce dernier avec le titre de duc de Dino, *pour ses bons services au congrès de Vienne;* ce qui, avec son immense fortune, lui fit une des premières positions financières de l'Europe... Le pauvre homme! il avait bien eu raison de dire, en entrant dans la carrière des révolutions, et du crime, qu'il y gagnerait plus que dans celle de l'honneur et de la probité! Il connaissait bien son siècle.

Ainsi, pour Louis XVIII du moins, la retraite de Fouché, non plus que celle de Talleyrand, ne dut pas être considérée comme une disgrâce. En sa qualité de grand chambellan, le prince de Bénévent se montra plus que jamais assidu à la cour, et il prononça plusieurs discours à la chambre des pairs, ce qu'il n'avait jamais fait. Il reçut beaucoup de monde dans son salon, et même on y vit quelquefois des royalistes. Ce fut dans une de ces réunions que Salaberry, l'entendant se récrier sur l'impossibilité de retourner à l'ancien régime, lui dit malignement qu'il savait bien qu'on aurait de la peine à le refaire évêque d'Autun, mais que l'on pouvait bien sans cela rétablir beaucoup de choses qui seraient plus utiles. A quoi l'illustre diplomate ne trouva point de réplique, par le seul motif qu'il n'était pas préparé à une telle plaisanterie, et que, dans le grand nombre de réparties spirituelles qu'on lui a attribuées, il en est beaucoup pour lesquelles, ainsi que pour ses discours, il eut souvent recours à l'esprit des autres. Son remplacement au ministère des affaires étrangères par le duc de Richelieu, homme très insignifiant, et qui ne fut mis là que pour plaire à l'empereur Alexandre, montra que rien ne serait changé au système de *fusion* et d'*oubli;* et la substitution de M. Decaze au duc d'Otrante le prouva encore davantage. Louis XVIII lui-même avait adopté ce système avec ardeur, persuadé que c'était le seul moyen de satisfaire les étrangers; et c'est dans cette vue qu'il se hâta de demander aux chambres la loi d'amnistie, qu'ils avaient exigée avec tant d'insistance.

Les discussions auxquelles elle donna lieu, furent très vives ; les orateurs royalistes y déployèrent beaucoup de talent, d'énergie, et ils restèrent inflexibles à l'égard des régicides *relaps*, c'est-à-dire des juges de Louis XVI, qui depuis le départ du roi avaient accepté des fonctions publiques. Ceux-là furent impitoyablement exceptés de l'amnistie, et condamnés à la l'exil. Le nouveau ministre de l'intérieur, d'abord protégé, puis protecteur du parti Fouché - Talleyrand, soutint le projet avec beaucoup de chaleur, et, en cela, on ne peut pas douter qu'il ne fût vivement soutenu par le prince de Talleyrand, qui, en sa qualité de pair de France, ne manqua à aucune des séances où cette grande question fut discutée. On doit penser qu'en cela il était parfaitement d'accord avec le roi, qui, dans plusieurs occasions, força ses gentils-hommes de la chambre à l'accompagner dans ses promenades pour qu'ils ne votassent pas contre ses ministres !

Il y eut encore sur divers sujets, tels que le système électoral, la liberté de la presse, le budget, des discussions où les nouveaux députés déployèrent beaucoup d'énergie et une supériorité telle que le parti de la révolution en fut épouvanté, qu'il songea à se débarrasser d'une chambre qu'il avait lui-même voulue avec tant d'imprévoyance. Après avoir frappé à toutes les portes, on consulta aussi Talleyrand, et l'on ne peut pas douter qu'il n'ait beaucoup contribué à la dissolution qui suivit bientôt. Ce fut, comme on l'a dit, un des derniers services qu'il rendit à la révolution. On sait qu'il avait eu beaucoup de part à la nomination du préfet de police, M. Decaze, principal auteur de la funeste ordonnance de dissolution ; et qu'il contribua également à sa promotion au ministère de la police après la retraite de Fouché. Il est donc bien permis de croire qu'il conserva quelque crédit sur un personnage de sa création, et qui devait si bien répondre à son origine ! On doit aussi penser que l'ex-président du conseil avait conservé quelques relations avec son confrère, l'illustre diplomate Pozzo di Borgo, qui ne contribua pas peu à l'ordonnance de dissolution qu'on a appelée, avec tant de raison, le suicide de la monarchie. Louis XVIII, dont le premier mouvement avait été de repousser une aussi funeste mesure, ne résista plus quand il se vit en même temps assailli par ses ministres Decaze et Richelieu, par le parti de la révolution, enfin par l'ambassadeur d'Alexandre, Pozzo di Borgo, dont on sait assez que cet événement doubla la fortune. Un peu plus tard, et dans les derniers temps de sa vie, ce diplomate regrettait beaucoup, au moins en apparence, le rôle qu'il avait joué dans cette circonstance, et il nous a dit à nous même que plus d'une fois il en avait versé des larmes. Sans croire à la sincérité de ces larmes, nous pensons que l'ambassadeur d'Alexandre, qui avait connu plus qu'aucun autre les suites déplorables de l'ordonnance du 5 septembre 1816, et qui au fond était royaliste, regretta sincèrement sa participation à cette déplorable mesure. Il exprimait même ses regrets à cet égard en termes peu respectueux pour son souverain, qui, nous disait-il, lui en avait donné l'ordre.

Ces détails nous écartent un peu de l'histoire du prince de Bénévent, mais il y ont plus de rapport que

cela ne paraît au premier coup-d'œil; et, en y réfléchissant, on trouvera sans doute que ce n'est pas trop sortir de notre sujet que de montrer à quel point la diplomatie russe, toujours d'accord avec le parti révolutionnaire, intervint dans la dissolution d'une chambre si éclairée, si courageuse, et qui seule eût sauvé la monarchie malgré l'influence étrangère, malgré les révolutionnaires, malgré le roi lui-même! Ce prince, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, avait accepté le rôle de protecteur des principes et des intérêts du parti révolutionnaire qu'il méprisait et qui devait le perdre! Et il avait consenti à se rendre le persécuteur, on pourrait dire l'ennemi de son propre parti, des hommes qui seuls pouvaient et devaient maintenir sa couronne; il s'était laissé persuader qu'en France les royalistes sont en petit nombre, sans capacité, sans courage, qu'enfin il était impossible de gouverner avec eux. C'était par ces opinions, on le sait trop, qu'avait commencé sa carrière politique; mais il paraissait les avoir abandonnées quand Talleyrand et Fouché, d'accord avec les étrangers, l'y firent malheureusement rentrer; et il y persista quand ces deux hommes pervers ne furent plus ses ministres.

Cependant il survint alors pour l'ancien prélat quelques motifs de disgrâce qui sont restés secrets, mais dont on a cru voir la cause dans les rapports qu'il continuait d'avoir avec le duc d'Orléans. Après beaucoup de détours et de circonlocutions, Louis XVIII finit par lui déclarer un jour nettement qu'il désirait lui voir habiter ses terres; et il fut obligé de *se retirer à son château* de Valençay, *puis à celui de Rochecotte*, où l'on doit penser qu'il s'ennuya singulièrement loin de toutes ses habitudes d'intrigue et de conspiration. Sa correspondance y suppléait bien quelquefois, il est vrai, et il ne lui était pas absolument défendu de venir dans la capitale. La mort de Louis XVIII ne mit pas fin à cette ennuyeuse position, et l'on sait que Charles X et son ministre Polignac, le redoutant encore davantage, le firent soigneusement surveiller, surtout aux approches de la révolution de 1830, à laquelle on ne peut pas douter qu'il n'ait pris une grande part.

On ne peut pas douter que ce soit par ses soins, et par ses rapports avec les chefs de l'opposition, que vers la fin de ce dernier règne *le National* ait été fondé. On sait que ce fut le journal qui contribua le plus à la chute de Charles X; mais on ne sait pas que MM. Thiers et Armand Carrel, qui en furent les fondateurs, se rendirent pour cela au château de Rochecotte, qu'habitait Talleyrand, et que tous les apprêts de cette entreprise y furent réglés. La police royale fut informée de tout cela par Donnadieu, dans le commandement duquel se trouvait le château; mais il ne fut pris aucune mesure pour en empêcher les conséquences. Le général Donnadieu, qui nous l'a lui-même raconté, doutait que sa dépêche eût été remise au roi!

Pour compléter l'histoire d'une époque aussi importante et achever le portrait de l'homme qui y joua un si grand rôle, nous emprunterons un fragment de notre *Biographie de Louis-Philippe*, publiée en 1849, et dont aucune circonstance n'a pu être démentie. «... Dans cette énumération « de conseillers, de ministres, disions-« nous dans cet ouvrage, nous avons à « peine dit quelques mots sur le fa-

« meux Talleyrand, qui en fut cependant le plus remarquable, le plus souvent consulté, et qui, sous tous les rapports, méritait cette distinction. C'était le prince des diplomates; et s'il n'en fut pas le plus habile, il en fut au moins le plus fourbe, le plus astucieux. De plus il avait l'avantage, auprès de Louis-Philippe, d'avoir été témoin de son début dans la carrière des révolutions, d'avoir été le confident, l'ami de son père, ce prince Égalité dont les intrigues et les complots contre le malheureux Louis XVI furent si funestes à la France! Ils se revirent donc avec une grande joie à Paris en 1814, au moment où le ci-devant évêque d'Autun était réellement le maître de nos destinées. On doit bien penser que ce fut lui qui reçut la première visite et les premiers hommages du jeune duc, lorsque celui-ci, arrivé de Sicile, seul et sans appui, avait tant de raisons de redouter la présence des princes de la branche aînée! Talleyrand ne lui fut pas inutile pour l'accueil si bienveillant et si imprévu qu'il reçut de Louis XVIII, et il est probable qu'il contribua beaucoup par son crédit, et par celui de l'abbé de Montesquiou sa créature, à la restitution ou plutôt à la donation de ses immenses biens. Lors du retour de Napoléon en mars 1815, Talleyrand était à Vienne, et il eut peu de part à ce qui se fit à Paris; mais il se mit aussitôt en rapport avec le duc d'Orléans, qui était allé s'établir en Angleterre, et ce fut lui qui remit aux souverains alliés ses Mémoires, rédigés dans ce pays de concert avec Dumouriez. On sait *quels doutes, quelles hésitations* ces Mémoires firent naître dans le conseil des rois, lorsqu'il fut question de rétablir le trône légitime. Par là s'explique la défaveur dans laquelle tombèrent ces deux grands personnages, au premier moment de la seconde restauration, l'éloignement auquel Louis XVIII les condamna l'un et l'autre. Cette communauté de disgrâce ne fit qu'ajouter à leur intimité; et il est sûr que dès-lors tous leurs plans et leurs projets les plus secrets furent concertés et tendirent au même but. Ce fut de la main de Talleyrand lui-même que Didier reçut en 1816, pour la conspiration de Lyon et de Grenoble, l'argent et les instructions de Louis-Philippe. Comme Louis XVIII était soupçonneux et défiant, ce fut toujours dans l'ombre et le secret que leurs trames s'ourdirent. Mais comme ce prince avait mis sa police dans des mains dévouées à ses ennemis, on comprend l'impuissance et les succès de la plupart de ces complots. Après la mort de Louis XVIII, ils n'eurent pas même besoin des apparences de la dissimulation. Tous les deux allèrent à la cour, où ils se virent souvent, et purent s'entendre. Mais c'était surtout au Palais-Royal que l'on préparait et arrêtait les plus grands projets avec ceux des journalistes, des gens de lettres, que l'on y avait initiés, et qui ont tant contribué au renversement de Charles X. Presque tous étaient jeunes, pleins d'ardeur, et leur zèle était tel que dans les derniers temps on trouva que le *Constitutionnel*, rédigé par des vétérans du jacobinisme anciens amis de Louis-Philippe, qui jusque-là était considéré comme le journal officiel du parti,

« avait été timide, arriéré, qu'il en « fallait un autre qui fût plus hardi, « plus énergique, enfin qui lui ser- « vît d'avant-garde. Ainsi fut conçue « l'idée du *National*, qui depuis a « acquis tant de célébrité. Com- « me nous l'avons dit, ce furent « MM. Thiers, Armand Carrel et Mi- « gnet qui en eurent la première « pensée, et qui doivent en être con- « sidérés comme les créateurs sous « les auspices de Talleyrand et avec « l'appui de Louis-Philippe Cette « époque de 1830, fut, sans nul « doute, celle où ce prince reçut de « l'ancien évêque d'Autun les plus « nombreux et les plus importants « services. Selon sa coutume dans « les temps de crise, l'ancien mi- « nistre de Napoléon se trouvait à « Paris au moment où éclata la ré- « volte contre Charles X, et il eut, dès « les premiers jours, avec Louis-Phi- « lippe des rapports très-suivis, « surtout dans les négociations se- « crètes de Rambouillet, dont le « grand veneur Girardin fut l'inter- « médiaire et le messager. Le duc « d'Orléans n'écrivit pas un mot, ne « prit pas un engagement sans le « consulter. Un peu plus tard il in- « tervint encore davantage dans les « rapports de Louis-Philippe avec « l'Angleterre, et ce fut lui qui eut « la première pensée, qui fut le prin- « cipal auteur de cette alliance d'a- « bord occulte, puis manifeste, dont « Louis-Philippe a tiré un si grand « parti, mais qui fut si funeste à la « France. Par sa fourberie et son as- « tucieuse duplicité, on peut dire « que Talleyrand joua dans cette « affaire, auprès de lui, à peu près le « le même rôle que l'ignoble Dubois « avait autrefois joué auprès de son « aïeul. Après avoir indignement « trompé en 1815 l'empereur Alexan- « dre, ses plus intimes alliés, il était « resté tout à fait brouillé avec la « Russie, et il savait bien tous les « obstacles que Louis-Philippe ren- « contrerait de ce côté pour faire « reconnaître son usurpation. Il « n'eut donc point de peine à le « faire comprendre à ce prince, qui « se hâta de l'envoyer avec les « plus grands pouvoirs à Londres, « où il demeura quatre ans. On « sait assez tout ce qu'il y fit pour « notre honte et nos malheurs. Il « n'en revint qu'après avoir conclu « ce ridicule traité de la quadruple « alliance, dont on fit grand bruit, « mais qui, au fond, ne fut qu'un « nouveau témoignage de notre « abaissement. Nous perdîmes dès « lors toute influence en Espagne « et en Portugal, où domine encore « l'Angleterre. Louis-Philippe y « concourut avec lui, par tous les « moyens qui étaient en son pou- « voir, au triomphe de deux usur- « pations; et pour l'un et l'autre « c'en fut assez! .. » Nous pourrions ajouter beaucoup à ce fragment d'un volume que nous publiâmes en 1849, et qui nous valut bien quelques récriminations, même des injures du parti dont il contrariait les vues, mais aucun fait, aucune assertion n'a pu en être démentie. Comme nous l'avons dit ailleurs, ce n'est pas une tâche facile que d'écrire véridiquement l'histoire contemporaine!

On sait assez que l'attachement de l'ancien prélat pour Louis-Philippe datait de ses liaisons avec le Palais-Royal, dès avant 1789, et que, depuis cette époque, tout en dissimulant soigneusement son zèle pour sa cause, il n'avait manqué aucune occasion de la servir, surtout au congrès de Vienne. L'empereur Alexandre ne tarda pas à s'en aper-

cevoir, et il en résulta de sa part d'autant plus de mécontentement, que les princes d'Orléans n'ont jamais été vus de bon œil à la cour de Russie. Il ne faut donc pas s'étonner si, en 1830, Talleyrand fit tous ses efforts pour rapprocher de plus en plus le nouveau roi de l'Angleterre et l'éloigner de la Russie, et si, par suite de cette ancienne prédilection, héréditaire dans sa famille, ce prince, qui le fit alors son conseiller intime, s'empressa de lui confier l'ambassade de Londres, qui certainement était alors la plus importante. Ce ne fut pas lui, cependant, qui porta les premières paroles. On y envoya d'abord le général Baudrand, homme sans conséquence, et qui ne fut porteur que de communications ostensibles. Il fallait que l'ancien ministre restât quelques jours de plus à Paris, où, dans des circonstances si difficiles, on avait encore besoin de ses avis. Après un aussi grand événement, il s'agissait de diriger habilement toutes choses au dedans comme au dehors, et surtout de savoir comment on réussirait à expulser définitivement de France Charles X et sa famille. Sur tout cela on doit bien penser que le rusé diplomate fut plus d'une fois consulté (33).

Une autre affaire non moins importante fut la découverte des richesses de la Casauba, qui vinrent si à propos au secours de la royauté ! S'il est vrai que l'argent est le nerf de la guerre, il l'est bien aussi des révolutions; et l'on peut être assuré que le trésor des pirates d'Alger ne fut pas moins utile à celle de 1830 que le pillage du garde-meuble, la dépouille des victimes de septembre, ne l'avaient été à celle de 1792. Et il n'est pas inutile de remarquer que l'ancien prélat eut une grande part aux deux événements. Comme ce fut précisément au moment du triomphe des trois journées que la nouvelle de cette découverte vint à Paris, et qu'il fallut en régler aussitôt l'emploi, on eut recours au confident intime, et il est bien sûr qu'il dut avoir une bonne part dans cette belle *affaire*. C'est une des plus considérables auxquelles il ait concouru, comme nous l'avons dit dans notre *Biographie de Louis-Philippe*.

Quand tout fut arrangé de ce côté, et que les ordres furent donnés pour l'embarcation de la famille royale à Cherbourg, le confident intime partit pour l'Angleterre, revêtu des plus grands pouvoirs et avec le titre de ministre plénipotentiaire. Sa réception par le roi Guillaume se fit avec beaucoup de solennité, et il ne dissimula pas, dans son discours, qu'enfin il était au comble de ses vœux. « .... J'ai accepté avec « joie, dit-il, une mission qui don-

(33) Peu de personnes ont connu les dangers auxquels Charles X fut exposé en 1830 pour se rendre en Angleterre. Tout le monde a su les mauvais procédés, les insultes même que le capitaine d'Urville fit essuyer à ce prince; mais on ne pensait pas que ces indignités dussent aller plus loin encore, et qu'il n'y eût été question de rien moins que de l'extermination, de l'anéantissement de la famille royale tout entière, ainsi que cela est démontré dans le récit qui en a été fait, d'après les renseignements les plus authentiques, dans l'ouvrage intitulé : *Louise-Marie-Thérèse de Bourbon, duchesse de Parme et de Plaisance, fille de l'infortuné duc de Berri, et sœur de monseigneur le comte de Chambord*, etc. On n'a jamais dit de quel pouvoir émanaient les instructions qui furent données à Dumont-d'Urville, mais il serait difficile de s'y méprendre; et l'on ne peut guère douter que le *conseiller intime*, celui qui depuis si longtemps avait conçu le projet de réaliser en France la révolution anglaise de 1688, celui qui avait été le conseiller des attentats des 5 et 6 octobre 1789, du 10 août 1792, et de tant d'autres complots régicides, n'ait aussi concouru aux instructions qui furent données pour le voyage de Cherbourg.

« nait *un si noble but* aux derniers « pas de ma longue carrière. De « toutes les vicissitudes que mon « grand âge a traversées, de toutes « les diverses fortunes auxquelles « quarante années, si fécondes en « événements, ont mêlé ma vie, rien « peut-être n'avait encore aussi plei- « nement satisfait mes vœux qu'un « choix qui me ramène dans cette « généreuse contrée.. L'Angleterre, « au dehors répudie, comme la « France le principe de l'interven- « tion dans les affaires intérieures « de ses voisins, et l'ambassadeur « d'une royauté *votée unanimement* « par un grand peuple se sent à « l'aise sur une terre de liberté, et « près d'un descendant de l'illustre « maison de Brunswick. » Il n'est pas inutile de remarquer ici l'attention qu'eut le ministre plénipotentiaire de Louis-Philippe, en rappelant le nom de Brunswick, qui avait joué un si grand rôle dans les événements de 1792 !

Malgré ce pompeux début, l'ambassadeur du nouveau roi ne fut pas accueilli par tout le monde avec le même empressement ! Quelques journaux en parlèrent fort mal, et plusieurs orateurs dans les chambres, entre autres lord Londonderry, ne le traitèrent pas avec plus de ménagement, au point que Wellington se crut obligé de les démentir et de prendre hautement la défense de celui qu'il avait autrefois appuyé et soutenu de sa puissante protection. « Je déclare, dit-il, que, « dans toutes les *hautes* transactions « où je me suis trouvé avec le prince « de Bénévent, je ne sais personne « qui se soit conduit avec plus de « fermeté et de talent à l'égard de « son pays, avec plus de droiture « et d'honneur dans les communi- « cations avec les ministres étran- « gers. » Il y eut sans doute, dans cette déclaration du noble duc, quelque chose de très satisfaisant pour celui qui l'avait si habilement secondé en 1815 dans son projet de faire entrer la révolution à Paris avec Louis XVIII, et qui venait de mettre encore une fois sur le trône de France cette révolution et ses principes. Ce fut une circonstance d'une grande utilité pour la négociation dont l'envoyé de Louis-Philippe était chargé. La reconnaissance du nouveau roi fut admise au premier moment. Les seules difficultés vinrent de la possession d'Alger et de l'enlèvement des trésors qui avaient si vivement excité les jalousies de l'Angleterre. Sur ce point, Talleyrand se crut obligé d'accorder quelque chose, et c'est pour cela sans doute que quelques caisses de la Casauba furent alors dirigées vers la Tamise. Quant à l'évacuation de l'Algérie, que l'on voulait immédiate et tout entière, l'habile négociateur fit encore aisément comprendre que, dans un pareil moment, cette énorme concession dépopulariserait trop le roi de France ; que cela pourrait même compromettre sa royauté. Alors on se contenta d'une promesse pour un temps plus opportun, et l'on se borna à nous prescrire des limites pour le nombre des vaisseaux et celui des équipages qu'il serait permis de faire entrer dans les ports africains, avec la défense positive d'établir aucun moyen de défense sur certains points de la côte. A ces conditions, la paix fut conservée entre les deux Etats, et nous restâmes, du moins pour quelque temps encore, les maîtres reconnus d'une colonie qui nous a coûté tant de sang et d'argent !

Quelques discussions eurent encore lieu sur divers événements, notamment la révolution belge qui survint bientôt. On sait qu'en 1815 l'Angleterre avait fait réunir ce pays à la Hollande, dans le seul but de l'ôter à la France; mais plus tard elle s'en était repentie, craignant d'avoir par là augmenté les forces d'une puissance déjà trop redoutable. Voulant réparer cette faute, le ministère britannique pensa que le moment de crise où la révolution de France avait jeté l'Europe serait favorable à ce changement, et qu'une émeute dont le signal partirait de Paris pourrait tout justifier. Ainsi fut amenée la création du royaume belge, si contraire à des traités qu'on a si hautement invoqués dans d'autres occasions!

La révolution de juillet était à peine terminée à Paris, que les mêmes symptômes se manifestèrent à Bruxelles, et que les troupes du roi des Pays-Bas furent expulsées de la Belgique par la révolte, à peu près comme celles de Charles X l'avaient été de sa capitale. Ce qui est assez remarquable, c'est que, Louis-Philippe ayant aussitôt pris parti pour la cause de la rébellion, ce furent ses troupes qui vinrent assurer son triomphe, en combattant l'armée hollandaise qui obéissait à son souverain, et défendait une possession que lui avaient garantie des traités solennels. Ce qui n'est pas moins remarquable dans cette révolution belge, c'est que les mêmes puissances qui avaient concouru à ces traités envoyèrent des plénipotentiaires à Londres pour constater en quelque façon et sanctionner par leur adhésion cette monstruosité politique! Sur cela, on doit bien penser que le plénipotentaire français ne fut pas le moins facile : c'était le représentant d'une usurpation appelée à en reconnaître une autre! Louis-Philippe aurait bien voulu profiter de l'occasion pour donner un trône à l'un de ses fils, pour se poser comme un autre Louis XIV ou un Napoléon au petit pied; mais ce fut en vain que son *confident intime* l'essaya ; il n'était pas possible qu'un tel changement convînt à l'Angleterre. Ce n'était pas pour cela que les révolutions de Paris et de Bruxelles avaient été faites! Après de longues controverses et beaucoup de protocoles et de discussions, il fut décidé qu'un prince de Cobourg serait roi des Belges; et cette décision fut signée par les plénipotentiaires de l'Angleterre, de la France, de la Prusse, de l'Autriche, et même de la Russie, ce qui étonna beaucoup.

Après cette grande affaire de la révolution belge, ainsi approuvée et sanctionnée par les puissances, vint celle de la quadruple alliance, à laquelle le plénipotentiaire français dut mettre plus d'importance. C'était le dénouement, la consécration des révolutions qui venaient de s'accomplir en France, en Espagne, en Portugal, auxquelles il avait pris tant de part, et qui toutes étaient fondées sur les mêmes principes, tendaient au même but que la révolution de 1688 en Angleterre, c'est-à-dire à la ruine, à la destruction des dynasties régnantes en faveur des branches cadettes ou collatérales! Initié dès le commencement dans les complots du Palais-Royal, l'ancien évêque d'Autun n'ignorait pas qu'il s'agissait de renouveler en France, au profit de la famille d'Orléans, ce qui, un siècle auparavant, avait si bien réussi à la maison de Hanovre en Angle-

terre; mais il s'en fallait beaucoup que les personnes et les choses fussent parfaitement les mêmes dans les deux pays. Si la faiblesse, l'impéritie des derniers Bourbons n'avaient que trop de ressemblance avec le caractère incertain des Stuarts, l'ignoble Philippe-*Égalité* était loin d'avoir le courage et le caractère de Guillaume III. Cependant, malgré ces différences, la révolution de juillet 1830 semblait avoir assuré, pour long-temps du moins, le succès de cette longue intrigue, si notoirement conduite par Talleyrand et ses amis, intrigue dont les révolutions d'Espagne et de Portugal n'étaient qu'une conséquence ou une émanation. Et toutes ces révolutions venaient d'être reconnues et garanties dans ce traité de la quadruple alliance, qui y avait mis le sceau et semblait avoir définitivement assuré toutes les entreprises du même genre. C'était le triomphe du conseiller intime de Louis-Philippe; ce fut l'apogée de sa gloire. Quand ce fameux traité eut été signé à Londres, le 18 août 1834, ne voyant plus rien dans ce pays qui fût digne de la haute position qu'il s'était faite, il demanda sa démission, qui fut acceptée dans les termes les plus flatteurs.

Son retour imprévu dans Paris étonna beaucoup de monde, et l'on crut remarquer quelque changement dans son caractère. Quoique reçu à la cour du nouveau roi avec beaucoup d'empressement, il y parut froid, réservé, et s'y montra rarement. Une circonstance imprévue, et de peu d'importance au premier aspect, fit croire qu'il s'était passé dans son esprit quelque chose d'extraordinaire. Ce fut la mort du comte Reinhardt, cet autre diplomate, si médiocre, dont il se moquait à plaisir dans ses moments de gaieté, et dont cependant il avait fait la fortune, parce que souvent il avait eu besoin de son zèle et surtout de sa discrétion dans des affaires délicates. Cet homme l'ayant précédé de quelques mois dans la tombe, il imagina de faire son éloge à l'Académie, dont ils étaient membres tous les deux. Ce fut un grand événement que cet éloge prononcé par le vieux diplomate, dans une séance solennelle, selon l'usage. Le public s'y porta en foule, et ce fut le sujet de toutes les conversations. Il nous suffira sans doute de rapporter ici ce que nous en avons dit dans notre notice biographique sur Reinhardt, publiée peu de temps après. « Malgré tant d'espoir et de fonc« tions qui durent assurer sa for« tune et rendre son nom célèbre, « on ne peut pas douter qu'il (Rein« hardt) ne fût resté fort obscur, si, « par une résolution tout-à-fait im« prévue, son ancien ami le prince « de Talleyrand n'eût paru tout-à« coup dans la séance du 3 mars « 1838 de l'Académie des sciences « morales et politiques, où il n'était « pas venu depuis trente ans, et où il « annonça qu'il ne viendrait plus; « s'il n'y avait pas prononcé ce jour« là un éloge de Reinhardt aussi ex« traordinaire que peu sincère, et si « tous les journaux, tous les pam« phlets ne s'en étaient moqués à « qui mieux mieux. Ce qui étonna « surtout dans ce discours de l'an« cien évêque, ce fut sa prétention de « démontrer que l'étude de la théolo« gie avait formé les plus habiles di« plomates. Il cita en preuve les plus « grands noms de l'histoire, tels que « Dossat, Richelieu, etc. On peut « croire qu'il eût bien voulu y ajou« ter le sien; mais, forcé d'être mo-

« deste sur ce point, il se montra lui-
« même, dans tout le reste, à chaque
« phrase, à chaque mot; enfin il se dé-
« signa, il parla de lui beaucoup plus
« que, de Reinhardt, qui, du reste
« intéressait bien moins l'auditoire.
« L'apologie d'un pareil homme n'a-
« vait évidemment été pour le vieux
« diplomate qu'un cadre, une occa-
« sion de publier son testament po-
« litique, ou une espèce de confession
« que personne ne crut vraie. Le ta-
« bleau qu'il fit de ce que doit être un
« diplomate consommé, un ministre
« des affaires étrangères, est surtout
« fort remarquable. « Il faut, dit-il,
« que ce ministre soit doué d'une
« sorte d'instinct qui, l'avertissant
« promptement, l'empêche avant
« toute discussion de jamais se com-
« promettre. Il lui faut la faculté de
« se montrer ouvert en restant impé-
« nétrable, d'être réservé avec les
« formes de l'abandon, de l'effusion;
« d'être habile jusque dans le choix
« de ses distractions. Il faut que sa
« conversation soit simple, variée,
« inattendue, toujours naturelle et
« parfois naïve. En un mot, il ne
« doit pas cesser un moment dans
« les vingt-quatre heures d'être mi-
« nistre des affaires étrangères. Ce-
« pendant toutes ces qualités, quel-
« que rares qu'elles soient, pour-
« raient n'être pas suffisantes, si la
« bonne foi ne leur donnait une ga-
« rantie dont elles ont presque tou-
« jours besoin. Je dois le rappeler
« ici pour détruire un préjugé assez
« généralement répandu : non, la di-
« plomatie n'est point une science de
« ruse et de duplicité. Si la bonne foi
« est nécessaire quelque part, c'est
« surtout dans les transactions poli-
« tiques; car c'est elle qui les rend
« solides et durables. On a voulu
« confondre la réserve avec la ruse.
« La bonne foi n'autorise jamais la
« ruse; mais elle admet la réserve;
« et la réserve a cela de particulier
« qu'elle ajoute à la confiance... »
« On remarqua qu'en prononçant
« les mots de *bonne foi* et de *ver-*
« *tu*, le vieux diplomate s'anima,
« qu'il leva la tête et força sa voix,
« ayant l'air de défier l'auditoire. Ce
« discours est certainement un des
« faits les plus piquants de sa longue
« vie, et c'est bien le cas de lui ap-
« pliquer ce qu'il a souvent dit lui-
« même, que *la parole n'a été donnée*
« *à l'homme que pour déguiser sa*
« *pensée*. » Quelques personnes ont cependant cru que c'était de bonne foi et sincèrement que l'ancien évêque revenait alors à la religion, à la vertu; et elles en ont trouvé le premier indice dans sa lettre au ministre, où il dit, en demandant sa démission, qu'il a besoin de repos et de *recueillir* ses pensées. Nous ne croyons pas, par plusieurs motifs, que ce soit là le sens de ces expressions : d'abord par la persévérance, l'obstination qu'il mit dans son discours à justifier, à louer même tous ses torts, toutes ses iniquités dans la révolution. Ensuite nous ne pensons pas que, s'il fût réellement, sincèrement revenu au catholicisme, il eût pris pour sujet de son oraison l'éloge d'un protestant, d'un homme qui, comme lui, s'était montré dans toutes les circonstances fort attaché à la cause de l'impiété et de la révolution. Nous dirons néanmoins que plusieurs circonstances des derniers temps de sa vie prouvent qu'alors il s'était opéré dans ses idées un changement remarquable, et qu'il pensait réellement à son avenir, si ce n'est pour son salut, au moins pour son nom, pour sa mémoire, qu'il sembla toujours craindre de voir déshonorée et flétrie dans l'histoire.

Du reste nous devons reconnaître que ses dernières pensées, les derniers actes de sa vie furent empreints d'un caractère de sagesse et même de piété dont on ne le croyait point capable. Peu de temps après l'éloge de Reinhardt, il rédigea un codicille dans lequel il déclara positivement vouloir mourir *dans le sein de l'Église apostolique et romaine*. Vers le même temps, il fit à son testament religieux et politique, espèce d'exposition de sa vie, un changement important. Il y avait d'abord mis : *Délié par le vénérable Pie VII, j'étais libre de contracter mariage*, ce qui n'était pas vrai, comme nous l'avons dit. Il le reconnut, et y substitua en note : *Je me croyais libre.*

Dès le moment où il vit pour la première fois M. l'abbé Dupanloup, il eut avec lui des conversations très-édifiantes. Ce respectable ecclésiastique lui fit présent d'un exemplaire de son ouvrage intitulé *la Journée du Chrétien*, et l'on remarqua que ce livre était ouvert sur son bureau la veille de sa mort. Deux semaines avant le jour fatal, il écrivit de sa main et envoya à l'archevêque de Paris deux pièces fort remarquables : d'abord un projet de lettre au saint-père, portant déclaration de ses sentiments religieux, politiques, et déplorant *les égarements* de l'époque où il avait été entraîné ; puis une rétractation positive de sa participation à *une révolution qui, depuis cinquante ans, a tout entraîné*. Ces deux pièces sont si importantes dans l'histoire, surtout dans celle de Talleyrand, que nous croyons devoir en donner le texte :

RÉTRACTATION. — « Touché de plus en plus par de graves considérations, conduit à juger de sang-froid les conséquences d'une révolution qui a tout entraîné, et qui dure depuis cinquante ans, je suis arrivé, au terme d'un grand âge et après une longue expérience, à blâmer les excès du siècle auquel j'ai appartenu, et à condamner franchement les graves erreurs qui, dans cette longue suite d'années, ont troublé et affligé l'Église catholique, apostolique et romaine, et auxquelles j'ai eu le malheur de participer.

« S'il plaît au respectable ami de ma famille Mgr l'archevêque de Paris, qui a bien voulu me faire assurer des dispositions bienveillantes du souverain pontife à mon égard, de faire assurer au saint-père, comme je le désire, l'hommage de ma respectueuse reconnaissance et de ma soumission entière à la doctrine et à la discipline de l'Église, aux décisions et jugements du saint-siége sur les matières ecclésiastiques de France, j'ose espérer que Sa Sainteté les accueillera avec bonté. Dispensé plus tard, par le vénérable Pie VII, de l'exercice des fonctions ecclésiastiques, j'ai recherché dans ma longue carrière politique les occasions de rendre à la religion, et à beaucoup de membres honorables et distingués du clergé catholique, tous les services qui étaient en mon pouvoir. Jamais je n'ai cessé de me regarder comme un enfant de l'Église. Je déplore de nouveau les actes de ma vie qui l'ont contristée, et mes derniers vœux seront pour elle et pour son chef suprême.

« *Signé :* Charles-Maurice, prince de TALLEYRAND. A Paris, le 17 mai 1838. — Écrit le 10 mars 1838. »

LETTRE A SA SAINTETÉ GRÉGOIRE XVI.

« Très-Saint Père, la jeune et pieuse enfant qui entoure ma vieillesse des soins les plus touchants et les plus tendres vient de me faire connaître les expressions de bienveil-

dont Votre Sainteté a daigné
ment se servir à mon égard, en
onçant avec quelle joie elle at-
s objets bénis qu'elle a bien
lui destiner. J'en suis pénétré
au jour où Mgr l'archevêque de
me le rapporta pour la première
vant d'être affaibli par la mala-
ave dont je suis atteint, je dé-
'rès-Saint Père, vous exprimer
a reconnaissance et en même
mes sentiments. J'ose espérer
n-seulement Votre Sainteté
ueillera favorablement, mais
daignera apprécier dans sa jus-
utes les circonstances qui ont
mes actions. Des mémoires,
is depuis long-temps, mais
lon ma volonté, ne devront pa-
que trente ans après ma mort,
neront à la postérité ma con-
endant la tourmente révolu-
ire. Je me bornerai aujour-
pour ne pas fatiguer le saint-
appeler son attention sur l'é-
ent général de l'époque à la-
j'ai appartenu. Le respect de
e qui j'ai reçu le jour ne me dé-
as non plus de dire que toute
nesse a été conduite vers une
sion pour laquelle je n'étais pas
reste, je ne puis mieux faire
m'en rapporter sur ce point,
sur tout autre, à l'indul-
à l'équité de l'Église et de
nérable chef.—Je suis avec res-
'rès-Saint Père, de Votre Sain-
très-humble et très-obéis-
ls et serviteur, Charles-Mau-
rince de TALLEYRAND.—Signé à
le 17 mai 1838. Fait le 10 mars

fut le 2 février 1838, premier
e sa 85e année, qu'il vit pour
mière fois l'abbé Dupanloup,
'il conçut, dès le premier in-
une grande estime pour ce digne ecclésiastique. Ils eurent ensemble de longues conversations; et il y fut souvent mention de Saint-Sulpice, où l'ancien prélat avait fait ses premières études, et dont il conservait de très-bons souvenirs. *J'ai beaucoup aimé les Sulpiciens*, disait-il; et cependant il était entouré d'hommes fort opposés aux doctrines de Saint-Sulpice! Peu de jours avant le terme fatal, quand il fut question de ses derniers devoirs, et que l'on sembla craindre de sa part quelque difficulté, Royer-Collard, qui se trouvait là avec quelques amis, dit hautement, et de manière qu'il pût l'entendre : *« Il a toujours été l'homme « de la pacification; il ne refu- « sera pas de faire sa paix avec « Dieu avant de mourir! — Je ne le « refuse pas! je ne le refuse pas! »* s'écria aussitôt le moribond; et en effet il remplit de la manière la plus édifiante ses devoirs de piété. On doit remarquer qu'après tant d'égarements, il lui était resté un fonds de principes de religion et de morale que l'ancienne éducation gravait toujours dans les cœurs d'une manière ineffaçable. Mais, comme il arrive aux derniers moments, ce souvenir combattait alors dans son esprit avec celui de tant de torts et d'erreurs qu'il reconnaissait, mais qu'il eût voulu rendre excusables; ce qui le jetait dans une étrange perplexité. C'est ainsi qu'un jour le prélat repentant en était venu à s'extasier sur ce qu'il appelait encore un beau mouvement d'éloquence de son ancien collègue Montlozier, qui avait, disait-il, transporté d'admiration toute l'Assemblée nationale par ces sublimes paroles : *C'est une croix de bois qui a sauvé le monde!* Sur quoi l'abbé Dupanloup lui ayant demandé s'il était bien sûr que cela eût été dit ainsi;

« Oui sans doute, répondit-il vive-
« ment; j'y étais; la salle était pleine,
« nous étions douze cents. Quand
« l'orateur prononça ces paroles, il
« n'y eut pas d'applaudissements;
« toutes les respirations restèrent
« suspendues; et quand il eut achevé,
« on entendit tout le monde respi-
« rer... » Ce récit de l'un des faits les plus remarquables de cette époque d'illusions et de démence en donne une idée assez exacte, et il ne fait pas moins bien connaître l'état d'anxiété et de repentir où se trouvait dans ses derniers moments le prêtre rénégat, le grand seigneur révolutionnaire, le ministre parjure et traître... Nous ignorons ce que le docte abbé y répondit, mais nous ne doutons pas qu'il ait très-bien fait comprendre à son illustre néophyte que, parce que le Sauveur du monde était mort sur une croix de bois, ce n'était pas une raison pour que les biens du clergé, qui presque tous étaient si utilement employés au soulagement des pauvres, à l'enseignement religieux et civil, fussent vendus à vil prix et passassent dans des mains profanes et cupides pour la plus grande partie, sans que l'État en profitât en aucune façon, de manière qu'il faut aujourd'hui que des impôts excessifs suppléent aux pieuses intentions des donataires! Voilà cependant ce que furent les conséquences de ce ***beau mouvement d'éloquence*** que Talleyrand, ancien évêque d'Autun, ancien agent général du clergé de France, avait si vivement applaudi, qu'il admirait cinquante ans après, et sur lequel s'extasient encore si ridiculement aujourd'hui les stupides admirateurs de 1789.

Un fait plus remarquable des derniers moments de l'illustre prélat est la visite que lui firent, avec une sorte de solennité, le roi des Français et sa sœur la princesse Adélaïde. C'eût été, dans l'ancienne monarchie, une faveur insigne. L'ancien prélat le sentit, et comme, ainsi que nous l'avons dit souvent, les grands seigneurs de France qui concoururent à la révolution la plus démocratique qu'on eût jamais vue, furent précisément ceux qui tenaient le plus aux prérogatives de la féodalité, aux étiquettes de la cour, et que c'était surtout le caractère de Louis-Philippe, il fallut de bien puissants motifs pour le décider à une pareille démarche. On a dit que ce fut pour honorer, pour consoler un ancien ami, un serviteur dévoué de sa famille; mais nous pensons que d'autres motifs l'y conduisirent. On sait que l'ancien ministre plénipotentiaire, le confident intime était resté dépositaire de très-importants secrets, de pièces que Louis-Philippe avait le plus grand intérêt à faire disparaître. Beaucoup de ces pièces avaient été anéanties dans l'auto-da-fé de 1814, dont nous avons parlé; mais un plus grand nombre avaient été conservées par le prévoyant diplomate; beaucoup d'autres étaient relatives à des faits postérieurs, et la plus grande partie, après être restée longtemps dans les mains du secrétaire Perret, où nous les avons vues, étaient rentrées dans celles du confident intime, du véritable propriétaire, ce que Louis-Philippe n'ignorait pas. Nous pensons donc que ce fut le véritable motif de sa visite, et que, n'ayant pu complétement réussir le premier jour, il y revint seul le lendemain, et parvint à se faire tout remettre, ce qui est très-fâcheux pour l'histoire, parce que beaucoup de renseignements précieux s'y trou-

vaient, surtout relativement à la dernière ambassade de Londres.

Nous n'avons plus l'espoir de voir ces documents reproduits dans les fameux mémoires qui ne doivent paraître que 30 ans après la mort de l'auteur, ni dans ceux de Louis-Philippe, si, comme on l'a dit, il devait aussi en être publié, puisque tous ses papiers, même ceux qu'il tenait de Talleyrand, ont disparu dans le sac des Tuileries le 24 février 1848.{On sait que le roi des Français, fuyant ce jour-là devant l'émeute, n'eut pas le temps d'emporter ce qu'il avait de plus précieux; et que l'un des premiers objets qui frappèrent les regards de l'insurrection fut une cassette bien fermée et sur laquelle étaient inscrits ces mots : *Papiers de M. de Talleyrand*. On conçoit l'empressement avec lequel la cassette fut ouverte et complétement vidée ; de manière qu'ayant été aperçue dans les derniers moments de ce pillage, qui dura plusieurs jours, on s'en saisit de nouveau, et, ne doutant pas qu'elle ne fût encore remplie de choses très-précieuses, les chefs de l'émeute, qui commençaient à introduire un peu d'ordre dans le désordre, voulurent qu'elle fût ouverte solennellement et en présence de plusieurs témoins. Mais quelle fut leur surprise quand ils la trouvèrent totalement vide ! Ne doutant pas que de plus pressés ou de plus habiles l'eussent découverte avant eux, ils verbalisèrent, et le coffre fut porté aux archives des affaires étrangères, d'où il était sorti quelques années auparavant ! Depuis ce temps, beaucoup de pièces diplomatiques et d'autographes du prince de Bénévent ont circulé dans le public. Il est bien probable qu'ils viennent de la précieuse cassette ; mais nous ne pensons pas que les plus importants aient échappé aux recherches de M. Vatout et d'autres intéressés, qui firent en 1849 à Paris plusieurs voyages dont le principal but était de les recueillir.

Qant aux mémoires posthumes si souvent annoncés, nous sommes bien assurés qu'ils existent ; car nous les avons vus nous-même dans les mains de l'auteur, qui, long-temps avant sa mort, nous a fait l'honneur de nous en lire quelques pages intéressantes, surtout un portrait de Necker fort piquant, mais fait trop en ami et par conséquent peu digne de l'histoire : ce qui nous empêcha d'avoir recours à la complaisance du prince, qui offrit de nous faire de pareilles communications toutes les fois que nous le jugerions à propos. Peut-être eûmes nous tort, puisque nous y aurions trouvé beaucoup de choses ignorées, et qu'en définitive nous en eussions fait l'usage que nous aurions voulu. Mais c'en est assez de ces manuscrits; revenons au lit de mort.

Enfin le prince de Talleyrand fut atteint, le 11 mai 1838, d'un *anthrax* ou charbon, espèce de tumeur inflammatoire, de nature essentiellement gangréneuse ; et il subit avec courage une opération douloureuse. Les médecins, l'ayant jugé assez fort pour supporter la présence de la mort, lui firent connaître son état, et il reçut sans effroi ce terrible avertissement. Le lendemain, très-matin, sa famille et ses amis furent convoqués pour être témoins de sa réconciliation avec l'Église ; et on lui lut sa lettre pour le saint-père, rédigée sur les bases qu'il avait indiquées. Cette lecture fut faite à haute voix, et le malade l'écouta avec la plus grande attention. Il la signa d'une main très-ferme, en présence de M. l'abbé Dupanloup, de madame la duchesse de

Dino et sa fille, du duc de Valençay, de M. de Bacourt, des docteurs Cruveilhier et Cogny, enfin d'un ancien serviteur de la maison. MM. Molé, de Barante, Royer-Collard et le prince de Poix se tenaient à quelque distance. Après la signature de ce grand acte, le malade demanda lui-même les secours de l'Église, et M. Dupanloup relut sa confession. L'archevêque de Paris avait eu la précaution de se tenir éloigné, pour qu'on ne pût lui attribuer aucune influence sur les résolutions du prince. Il n'en désirait pas moins qu'elles fussent dignes d'un ancien prélat, et il lui arriva de dire hautement que pour cela il donnerait sa vie. Quand on rapporta ce propos flatteur au malade, il y fit une réponse très-convenable : ***Monseigneur a un bien meilleur usage à en faire!*** Dans la même matinée, sa petite-nièce, qui allait faire sa première communion, s'étant approchée de son lit, il la montra à ses amis, leur disant : ***Marie va faire sa première communion. Voilà les deux extrémités de la vie : sa première communion; et moi!***

L'extrême-onction lui fut donnée en présence de nombreux assistants. Toute sa famille et des amis de tous les rangs, de tous les partis, s'y trouvaient. Il expira le 20 mai 1838, à quatre heures après midi, et ses obsèques furent célébrées le 22 avec une grande pompe. Ses restes furent ensuite transportés à Valençay et déposés dans le caveau d'une chapelle fondée récemment pour la sépulture de sa famille, avec dotation d'un chapelain, à la manière des maisons souveraines. Toutes les autorités et la noblesse de la contrée y furent invitées, et l'oraison funèbre prononcée sur la tombe, où l'on inhuma en même temps un de ses neveux mort récemment. Son corps, qui d'abord devait être embaumé par le procédé Gannal, le fut ensuite d'une autre manière. On a dit que ce fut par des motifs d'économie; ce qui est fait pour étonner de la part d'héritiers à qui il laissait une fortune aussi considérable.

Nous terminerons cette notice, que l'abondance des matières et l'intérêt du sujet nous ont forcé de faire beaucoup plus étendue que nous ne l'avions voulu d'abord, par une esquisse de Chateaubriand, écrite avec un peu de passion et d'amertume, selon la méthode de l'auteur, mais au fond assez vraie. C'est un extrait des ***Mémoires d'outre-tombe***, où se trouvent encore sur le même sujet quelques pages non moins sévères. Ces deux hommes célèbres, qui avaient marché long-temps fort près l'un de l'autre, se connaissaient bien ; et il serait assez piquant qu'on trouvât, dans les mémoires d'outre-tombe laissés par l'ancien évêque, un portrait de l'auteur du ***Génie du Christianisme***, empreint des mêmes couleurs. Malheureusement c'est un spectacle dont le public ne jouira pas sitôt. En attendant, nous donnerons le dernier portrait du prélat, qu'a laissé Chateaubriand.

« Supposez, a-t-il dit, M. de Talleyrand plébéien, pauvre et obscur, n'ayant avec son immoralité que son esprit incontestable de salon : l'on n'aurait certes jamais entendu parler de lui. Otez de M. de Talleyrand le grand seigneur avili, le prêtre marié, l'évêque dégradé : que lui reste-t-il? Sa réputation et ses succès ont tenu à ces trois dépravations. La comédie par laquelle le prélat a couronné ses quatre-vingt-deux années est une chose pitoyable. D'abord, pour faire preuve de force, il est allé pronon-

cer à l'Institut l'éloge commun d'une mâchoire allemande dont il se moquait. Malgré tant de spectacles dont nos yeux ont été rassasiés, on a fait la haie pour voir sortir le grand homme, ensuite il est venu mourir chez lui comme Dioclétien, en se montrant à l'univers. La foule a bayé à l'heure suprême de ce prince, aux trois quarts pourri, une ouverture gangréneuse au côté, la tête retombant sur sa poitrine en dépit du bandeau qui la soutenait, disputant minute à minute sa réconciliation avec le ciel, sa nièce jouant autour de lui un rôle préparé de loin entre un prêtre abusé et une petite-fille trompée. Il a signé de guerre lasse (ou peut-être n'a-t-il pas même signé), quand sa parole allait s'éteindre, le désaveu de sa première adhésion à l'Église constitutionnelle; mais sans donner aucun signe de repentir, sans remplir les derniers devoirs du chrétien, sans rétracter les immoralités et les scandales de sa vie. Jamais l'orgueil ne s'est montré si misérable, l'admiration si bête, la piété si dupe. Rome, toujours prudente, n'a pas rendu publique, et pour cause, la rétractation. M. de Talleyrand, appelé de longue date au tribunal d'en haut, était contumax; la mort le cherchait de la part de Dieu, et elle l'a enfin trouvé. Pour analyser minutieusement une vie aussi gâtée *que celle de M. de La Fayette a été saine*, il faudrait affronter des dégoûts que je suis incapable de surmonter. Les hommes de plaies ressemblent aux carcasses des prostituées : les ulcères les ont tellement rongés qu'ils ne peuvent plus servir à la dissection. La révolution française est une vaste destruction politique placée au milieu de l'ancien monde : craignons qu'il ne s'établisse une destruction beaucoup plus funeste, craignons une destruction morale par le côté mauvais de cette révolution. Que deviendrait l'espèce humaine, si l'on s'évertuait à réhabiliter des mœurs justement flétries, si l'on s'efforçait d'offrir à notre enthousiasme d'odieux exemples, de nous présenter les progrès du siècle, l'établissement de la liberté, la profondeur du génie dans des natures abjectes ou des actions atroces? N'osant préconiser le mal sous son propre nom, on le sophistique : donnez-vous garde de prendre cette brute pour un esprit de ténèbres, c'est un ange de lumière! Toute laideur est belle, tout opprobre honorable, toute énormité sublime; tout vice a son admiration qui l'attend. Nous sommes revenus à cette société matérielle du paganisme, où chaque dépravation avait ses autels. Arrière ces éloges lâches, menteurs, criminels, qui faussent la conscience publique, qui débauchent la jeunesse, qui découragent les gens de bien, qui sont un outrage à la vertu et le crachement du soldat romain au visage du Christ!...»

La vie du prince de Talleyrand a été le sujet d'une foule d'écrits dans tous les sens, pour tous les goûts, et il ne nous faudrait pas moins d'un volume pour les apprécier. Nous les avons à peu près tous lus ou du moins parcourus, consultés, et nous n'y avons rien trouvé de plus que ce qu'une étude approfondie de l'histoire contemporaine nous a mis à même de connaître de la vie politique d'un homme qui, pendant un demi-siècle, eut une si grande part aux plus grands événements.

La science phrénologique même s'en est emparée, et MM. Place et Flourens ont publié en 1838 un *Mémoire sur Talleyrand, suivi d'une*

appréciation phrénologique sur le crâne de ce personnage. M. de Barante a fait son éloge à la chambre des pairs, selon l'usage. Personne que nous sachions n'a fait à l'Académie l'Éloge de celui qui y avait prononcé celui de son collègue Reinhardt.

On a publié de lui : I. *Des loteries*, 1789, in-8°. II. *Éclaircissements donnés à ses concitoyens*, 1799, in-8°. C'est une brochure dont nous avons parlé à son époque. III. Quelques Mémoires insérés dans la collection de l'Institut. IV. Beaucoup de Discours prononcés comme député à l'assemblée nationale, puis comme ministre et ambassadeur.

Mme Grand, née Worlée, qui était devenue princesse de Talleyrand, dont nous avons parlé plusieurs fois, et dont il était séparé depuis plusieurs années, le précéda de quelques mois dans la tombe, et fut enterrée au cimetière du Mont-Parnasse, où l'on voit encore son tombeau entouré d'une simple grille de fer avec une modeste inscription.

DOCUMENTS HISTORIQUES.

AFFAIRE MAUBREUIL.

Après plusieurs condamnations et détentions de prison en prison, d'abord à Paris, puis à Rouen, à Douay, Maubreuil s'évada des cachots de cette dernière ville en 1818, et l'on pensa que des ordres secrets lui en avaient ouvert les portes. Il fut encore condamné le 6 mai par contumace à cinq ans d'emprisonnement et 300 francs d'amende, pour avoir, sous prétexte d'*une mission particulière,* enlevé les diamants de la princesse de Wurtemberg, ex-reine de Westphalie; et peu de jours après, des plongeurs trouvèrent ces diamants au fond de la Seine, vers l'avenue du Bourg-la-Reine; ce qui donna lieu de croire que cette découverte avait été une des conditions de l'évasion.

S'étant ensuite rendu à Londres, Maubreuil rédigea une adresse au congrès qui se tenait alors à Aix-la-Chapelle, dans laquelle il fit connaître des détails curieux sur les incompétences et les 33 arrêts auxquels avait donné lieu sa *diabolique affaire*, expliquant comment deux ministres (MM. Pasquier et Decazes) se disputaient sa personne, et accusant Talleyrand d'avoir causé toutes ses infortunes, à l'instigation de la Prusse et de la Russie. Les ambassadeurs de ces deux puissances et de la France s'étant plaints au gouvernement anglais de la publicité donnée à cette adresse, le ministère, selon sa coutume, répondit que la voie des journaux était ouverte à tout le monde. On a dit que l'empereur Alexandre fut fort irrité de cette publicité. La peine à laquelle Maubreuil avait été condamné se trouvant périmée, il revint à Paris, où il vivait oublié, lorsque, le 21 janvier 1829, le grand chambellan Talleyrand, s'étant rendu à Saint-Denis pour y accompagner la famille royale au service expiatoire de la mort de Louis XVI, fut assailli par Maubreuil, qui lui appliqua un soufflet et alla sur-le-champ chez le commissaire de police pour y faire la déclaration suivante :

« Après que les princes furent sortis, « ne voulant pas leur manquer de res- « pect, j'ai, moi, Marie-Armand de Guer- « ry de Maubreuil, en présence de toute « la cour et du public, *souffleté Talley-* « *rand* pour trois grands et principaux « motifs, savoir : 1° pour venger l'*hon-* « *neur de ma famille* que ce défroqué, « avait pu seul, et seul au monde, osé « vouloir compromettre; 2° pour l'obli- « ger à s'expliquer, et surtout à me « donner aussi publiquement toutes sa- « tisfactions et réparations, etc; 3° je « l'ai souffleté enfin parce que la cour, « les chambres, la justice, tremblent « aussi devant ce traître impur, et élu- « dent sans cesse de faire droit à mes « trop justes plaintes. A présent, il faut « l'espérer, Talleyrand, *le souffleté*, « n'en imposera plus qu'à des lâches

« cent fois plus lâches que lui. Ainsi « pairs, députés, juges, ne trembleront « plus devant cet *Astaroth-diplomate*; « ainsi la France pourra enfin connaî- « tre lequel mérite le plus, de celui qui « ordonna l'assassinat de Napoléon et « de son fils, même après l'abdication, « ou de celui qui prit sur lui de ne « pas laisser exécuter la plus infâme de « toutes les violations de traités. »

Arrêté aussitôt, Maubreuil fut déposé dans la prison de Saint-Denis, puis à celle de la Force, et jugé par la police correctionnelle, qui le condamna à cinq ans de prison. Il plaida lui-même sa cause avec une audace incroyable. « Je « suis un homme déchu, dit-il, du rang « où sa naissance l'avait placé. Pour- « quoi ? Parce qu'il a plu à un Talley- « rand de m'appeler près de lui le 2 « avril 1814. J'avais mérité, disait-on, « la confiance des royalistes ; Talley- « rand a su me fasciner les yeux. J'étais « ambitieux alors; je le suis peu main- « tenant. On me proposait le titre de duc « avec 200,000 livres de rente et le grade « de lieutenant général : je tombai dans « le piége, j'acceptai une mission in- « fâme. Tout le monde sait quelle était « cette mission, personne ne l'a contes- « té. Il s'agissait d'assassiner Napoléon « et son fils. Les ordres étaient donnés ; « on l'a reconnu. Deux millions m'ont « été offerts ; je les ai refusés ; et pour « cela, aux yeux du ministère public, « je suis déchu. D'autres personnes « m'ont rendu plus de justice : en An- « gleterre, on a pensé que celui-là n'é- « tait pas déchu qui n'avait pas voulu « laisser commettre un assassinat. Ce « n'est pas ma faute si j'ai révélé les « faits, si j'ai prouvé que Talleyrand « n'est qu'un misérable, un imposteur. « Pourquoi ne m'a-t-il pas répondu ? Je « me suis adressé à la chambre des « pairs, j'ai déposé une plainte : tout « cela a été inutile. J'ai frappé un vieil- « lard ! je l'ai frappé légèrement : je le « dis parce que c'est vrai, non pour me « soustraire à un jugement. Affaibli par « le malheur, respirant à peine, je suis « autant en état de faire cinq ans de « prison que cinq cents lieues à pied. Je « sais que mon existence y passera, que « cette affaire m'enterrera. Ce n'est pas « ma vie que je défends ; mais je de- « mande ce qu'on peut entendre par le « guet-apens d'un soufflet. On a fait des « efforts inouïs pour paralyser ma dé- « fense. Je n'attaque pas l'ordre des avo- « cats : je voulais que ma défense fût « confiée à M. Teste, dont je connaissais « la noblesse d'âme, la générosité, le ta- « lent. Les lettres que je lui ai écrites ne « lui ont pas été envoyées. J'ai été con- « fondu avec la plus vile canaille ; j'ai « été couvert de poux ; je n'ai pu goû- « ter un instant de repos. Deux per- « sonnes ont partagé et connu ma mi- « sère en Angleterre : je couchais alors « sur la planche ; je mangeais toutes les « quarante-huit heures, et, comme à la « Force aujourd'hui, ma sobriété me « faisait contenter de pain, d'ail et de « harengs. L'un de ces hommes était « fidèle à mon malheur : cet homme, on « l'a corrompu... on lui a donné des di- « ners, on lui a offert de l'argent, on m'a « offert à moi-même de l'or dans ma « prison. Ne parlez pas du roi, m'a-t-on « dit, ne parlez pas de M. de Vitrolles ; « on vous fera une pension. Si vous êtes « condamné, on vous fera sauver (ce qui « a déjà été fait bien des fois). En un mot, « je suis coupable ou innocent ; j'ai reçu « une mission ou non. Or je représente « les ordres : que ceux qui les ont signés « se montrent, et je me charge du reste. « Qu'Anglès, le plus féroce de mes « ennemis, comparaisse ici ; je le con- « duirai sur le sofa où il m'a donné « ses instructions. Il a dit depuis qu'il « ne savait pas pourquoi il avait signé « ces ordres. Est-ce qu'on peut ainsi dés- « avouer sa signature ? »

Maubreuil dont la voix s'était affaiblie par degrés dans ses dernières phrases, finit en remerciant le président d'avoir bien voulu lui permettre de s'expliquer ; ce qui ne put empêcher la condamnation, qui, après de nouveaux renvois, fut confirmée par la cour royale, et ensuite par la cour de cassation. On n'a plus entendu parler de lui, et il y a tout lieu de croire qu'ainsi qu'il l'avait dit, *son existence y a passé*.

MÉMOIRES INÉDITS

DE M. LE COMTE DE SEMALLÉ,

COMMISSAIRE DU ROI EN 1814.

Lorsque les désastres de Moscou et de Leipzig eurent privé la France de tout moyen de résister à la plus puissante coalition qui eût été formée contre elle, de vives alarmes, une grande agitation s'y manifestèrent. Tous les partis, jusque-là si habilement comprimés par le pouvoir impérial, songèrent aux avantages qu'ils pourraient tirer d'une catastrophe qui semblait inévitable. A Paris surtout, les royalistes, dont le triomphe était la chance la plus probable, se préparaient aux événements avec une extrême impatience. Beaucoup semblaient disposés à y prendre part; mais, comme toujours, ils étaient sans chefs, sans direction. Après tant d'intrigues et de complots avortés et déjoués depuis vingt ans, il restait à peine, dans cette capitale, quelques vieux débris des agences ou comités royaux, qui eussent conservé les traditions du royalisme et qui pussent en diriger les mouvements, tandis que le prétendant Louis XVIII, leur chef naturel, immobile au château d'Hartwell, semblait décidé à ne prendre aucune part aux événements.

Ce fut cependant à la suite d'une grande résolution, il faut le dire, qu'on vit tout à coup partir de cette résidence, dans les premiers mois de l'année 1814, trois princes de la famille royale, se rendant vers différents points du continent. Monsieur, comte d'Artois, se dirigea vers la frontière de l'est, où les plus puissantes armées, sous les ordres de leurs souverains, se préparaient à envahir nos provinces, et son fils aîné le duc d'Angoulême, vers la frontière d'Espagne, où l'armée anglo-espagnole avait déjà pénétré sous les ordres de Wellington; enfin le duc de Berri vers les côtes de l'ouest, où il resta deux mois, prêt à se réunir aux royalistes de la Vendée et de la Bretagne. C'était, il faut en convenir, pour chacun de ces princes une mission très courageuse et une belle réponse aux reproches qui leur avaient été trop souvent adressés, de ne pas marcher sur les traces de leur aïeul Henri IV.

Ce fut dans de telles circonstances que M. de Semallé, gentilhomme de la Normandie, qui habitait Paris, conçut, avec quelques royalistes ses amis, le projet d'aller à la découverte vers cette frontière de l'est, pour y reconnaître l'état des choses et recevoir les ordres de Monsieur, frère du roi, que l'on y avait annoncé avec des pouvoirs de lieutenant général du royaume. Parti dans les premiers jours de février avec M. de Virieux, il ne parvint à Dijon qu'avec beaucoup de peine, à travers les armées belligérantes, et fut très mal accueilli par les généraux autrichiens qui y commandaient. Le prince de Hesse-Hombourg les menaça même de les faire *fusiller comme séditieux*, et il fit arrêter plusieurs royalistes à la suite d'un mouvement qu'ils avaient excité, déclarant que tels étaient ses instructions et ses ordres.

M. de Semallé se dirigea alors vers Vesoul, où le lieutenant général du royaume était arrivé, mais où il n'avait pas été mieux traité que ces messieurs par les généraux autrichiens. Reçu très-affectueusement par ce prince, il eut avec lui de longues conversations sur l'état du parti royaliste dans la capitale, sur la nécessité de seconder et de diriger son zèle, sur les projets des alliés, etc. Le prince parut bien comprendre sa position, et disposé à faire tous ses efforts pour le succès de la cause monarchique; puis il lui donna des pouvoirs avec ordre de retourner en toute hâte à Paris.

Parti de Vesoul le 5 de mars, M. de

Semallé arriva dans la capitale le 17, et dès le lendemain il informa de son retour et des pouvoirs dont il était pourvu MM. de Durfort, de Damas, de Châtellux, de Fitz-James et autres royalistes, à qui il fit connaître que Monsieur, frère du roi, était à Nancy, qu'il était chargé de ses pouvoirs et leur demandait un rendez-vous pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire dans l'intérêt de la cause. On touchait à la mémorable journée du 31 mars, où devaient avoir lieu de si grands événements. Nous laisserons à M. de Semallé le soin de raconter lui-même ce qu'il y fit en sa qualité de commissaire du roi Louis XVIII.

« Les événements marchaient rapide- « ment; les étrangers étaient aux portes « de Paris. Plusieurs chefs de légion de « la garde nationale, MM. le marquis de « Fraguier, de Brevannes et de Murinais « étaient tous disposés pour la légitimi- « té. J'appris que M. de Talleyrand « n'avait pas obtempéré à l'ordre de « suivre la régence qui lui avait été « donné par le duc de Rovigo. Je fis épier « ses démarches, et, au moment où il « simulait un départ, il fut suivi par « deux surveillants à cheval. Un d'eux « vint me raconter ce qui se passait à la « barrière des Bons-Hommes, me de- « mandant s'il ne ferait pas bien d'en- « courager certains hommes qui avaient « émis la proposition de le jeter à la ri- « vière... M. de Talleyrand, jugeant com- « bien le voisinage de la Seine pouvait « lui être funeste, rentra par la barrière « du Roule. Arrivé au premier corps-de- « garde, il s'y arrêta pour protester con- « tre la violence qu'on lui avait faite afin « de mettre obstacle à son départ. Le « commandant du poste, M. Hivert, chef « du bureau de la gendarmerie au mi- nistère de la guerre, qui n'était pas « dans le secret de la comédie, offrit à « M. de Talleyrand une escorte pour le « conduire jusqu'à Versailles; ce que « celui-ci refusa. Dès le 18 au soir, je me « rendis chez M. de Sèze, à qui j'exhibai « mes pouvoirs. Il fut convenu que, dès « que les circonstances le permettraient, « je ferais une visite à tous les chefs de « *corporations*, telles que tribunaux, ordre « des avocats, des avoués, syndicat des « agents de change. Le 29 mars, des car- « tes, avec le titre de *fondé de pou-* « *voirs de Monsieur, lieutenant géné-* « *ral du royaume*, furent portées par moi « à ces messieurs; et le 30 je me rendis « moi-même chez eux, pour leur donner « de vive voix les explications néces- « saires. M. de Sèze se chargea de parler « à M. Bellart; et c'est là l'origine de la « part que celui-ci prit à la belle décla- « ration du conseil municipal. Je char- « geai l'abbé de Lostanges de voir « M. de Chabrol son ami, et M. de Bon- « naire-de-Forges de voir M. Pasquier, « préfet de police, son parent. Je visitai « ensuite plusieurs curés qui m'aidèrent « puissamment de leur concours. Plu- « sieurs comités étaient formés chez « MM. de Ventaux et de Geslin. Dans la « nuit ces messieurs se réunirent, entre « autres M. Morin, ancien secrétaire du « maréchal Masséna, M. Desfieux-Beau- « jeu, de La Grange, ancien émigré, « beaucoup de chefs de l'administration, « à la tête de laquelle étaient MM. de « Ventaux, de Geslin, et plusieurs autres « royalistes. C'est là que nous nous dis- « tribuâmes les rôles pour le lendemain. « L'armée française était en pleine re- « traite, et traversait les rues de la capi- « tale. Une capitulation était devenue « nécessaire pour éviter à Paris une « occupation de vive force. Je sus que « cette capitulation devait avoir été « signée, et que M. de Langeron comman- « dait les forces russes qui occupaient « les hauteurs de Montmartre. Voulant « que les puissances étrangères fussent « bien convaincues qu'il y avait un parti « royaliste assez fort pour balancer l'in- « fluence des autorités impériales, je de- « mandai un homme dévoué qui se ren- « dit auprès de M. de Langeron, afin « d'apprendre de ce général quelles « étaient les intentions des souverains. « M. le comte de Douet se présenta pour « remplir cette périlleuse mission. Il fut « convenu que je ferais arborer sur ma « maison, à la porte Saint-Honoré, deux « drapeaux blancs, l'un sur la rue Saint- « Honoré et l'autre sur le boulevard. Je « restai toute la nuit chez M. de Ventaux.

« M. Morin se rendit chez M. Michaud, « qui imprima des affiches pour tranquilliser la population et apprendre « aux Parisiens l'arrivée prochaine de « M. le comte d'Artois. A cinq heures du « matin, deux drapeaux blancs furent « arborés à mes fenêtres sur le boulevard « où devaient passer les souverains alliés. M. de Douet partit pour Montmartre. En passant à la barrière, il essuya « plusieurs coups de feu de la garde « nationale. En revenant, il fut renversé « de cheval et traîné en prison. Néanmoins il était parvenu à me faire « savoir les dispositions des souverains « étrangers, qui semblaient peu favorables « à la cause royale, se trouvant circonvenus par de hauts fonctionnaires, arrivés « en toute hâte à leur quartier général. « Au moment de l'entrée des souverains « alliés dans Paris, le mouvement, préparé avec le plus grand secret, fit explosion, et, depuis la porte Saint-Denis « jusqu'à la place Louis XV, des groupes « disséminés à l'avance, portant des proclamations et imprimés faits dans la « nuit, firent retentir des cris de : Vive « le roi! vivent les Bourbons! Ce mouvement étonna beaucoup les souverains, « et il produisit un très-bon effet dans « Paris, jusque-là effrayé et craignant « par-dessus tout l'entrée des armées ennemies. Dès lors les habitants se regardèrent comme assurés sous la protection du drapeau blanc. Ils le furent « bien davantage quand parut la déclaration des souverains, qui fut écrite, « imprimée et affichée dans la même « journée avec une extrême célérité. « Comme il y était question d'un gouvernement provisoire, je pensai d'abord que ce ne pouvait être qu'un « conseil royal, composé de royalistes « connus; mais ne pouvant prendre sur « moi une telle détermination, je provoquai une réunion pour le soir chez « M. de Morfontaine. Les opinions y furent « très divisées; on nomma quatre députés pour m'accompagner chez l'empereur Alexandre. Ces délégués étaient « MM. de La Ferté-Meunc, Ferrand, « Chateaubriand, Léo de Lévis et Sosthène de La Rochefoucauld. Nous ne « pûmes voir que M. de Nesselrode; il « nous dit qu'une nouvelle déclaration « paraîtrait le lendemain; ce qui n'eut « pas lieu. Du reste il nous reçut avec « beaucoup de politesse.

« Ayant appris dès le lendemain que « M. de Talleyrand allait établir un « gouvernement provisoire étranger à « notre mouvement, je me rendis chez « lui, et lui communiquai mes pouvoirs. « Plein d'un enthousiasme hypocrite, il « les baisa avec transport, et s'écria en « les lisant : « Ah! je reconnais bien l'écriture de Monsieur! » Et il appela M. « de Jaucourt pour lui faire partager son « bonheur; puis, s'adressant à moi, il me « dit : « Y a-t-il longtemps que vous « avez vu le prince? Quel beau rôle vous « jouez là pour un gentilhomme! Il faut « mettre le sceau à cette belle conduite. « Nous allons, d'accord avec l'empereur « de Russie, établir un gouvernement « provisoire. Donnez-moi votre adresse, « je vous ferai prévenir ce soir pour « assister à cette nomination; puis vous « retournerez auprès du prince, et vous « l'engagerez à prendre les couleurs nationales. » Je repoussai vivement cette « proposition, disant que je ne m'écarterais pas des instructions du prince, « que jamais un page de Louis XVI ne « conseillerait à son frère d'arborer les « couleurs qui avaient mené le roi de « France à l'échafaud!... Et j'ajoutai : « Quant au gouvernement provisoire, « j'y trouve un inconvénient encore plus « grave : c'est de consacrer tout ce qui « s'est fait depuis la catastrophe de « Louis XVI; et, si le prince m'eût donné « une pareille commission, je ne m'en « serais pas chargé. M. de Talleyrand « parut embarrassé, et me répondit en « balbutiant : « Je conçois, monsieur, ce « que vous me dites; mais nous ne sommes pas sûrs des intentions de l'Europe, et pensez-vous qu'on puisse « sacrifier l'intérêt d'une nation à « l'amour-propre d'une famille? »

« En sortant de cette conférence, je « résolus d'agir avec M. le duc de Polignac, qui avait les mêmes pouvoirs que « moi, en dehors du gouvernement provisoire, nous considérant comme l'au-

« torité légitime, tandis que le gouvernement provisoire n'était réellement qu'une usurpation révolutionnaire. Je m'adjoignis le baron de La Rochefoucauld et demandai à M. de Nesselrode une audience de l'empereur Alexandre. Elle me fut promise pour le lendemain; mais le lendemain eurent lieu les conférences avec M. de Caulaincourt; et l'influence de Talleyrand empêcha l'audience !

« M. Anglès vint me trouver comme ministre de la police, pour m'engager, ainsi que M. de Polignac, qui venait d'arriver à Paris avec les mêmes pouvoirs, à nous rallier au gouvernement provisoire. N'ayant pu nous trouver, il nous laissa une carte, et nous allâmes à son hôtel. M. Anglès nous dépeignit les dangers du conflit qui pourrait exister entre deux pouvoirs rivaux, et nous proposa de nous entendre à ce sujet avec M. de Talleyrand. Nous refusâmes cette proposition, disant que nous ne pouvions entrer dans aucune combinaison de cette nature, à moins que le corps qu'on se proposait de mettre à la tête de l'administration ne prît pas le nom de gouvernement, et qu'il n'agît pas au nom de Monsieur, frère du roi. Pour profiter du peu de temps qui nous restait avant la proclamation du gouvernement provisoire, nous envoyâmes MM. de Douet et de Dieux à Monsieur, afin de l'informer de ce qui se passait, en lui demandant un rendez-vous le plus tôt possible et l'engageant à s'approcher de Paris. Dans la nuit, je fis partir une vingtaine de commissaires, auxquels je donnai des pouvoirs pour faire mettre en liberté tous les prisonniers pour cause d'opinions politiques, confirmer les grades aux militaires et faire arborer la cocarde blanche. Au nombre de ces commissaires étaient MM. Mollot, lieutenant-colonel, pour Toulon et Marseille, Vante-de-Franc-Ménil et Robert pour la haute Normandie, Alexis Duménil et de Guéronville pour la basse Normandie, de Garance pour le Perche, le Maine et la Bretagne, de Laselle *pour l'Anjou,* de Poix, riche propriétaire des colonies pour le Languedoc, et de La Grange pour le quartier général de Soult, où il ne put arriver, à cause de l'arrestation du trésor sur la route d'Orléans, qu'il s'agissait d'opérer. Ces messieurs firent mettre partout en liberté les prisonniers politiques, entre autres MM. de Bomeuil, de Combray et sa mère, qui étaient à Rouen condamnés à la prison perpétuelle pour affaire de chouannerie en 1808. MM. les commissaires prirent en même temps un arrêté pour assurer la dette publique.

« J'avais été instruit secrètement par M. Laborie, secrétaire de M. de Talleyrand, que je connaissais depuis plusieurs années, que celui-ci, ayant su que Monsieur, lieutenant général, était en France et qu'il m'avait donné des pouvoirs, avait, après la comédie de son arrestation à la barrière, fait donner des passeports pour Châtillon à M. de Vitrolles, par l'indiscrétion d'une femme dont l'amant avait beaucoup de relations avec l'hôtel Talleyrand. Celui-ci avait appris l'arrivée à Paris d'un fondé de pouvoir de Monsieur. M. de Talleyrand lui avait donné pour mission de voir MM. de Metternich et Nesselrode, leur faire proposer son secours à des conditions entièrement favorables à la révolution. Muni de ces passeports, M. de Vitrolles s'était rendu à Châtillon, de là au quartier général des puissances sous le nom supposé de Saint-Vincent. Après plusieurs conférences avec les ministres étrangers, il était parvenu jusqu'à l'empereur Alexandre, auquel il avait fait la proposition dont je viens de parler. Ce prince lui avait dit qu'il ne voulait point se mêler des affaires de la France; que Monsieur était à Nancy, qu'il pouvait aller le trouver et s'entendre avec lui sur toutes les propositions de M. de Talleyrand. M. de Vitrolles s'était rendu en conséquence à Nancy, où il avait vu Monsieur et lui avait fait la proposition de M. de Talleyrand; à quoi ce prince avait répondu : Le roi n'est point ici; nous ne pouvons rien changer à sa détermination. Si M. de Talleyrand veut nous servir franchement, qu'il s'entende avec une personne qui a mes

« pouvoirs à Paris, et tout ce qui sera « convenu et signé avec lui, nous y « adhérerons volontiers.

« M. de Vitrolles, voulant revenir à « Paris par Châtillon, partit la nuit de « Nancy comme secrétaire de deux di- « plomates qui se dirigeaient sur cette « ville. Les espions qui surveillaient « Monsieur, croyant que c'était lui qui « partait, en firent prévenir le géné- « ral Piré, qui fit arrêter la voiture des « diplomates par un détachement aposté « dans cette intention. Quand on s'a- « perçut de la méprise, ces messieurs « furent envoyés au quartier-général des « alliés.

« Pendant ce temps, les événements « avaient marché ; les alliés étaient en- « trés à Paris, et M. de Vitrolles n'y revint « que le jour même de l'entrée de Mon- « sieur, le 12 avril. Ainsi M. de Talleyrand « n'avait encore eu aucune nouvelle de « son envoyé, qui, à son arrivée, se pré- « senta chez Monsieur; et c'est là que j'ap- « pris de ce prince lui-même et des per- « sonnes de sa suite ce que je viens de dire.

« Le 2 ou le 3 avril, M. de Polignac s'é- « tant réuni à moi, nous reçumes les ad- « hésions de plusieurs généraux et chefs « de corps qui se trouvaient à Paris, par- « mi eux M. de Pully, commandant du « 1er régiment des gardes d'honneur.

« Ce même jour se présenta chez moi, « amené par M. de Forcade, ancien magis- « trat, un Syrien, officier de mameluks, « qui vint, au nom de ce corps, reconnaître « le roi et prêter serment de fidélité. « Après avoir reçu ce serment et promis « à tous les officiers la conservation de « leurs grades s'ils quittaient l'armée « dont ils faisaient partie à Fontaine- « bleau, ce mameluk demanda à m'en- « tretenir d'une chose plus importante. « Il ne s'agissait de rien de moins que de « m'apporter dans un sac la tête de Na- « poléon. Rien de plus facile, selon lui, « que cette audacieuse entreprise. Tout « était préparé ; Bonaparte avait donné « ordre qu'on ne laissât entrer per- « sonne dans son cabinet; et, pour veil- « ler à cette consigne, deux mameluks « avaient été mis à sa porte. La tête « serait tranchée, mise dans un sac, et « apportée à Paris avant que les géné- « raux, encore réunis à Fontainebleau, « pussent en concevoir le moindre « soupçon. Selon lui, dans les idées « orientales, Louis XVIII étant un roi « légitime, on devait obéir aveuglé- « ment aux ordres données par son fondé « de pouvoirs, et la responsabilité de « l'acte ne retombait que sur le roi. Du « reste, cet acte ne pouvait être criminel « dans un monarque, qui, d'après les « idées orientales, a droit de vie et de « mort sur ses sujets. L'officier syrien, « auteur de ce beau raisonnement, « croyait avoir contre son maître des « griefs de corps d'abord, et ensuite des « griefs personnels. On pense bien que « je rejetai cette étrange proposition.

« En sortant de mon appartement, le « même officier me proposa de faire pas- « ser sous les ordres du roi le corps entier « dès le lendemain avant trois heures ; et « par là il voulut me prouver la possi- « bilité qu'il aurait d'exécuter la propo- « sition qu'il m'avait d'abord faite. Il fut « convenu que, si le corps passait en en- « tier le lendemain, tous les officiers « auraient un grade supérieur. Pour « commencer, je rédigeai un brevet de « colonel, signé de M. de Polignac et de « moi, qui fut déposé entre les mains « de M. de Forcade, pour être remis à « l'officier de mameluks s'il tenait sa pro- « messe. Le lendemain 5 avril, le corps « tout entier, composé d'un escadron « très-complet, avait passé avant trois « heures sous le drapeau blanc, et une « députation des officiers venait prêter « serment entre nos mains... »

Il n'est pas inutile de remarquer que c'était précisément au moment où les commissaires du roi refusaient si noblement de se prêter à un odieux assassinat, que Talleyrand, d'accord avec ses collègues du gouvernement provisoire et d'autres révolutionnaires de la même espèce, donnait à Maubreuil la mission de le commettre !

Ainsi il résulte de ce récit de M. de Semallé, qui peut être considéré comme une protestation de l'autorité royale contre le gouvernement créé par Talleyrand avec l'appui des étrangers, que ce fut

malgré les intentions et la volonté bien formellement exprimées des commissaires du roi, que ce gouvernement se soumit au pouvoir du sénat, et qu'au lieu de rendre à la France la monarchie de saint Louis et de Louis XVI, il la livra complétement aux faux systèmes, aux funestes théories de 1789 et de 1793, dont Napoléon l'avait tirée autant que le lui avaient permis les circonstances dans lesquelles il s'était trouvé.

Nous terminerons ce récit des opérations du commissaire de Louis XVIII par quelques faits également extraits de ses mémoires inédits.

Au moment où ils virent Talleyrand établir son gouvernement provisoire, les membres de la cour de cassation, chez lesquels M. de Semallé s'était présenté le 31 mars, accoururent pour témoigner leurs craintes, et ils lui demandèrent s'il consentirait à signer un acte d'oubli. comme il le leur avait promis; à quoi il répondit franchement : « Puisque vous « avez voulu un gouvernement provi- « soire, pourquoi venez-vous me faire « une pareille demande ? » Ces messieurs répondirent, avec la même franchise, « que ce gouvernement ne leur inspirait « aucune confiance; que c'était un *amal-* « *game honteux* dont il ne sortirait ja- « mais rien de bon, et qui avait donné « lieu de penser à la Cour de cassation « qu'on ne l'avait établi que pour éluder « ou rendre nulles toutes les promesses « faites par les agents directs du roi. » C'étaient MM. Bazis et Chabot (de l'Allier) qui tenaient ce langage. M. de Semallé n'hésita pas à leur déclarer de nouveau qu'il signerait ce qu'il avait été autorisé à promettre, et il demanda dans quelle forme ces messieurs désiraient que cette déclaration fût faite. Le lendemain ces deux magistrats revinrent, et ils remirent, en présence de M. de Polignac, un modèle de lettres de grâce pour les régicides, comme il en avait été accordé au directeur Barras et à d'autres en 1798.

M. de Semallé demanda deux jours pour répondre; et il se rendit avec M. de Polignac chez l'abbé de Montesquiou, afin de lui communiquer cette pièce en disant : « Voilà ce qu'a produit l'éta- « blissement du gouvernement provi- « soire ! » L'abbé de Montesquiou parut sensible à ce reproche; il s'excusa sur les motifs de sa nomination, et annonça l'intention de ne pas accepter. Il ne renonça à ce projet que sur l'observation des commissaires, qui lui firent sentir l'avantage dont serait sa présence dans ce gouvernement, pour surveiller M. de Talleyrand. Quant aux lettres de grâce, M. de Montesquiou dit qu'elles ne pouvaient émaner que du roi seul; et il conseilla de demander à la cour de cassation si des lettres individuelles et en blanc ne suffiraient pas pour tranquilliser les intéressés. M. de Sèze étant de cet avis, la réponse fut faite dans ce sens, et les magistrats en furent très satisfaits. Il fut convenu que l'acte criminel du régicide, bien qu'il fût l'objet principal de cette déclaration, n'y serait pas spécifié. Quatorze lettres en blanc furent remises à M. de Semallé, qui dut les rendre signées le lendemain, et les deux commissaires y apposèrent leur signature avant de les rendre.

Comme M. de Semallé avait envoyé depuis trois jours deux courriers à Monsieur, pour le presser d'arriver à Paris et lui demander à aller au-devant de lui, ce prince lui fit répondre qu'il serait le 10 du mois à Meaux. Étant aussitôt parti avec MM. de Ventaux, de Geslin, le duc de Levis et Mme de Semallé, ils y trouvèrent en effet le frère du roi, qui les reçut avec beaucoup d'empressement et remercia M. de Semallé du zèle avec lequel il avait usé de ses pouvoirs, l'autorisant à signer les lettres de grâce pour les régicides, en lui recommandant toutefois de ne pas dire que ce fût par ses ordres, et demandant qu'en revenant à Paris dès le lendemain, il se hâtât de les remettre signées à leur adresse, se gardant bien de dire qu'il avait l'approbation du prince et qu'il l'avait vu à Meaux.

RÉPONSE DE MONSIEUR, FRÈRE DU ROI,

LIEUTENANT GÉNÉRAL DU ROYAUME, AU SÉNAT, LORSQUE CE CORPS LUI PRÉSENTA LA CONSTITUTION QU'IL AVAIT FAITE.

Il n'est pas facile de croire que, dans une circonstance aussi importante, un petit-fils de Louis XIV se soit soumis à ne parler que selon la volonté de deux hommes tels que Fouché et Talleyrand. Bien que nous l'eussions entendu raconter à cette époque par des personnes très-dignes de foi, il a fallu que nous en vissions le texte copié sur l'original, et donné par M. Lubis avec toutes les circonstances d'un fait aussi surprenant.

« J'ai à ma disposition, dit ce judicieux historien, la preuve incontestable de cet accord étrange. La pièce originale et sa double écriture ont passé sous mes yeux. La voici transcrite littéralement telle qu'elle a été ébauchée, avec les phrases sans liaison et sans suite. Les mots soulignés sont les corrections mises en marge ou dans les interlignes, de la main de Talleyrand. Le reste est de celle de Fouché. »

« Messieurs, j'ai pris connaissance de « l'acte constitutionnel qui rappelle au « trône de France mon auguste frère. Je « n'ai point reçu la mission d'accepter la « constitution; *elle est maintenant sous* « *ses yeux*. Mais *comme* je connais ses « sentiments, je ne crains pas d'être dés- « avoué EN JURANT EN SON NOM D'OB- « SERVER et d'EN faire observer les « bases principales de tout corps libre « et ne dépendant que des lois. (Au- « dessus des mots : *principales de tout*, « on a substitué: *qui sont celles de tout*.) « Je reconnais, *au nom du roi*, que la « monarchie française doit être pondérée « par un gouvernement représentatif « divisé en deux chambres, dont l'une « héréditaire. *Ces deux chambres sont le* « *sénat et le corps législatif*. (Ces trois « mots ont été effacés et remplacés par « la chambre des députés et *des dépar-* « *tements*.) L'impôt librement consenti « par les représentants de la nation; la « liberté publique et individuelle, la li- « berté de la presse, la liberté des cultes « et des consciences; la propriété invio- « lable et sacrée; les ministres responsa- « bles et pouvant être accusés par les « représentants de la nation; la dette « publique garantie; les pensions, grades, « honneurs conservés; l'ancienne et la « nouvelle noblesse, la Légion d'honneur « maintenue; tout Français admissible « aux emplois civils et militaires; aucun « individu ne pouvant être inquiété pour « ses opinions et ses votes; la vente des « biens nationaux irrévocable : voilà, « ce me semble, messieurs, les bases « essentielles et nécessaires pour conser- « ver tous les droits, tracer tous les de- « voirs, rassurer toutes les existences et « garantir notre avenir. *L'inamovibilité* « *des juges; l'indépendance du pou-* « *voir judiciaire. — Nul ne peut être* « *distrait de ses juges naturels*. »

M. le comte d'Artois fut d'abord révolté de tant d'audace; mais la crainte des malheurs que de nouvelles dissensions pouvaient encore attirer au pays l'emporta sur sa répugnance. Il céda, soit qu'il n'eût pas envisagé toutes les conséquences de sa condescendance, soit plutôt qu'il se fiât au temps et à la royauté pour les prévenir...

La restauration n'en fut pas moins, dès ce moment, engagée dans une voie funeste. Elle avait abdiqué son principe; les bases du pouvoir monarchique étaient renversées. On sait ce que furent les conséquences de ces concessions!

LE MINISTÈRE-ROI.

POT-POURRI.

AIR : *La Belle Bourbonnaise.*

Oh! le beau ministère, (*bis*)
Il faut qu'on le révère,
Et qne toute la terre
Se mette à ses genoux,
Oux! oux! oux! oux! oux! oux! oux! oux!
Honneur, délicatesse,
Fidélité, sagesse,
Vertus de toute espèce,
Le signalent déjà.....
Ah! ah! ah! ah! ah! ah! ah! ah!
Il faut vanter sans cesse
Tout ce ministère-là.

AIR : *Tous les bourgeois de Chartres.*

Pour Président l'on nomme
Un Évêque apostat ;
Et c'est ce galant homme
Qui doit sauver l'État!
Un maître jacobin
Est mis à la police,
Aux finances un aigre-fin,
A la marine un arlequin,
Un Gille à la justice.

AIR : *Guillot, Guillot.*

L'adroit Maurice, en boitant avec grâce,
Aux plus dispos pouvant donner le ton,
Au front d'airain unissant cœur de glace,
A fait son thème en plus d'une façon :
Dans le parti des tyrans et du crime
Furtivement il glisse un pied honteux,
De l'autre il suit son prince légitime ....
Mais c'est de ce pied-là que Maurice est boiteux.] (*bis*)

AIR du *vaudeville de Figaro.*

Que veut-on de Son Altesse?
...il les propos ;
Qu'à Laborie on adresse
De l'argent et des cadeaux.
Il écrit, va, vient, s'empresse,
Parle, intrigue sans repos ;
C'est la fleur des Figaros. (*bis*)

AIR : *Qu'elle est, qu'elle est bien !*

Quel est ce fringant magistrat
Qui sautille et qui se balance?
Comme il est suffisant et fat!
Quelle comique révérence!
De quel ton il parle de tout,
Il juge tout, tranche sur tout!
Qu'il est, qu'il est vain!
Ce magistrat n'est qu'un Pasquin!

AIR : *Mon père était pot.*

Ce Pasquin est garde des sceaux,
Voyez ses circulaires!
Devant elles, des d'Aguesseau
Pâlissent les lumières.
Quel style éloquent!
Que de sentiment!
—Vous vous moquez, j'espère.
—Moi, me moquer? Non :
Je crains le bâillon
De monsieur son grand-père (1).

(1) Ce trait fait allusion à la mort du général de Lally, père de Lally-Tollendal, qui mourut sur l'échafaud en 1766, et qui avait fait de vains efforts pour le rétablissement des Stuarts. On a dit que l'influence des ennemis de cette malheureuse dynastie ne fut pas étrangère à sa condamnation, et cette présomption est d'autant plus probable que les preuves de sa condamnation sont restées fort incertaines, qu'un arrêt du conseil a cassé le jugement et réhabilité sa mémoire. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, l'on craignit de sa part des révélations importantes au moment de l'exécution, et que Pasquier, celui des juges qui fut chargé d'y assister, ordonna au bourreau de lui mettre un bâillon sur la bouche afin qu'il lui fût impossible de parler. C'est, à ce bâillon qu'il est fait allusion dans le couplet sur M. Pasquier, son petit-fils, qui avait été préfet de police sous le gouvernement impérial, et qui fut nommé ministre en 1815, en même temps que Fouché et Talleyrand.

AIR : *Tarare, pompon.*

Pour la guerre on choisit
Un homme débonnaire
Et qui soit prêt à faire
Tout ce qu'on lui prescrit.
A cette tâche aisée
Gouvion convient fort,
Car toute la journée
Il dort.

AIR : *Toujours debout, toujours en route.*

Sans moi, mes amis, point de doute
Que l'État fera banqueroute,
Nous dit un jour monsieur l'abbé :
Chargez-moi donc de vos affaires,
Je saurai les rendre fort claires.
Le crédit public est tombé;
Mais vingt ans je fus occupé
Du système de l'Angleterre :
On verra ce que je sais faire.
Je parle beaucoup, j'écris mal;
Je suis insolent et brutal;
Mais on sait bien que le génie
N'est jamais sans quelque manie.
J'ai dans la tête le projet
Du plus admirable budget;
Je veux bientôt que nos finances
Offrent des ressources immenses :
Doublant les contributions,
Je vends les bois, je fais des bons;
Ceux que je délivre, en cachette
Par mes agents je les rachète,
Laissant le pauvre créancier
Attendre et contre moi crier.
Quand j'aurai fait monter la rente
A vingt francs par delà soixante,
Tous les bourgeois me prôneront,
En Sully me transformeront;
A la bourse je ferai rage,
Car je veux que l'agiotage
Ne se fasse qu'à mon profit.
Par là je me mets en crédit;
Et si l'on me demande comme
En finance on est un grand homme,
Je dirai : Voici le moyen :
Recevoir tout, ne payer rien.

AIR : *Décacheter sur ma porte.*

Il paraît très nécessaire
D'avoir, sous ce ministère,
Un homme *sans pudeur*,
Sans foi, sans mœurs et sans honneur,
Qui révèle de la France
Toute la correspondance. (*bis*)

AIR : *Que Pantin serait content.*

Eh ! messieurs, prenons Beugnot,
Il fera bien notre affaire;
Pour la poste ce maraud
Est vraiment ce qu'il nous faut;
Il interceptera, lira,
De tout il nous instruira,
Et ne s'embarrassera guère
De tout ce qu'on en dira.
Eh! messieurs, prenons Beugnot,
Il fera bien notre affaire;
Pour la poste ce maraud
Est vraiment ce qu'il nous faut.

AIR : *J'ai vu la boulangère.*

Mais comment parler sans rire
Des mœurs que je vais décrire ?
Dans la Jaucourt on admire
Une femme à deux maris;
En secret *l'abbé* caresse
Une pédante de nièce;
Et *l'évêque* une princesse
Que caressa tout Paris.

AIR : *Pour la Baronne.*

De la Baronne
Partout on prône les vertus :
Elle est sage, puisque personne
Depuis vingt-cinq ans ne veut plus
De la Baronne.

AIR : *C'est ce qui me désole.*

A Fouché, bourreau de son Roi,
Castellane a donné sa foi,
C'est ce qui la désole. (*bis*)
Mais huit à neuf cent mille francs
Lui promettent beaucoup d'amants,
C'est ce qui la console. (*bis*)

LE CHOEUR NATIONAL.

AIR : *Chantons* Lætamini.

Ça n'dur'ra pas toujours,
Ça n'dur'ra pas toujours,
Ça n'dur'ra pas toujours,
Ça n'dur'ra pas toujours

DÉPORTATION DE LA FAMILLE ROYALE EN 1830.

PÉRILS ET SOUFFRANCES DE LA NAVIGATION.

(Extrait de l'ouvrage publié en 1850 sous le titre de : *Louise-Marie-Thérèse de Bourbon, duchesse de Parme et de Plaisance, fille du duc de Berri et sœur du comte de Chambord, etc.*)

« Ce fut le 16 août, après ce pénible voyage de deux semaines, qui aurait pu finir en deux jours, que le royal cortége, qu'avec quelque raison on a pu appeler un convoi funèbre, déboucha sur les hauteurs qui dominent la ville et le port de Cherbourg. Quel spectacle pour la malheureuse famille, que celui des vaisseaux qui devaient la transporter au loin sur des rivages inconnus, et le vaste Océan prêt à l'engloutir dans ses abîmes! On n'avait pas même daigné lui faire connaître le sort qui lui était réservé! et, pour elle, dans cette affreuse position, l'incertitude était certainement ce qu'il y avait de plus cruel. Les commissaires de l'insurrection avaient sans doute donné au capitaine d'Urville, chargé du commandement, leurs instructions et leurs ordres. Ils ne s'éloignèrent que quand ils furent bien assurés que l'embarquement était accompli, et lorsqu'ils eurent obtenu du roi prisonnier un certificat *de bonne conduite*, que ce prince leur donna avec sa bonté accoutumée. Il refusa noblement, parce qu'elle ne leur appartenait pas, une somme de deux mille louis qu'ils voulurent lui remettre de la part du gouvernement usurpateur. Ce fut sa dernière protestation.

« Le capitaine Dumont-d'Urville était un des officiers de la marine royale les plus distingués par son savoir et son courage. Il avait commandé la frégate *l'Astrolabe* dans un voyage de découverte à la recherche des vestiges de Lapeyrouse, et pour cela il avait reçu le grade de capitaine, des mains du même prince qui allait être son prisonnier, dans une expédition moins honorable sans doute, et pour laquelle on avait fait venir à la hâte du Hâvre deux navires américains, pensant qu'ils suffiraient à peine pour recevoir convenablement la famille royale. Mais le capitaine d'Urville n'en jugea pas ainsi; par ses ordres, toute cette illustre famille, tout ce qui existait encore en France des descendants de Louis XIV, les princes, les princesses, les enfants et leur suite, tous furent réunis, on pourrait dire parqués, dans une même salle du navire le *Great-Britain*. Et cette salle n'était pas la plus grande ni la plus commode! il n'y avait pour séparation, pour toute cloison qu'un simple rideau, et, lorsque le vent ou le mouvement des flots l'agitait, tous étaient en présence les uns des autres!

« Pour compléter le tableau qu'offrit alors l'auguste famille, il faut y ajouter la présence de deux bâtiments de guerre, placés immédiatement derrière le *Great-Britain*, et qui ne le quittèrent pas un instant, ayant leurs canons incessamment braqués sur lui, et prêts à le couler bas au premier signal! Qu'on juge des angoisses dans lesquelles furent plongées des femmes et des enfants pendant toute une semaine que dura la traversée. Il y eut un moment où, madame la duchesse de Berri ayant entendu remuer des masses de fer à fond de cale, et se rappelant qu'à son entrée dans le bâtiment elle avait ouï les matelots parler de soupapes, de noyades, cette princesse ne douta pas que sa dernière heure ne fût arrivée.

Elle en avertit madame la Dauphine, et toutes les deux se mirent à prier. Les enfants, en proie aux souffrances du mal de mer, comprirent aussi qu'il n'y avait que Dieu qui pût les sauver, et on les vit également joindre les mains pour invoquer le ciel. Leur émotion fut si vive qu'en l'absence de tout secours, le plus grand malheur pouvait arriver. Madame de Gontaut, cette seconde mère, qui veillait si attentivement sur eux, n'avait pas entendu sans effroi les matelots prononcer le nom de Sainte-Hélène. Dans son inquiétude, elle s'adressa au capitaine américain; mais cet homme grossier répondit qu'il n'avait de compte à rendre qu'à ceux qui le payaient... La gouvernante indignée ne lui demanda point, comme on doit le penser, de qui il attendait son salaire; elle alla encore une fois interroger les matelots, qui furent moins durs et lui expliquèrent que le mot *Santa-Helena* désignait un mouillage de l'île de Wight, dont le navire était très-près; mais, d'un autre côté, ils lui parlèrent de l'immense quantité de vivres et de provisions dont on avait chargé le *Great-Britain*; ce qui était peu fait pour la rassurer.

« Pendant ce temps, le roi Charles X, non moins inquiet, interrogeait le capitaine d'Urville, qui, plus grossier encore que l'Américain son confrère, affectait de parler au monarque prisonnier, la casquette sur la tête, la pipe à la bouche, et ne répondait aux questions les plus simples, les plus polies, que par des monosyllabes ou d'insolentes dénégations. Du reste, il est probable que cet officier ne savait point alors lui-même ce qu'il devait faire, et que pour cela il avait besoin de nouvelles instructions. En attendant, il battait la mer dans tous les sens, allant et revenant sans cesse dans le même espace.

« On sent que, pour diriger son escadrille vers de lointains rivages, ou pour prononcer de toute autre manière sur la destinée de ses augustes prisonniers, le consentement de l'Angleterre autant que celui du nouveau gouvernement français lui était nécessaire; et probablement ce fut à cause de cela qu'il envoya plusieurs avisos vers la Tamise et les côtes de France. Qu'on juge de ce que furent pendant tout ce temps les souffrances, l'anxiété de la famille royale!

« Enfin, on vit la côte britannique, et un officier anglais parut à bord du *Great-Britain*, demandant à saluer *le roi de France, Henri V*. Quand on lui eut montré le duc de Bordeaux, il se prosterna devant ce prince, lui donnant le titre de *Majesté*; ce qui prouve que le cabinet anglais n'avait encore adhéré qu'à l'abdication et à la régence; car il n'est guère possible de penser que cet officier, qui se dit envoyé par lady Mornington, sœur du duc de Wellington, eût rempli une telle mission sans les ordres du ministère anglais. Il était porteur d'une lettre de cette lady, pour madame de Gontaut, qu'elle avait connue dans la première émigration, et il ne put la remettre qu'à la dérobée et à l'insu du capitaine-geôlier, qui ne permit pas que la duchesse répondît autrement que de vive voix à une ancienne amie qui lui avait offert gracieusement tout ce dont pouvait avoir besoin la famille royale. S'étant bornée à lui faire connaître l'état de souffrance et de privation où se trouvaient les enfants et les princesses, elle reçut le lendemain des provisions de toute espèce, et surtout des fruits, qui furent très-agréables à toute la famille. Là se bornèrent pour le moment tous les effets de la politesse britannique. Les augustes prisonniers continuèrent à être maltraités, insultés par l'homme à qui on les avait livrés, lequel, du reste, ne savait guère lui-même ce qu'il devait faire, et n'osait pas prendre sur lui une aussi grande responsabilité.

« Enfin, le septième jour de cette affreuse navigation, soit qu'il eût reçu de nouveaux ordres, soit que ce fût de sa part une soudaine inspiration, le capitaine d'Urville vint dire au roi Charles X qu'il fallait se séparer des princesses et de leur suite, que lui, son fils et son petit-fils resteraient à bord du *Great-Britain*, mais qu'il serait permis de débarquer à madame la Dauphine, à madame la duchesse de Berri et à sa fille. Le malheureux prince comprit à l'instant toute

la portée d'un tel plan; et, avec une admirable présence d'esprit, il pense au seul moyen qu'il a de le combattre. Aussitôt il le communique à madame de Gontaut et à M. de Damas, gouverneur du jeune prince. « Je sais, leur « dit-il, le sort qui m'attend, et mon fils « le sait aussi; nous y sommes résignés; « mais il faut à tout prix sauver le duc « de Bordeaux. Secondez-moi; le ciel « nous aidera. » Quelque difficile que fût une telle tâche, tous les deux l'acceptèrent sans hésiter. Dans son zèle et son dévouement, madame de Gontaut songeait aux moyens de sortir d'une position aussi embarrassante, lorsqu'il s'en présenta un qu'elle saisit avec autant de présence d'esprit que de dévouement.

« Déjà cet ordre de débarquement pour les princesses était venu aux oreilles de madame la Dauphine, et, dans son impatience de quitter le fatal vaisseau, persuadée que cet ordre était pour toute la famille, cette princesse venait de se précipiter la première sur une échelle, pour gagner le rivage, au risque de se noyer ou de se rompre le cou. Le capitaine d'Urville l'avait vue avec joie prendre un parti qui entrait si bien dans ses vues. Il ne douta pas que les autres princesses ne suivissent son exemple; mais voyant qu'elles restaient immobiles, il les y invita avec sa brusquerie et son impolitesse accoutumées. Ce fut alors que madame de Gontaut, entraînée par un mouvement d'indignation véritablement admirable, lui dit avec tant d'à-propos : « Ne pensez pas que ni moi ni « la princesse, dont je suis responsable, « obéissions à un pareil ordre. C'est « bien assez que vous ayez laissé ainsi « descendre madame la Dauphine. N'y « a-t-il donc pas dans votre vaisseau, « comme dans tous les autres, des siéges « destinés à cet usage, pour les dames « et les enfants? Vous pouvez disposer « de nous comme il vous plaira, vous « pouvez nous ôter la vie; mais nous ne « descendrons pas ainsi... » Et, en prononçant ces mots avec une rare énergie, la digne gouvernante serrait dans ses bras la princesse Louise qui, elle aussi, exprimait de son mieux au capitaine son indignation et sa résolution de ne pas se soumettre à ses ordres. Consterné par des plaintes, des récriminations aussi vives, Dumont-d'Urville demanda aux gens de l'équipage s'il ne se trouvait pas, en effet, dans le navire des siéges de l'espèce de ceux qu'on lui demandait; et sur leur réponse qu'il pouvait y en avoir dans les magasins, il s'y rendit lui-même pour s'en assurer.

A peine avait-il le dos tourné que M. le baron de Damas, saisissant par la main le duc de Bordeaux, l'entraîna vers l'échelle qui avait servi à madame la Dauphine, et en un instant tous les deux furent hors du navire... Qu'on juge de la joie des princesses, de l'étonnement, de la stupeur du capitaine, lorsque, revenant avec un fauteuil à la main, il vit le jeune prince et son gouverneur sur le rivage britannique! A peine lui fut-il possible d'exprimer sa colère par quelques monosyllabes durs et impolis, selon sa coutume.

« Ce fut alors que le roi, prenant la parole, lui dit avec calme et dignité : « A « présent, monsieur, vous pouvez dispo- « ser de mon fils et de moi; nous som- « mes vos prisonniers; nous savons le « sort qui nous attend; nous y sommes « résignés. Le duc de Bordeaux est sau- « vé; c'est tout ce que nous voulions... » Charles X, en cette occasion, fut véritablement sublime; c'est un des plus beaux moments de sa vie. Nous sommes heureux d'avoir une telle occasion d'honorer sa mémoire. M. le baron de Damas et madame la duchesse de Gontaut ne le furent pas moins, par leur courage et leur présence d'esprit. Madame la duchesse de Berri et sa fille, qui n'étaient point averties, qui ne purent en conséquence comprendre que par une sorte d'inspiration ce qu'elles avaient à faire dans une circonstance aussi importante, aussi imprévue, le comprirent néanmoins à merveille. Ainsi toute l'infortunée famille, tous ses amis, ses fidèles serviteurs concoururent admirablement à sauver encore une fois l'enfant du miracle.

« Sans rien affirmer sur les projets ou les instructions du capitaine d'Urville, on ne peut pas douter que le roi ne les

eût compris dans le sens le plus funeste, et qu'il n'eût très-bien vu qu'une prompte et énergique résolution pouvait seule les déjouer. Cette résolution, il sut la prendre, et son nom doit en être à jamais glorifié.

Dans une relation de cet événement, qui fut donnée quelques mois après par l'*Annuaire historique* de Lesur, ouvrage notoirement écrit sous la dictée de Louis-Philippe et de Talleyrand, il est dit que, les princesses ayant voulu débarquer dans l'île de Wight, les princes refusèrent de les suivre... Ce mensonge, peu important en apparence, prouve cependant que le plan de séparation n'était ni fortuit ni imprévu, et qu'il devait avoir les plus funestes conséquences.

Quant à notre récit, nous pouvons assurer qu'il émane de témoins irrécusables, et nous en garantissons l'exactitude dans tous ses détails. Depuis deux ans qu'il est publié, aucune circonstance n'en a été démentie. Ne pouvant davantage, on a fait, pour l'atténuer, des efforts d'autant plus étonnants qu'ils sont venus des personnes les plus intéressées à ce que la vérité soit connue, et que jusqu'à présent cette partie de la révolution de 1830, qui en est certainement la plus remarquable, est restée tout-à-fait ignorée !

Lorsque ce plan eut échoué par le débarquement du duc de Bordeaux, à la personne duquel on tenait évidemment par-dessus tout, le capitaine retint encore à son bord le roi Charles X et son fils; mais ce ne fut que pendant quelques jours, et probablement jusqu'à ce qu'il eût reçu de nouveaux ordres, de nouvelles instructions. Alors il les laissa partir en toute liberté, et ils rejoignirent leurs parents, leurs amis, qui les attendaient sur le rivage dans la plus vive inquiétude et craignant d'être pour toujours séparés d'eux...

« Dumont-d'Urviller entra aussitôt avec son escadrille dans le port de Cherbourg; et il se hâta d'aller à Paris, où il fut parfaitement bien accueilli et félicité sur la manière dont il avait rempli sa mission. Peu de temps après, il fut nommé amiral; ce qui prouve que, si, dans cette mémorable expédition, il n'avait pas fait tout ce que l'on attendait de lui, il est au moins bien sûr qu'il avait donné au nouveau gouvernement des preuves irrécusables d'un entier dévouement. On sait qu'il n'a pas joui long-temps de ces faveurs, et que lui, sa femme et son fils unique moururent cruellement mutilés dans un wagon sur la route de Versailles, le 4 mai 1842. Tout le monde se rappela alors le voyage de Cherbourg. Il n'y eut que le fils du duc de Berri qui parut l'avoir oublié, avec une générosité bien digne de son illustre race, mais que nous sommes loin d'approuver. L'année suivante, on ouvrit une souscription pour lui élever un monument à Condé-sur-Noireau, sa patrie. Le comte de Chambord s'y fit inscrire pour une somme de cinq cents francs, avec une abnégation, un oubli des injures, qui peut bien être conforme aux préceptes de l'Évangile, mais qui n'est certainement conforme ni aux principes de la politique ni à ceux de la justice la moins rigoureuse !... »

---

malgré les intentions et la volonté bien formellement exprimées des commissaires du roi, que ce gouvernement se soumit au pouvoir du sénat, et qu'au lieu de rendre à la France la monarchie de saint Louis et de Louis XVI, il la livra complétement aux faux systèmes, aux funestes théories de 1789 et de 1793, dont Napoléon l'avait tirée autant que le lui avaient permis les circonstances dans lesquelles il s'était trouvé.

Nous terminerons ce récit des opérations du commissaire de Louis XVIII par quelques faits également extraits de ses mémoires inédits.

Au moment où ils virent Talleyrand établir son gouvernement provisoire, les membres de la cour de cassation, chez lesquels M. de Semallé s'était présenté le 31 mars, accoururent pour témoigner leurs craintes, et ils lui demandèrent s'il consentirait à signer un acte d'oubli. comme il le leur avait promis; à quoi il répondit franchement : « Puisque vous « avez voulu un gouvernement provi- « soire, pourquoi venez-vous me faire « une pareille demande ? » Ces messieurs répondirent, avec la même franchise, « que ce gouvernement ne leur inspirait « aucune confiance; que c'était un *amal- « game honteux* dont il ne sortirait ja- « mais rien de bon, et qui avait donné « lieu de penser à la Cour de cassation « qu'on ne l'avait établi que pour éluder « ou rendre nulles toutes les promesses « faites par les agents directs du roi. » C'étaient MM. Bazis et Chabot (de l'Allier) qui tenaient ce langage. M. de Semallé n'hésita pas à leur déclarer de nouveau qu'il signerait ce qu'il avait été autorisé à promettre, et il demanda dans quelle forme ces messieurs désiraient que cette déclaration fût faite. Le lendemain ces deux magistrats revinrent, et ils remirent, en présence de M. de Polignac, un modèle de lettres de grâce pour les régicides, comme il en avait été accordé au directeur Barras et à d'autres en 1798.

M. de Semallé demanda deux jours pour répondre; et il se rendit avec M. de Polignac chez l'abbé de Montesquiou, afin de lui communiquer cette pièce en disant : « Voilà ce qu'a produit l'éta- « blissement du gouvernement provi- « soire ! » L'abbé de Montesquiou parut sensible à ce reproche; il s'excusa sur les motifs de sa nomination, et annonça l'intention de ne pas accepter. Il ne renonça à ce projet que sur l'observation des commissaires, qui lui firent sentir l'avantage dont serait sa présence dans ce gouvernement, pour surveiller M. de Talleyrand. Quant aux lettres de grâce, M. de Montesquiou dit qu'elles ne pouvaient émaner que du roi seul; et il conseilla de demander à la cour de cassation si des lettres individuelles et en blanc ne suffiraient pas pour tranquilliser les intéressés. M. de Sèze étant de cet avis, la réponse fut faite dans ce sens, et les magistrats en furent très satisfaits. Il fut convenu que l'acte criminel du régicide, bien qu'il fût l'objet principal de cette déclaration, n'y serait pas spécifié. Quatorze lettres en blanc furent remises à M. de Semallé, qui dut les rendre signées le lendemain, et les deux commissaires y apposèrent leur signature avant de les rendre.

Comme M. de Semallé avait envoyé depuis trois jours deux courriers à Monsieur, pour le presser d'arriver à Paris et lui demander à aller au-devant de lui, ce prince lui fit répondre qu'il serait le 10 du mois à Meaux. Étant aussitôt parti avec MM. de Ventaux, de Geslin, le duc de Levis et Mme de Semallé, ils y trouvèrent en effet le frère du roi, qui les reçut avec beaucoup d'empressement et remercia M. de Semallé du zèle avec lequel il avait usé de ses pouvoirs, l'autorisant à signer les lettres de grâce pour les régicides, en lui recommandant toutefois de ne pas dire que ce fût par ses ordres, et demandant qu'en revenant à Paris dès le lendemain, il se hâtât de les remettre signées à leur adresse, se gardant bien de dire qu'il avait l'approbation du prince et qu'il l'avait vu à Meaux.

RÉPONSE DE MONSIEUR, FRÈRE DU ROI,

LIEUTENANT GÉNÉRAL DU ROYAUME, AU SÉNAT, LORSQUE CE CORPS LUI PRÉSENTA LA CONSTITUTION QU'IL AVAIT FAITE.

Il n'est pas facile de croire que, dans une circonstance aussi importante, un petit-fils de Louis XIV se soit soumis à ne parler que selon la volonté de deux hommes tels que Fouché et Talleyrand. Bien que nous l'eussions entendu raconter à cette époque par des personnes très-dignes de foi, il a fallu que nous en vissions le texte copié sur l'original, et donné par M. Lubis avec toutes les circonstances d'un fait aussi surprenant.

« J'ai à ma disposition, dit ce judicieux historien, la preuve incontestable de cet accord étrange. La pièce originale et sa double écriture ont passé sous mes yeux. La voici transcrite littéralement telle qu'elle a été ébauchée, avec les phrases sans liaison et sans suite. Les mots soulignés sont les corrections mises en marge ou dans les interlignes, de la main de Talleyrand. Le reste est de celle de Fouché. »

« Messieurs, j'ai pris connaissance de « l'acte constitutionnel qui rappelle au « trône de France mon auguste frère. Je « n'ai point reçu la mission d'accepter la « constitution; *elle est maintenant sous « ses yeux*. Mais *comme* je connais ses « sentiments, je ne crains pas d'être dés- « avoué EN JURANT EN SON NOM D'OB- « SERVER et d'EN faire observer les « bases principales de tout corps libre « et ne dépendant que des lois. (Au- « dessus des mots : *principales de tout*, « on a substitué: *qui sont celles de tout*.) « Je reconnais, *au nom du roi*, que la « monarchie française doit être pondérée « par un gouvernement représentatif « divisé en deux chambres, dont l'une « héréditaire. *Ces deux chambres sont le « sénat et le corps législatif*. (Ces trois « mots ont été effacés et remplacés par « la chambre des députés et *des dépar- « tements*.) L'impôt librement consenti « par les représentants de la nation; la « liberté publique et individuelle, la li- « berté de la presse, la liberté des cultes « et des consciences; la propriété invio- « lable et sacrée; les ministres responsa- « bles et pouvant être accusés par les « représentants de la nation; la dette « publique garantie; les pensions, grades, « honneurs conservés; l'ancienne et la « nouvelle noblesse, la Légion d'honneur « maintenue; tout Français admissible « aux emplois civils et militaires; aucun « individu ne pouvant être inquiété pour « ses opinions et ses votes; la vente des « biens nationaux irrévocable : voilà, « ce me semble, messieurs, les bases « essentielles et nécessaires pour conser- « ver tous les droits, tracer tous les de- « voirs, rassurer toutes les existences et « garantir notre avenir. *L'inamovibilité « des juges; l'indépendance du pou- « voir judiciaire. — Nul ne peut être « distrait de ses juges naturels*. »

M. le comte d'Artois fut d'abord révolté de tant d'audace; mais la crainte des malheurs que de nouvelles dissensions pouvaient encore attirer au pays l'emporta sur sa répugnance. Il céda, soit qu'il n'eût pas envisagé toutes les conséquences de sa condescendance, soit plutôt qu'il se fiât au temps et à la royauté pour les prévenir...

La restauration n'en fut pas moins, dès ce moment, engagée dans une voie funeste. Elle avait abdiqué son principe; les bases du pouvoir monarchique étaient renversées. On sait ce que furent les conséquences de ces concessions!

LE MINISTÈRE-ROI.

POT-POURRI.

AIR : *La Belle Bourbonnaise.*

Oh! le beau ministère, (*bis*)
Il faut qu'on le révère,
Et que toute la terre
Se mette à ses genoux,
Oux! oux! oux! oux! oux! oux! oux! oux!
Honneur, délicatesse,
Fidélité, sagesse,
Vertus de toute espèce,
Le signalent déjà.....
Ah! ah! ah! ah! ah! ah! ah! ah!
Il faut vanter sans cesse
Tout ce ministère-là.

AIR : *Tous les bourgeois de Chartres.*

Pour Président l'on nomme
Un Évêque apostat;
Et c'est ce galant homme
Qui doit sauver l'État!
Un maître jacobin
Est mis à la police,
Aux finances un aigre-fin,
A la marine un arlequin,
Un Gille à la justice.

AIR : *Guillot, Guillot.*

L'adroit Maurice, en boitant avec grâce,
Aux plus dispos pouvant donner le ton,
Au front d'airain unissant cœur de glace,
A fait son thème en plus d'une façon :
Dans le parti des tyrans et du crime
Furtivement il glisse un pied honteux,
De l'autre il suit son prince légitime ....
Mais c'est de ce pied-là que Maurice est boiteux.] (*bis*)

AIR du *vaudeville de Figaro.*

Que veut-on de Son Altesse?
Épargnez-lui les propos;
Qu'à Laborie on adresse
De l'argent et des cadeaux.
Il écrit, va, vient, s'empresse,
Parle, intrigue sans repos;
C'est la fleur des Figaros. (*bis*)

AIR : *Qu'elle est, qu'elle est bien !*

Quel est ce fringant magistrat
Qui sautille et qui se balance?
Comme il est suffisant et fat!
Quelle comique révérence!
De quel ton il parle de tout,
Il juge tout, tranche sur tout!
Qu'il est, qu'il est vain!
Ce magistrat n'est qu'un Pasquin!

AIR : *Mon père était pot.*

Ce Pasquin est garde des sceaux,
Voyez ses circulaires!
Devant elles, des d'Aguesseau
Pâlissent les lumières.
Quel style éloquent!
Que de sentiment!
—Vous vous moquez, j'espère.
—Moi, me moquer? Non :
Je crains le bâillon
De monsieur son grand-père (1).

(1) Ce trait fait allusion à la mort du général de Lally, père de Lally-Tollendal, qui mourut sur l'échafaud en 1766, et qui avait fait de vains efforts pour le rétablissement des Stuarts. On a dit que l'influence des ennemis de cette malheureuse dynastie ne fut pas étrangère à sa condamnation, et cette présomption est d'autant plus probable que les preuves de sa condamnation sont restées fort incertaines, qu'un arrêt du conseil a cassé le jugement et réhabilité sa mémoire. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, l'on craignit de sa part des révélations importantes au moment de l'exécution, et que Pasquier, celui des juges qui fut chargé d'y assister, ordonna au bourreau de lui mettre un bâillon sur la bouche afin qu'il lui fût impossible de parler. C'est, à ce bâillon qu'il est fait allusion dans le couplet sur M. Pasquier, son petit-fils, qui avait été préfet de police sous le gouvernement impérial, et qui fut nommé ministre en 1815, en même temps que Fouché et Talleyrand.

Air : *Tarare, pompon.*

Pour la guerre on choisit
Un homme débonnaire
Et qui soit prêt à faire
Tout ce qu'on lui prescrit.
A cette tâche aisée
Gouvion convient fort,
Car toute la journée
Il dort.

Air : *Toujours debout, toujours en route.*

Sans moi, mes amis, point de doute
Que l'État fera banqueroute,
Nous dit un jour monsieur l'abbé :
Chargez-moi donc de vos affaires,
Je saurai les rendre fort claires.
Le crédit public est tombé;
Mais vingt ans je fus occupé
Du système de l'Angleterre :
On verra ce que je sais faire.
Je parle beaucoup, j'écris mal;
Je suis insolent et brutal;
Mais on sait bien que le génie
N'est jamais sans quelque manie.
J'ai dans la tête le projet
Du plus admirable budget;
Je veux bientôt que nos finances
Offrent des ressources immenses :
Doublant les contributions,
Je vends les bois, je fais des bons;
Ceux que je délivre, en cachette
Par mes agents je les rachète,
Laissant le pauvre créancier
Attendre et contre moi crier.
Quand j'aurai fait monter la rente
A vingt francs par delà soixante,
Tous les bourgeois me prôneront,
En Sully me transformeront;
A la bourse je ferai rage,
Car je veux que l'agiotage
Ne se fasse qu'à mon profit.
Par là je me mets en crédit;
Et si l'on me demande comme
En finance on est un grand homme,
Je dirai : Voici le moyen :
Recevoir tout, ne payer rien.

Air : *Décacheter sur ma porte.*

Il paraît très nécessaire
D'avoir, sous ce ministère,
Un homme sans pudeur,
Sans foi, sans mœurs et sans honneur,
Qui révèle de la France
Toute la correspondance. (*bis*)

Air : *Que Pantin serait content.*

Eh ! messieurs, prenons Beugnot,
Il fera bien notre affaire;
Pour la poste ce maraud
Est vraiment ce qu'il nous faut;
Il interceptera, lira,
De tout il nous instruira,
Et ne s'embarrassera guère
De tout ce qu'on en dira.
Eh! messieurs, prenons Beugnot,
Il fera bien notre affaire;
Pour la poste ce maraud
Est vraiment ce qu'il nous faut.

Air : *J'ai vu la boulangère.*

Mais comment parler sans rire
Des mœurs que je vais décrire ?
Dans la Jaucourt on admire
Une femme à deux maris;
En secret *l'abbé* caresse
Une pédante de nièce;
Et *l'évêque* une princesse
Que caressa tout Paris.

Air : *Pour la Baronne.*

De la Baronne
Partout on prône les vertus :
Elle est sage, puisque personne
Depuis vingt-cinq ans ne veut plus
De la Baronne.

Air : *C'est ce qui me désole.*

A Fouché, bourreau de son Roi,
Castellane a donné sa foi,
C'est ce qui la désole. (*bis*)
Mais huit à neuf cent mille francs
Lui promettent beaucoup d'amants,
C'est ce qui la console. (*bis*)

LE CHOEUR NATIONAL.

Air : *Chantons* Lætamini.

Ça n'dur'ra pas toujours,
Ça n'dur'ra pas toujours,
Ça n'dur'ra pas toujours.
Ça n'dur'ra pas toujours.

DÉPORTATION DE LA FAMILLE ROYALE EN 1830.

PÉRILS ET SOUFFRANCES DE LA NAVIGATION.

(Extrait de l'ouvrage publié en 1850 sous le titre de : *Louise-Marie-Thérèse de Bourbon, duchesse de Parme et de Plaisance, fille du duc de Berri et sœur du comte de Chambord, etc.*)

« Ce fut le 16 août, après ce pénible voyage de deux semaines, qui aurait pu finir en deux jours, que le royal cortége, qu'avec quelque raison on a pu appeler un convoi funèbre, déboucha sur les hauteurs qui dominent la ville et le port de Cherbourg. Quel spectacle pour la malheureuse famille, que celui des vaisseaux qui devaient la transporter au loin sur des rivages inconnus, et le vaste Océan prêt à l'engloutir dans ses abîmes! On n'avait pas même daigné lui faire connaître le sort qui lui était réservé! et, pour elle, dans cette affreuse position, l'incertitude était certainement ce qu'il y avait de plus cruel. Les commissaires de l'insurrection avaient sans doute donné au capitaine d'Urville, chargé du commandement, leurs instructions et leurs ordres. Ils ne s'éloignèrent que quand ils furent bien assurés que l'embarquement était accompli, et lorsqu'ils eurent obtenu du roi prisonnier un certificat *de bonne conduite*, que ce prince leur donna avec sa bonté accoutumée. Il refusa noblement, parce qu'elle ne leur appartenait pas, une somme de deux mille louis qu'ils voulurent lui remettre de la part du gouvernement usurpateur. Ce fut sa dernière protestation.

« Le capitaine Dumont-d'Urville était un des officiers de la marine royale les plus distingués par son savoir et son courage. Il avait commandé la frégate *l'Astrolabe* dans un voyage de découverte à la recherche des vestiges de Lapeyrouse, et pour cela il avait reçu le grade de capitaine, des mains du même prince qui allait être son prisonnier, dans une expédition moins honorable sans doute, et pour laquelle on avait fait venir à la hâte du Hâvre deux navires américains, pensant qu'ils suffiraient à peine pour recevoir convenablement la famille royale. Mais le capitaine d'Urville n'en jugea pas ainsi; par ses ordres, toute cette illustre famille, tout ce qui existait encore en France des descendants de Louis XIV, les princes, les princesses, les enfants et leur suite, tous furent réunis, on pourrait dire parqués, dans une même salle du navire le *Great-Britain*. Et cette salle n'était pas la plus grande ni la plus commode! il n'y avait pour séparation, pour toute cloison qu'un simple rideau, et, lorsque le vent ou le mouvement des flots l'agitait, tous étaient en présence les uns des autres!

« Pour compléter le tableau qu'offrit alors l'auguste famille, il faut y ajouter la présence de deux bâtiments de guerre, placés immédiatement derrière le *Great-Britain*, et qui ne le quittèrent pas un instant, ayant leurs canons incessamment braqués sur lui, et prêts à le couler bas au premier signal! Qu'on juge des angoisses dans lesquelles furent plongées des femmes et des enfants pendant toute une semaine que dura la traversée. Il y eut un moment où, madame la duchesse de Berri ayant entendu remuer des masses de fer à fond de cale, et se rappelant qu'à son entrée dans le bâtiment elle avait ouï les matelots parler de soupapes, de noyades, cette princesse ne douta pas que sa dernière heure ne fût arrivée.

Elle en avertit madame la Dauphine, et toutes les deux se mirent à prier. Les enfants, en proie aux souffrances du mal de mer, comprirent aussi qu'il n'y avait que Dieu qui pût les sauver, et on les vit également joindre les mains pour invoquer le ciel. Leur émotion fut si vive qu'en l'absence de tout secours, le plus grand malheur pouvait arriver. Madame de Gontaut, cette seconde mère, qui veillait si attentivement sur eux, n'avait pas entendu sans effroi les matelots prononcer le nom de Sainte-Hélène. Dans son inquiétude, elle s'adressa au capitaine américain; mais cet homme grossier répondit qu'il n'avait de compte à rendre qu'à ceux qui le payaient... La gouvernante indignée ne lui demanda point, comme on doit le penser, de qui il attendait son salaire; elle alla encore une fois interroger les matelots, qui furent moins durs et lui expliquèrent que le mot *Santa-Helena* désignait un mouillage de l'île de Wight, dont le navire était très-près; mais, d'un autre côté, ils lui parlèrent de l'immense quantité de vivres et de provisions dont on avait chargé le *Great-Britain*; ce qui était peu fait pour la rassurer.

« Pendant ce temps, le roi Charles X, non moins inquiet, interrogeait le capitaine d'Urville, qui, plus grossier encore que l'Américain son confrère, affectait de parler au monarque prisonnier, la casquette sur la tête, la pipe à la bouche, et ne répondait aux questions les plus simples, les plus polies, que par des monosyllabes ou d'insolentes dénégations. Du reste, il est probable que cet officier ne savait point alors lui-même ce qu'il devait faire, et que pour cela il avait besoin de nouvelles instructions. En attendant, il battait la mer dans tous les sens, allant et revenant sans cesse dans le même espace.

« On sent que, pour diriger son escadrille vers de lointains rivages, ou pour prononcer de toute autre manière sur la destinée de ses augustes prisonniers, le consentement de l'Angleterre autant que celui du nouveau gouvernement français lui était nécessaire; et probablement ce fut à cause de cela qu'il envoya plusieurs avisos vers la Tamise et les côtes de France. Qu'on juge de ce que furent pendant tout ce temps les souffrances, l'anxiété de la famille royale!

« Enfin, on vit la côte britannique, et un officier anglais parut à bord du *Great-Britain*, demandant à saluer *le roi de France, Henri V*. Quand on lui eut montré le duc de Bordeaux, il se prosterna devant ce prince, lui donnant le titre de *Majesté;* ce qui prouve que le cabinet anglais n'avait encore adhéré qu'à l'abdication et à la régence; car il n'est guère possible de penser que cet officier, qui se dit envoyé par lady Mornington, sœur du duc de Wellington, eût rempli une telle mission sans les ordres du ministère anglais. Il était porteur d'une lettre de cette lady, pour madame de Gontaut, qu'elle avait connue dans la première émigration, et il ne put la remettre qu'à la dérobée et à l'insu du capitaine-geôlier, qui ne permit pas que la duchesse répondît autrement que de vive voix à une ancienne amie qui lui avait offert gracieusement tout ce dont pouvait avoir besoin la famille royale. S'étant bornée à lui faire connaître l'état de souffrance et de privation où se trouvaient les enfants et les princesses, elle reçut le lendemain des provisions de toute espèce, et surtout des fruits, qui furent très-agréables à toute la famille. Là se bornèrent pour le moment tous les effets de la politesse britannique. Les augustes prisonniers continuèrent à être maltraités, insultés par l'homme à qui on les avait livrés, lequel, du reste, ne savait guère lui-même ce qu'il devait faire, et n'osait pas prendre sur lui une aussi grande responsabilité.

« Enfin, le septième jour de cette affreuse navigation, soit qu'il eût reçu de nouveaux ordres, soit que ce fût de sa part une soudaine inspiration, le capitaine d'Urville vint dire au roi Charles X qu'il fallait se séparer des princesses et de leur suite, que lui, son fils et son petit-fils resteraient à bord du *Great-Britain*, mais qu'il serait permis de débarquer à madame la Dauphine, à madame la duchesse de Berri et à sa fille. Le malheureux prince comprit à l'instant toute

la portée d'un tel plan; et, avec une admirable présence d'esprit, il pense au seul moyen qu'il a de le combattre. Aussitôt il le communique à madame de Gontaut et à M. de Damas, gouverneur du jeune prince. « Je sais, leur « dit-il, le sort qui m'attend, et mon fils « le sait aussi; nous y sommes résignés; « mais il faut à tout prix sauver le duc « de Bordeaux. Secondez-moi; le ciel « nous aidera. » Quelque difficile que fût une telle tâche, tous les deux l'acceptèrent sans hésiter. Dans son zèle et son dévouement, madame de Gontaut songeait aux moyens de sortir d'une position aussi embarrassante, lorsqu'il s'en présenta un qu'elle saisit avec autant de présence d'esprit que de dévouement.

« Déjà cet ordre de débarquement pour les princesses était venu aux oreilles de madame la Dauphine, et, dans son impatience de quitter le fatal vaisseau, persuadée que cet ordre était pour toute la famille, cette princesse venait de se précipiter la première sur une échelle, pour gagner le rivage, au risque de se noyer ou de se rompre le cou. Le capitaine d'Urville l'avait vue avec joie prendre un parti qui entrait si bien dans ses vues. Il ne douta pas que les autres princesses ne suivissent son exemple; mais voyant qu'elles restaient immobiles, il les y invita avec sa brusquerie et son impolitesse accoutumées. Ce fut alors que madame de Gontaut, entraînée par un mouvement d'indignation véritablement admirable, lui dit avec tant d'à-propos : « Ne pensez pas que ni moi ni « la princesse, dont je suis responsable, « obéissions à un pareil ordre. C'est « bien assez que vous ayez laissé ainsi « descendre madame la Dauphine. N'y « a-t-il donc pas dans votre vaisseau, « comme dans tous les autres, des siéges « destinés à cet usage, pour les dames « et les enfants? Vous pouvez disposer « de nous comme il vous plaira, vous « pouvez nous ôter la vie; mais nous ne « descendrons pas ainsi... » Et, en prononçant ces mots avec une rare énergie, la digne gouvernante serrait dans ses bras la princesse Louise qui, elle aussi, exprimait de son mieux au capitaine son indignation et sa résolution de ne pas se soumettre à ses ordres. Consterné par des plaintes, des récriminations aussi vives, Dumont-d'Urville demanda aux gens de l'équipage s'il ne se trouvait pas, en effet, dans le navire des siéges de l'espèce de ceux qu'on lui demandait; et sur leur réponse qu'il pouvait y en avoir dans les magasins, il s'y rendit lui-même pour s'en assurer.

A peine avait-il le dos tourné que M. le baron de Damas, saisissant par la main le duc de Bordeaux, l'entraîna vers l'échelle qui avait servi à madame la Dauphine, et en un instant tous les deux furent hors du navire... Qu'on juge de la joie des princesses, de l'étonnement, de la stupeur du capitaine, lorsque, revenant avec un fauteuil à la main, il vit le jeune prince et son gouverneur sur le rivage britannique! A peine lui fut-il possible d'exprimer sa colère par quelques monosyllabes durs et impolis, selon sa coutume.

« Ce fut alors que le roi, prenant la parole, lui dit avec calme et dignité : « A « présent, monsieur, vous pouvez dispo- « ser de mon fils et de moi; nous som- « mes vos prisonniers; nous savons le « sort qui nous attend; nous y sommes « résignés. Le duc de Bordeaux est sau- « vé; c'est tout ce que nous voulions... » Charles X, en cette occasion, fut véritablement sublime; c'est un des plus beaux moments de sa vie. Nous sommes heureux d'avoir une telle occasion d'honorer sa mémoire. M. le baron de Damas et madame la duchesse de Gontaut ne le furent pas moins, par leur courage et leur présence d'esprit. Madame la duchesse de Berri et sa fille, qui n'étaient point averties, qui ne purent en conséquence comprendre que par une sorte d'inspiration ce qu'elles avaient à faire dans une circonstance aussi importante, aussi imprévue, le comprirent néanmoins à merveille. Ainsi toute l'infortunée famille, tous ses amis, ses fidèles serviteurs concoururent admirablement à sauver encore une fois l'enfant du miracle.

« Sans rien affirmer sur les projets ou les instructions du capitaine d'Urville, on ne peut pas douter que le roi ne les

eût compris dans le sens le plus funeste, et qu'il n'eût très-bien vu qu'une prompte et énergique résolution pouvait seule les déjouer. Cette résolution, il sut la prendre, et son nom doit en être à jamais glorifié.

Dans une relation de cet événement, qui fut donnée quelques mois après par l'*Annuaire historique* de Lesur, ouvrage notoirement écrit sous la dictée de Louis-Philippe et de Talleyrand, il est dit que, les princesses ayant voulu débarquer dans l'île de Wight, les princes refusèrent de les suivre... Ce mensonge, peu important en apparence, prouve cependant que le plan de séparation n'était ni fortuit ni imprévu, et qu'il devait avoir les plus funestes conséquences.

Quant à notre récit, nous pouvons assurer qu'il émane de témoins irrécusables, et nous en garantissons l'exactitude dans tous ses détails. Depuis deux ans qu'il est publié, aucune circonstance n'en a été démentie. Ne pouvant davantage, on a fait, pour l'atténuer, des efforts d'autant plus étonnants qu'ils sont venus des personnes les plus intéressées à ce que la vérité soit connue, et que jusqu'à présent cette partie de la révolution de 1830, qui en est certainement la plus remarquable, est restée tout-à-fait ignorée!

Lorsque ce plan eut échoué par le débarquement du duc de Bordeaux, à la personne duquel on tenait évidemment par-dessus tout, le capitaine retint encore à son bord le roi Charles X et son fils; mais ce ne fut que pendant quelques jours, et probablement jusqu'à ce qu'il eût reçu de nouveaux ordres, de nouvelles instructions. Alors il les laissa partir en toute liberté, et ils rejoignirent leurs parents, leurs amis, qui les attendaient sur le rivage dans la plus vive inquiétude et craignant d'être pour toujours séparés d'eux...

« Dumont-d'Urviller entra aussitôt avec son escadrille dans le port de Cherbourg; et il se hâta d'aller à Paris, où il fut parfaitement bien accueilli et félicité sur la manière dont il avait rempli sa mission. Peu de temps après, il fut nommé amiral; ce qui prouve que, si, dans cette mémorable expédition, il n'avait pas fait tout ce que l'on attendait de lui, il est au moins bien sûr qu'il avait donné au nouveau gouvernement des preuves irrécusables d'un entier dévouement. On sait qu'il n'a pas joui long-temps de ces faveurs, et que lui, sa femme et son fils unique moururent cruellement mutilés dans un wagon sur la route de Versailles, le 4 mai 1842. Tout le monde se rappela alors le voyage de Cherbourg. Il n'y eut que le fils du duc de Berri qui parut l'avoir oublié, avec une générosité bien digne de son illustre race, mais que nous sommes loin d'approuver. L'année suivante, on ouvrit une souscription pour lui élever un monument à Condé-sur-Noireau, sa patrie. Le comte de Chambord s'y fit inscrire pour une somme de cinq cents francs, avec une abnégation, un oubli des injures, qui peut bien être conforme aux préceptes de l'Évangile, mais qui n'est certainement conforme ni aux principes de la politique ni à ceux de la justice la moins rigoureuse!... »

---

malgré les intentions et la volonté bien formellement exprimées des commissaires du roi, que ce gouvernement se soumit au pouvoir du sénat, et qu'au lieu de rendre à la France la monarchie de saint Louis et de Louis XVI, il la livra complétement aux faux systèmes, aux funestes théories de 1789 et de 1793, dont Napoléon l'avait tirée autant que le lui avaient permis les circonstances dans lesquelles il s'était trouvé.

Nous terminerons ce récit des opérations du commissaire de Louis XVIII par quelques faits également extraits de ses mémoires inédits.

Au moment où ils virent Talleyrand établir son gouvernement provisoire, les membres de la cour de cassation, chez lesquels M. de Semallé s'était présenté le 31 mars, accoururent pour témoigner leurs craintes, et ils lui demandèrent s'il consentirait à signer un acte d'oubli, comme il le leur avait promis; à quoi il répondit franchement : « Puisque vous « avez voulu un gouvernement provi- « soire, pourquoi venez-vous me faire « une pareille demande? » Ces messieurs répondirent, avec la même franchise, « que ce gouvernement ne leur inspirait « aucune confiance; que c'était un *amal- « game honteux* dont il ne sortirait ja- « mais rien de bon, et qui avait donné « lieu de penser à la Cour de cassation « qu'on ne l'avait établi que pour éluder « ou rendre nulles toutes les promesses « faites par les agents directs du roi. » C'étaient MM. Bazis et Chabot (de l'Allier) qui tenaient ce langage. M. de Semallé n'hésita pas à leur déclarer de nouveau qu'il signerait ce qu'il avait été autorisé à promettre, et il demanda dans quelle forme ces messieurs désiraient que cette déclaration fût faite. Le lendemain ces deux magistrats revinrent, et ils remirent, en présence de M. de Polignac, un modèle de lettres de grâce pour les régicides, comme il en avait été accordé au directeur Barras et à d'autres en 1798.

M. de Semallé demanda deux jours pour répondre; et il se rendit avec M. de Polignac chez l'abbé de Montesquiou, afin de lui communiquer cette pièce en disant : « Voilà ce qu'a produit l'éta- « blissement du gouvernement provi- « soire! » L'abbé de Montesquiou parut sensible à ce reproche; il s'excusa sur les motifs de sa nomination, et annonça l'intention de ne pas accepter. Il ne renonça à ce projet que sur l'observation des commissaires, qui lui firent sentir l'avantage dont serait sa présence dans ce gouvernement, pour surveiller M. de Talleyrand. Quant aux lettres de grâce, M. de Montesquiou dit qu'elles ne pouvaient émaner que du roi seul; et il conseilla de demander à la cour de cassation si des lettres individuelles et en blanc ne suffiraient pas pour tranquilliser les intéressés. M. de Sèze étant de cet avis, la réponse fut faite dans ce sens, et les magistrats en furent très satisfaits. Il fut convenu que l'acte criminel du régicide, bien qu'il fût l'objet principal de cette déclaration, n'y serait pas spécifié. Quatorze lettres en blanc furent remises à M. de Semallé, qui dut les rendre signées le lendemain, et les deux commissaires y apposèrent leur signature avant de les rendre.

Comme M. de Semallé avait envoyé depuis trois jours deux courriers à Monsieur, pour le presser d'arriver à Paris et lui demander à aller au-devant de lui, ce prince lui fit répondre qu'il serait le 10 du mois à Meaux. Étant aussitôt parti avec MM. de Ventaux, de Geslin, le duc de Levis et Mme de Semallé, ils y trouvèrent en effet le frère du roi, qui les reçut avec beaucoup d'empressement et remercia M. de Semallé du zèle avec lequel il avait usé de ses pouvoirs, l'autorisant à signer les lettres de grâce pour les régicides, en lui recommandant toutefois de ne pas dire que ce fût par ses ordres, et demandant qu'en revenant à Paris dès le lendemain, il se hâtât de les remettre signées à leur adresse, se gardant bien de dire qu'il avait l'approbation du prince et qu'il l'avait vu à Meaux.

RÉPONSE DE MONSIEUR, FRÈRE DU ROI,

LIEUTENANT GÉNÉRAL DU ROYAUME, AU SÉNAT, LORSQUE CE CORPS LUI PRÉSENTA LA CONSTITUTION QU'IL AVAIT FAITE.

Il n'est pas facile de croire que, dans une circonstance aussi importante, un petit-fils de Louis XIV se soit soumis à ne parler que selon la volonté de deux hommes tels que Fouché et Talleyrand. Bien que nous l'eussions entendu raconter à cette époque par des personnes très-dignes de foi, il a fallu que nous en vissions le texte copié sur l'original, et donné par M. Lubis avec toutes les circonstances d'un fait aussi surprenant.

« J'ai à ma disposition, dit ce judicieux historien, la preuve incontestable de cet accord étrange. La pièce originale et sa double écriture ont passé sous mes yeux. La voici transcrite littéralement telle qu'elle a été ébauchée, avec les phrases sans liaison et sans suite. Les mots soulignés sont les corrections mises en marge ou dans les interlignes, de la main de Talleyrand. Le reste est de celle de Fouché. »

« Messieurs, j'ai pris connaissance de « l'acte constitutionnel qui rappelle au « trône de France mon auguste frère. Je « n'ai point reçu la mission d'accepter la « constitution; *elle est maintenant sous* « *ses yeux*. Mais *comme* je connais ses « sentiments, je ne crains pas d'être dés- « avoué EN JURANT EN SON NOM D'OB- « SERVER et D'EN faire observer les « bases principales de tout corps libre « et ne dépendant que des lois. (Au- « dessus des mots : *principales de tout*, « on a substitué: *qui sont celles de tout*.) « Je reconnais, *au nom du roi*, que la « monarchie française doit être pondérée « par un gouvernement représentatif « divisé en deux chambres, dont l'une « héréditaire. *Ces deux chambres sont le* « *sénat et le corps législatif*. (Ces trois « mots ont été effacés et remplacés par « la chambre des députés et *des dépar-* « *tements*.) L'impôt librement consenti « par les représentants de la nation; la « liberté publique et individuelle, la li- « berté de la presse, la liberté des cultes « et des consciences; la propriété invio- « lable et sacrée; les ministres responsa- « bles et pouvant être accusés par les « représentants de la nation; la dette « publique garantie; les pensions, grades, « honneurs conservés; l'ancienne et la « nouvelle noblesse, la Légion d'honneur « maintenue; tout Français admissible « aux emplois civils et militaires; aucun « individu ne pouvant être inquiété pour « ses opinions et ses votes; la vente des « biens nationaux irrévocable : voilà, « ce me semble, messieurs, les bases « essentielles et nécessaires pour conser- « ver tous les droits, tracer tous les de- « voirs, rassurer toutes les existences et « garantir notre avenir. *L'inamovibilité* « *des juges; l'indépendance du pou-* « *voir judiciaire. — Nul ne peut être* « *distrait de ses juges naturels*. »

M. le comte d'Artois fut d'abord révolté de tant d'audace; mais la crainte des malheurs que de nouvelles dissensions pouvaient encore attirer au pays l'emporta sur sa répugnance. Il céda, soit qu'il n'eût pas envisagé toutes les conséquences de sa condescendance, soit plutôt qu'il se fiât au temps et à la royauté pour les prévenir...

La restauration n'en fut pas moins, dès ce moment, engagée dans une voie funeste. Elle avait abdiqué son principe; les bases du pouvoir monarchique étaient renversées. On sait ce que furent les conséquences de ces concessions!

LE MINISTÈRE-ROI.

POT-POURRI.

Air : *La Belle Bourbonnaise.*

Oh! le beau ministère, (*bis*)
Il faut qu'on le révère,
Et que toute la terre
Se mette à ses genoux,
Oux! oux! oux! oux! oux! oux! oux! oux!
Honneur, délicatesse,
Fidélité, sagesse,
Vertus de toute espèce,
Le signalent déjà.....
Ah! ah! ah! ah! ah! ah! ah! ah!
Il faut vanter sans cesse
Tout ce ministère-là.

Air : *Tous les bourgeois de Chartres.*

Pour Président l'on nomme
Un Évêque apostat;
Et c'est ce galant homme
Qui doit sauver l'État!
Un maître jacobin
Est mis à la police,
Aux finances un aigre-fin,
A la marine un arlequin,
Un Gille à la justice.

Air : *Guillot, Guillot.*

L'adroit Maurice, en boîtant avec grâce,
Aux plus dispos pouvant donner le ton,
Au front d'airain unissant cœur de glace,
A fait son thème en plus d'une façon:
Dans le parti des tyrans et du crime
Furtivement il glisse un pied honteux,
De l'autre il suit son prince légitime....
Mais c'est de ce pied-là que Maurice est boiteux.] (*bis*)

Air du *vaudeville de Figaro.*

Que veut-on de Son Altesse?
Épargnez-lui les propos;
Qu'à Laborie on adresse
De l'argent et des cadeaux.
Il écrit, va, vient, s'empresse,
Parle, intrigue sans repos;
C'est la fleur des Figaros. (*bis*)

Air : *Qu'elle est, qu'elle est bien!*

Quel est ce fringant magistrat
Qui sautille et qui se balance?
Comme il est suffisant et fat!
Quelle comique révérence!
De quel ton il parle de tout,
Il juge tout, tranche sur tout!
Qu'il est, qu'il est vain!
Ce magistrat n'est qu'un Pasquin!

Air : *Mon père était pot.*

Ce Pasquin est garde des sceaux,
Voyez ses circulaires!
Devant elles, des d'Aguesseau
Pâlissent les lumières.
Quel style éloquent!
Que de sentiment!
—Vous vous moquez, j'espère.
—Moi, me moquer? Non:
Je crains le bâillon
De monsieur son grand-père (1).

(1) Ce trait fait allusion à la mort du général de Lally, père de Lally-Tollendal, qui mourut sur l'échafaud en 1766, et qui avait fait de vains efforts pour le rétablissement des Stuarts. On a dit que l'influence des ennemis de cette malheureuse dynastie ne fut pas étrangère à sa condamnation, et cette présomption est d'autant plus probable que les preuves de sa condamnation sont restées fort incertaines, qu'un arrêt du conseil a cassé le jugement et réhabilité sa mémoire. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, l'on craignit de sa part des révélations importantes au moment de l'exécution, et que Pasquier, celui des juges qui fut chargé d'y assister, ordonna au bourreau de lui mettre un bâillon sur la bouche afin qu'il lui fût impossible de parler. C'est, à ce bâillon qu'il est fait allusion dans le couplet sur M. Pasquier, son petit-fils, qui avait été préfet de police sous le gouvernement impérial, et qui fut nommé ministre en 1815, en même temps que Fouché et Talleyrand.

Air : *Tarare, pompon.*

Pour la guerre on choisit
Un homme débonnaire
Et qui soit prêt à faire
Tout ce qu'on lui prescrit.
A cette tâche aisée
Gouvion convient fort,
Car toute la journée
Il dort.

Air : *Toujours debout, toujours en route.*

Sans moi, mes amis, point de doute
Que l'État fera banqueroute,
Nous dit un jour monsieur l'abbé :
Chargez-moi donc de vos affaires,
Je saurai les rendre fort claires.
Le crédit public est tombé;
Mais vingt ans je fus occupé
Du système de l'Angleterre :
On verra ce que je sais faire.
Je parle beaucoup, j'écris mal;
Je suis insolent et brutal;
Mais on sait bien que le génie
N'est jamais sans quelque manie.
J'ai dans la tête le projet
Du plus admirable budget;
Je veux bientôt que nos finances
Offrent des ressources immenses :
Doublant les contributions,
Je vends les bois, je fais des bons;
Ceux que je délivre, en cachette
Par mes agents je les rachète,
Laissant le pauvre créancier
Attendre et contre moi crier.
Quand j'aurai fait monter la rente
A vingt francs par delà soixante,
Tous les bourgeois me prôneront,
En Sully me transformeront;
A la bourse je ferai rage,
Car je veux que l'agiotage
Ne se fasse qu'à mon profit.
Par là je me mets en crédit;
Et si l'on me demande comme
En finance on est un grand homme,
Je dirai : Voici le moyen :
Recevoir tout, ne payer rien.

Air : *Décacheter sur ma porte.*

Il paraît très nécessaire
D'avoir, sous ce ministère,
Un homme sans pudeur,
Sans foi, sans mœurs et sans honneur,
Qui révèle de la France
Toute la correspondance. (*bis*)

Air : *Que Pantin serait content.*

Eh ! messieurs, prenons Beugnot,
Il fera bien notre affaire;
Pour la poste ce maraud
Est vraiment ce qu'il nous faut;
Il interceptera, lira,
De tout il nous instruira,
Et ne s'embarrassera guère
De tout ce qu'on en dira.
Eh! messieurs, prenons Beugnot,
Il fera bien notre affaire;
Pour la poste ce maraud
Est vraiment ce qu'il nous faut.

Air : *J'ai vu la boulangère.*

Mais comment parler sans rire
Des mœurs que je vais décrire ?
Dans la Jaucourt on admire
Une femme à deux maris;
En secret *l'abbé* caresse
Une pédante de nièce;
Et *l'évêque* une princesse
Que caressa tout Paris.

Air : *Pour la Baronne.*

De la Baronne
Partout on prône les vertus :
Elle est sage, puisque personne
Depuis vingt-cinq ans ne veut plus
De la Baronne.

Air : *C'est ce qui me désole.*

A Fouché, bourreau de son Roi,
Castellane a donné sa foi,
C'est ce qui la désole. (*bis*)
Mais huit à neuf cent mille francs
Lui promettent beaucoup d'amants,
C'est ce qui la console. (*bis*)

LE CHOEUR NATIONAL.

Air : *Chantons* Lætamini.

Ça n'dur'ra pas toujours,
Ça n'dur'ra pas toujours,
Ça n'dur'ra pas toujours.
Ça n'dur'ra pas toujours.

DÉPORTATION DE LA FAMILLE ROYALE EN 1830.

PÉRILS ET SOUFFRANCES DE LA NAVIGATION.

(Extrait de l'ouvrage publié en 1850 sous le titre de : *Louise-Marie-Thérèse de Bourbon, duchesse de Parme et de Plaisance, fille du duc de Berri et sœur du comte de Chambord, etc.*)

« Ce fut le 16 août, après ce pénible voyage de deux semaines, qui aurait pu finir en deux jours, que le royal cortége, qu'avec quelque raison on a pu appeler un convoi funèbre, déboucha sur les hauteurs qui dominent la ville et le port de Cherbourg. Quel spectacle pour la malheureuse famille, que celui des vaisseaux qui devaient la transporter au loin sur des rivages inconnus, et le vaste Océan prêt à l'engloutir dans ses abîmes! On n'avait pas même daigné lui faire connaître le sort qui lui était réservé! et, pour elle, dans cette affreuse position, l'incertitude était certainement ce qu'il y avait de plus cruel. Les commissaires de l'insurrection avaient sans doute donné au capitaine d'Urville, chargé du commandement, leurs instructions et leurs ordres. Ils ne s'éloignèrent que quand ils furent bien assurés que l'embarquement était accompli, et lorsqu'ils eurent obtenu du roi prisonnier un certificat *de bonne conduite*, que ce prince leur donna avec sa bonté accoutumée. Il refusa noblement, parce qu'elle ne leur appartenait pas, une somme de deux mille louis qu'ils voulurent lui remettre de la part du gouvernement usurpateur. Ce fut sa dernière protestation.

« Le capitaine Dumont-d'Urville était un des officiers de la marine royale les plus distingués par son savoir et son courage. Il avait commandé la frégate *l'Astrolabe* dans un voyage de découverte à la recherche des vestiges de Lapeyrouse, et pour cela il avait reçu le grade de capitaine, des mains du même prince qui allait être son prisonnier, dans une expédition moins honorable sans doute, et pour laquelle on avait fait venir à la hâte du Hâvre deux navires américains, pensant qu'ils suffiraient à peine pour recevoir convenablement la famille royale. Mais le capitaine d'Urville n'en jugea pas ainsi; par ses ordres, toute cette illustre famille, tout ce qui existait encore en France des descendants de Louis XIV, les princes, les princesses, les enfants et leur suite, tous furent réunis, on pourrait dire parqués, dans une même salle du navire le *Great-Britain*. Et cette salle n'était pas la plus grande ni la plus commode! il n'y avait pour séparation, pour toute cloison qu'un simple rideau, et, lorsque le vent ou le mouvement des flots l'agitait, tous étaient en présence les uns des autres!

« Pour compléter le tableau qu'offrit alors l'auguste famille, il faut y ajouter la présence de deux bâtiments de guerre, placés immédiatement derrière le *Great-Britain*, et qui ne le quittèrent pas un instant, ayant leurs canons incessamment braqués sur lui, et prêts à le couler bas au premier signal! Qu'on juge des angoisses dans lesquelles furent plongées des femmes et des enfants pendant toute une semaine que dura la traversée. Il y eut un moment où, madame la duchesse de Berri ayant entendu remuer des masses de fer à fond de cale, et se rappelant qu'à son entrée dans le bâtiment elle avait ouï les matelots parler de soupapes, de noyades, cette princesse ne douta pas que sa dernière heure ne fût arrivée.

Elle en avertit madame la Dauphine, et toutes les deux se mirent à prier. Les enfants, en proie aux souffrances du mal de mer, comprirent aussi qu'il n'y avait que Dieu qui pût les sauver, et on les vit également joindre les mains pour invoquer le ciel. Leur émotion fut si vive qu'en l'absence de tout secours, le plus grand malheur pouvait arriver. Madame de Gontaut, cette seconde mère, qui veillait si attentivement sur eux, n'avait pas entendu sans effroi les matelots prononcer le nom de Sainte-Hélène. Dans son inquiétude, elle s'adressa au capitaine américain; mais cet homme grossier répondit qu'il n'avait de compte à rendre qu'à ceux qui le payaient... La gouvernante indignée ne lui demanda point, comme on doit le penser, de qui il attendait son salaire; elle alla encore une fois interroger les matelots, qui furent moins durs et lui expliquèrent que le mot *Santa-Helena* désignait un mouillage de l'île de Wight, dont le navire était très-près; mais, d'un autre côté, ils lui parlèrent de l'immense quantité de vivres et de provisions dont on avait chargé le *Great-Britain*; ce qui était peu fait pour la rassurer.

« Pendant ce temps, le roi Charles X, non moins inquiet, interrogeait le capitaine d'Urville, qui, plus grossier encore que l'Américain son confrère, affectait de parler au monarque prisonnier, la casquette sur la tête, la pipe à la bouche, et ne répondait aux questions les plus simples, les plus polies, que par des monosyllabes ou d'insolentes dénégations. Du reste, il est probable que cet officier ne savait point alors lui-même ce qu'il devait faire, et que pour cela il avait besoin de nouvelles instructions. En attendant, il battait la mer dans tous les sens, allant et revenant sans cesse dans le même espace.

« On sent que, pour diriger son escadrille vers de lointains rivages, ou pour prononcer de toute autre manière sur la destinée de ses augustes prisonniers, le consentement de l'Angleterre autant que celui du nouveau gouvernement français lui était nécessaire; et probablement ce fut à cause de cela qu'il envoya plusieurs avisos vers la Tamise et les côtes de France. Qu'on juge de ce que furent pendant tout ce temps les souffrances, l'anxiété de la famille royale!

« Enfin, on vit la côte britannique, et un officier anglais parut à bord du *Great-Britain*, demandant à saluer *le roi de France, Henri V*. Quand on lui eut montré le duc de Bordeaux, il se prosterna devant ce prince, lui donnant le titre de *Majesté;* ce qui prouve que le cabinet anglais n'avait encore adhéré qu'à l'abdication et à la régence; car il n'est guère possible de penser que cet officier, qui se dit envoyé par lady Mornington, sœur du duc de Wellington, eût rempli une telle mission sans les ordres du ministère anglais. Il était porteur d'une lettre de cette lady, pour madame de Gontaut, qu'elle avait connue dans la première émigration, et il ne put la remettre qu'à la dérobée et à l'insu du capitaine-geôlier, qui ne permit pas que la duchesse répondît autrement que de vive voix à une ancienne amie qui lui avait offert gracieusement tout ce dont pouvait avoir besoin la famille royale. S'étant bornée à lui faire connaître l'état de souffrance et de privation où se trouvaient les enfants et les princesses, elle reçut le lendemain des provisions de toute espèce, et surtout des fruits, qui furent très-agréables à toute la famille. Là se bornèrent pour le moment tous les effets de la politesse britannique. Les augustes prisonniers continuèrent à être maltraités, insultés par l'homme à qui on les avait livrés, lequel, du reste, ne savait guère lui-même ce qu'il devait faire, et n'osait pas prendre sur lui une aussi grande responsabilité.

« Enfin, le septième jour de cette affreuse navigation, soit qu'il eût reçu de nouveaux ordres, soit que ce fût de sa part une soudaine inspiration, le capitaine d'Urville vint dire au roi Charles X qu'il fallait se séparer des princesses et de leur suite, que lui, son fils et son petit-fils resteraient à bord du *Great-Britain*, mais qu'il serait permis de débarquer à madame la Dauphine, à madame la duchesse de Berri et à sa fille. Le malheureux prince comprit à l'instant toute

la portée d'un tel plan ; et, avec une admirable présence d'esprit, il pense au seul moyen qu'il a de le combattre. Aussitôt il le communique à madame de Gontaut et à M. de Damas, gouverneur du jeune prince. « Je sais, leur « dit-il, le sort qui m'attend, et mon fils « le sait aussi ; nous y sommes résignés ; « mais il faut à tout prix sauver le duc « de Bordeaux. Secondez-moi ; le ciel « nous aidera. » Quelque difficile que fût une telle tâche, tous les deux l'acceptèrent sans hésiter. Dans son zèle et son dévouement, madame de Gontaut songeait aux moyens de sortir d'une position aussi embarrassante, lorsqu'il s'en présenta un qu'elle saisit avec autant de présence d'esprit que de dévouement.

« Déjà cet ordre de débarquement pour les princesses était venu aux oreilles de madame la Dauphine, et, dans son impatience de quitter le fatal vaisseau, persuadée que cet ordre était pour toute la famille, cette princesse venait de se précipiter la première sur une échelle, pour gagner le rivage, au risque de se noyer ou de se rompre le cou. Le capitaine d'Urville l'avait vue avec joie prendre un parti qui entrait si bien dans ses vues. Il ne douta pas que les autres princesses ne suivissent son exemple ; mais voyant qu'elles restaient immobiles, il les y invita avec sa brusquerie et son impolitesse accoutumées. Ce fut alors que madame de Gontaut, entraînée par un mouvement d'indignation véritablement admirable, lui dit avec tant d'à-propos : « Ne pensez pas que ni moi ni « la princesse, dont je suis responsable, « obéissions à un pareil ordre. C'est « bien assez que vous ayez laissé ainsi « descendre madame la Dauphine. N'y « a-t-il donc pas dans votre vaisseau, « comme dans tous les autres, des siéges « destinés à cet usage, pour les dames « et les enfants ? Vous pouvez disposer « de nous comme il vous plaira, vous « pouvez nous ôter la vie ; mais nous ne « descendrons pas ainsi... » Et, en prononçant ces mots avec une rare énergie, la digne gouvernante serrait dans ses bras la princesse Louise qui, elle aussi, *exprimait* de son mieux au capitaine son indignation et sa résolution de ne pas se soumettre à ses ordres. Consterné par des plaintes, des récriminations aussi vives, Dumont-d'Urville demanda aux gens de l'équipage s'il ne se trouvait pas, en effet, dans le navire des siéges de l'espèce de ceux qu'on lui demandait ; et sur leur réponse qu'il pouvait y en avoir dans les magasins, il s'y rendit lui-même pour s'en assurer.

A peine avait-il le dos tourné que M. le baron de Damas, saisissant par la main le duc de Bordeaux, l'entraîna vers l'échelle qui avait servi à madame la Dauphine, et en un instant tous les deux furent hors du navire... Qu'on juge de la joie des princesses, de l'étonnement, de la stupeur du capitaine, lorsque, revenant avec un fauteuil à la main, il vit le jeune prince et son gouverneur sur le rivage britannique ! A peine lui fut-il possible d'exprimer sa colère par quelques monosyllabes durs et impolis, selon sa coutume.

« Ce fut alors que le roi, prenant la parole, lui dit avec calme et dignité : « A « présent, monsieur, vous pouvez dispo« ser de mon fils et de moi ; nous som« mes vos prisonniers ; nous savons le « sort qui nous attend ; nous y sommes « résignés. Le duc de Bordeaux est sau« vé ; c'est tout ce que nous voulions... » Charles X, en cette occasion, fut véritablement sublime ; c'est un des plus beaux moments de sa vie. Nous sommes heureux d'avoir une telle occasion d'honorer sa mémoire. M. le baron de Damas et madame la duchesse de Gontaut ne le furent pas moins, par leur courage et leur présence d'esprit. Madame la duchesse de Berri et sa fille, qui n'étaient point averties, qui ne purent en conséquence comprendre que par une sorte d'inspiration ce qu'elles avaient à faire dans une circonstance aussi importante, aussi imprévue, le comprirent néanmoins à merveille. Ainsi toute l'infortunée famille, tous ses amis, ses fidèles serviteurs concoururent admirablement à sauver encore une fois l'enfant du miracle.

« Sans rien affirmer sur les projets ou les instructions du capitaine d'Urville, on ne peut pas douter que le roi ne les

eût compris dans le sens le plus funeste, et qu'il n'eût très-bien vu qu'une prompte et énergique résolution pouvait seule les déjouer. Cette résolution, il sut la prendre, et son nom doit en être à jamais glorifié.

Dans une relation de cet événement, qui fut donnée quelques mois après par l'*Annuaire historique* de Lesur, ouvrage notoirement écrit sous la dictée de Louis-Philippe et de Talleyrand, il est dit que, les princesses ayant voulu débarquer dans l'île de Wight, les princes refusèrent de les suivre... Ce mensonge, peu important en apparence, prouve cependant que le plan de séparation n'était ni fortuit ni imprévu, et qu'il devait avoir les plus funestes conséquences.

Quant à notre récit, nous pouvons assurer qu'il émane de témoins irrécusables, et nous en garantissons l'exactitude dans tous ses détails. Depuis deux ans qu'il est publié, aucune circonstance n'en a été démentie. Ne pouvant davantage, on a fait, pour l'atténuer, des efforts d'autant plus étonnants qu'ils sont venus des personnes les plus intéressées à ce que la vérité soit connue, et que jusqu'à présent cette partie de la révolution de 1830, qui en est certainement la plus remarquable, est restée tout-à-fait ignorée !

Lorsque ce plan eut échoué par le débarquement du duc de Bordeaux, à la personne duquel on tenait évidemment par-dessus tout, le capitaine retint encore à son bord le roi Charles X et son fils; mais ce ne fut que pendant quelques jours, et probablement jusqu'à ce qu'il eût reçu de nouveaux ordres, de nouvelles instructions. Alors il les laissa partir en toute liberté, et ils rejoignirent leurs parents, leurs amis, qui les attendaient sur le rivage dans la plus vive inquiétude et craignant d'être pour toujours séparés d'eux...

« Dumont-d'Urviller entra aussitôt avec son escadrille dans le port de Cherbourg; et il se hâta d'aller à Paris, où il fut parfaitement bien accueilli et félicité sur la manière dont il avait rempli sa mission. Peu de temps après, il fut nommé amiral; ce qui prouve que, si, dans cette mémorable expédition, il n'avait pas fait tout ce que l'on attendait de lui, il est au moins bien sûr qu'il avait donné au nouveau gouvernement des preuves irrécusables d'un entier dévouement. On sait qu'il n'a pas joui long-temps de ces faveurs, et que lui, sa femme et son fils unique moururent cruellement mutilés dans un wagon sur la route de Versailles, le 4 mai 1842. Tout le monde se rappela alors le voyage de Cherbourg. Il n'y eut que le fils du duc de Berri qui parut l'avoir oublié, avec une générosité bien digne de son illustre race, mais que nous sommes loin d'approuver. L'année suivante, on ouvrit une souscription pour lui élever un monument à Condé-sur-Noireau, sa patrie. Le comte de Chambord s'y fit inscrire pour une somme de cinq cents francs, avec une abnégation, un oubli des injures, qui peut bien être conforme aux préceptes de l'Évangile, mais qui n'est certainement conforme ni aux principes de la politique ni à ceux de la justice la moins rigoureuse !... »

---

malgré les intentions et la volonté bien formellement exprimées des commissaires du roi, que ce gouvernement se soumit au pouvoir du sénat, et qu'au lieu de rendre à la France la monarchie de saint Louis et de Louis XVI, il la livra complétement aux faux systèmes, aux funestes théories de 1789 et de 1793, dont Napoléon l'avait tirée autant que le lui avaient permis les circonstances dans lesquelles il s'était trouvé.

Nous terminerons ce récit des opérations du commissaire de Louis XVIII par quelques faits également extraits de ses mémoires inédits.

Au moment où ils virent Talleyrand établir son gouvernement provisoire, les membres de la cour de cassation, chez lesquels M. de Semallé s'était présenté le 31 mars, accoururent pour témoigner leurs craintes, et ils lui demandèrent s'il consentirait à signer un acte d'oubli. comme il le leur avait promis; à quoi il répondit franchement : « Puisque vous « avez voulu un gouvernement provi- « soire, pourquoi venez-vous me faire « une pareille demande? » Ces messieurs répondirent, avec la même franchise, « que ce gouvernement ne leur inspirait « aucune confiance; que c'était un *amal- « game honteux* dont il ne sortirait ja- « mais rien de bon, et qui avait donné « lieu de penser à la Cour de cassation « qu'on ne l'avait établi que pour éluder « ou rendre nulles toutes les promesses « faites par les agents directs du roi. » C'étaient MM. Bazis et Chabot (de l'Allier) qui tenaient ce langage. M. de Semallé n'hésita pas à leur déclarer de nouveau qu'il signerait ce qu'il avait été autorisé à promettre, et il demanda dans quelle forme ces messieurs désiraient que cette déclaration fût faite. Le lendemain ces deux magistrats revinrent, et ils remirent, en présence de M. de Polignac, un modèle de lettres de grâce pour les régicides, comme il en avait été accordé au directeur Barras et à d'autres en 1798.

M. de Semallé demanda deux jours pour répondre; et il se rendit avec M. de Polignac chez l'abbé de Montesquiou, afin de lui communiquer cette pièce en disant : « Voilà ce qu'a produit l'éta- « blissement du gouvernement provi- « soire ! » L'abbé de Montesquiou parut sensible à ce reproche; il s'excusa sur les motifs de sa nomination, et annonça l'intention de ne pas accepter. Il ne renonça à ce projet que sur l'observation des commissaires, qui lui firent sentir l'avantage dont serait sa présence dans ce gouvernement, pour surveiller M. de Talleyrand. Quant aux lettres de grâce, M. de Montesquiou dit qu'elles ne pouvaient émaner que du roi seul; et il conseilla de demander à la cour de cassation si des lettres individuelles et en blanc ne suffiraient pas pour tranquilliser les intéressés. M. de Sèze étant de cet avis, la réponse fut faite dans ce sens, et les magistrats en furent très satisfaits. Il fut convenu que l'acte criminel du régicide, bien qu'il fût l'objet principal de cette déclaration, n'y serait pas spécifié. Quatorze lettres en blanc furent remises à M. de Semallé, qui dut les rendre signées le lendemain, et les deux commissaires y apposèrent leur signature avant de les rendre.

Comme M. de Semallé avait envoyé depuis trois jours deux courriers à Monsieur, pour le presser d'arriver à Paris et lui demander à aller au-devant de lui, ce prince lui fit répondre qu'il serait le 10 du mois à Meaux. Étant aussitôt parti avec MM. de Ventaux, de Geslin, le duc de Levis et Mme de Semallé, ils y trouvèrent en effet le frère du roi, qui les reçut avec beaucoup d'empressement et remercia M. de Semallé du zèle avec lequel il avait usé de ses pouvoirs, l'autorisant à signer les lettres de grâce pour les régicides, en lui recommandant toutefois de ne pas dire que ce fût par ses ordres, et demandant qu'en revenant à Paris dès le lendemain, il se hâtât de les remettre signées à leur adresse, se gardant bien de dire qu'il avait l'approbation du prince et qu'il l'avait vu à Meaux.

RÉPONSE DE MONSIEUR, FRÈRE DU ROI,

LIEUTENANT GÉNÉRAL DU ROYAUME, AU SÉNAT, LORSQUE CE CORPS LUI PRÉSENTA LA CONSTITUTION QU'IL AVAIT FAITE.

Il n'est pas facile de croire que, dans une circonstance aussi importante, un petit-fils de Louis XIV se soit soumis à ne parler que selon la volonté de deux hommes tels que Fouché et Talleyrand. Bien que nous l'eussions entendu raconter à cette époque par des personnes très-dignes de foi, il a fallu que nous en vissions le texte copié sur l'original, et donné par M. Lubis avec toutes les circonstances d'un fait aussi surprenant.

« J'ai à ma disposition, dit ce judicieux historien, la preuve incontestable de cet accord étrange. La pièce originale et sa double écriture ont passé sous mes yeux. La voici transcrite littéralement telle qu'elle a été ébauchée, avec les phrases sans liaison et sans suite. Les mots soulignés sont les corrections mises en marge ou dans les interlignes, de la main de Talleyrand. Le reste est de celle de Fouché. »

« Messieurs, j'ai pris connaissance de « l'acte constitutionnel qui rappelle au « trône de France mon auguste frère. Je « n'ai point reçu la mission d'accepter la « constitution; *elle est maintenant sous* « *ses yeux*. Mais *comme* je connais ses « sentiments, je ne crains pas d'être dés-« avoué EN JURANT EN SON NOM D'OB-« SERVER et d'EN faire observer les « bases principales de tout corps libre « et ne dépendant que des lois. (Au-« dessus des mots : *principales de tout*, « on a substitué: *qui sont celles de tout*.) « Je reconnais, *au nom du roi*, que la « monarchie française doit être pondérée « par un gouvernement représentatif « divisé en deux chambres, dont l'une « héréditaire. *Ces deux chambres sont le* « *sénat et le corps législatif*. (Ces trois « mots ont été effacés et remplacés par « la chambre des députés et *des dépar-* « *tements*.) L'impôt librement consenti « par les représentants de la nation; la « liberté publique et individuelle, la li-« berté de la presse, la liberté des cultes « et des consciences; la propriété invio-« lable et sacrée; les ministres responsa-« bles et pouvant être accusés par les « représentants de la nation; la dette « publique garantie; les pensions, grades, « honneurs conservés; l'ancienne et la « nouvelle noblesse, la Légion d'honneur « maintenue; tout Français admissible « aux emplois civils et militaires; aucun « individu ne pouvant être inquiété pour « ses opinions et ses votes; la vente des « biens nationaux irrévocable : voilà, « ce me semble, messieurs, les bases « essentielles et nécessaires pour conser-« ver tous les droits, tracer tous les de-« voirs, rassurer toutes les existences et « garantir notre avenir. *L'inamovibilité* « *des juges; l'indépendance du pou-* « *voir judiciaire. — Nul ne peut être* « *distrait de ses juges naturels*. »

M. le comte d'Artois fut d'abord révolté de tant d'audace; mais la crainte des malheurs que de nouvelles dissensions pouvaient encore attirer au pays l'emporta sur sa répugnance. Il céda, soit qu'il n'eût pas envisagé toutes les conséquences de sa condescendance, soit plutôt qu'il se fiât au temps et à la royauté pour les prévenir...

La restauration n'en fut pas moins, dès ce moment, engagée dans une voie funeste. Elle avait abdiqué son principe; les bases du pouvoir monarchique étaient renversées. On sait ce que furent les conséquences de ces concessions!

LE MINISTÈRE-ROI.

POT-POURRI.

Air : *La Belle Bourbonnaise.*

Oh! le beau ministère, (*bis*)
Il faut qu'on le révère,
Et que toute la terre
Se mette à ses genoux,
Oux! oux! oux! oux! oux! oux! oux! oux!
Honneur, délicatesse,
Fidélité, sagesse,
Vertus de toute espèce,
Le signalent déjà.....
Ah! ah! ah! ah! ah! ah! ah! ah!
Il faut vanter sans cesse
Tout ce ministère-là.

Air : *Tous les bourgeois de Chartres.*

Pour Président l'on nomme
Un Évêque apostat;
Et c'est ce galant homme
Qui doit sauver l'État!
Un maître jacobin
Est mis à la police,
Aux finances un aigre-fin,
A la marine un arlequin,
Un Gille à la justice.

Air : *Guillot, Guillot.*

L'adroit Maurice, en boîtant avec grâce,
Aux plus dispos pouvant donner le ton,
Au front d'airain unissant cœur de glace,
A fait son thème en plus d'une façon :
Dans le parti des tyrans et du crime
Furtivement il glisse un pied honteux,
De l'autre il suit son prince légitime ....
Mais c'est de ce pied-là que Maurice est boiteux.] (*bis*)

Air du *vaudeville de Figaro.*

Que veut-on de Son Altesse?
Épargnez-lui les propos;
Qu'à Laborie on adresse
De l'argent et des cadeaux.
Il écrit, va, vient, s'empresse,
Parle, intrigue sans repos;
C'est la fleur des Figaros. (*bis*)

Air : *Qu'elle est, qu'elle est bien!*

Quel est ce fringant magistrat
Qui sautille et qui se balance?
Comme il est suffisant et fat!
Quelle comique révérence!
De quel ton il parle de tout,
Il juge tout, tranche sur tout!
Qu'il est, qu'il est vain!
Ce magistrat n'est qu'un Pasquin!

Air : *Mon père était pot.*

Ce Pasquin est garde des sceaux,
Voyez ses circulaires!
Devant elles, des d'Aguesseau
Pâlissent les lumières.
Quel style éloquent!
Que de sentiment!
—Vous vous moquez, j'espère.
—Moi, me moquer? Non :
Je crains le bâillon
De monsieur son grand-père (1).

---

(1) Ce trait fait allusion à la mort du général de Lally, père de Lally-Tollendal, qui mourut sur l'échafaud en 1766, et qui avait fait de vains efforts pour le rétablissement des Stuarts. On a dit que l'influence des ennemis de cette malheureuse dynastie ne fut pas étrangère à sa condamnation, et cette présomption est d'autant plus probable que les preuves de sa condamnation sont restées fort incertaines, qu'un arrêt du conseil a cassé le jugement et réhabilité sa mémoire. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, l'on craignit de sa part des révélations importantes au moment de l'exécution, et que Pasquier, celui des juges qui fut chargé d'y assister, ordonna au bourreau de lui mettre un bâillon sur la bouche afin qu'il lui fût impossible de parler. C'est, à ce bâillon qu'il est fait allusion dans le couplet sur M. Pasquier, son petit-fils, qui avait été préfet de police sous le gouvernement impérial, et qui fut nommé ministre en 1815, en même temps que Fouché et Talleyrand.

Air : *Tarare, pompon.*

Pour la guerre on choisit
Un homme débonnaire
Et qui soit prêt à faire
Tout ce qu'on lui prescrit.
A cette tâche aisée
Gouvion convient fort,
Car toute la journée
Il dort.

Air : *Toujours debout, toujours en route.*

Sans moi, mes amis, point de doute
Que l'État fera banqueroute,
Nous dit un jour monsieur l'abbé :
Chargez-moi donc de vos affaires,
Je saurai les rendre fort claires.
Le crédit public est tombé;
Mais vingt ans je fus occupé
Du système de l'Angleterre :
On verra ce que je sais faire.
Je parle beaucoup, j'écris mal;
Je suis insolent et brutal;
Mais on sait bien que le génie
N'est jamais sans quelque manie.
J'ai dans la tête le projet
Du plus admirable budget;
Je veux bientôt que nos finances
Offrent des ressources immenses :
Doublant les contributions,
Je vends les bois, je fais des bons;
Ceux que je délivre, en cachette
Par mes agents je les rachète,
Laissant le pauvre créancier
Attendre et contre moi crier.
Quand j'aurai fait monter la rente
A vingt francs par delà soixante,
Tous les bourgeois me prôneront,
En Sully me transformeront;
A la bourse je ferai rage,
Car je veux que l'agiotage
Ne se fasse qu'à mon profit.
Par là je me mets en crédit;
Et si l'on me demande comme
En finance on est un grand homme,
Je dirai : Voici le moyen :
Recevoir tout, ne payer rien.

Air : *Décacheter sur ma porte.*

Il paraît très nécessaire
D'avoir, sous ce ministère,
Un homme sans pudeur,
Sans foi, sans mœurs et sans honneur,
Qui révèle de la France
Toute la correspondance. (*bis*)

Air : *Que Pantin serait content.*

Eh ! messieurs, prenons Beugnot,
Il fera bien notre affaire;
Pour la poste ce maraud
Est vraiment ce qu'il nous faut;
Il interceptera, lira,
De tout il nous instruira,
Et ne s'embarrassera guère
De tout ce qu'on en dira.
Eh! messieurs, prenons Beugnot,
Il fera bien notre affaire;
Pour la poste ce maraud
Est vraiment ce qu'il nous faut.

Air : *J'ai vu la boulangère.*

Mais comment parler sans rire
Des mœurs que je vais décrire ?
Dans la Jaucourt on admire
Une femme à deux maris;
En secret *l'abbé* caresse
Une pédante de nièce;
Et *l'évêque* une princesse
Que caressa tout Paris.

Air : *Pour la Baronne.*

De la Baronne
Partout on prône les vertus :
Elle est sage, puisque personne
Depuis vingt-cinq ans ne veut plus
De la Baronne.

Air : *C'est ce qui me désole.*

A Fouché, bourreau de son Roi,
Castellane a donné sa foi,
C'est ce qui la désole. (*bis*)
Mais huit à neuf cent mille francs
Lui promettent beaucoup d'amants,
C'est ce qui la console. (*bis*)

LE CHOEUR NATIONAL.

Air : *Chantons* Lætamini.

Ça n'dur'ra pas toujours,
Ça n'dur'ra pas toujours,
Ça n'dur'ra pas toujours,
Ça n'dur'ra pas toujours.

DÉPORTATION DE LA FAMILLE ROYALE EN 1830.

PÉRILS ET SOUFFRANCES DE LA NAVIGATION.

(Extrait de l'ouvrage publié en 1850 sous le titre de : *Louise-Marie-Thérèse de Bourbon, duchesse de Parme et de Plaisance, fille du duc de Berri et sœur du comte de Chambord*, etc.)

« Ce fut le 16 août, après ce pénible voyage de deux semaines, qui aurait pu finir en deux jours, que le royal cortége, qu'avec quelque raison on a pu appeler un convoi funèbre, déboucha sur les hauteurs qui dominent la ville et le port de Cherbourg. Quel spectacle pour la malheureuse famille, que celui des vaisseaux qui devaient la transporter au loin sur des rivages inconnus, et le vaste Océan prêt à l'engloutir dans ses abîmes! On n'avait pas même daigné lui faire connaître le sort qui lui était réservé! et, pour elle, dans cette affreuse position, l'incertitude était certainement ce qu'il y avait de plus cruel. Les commissaires de l'insurrection avaient sans doute donné au capitaine d'Urville, chargé du commandement, leurs instructions et leurs ordres. Ils ne s'éloignèrent que quand ils furent bien assurés que l'embarquement était accompli, et lorsqu'ils eurent obtenu du roi prisonnier un certificat *de bonne conduite*, que ce prince leur donna avec sa bonté accoutumée. Il refusa noblement, parce qu'elle ne leur appartenait pas, une somme de deux mille louis qu'ils voulurent lui remettre de la part du gouvernement usurpateur. Ce fut sa dernière protestation.

« Le capitaine Dumont-d'Urville était un des officiers de la marine royale les plus distingués par son savoir et son courage. Il avait commandé la frégate *l'Astrolabe* dans un voyage de découverte à la recherche des vestiges de Lapeyrouse, et pour cela il avait reçu le grade de capitaine, des mains du même prince qui allait être son prisonnier, dans une expédition moins honorable sans doute, et pour laquelle on avait fait venir à la hâte du Hâvre deux navires américains, pensant qu'ils suffiraient à peine pour recevoir convenablement la famille royale. Mais le capitaine d'Urville n'en jugea pas ainsi; par ses ordres, toute cette illustre famille, tout ce qui existait encore en France des descendants de Louis XIV, les princes, les princesses, les enfants et leur suite, tous furent réunis, on pourrait dire parqués, dans une même salle du navire le *Great-Britain*. Et cette salle n'était pas la plus grande ni la plus commode! il n'y avait pour séparation, pour toute cloison qu'un simple rideau, et, lorsque le vent ou le mouvement des flots l'agitait, tous étaient en présence les uns des autres!

« Pour compléter le tableau qu'offrit alors l'auguste famille, il faut y ajouter la présence de deux bâtiments de guerre, placés immédiatement derrière le *Great-Britain*, et qui ne le quittèrent pas un instant, ayant leurs canons incessamment braqués sur lui, et prêts à le couler bas au premier signal! Qu'on juge des angoisses dans lesquelles furent plongées des femmes et des enfants pendant toute une semaine que dura la traversée. Il y eut un moment où, madame la duchesse de Berri ayant entendu remuer des masses de fer à fond de cale, et se rappelant qu'à son entrée dans le bâtiment elle avait ouï les matelots parler de soupapes, de noyades, cette princesse ne douta pas que sa dernière heure ne fût arrivée.

Elle en avertit madame la Dauphine, et toutes les deux se mirent à prier. Les enfants, en proie aux souffrances du mal de mer, comprirent aussi qu'il n'y avait que Dieu qui pût les sauver, et on les vit également joindre les mains pour invoquer le ciel. Leur émotion fut si vive qu'en l'absence de tout secours, le plus grand malheur pouvait arriver. Madame de Gontaut, cette seconde mère, qui veillait si attentivement sur eux, n'avait pas entendu sans effroi les matelots prononcer le nom de Sainte-Hélène. Dans son inquiétude, elle s'adressa au capitaine américain; mais cet homme grossier répondit qu'il n'avait de compte à rendre qu'à ceux qui le payaient... La gouvernante indignée ne lui demanda point, comme on doit le penser, de qui il attendait son salaire; elle alla encore une fois interroger les matelots, qui furent moins durs et lui expliquèrent que le mot *Santa-Helena* désignait un mouillage de l'île de Wight, dont le navire était très-près; mais, d'un autre côté, ils lui parlèrent de l'immense quantité de vivres et de provisions dont on avait chargé le *Great-Britain*; ce qui était peu fait pour la rassurer.

« Pendant ce temps, le roi Charles X, non moins inquiet, interrogeait le capitaine d'Urville, qui, plus grossier encore que l'Américain son confrère, affectait de parler au monarque prisonnier, la casquette sur la tête, la pipe à la bouche, et ne répondait aux questions les plus simples, les plus polies, que par des monosyllabes ou d'insolentes dénégations. Du reste, il est probable que cet officier ne savait point alors lui-même ce qu'il devait faire, et que pour cela il avait besoin de nouvelles instructions. En attendant, il battait la mer dans tous les sens, allant et revenant sans cesse dans le même espace.

« On sent que, pour diriger son escadrille vers de lointains rivages, ou pour prononcer de toute autre manière sur la destinée de ses augustes prisonniers, le consentement de l'Angleterre autant que celui du nouveau gouvernement français lui était nécessaire; et probablement ce fut à cause de cela qu'il envoya plusieurs avisos vers la Tamise et les côtes de France. Qu'on juge de ce que furent pendant tout ce temps les souffrances, l'anxiété de la famille royale!

« Enfin, on vit la côte britannique, et un officier anglais parut à bord du *Great-Britain*, demandant à saluer *le roi de France, Henri V*. Quand on lui eut montré le duc de Bordeaux, il se prosterna devant ce prince, lui donnant le titre de *Majesté*; ce qui prouve que le cabinet anglais n'avait encore adhéré qu'à l'abdication et à la régence; car il n'est guère possible de penser que cet officier, qui se dit envoyé par lady Mornington, sœur du duc de Wellington, eût rempli une telle mission sans les ordres du ministère anglais. Il était porteur d'une lettre de cette lady, pour madame de Gontaut, qu'elle avait connue dans la première émigration, et il ne put la remettre qu'à la dérobée et à l'insu du capitaine-geôlier, qui ne permit pas que la duchesse répondît autrement que de vive voix à une ancienne amie qui lui avait offert gracieusement tout ce dont pouvait avoir besoin la famille royale. S'étant bornée à lui faire connaître l'état de souffrance et de privation où se trouvaient les enfants et les princesses, elle reçut le lendemain des provisions de toute espèce, et surtout des fruits, qui furent très-agréables à toute la famille. Là se bornèrent pour le moment tous les effets de la politesse britannique. Les augustes prisonniers continuèrent à être maltraités, insultés par l'homme à qui on les avait livrés, lequel, du reste, ne savait guère lui-même ce qu'il devait faire, et n'osait pas prendre sur lui une aussi grande responsabilité.

« Enfin, le septième jour de cette affreuse navigation, soit qu'il eût reçu de nouveaux ordres, soit que ce fût de sa part une soudaine inspiration, le capitaine d'Urville vint dire au roi Charles X qu'il fallait se séparer des princesses et de leur suite, que lui, son fils et son petit-fils resteraient à bord du *Great-Britain*, mais qu'il serait permis de débarquer à madame la Dauphine, à madame la duchesse de Berri et à sa fille. Le malheureux prince comprit à l'instant toute

la portée d'un tel plan; et, avec une admirable présence d'esprit, il pense au seul moyen qu'il a de le combattre. Aussitôt il le communique à madame de Gontaut et à M. de Damas, gouverneur du jeune prince. « Je sais, leur « dit-il, le sort qui m'attend, et mon fils « le sait aussi; nous y sommes résignés; « mais il faut à tout prix sauver le duc « de Bordeaux. Secondez-moi; le ciel « nous aidera. » Quelque difficile que fût une telle tâche, tous les deux l'acceptèrent sans hésiter. Dans son zèle et son dévouement, madame de Gontaut songeait aux moyens de sortir d'une position aussi embarrassante, lorsqu'il s'en présenta un qu'elle saisit avec autant de présence d'esprit que de dévouement.

« Déjà cet ordre de débarquement pour les princesses était venu aux oreilles de madame la Dauphine, et, dans son impatience de quitter le fatal vaisseau, persuadée que cet ordre était pour toute la famille, cette princesse venait de se précipiter la première sur une échelle, pour gagner le rivage, au risque de se noyer ou de se rompre le cou. Le capitaine d'Urville l'avait vue avec joie prendre un parti qui entrait si bien dans ses vues. Il ne douta pas que les autres princesses ne suivissent son exemple; mais voyant qu'elles restaient immobiles, il les y invita avec sa brusquerie et son impolitesse accoutumées. Ce fut alors que madame de Gontaut, entraînée par un mouvement d'indignation véritablement admirable, lui dit avec tant d'à-propos : « Ne pensez pas que ni moi ni « la princesse, dont je suis responsable, « obéissions à un pareil ordre. C'est « bien assez que vous ayez laissé ainsi « descendre madame la Dauphine. N'y « a-t-il donc pas dans votre vaisseau, « comme dans tous les autres, des siéges « destinés à cet usage, pour les dames « et les enfants? Vous pouvez disposer « de nous comme il vous plaira, vous « pouvez nous ôter la vie; mais nous ne « descendrons pas ainsi... » Et, en prononçant ces mots avec une rare énergie, la digne gouvernante serrait dans ses bras la princesse Louise qui, elle aussi, exprimait de son mieux au capitaine son indignation et sa résolution de ne pas se soumettre à ses ordres. Consterné par des plaintes, des récriminations aussi vives, Dumont-d'Urville demanda aux gens de l'équipage s'il ne se trouvait pas, en effet, dans le navire des siéges de l'espèce de ceux qu'on lui demandait; et sur leur réponse qu'il pouvait y en avoir dans les magasins, il s'y rendit lui-même pour s'en assurer.

A peine avait-il le dos tourné que M. le baron de Damas, saisissant par la main le duc de Bordeaux, l'entraîna vers l'échelle qui avait servi à madame la Dauphine, et en un instant tous les deux furent hors du navire... Qu'on juge de la joie des princesses, de l'étonnement, de la stupeur du capitaine, lorsque, revenant avec un fauteuil à la main, il vit le jeune prince et son gouverneur sur le rivage britannique! A peine lui fut-il possible d'exprimer sa colère par quelques monosyllabes durs et impolis, selon sa coutume.

« Ce fut alors que le roi, prenant la parole, lui dit avec calme et dignité : « A « présent, monsieur, vous pouvez dispo- « ser de mon fils et de moi; nous som- « mes vos prisonniers; nous savons le « sort qui nous attend; nous y sommes « résignés. Le duc de Bordeaux est sau- « vé; c'est tout ce que nous voulions... » Charles X, en cette occasion, fut véritablement sublime; c'est un des plus beaux moments de sa vie. Nous sommes heureux d'avoir une telle occasion d'honorer sa mémoire. M. le baron de Damas et madame la duchesse de Gontaut ne le furent pas moins, par leur courage et leur présence d'esprit. Madame la duchesse de Berri et sa fille, qui n'étaient point averties, qui ne purent en conséquence comprendre que par une sorte d'inspiration ce qu'elles avaient à faire dans une circonstance aussi importante, aussi imprévue, le comprirent néanmoins à merveille. Ainsi toute l'infortunée famille, tous ses amis, ses fidèles serviteurs concoururent admirablement à sauver encore une fois l'enfant du miracle.

« Sans rien affirmer sur les projets ou les instructions du capitaine d'Urville, on ne peut pas douter que le roi ne les

eût compris dans le sens le plus funeste, et qu'il n'eût très-bien vu qu'une prompte et énergique résolution pouvait seule les déjouer. Cette résolution, il sut la prendre, et son nom doit en être à jamais glorifié.

Dans une relation de cet événement, qui fut donnée quelques mois après par l'*Annuaire historique* de Lesur, ouvrage notoirement écrit sous la dictée de Louis-Philippe et de Talleyrand, il est dit que, les princesses ayant voulu débarquer dans l'île de Wight, les princes refusèrent de les suivre... Ce mensonge, peu important en apparence, prouve cependant que le plan de séparation n'était ni fortuit ni imprévu, et qu'il devait avoir les plus funestes conséquences.

Quant à notre récit, nous pouvons assurer qu'il émane de témoins irrécusables, et nous en garantissons l'exactitude dans tous ses détails. Depuis deux ans qu'il est publié, aucune circonstance n'en a été démentie. Ne pouvant davantage, on a fait, pour l'atténuer, des efforts d'autant plus étonnants qu'ils sont venus des personnes les plus intéressées à ce que la vérité soit connue, et que jusqu'à présent cette partie de la révolution de 1830, qui en est certainement la plus remarquable, est restée tout-à-fait ignorée!

Lorsque ce plan eut échoué par le débarquement du duc de Bordeaux, à la personne duquel on tenait évidemment par-dessus tout, le capitaine retint encore à son bord le roi Charles X et son fils; mais ce ne fut que pendant quelques jours, et probablement jusqu'à ce qu'il eût reçu de nouveaux ordres, de nouvelles instructions. Alors il les laissa partir en toute liberté, et ils rejoignirent leurs parents, leurs amis, qui les attendaient sur le rivage dans la plus vive inquiétude et craignant d'être pour toujours séparés d'eux...

« Dumont-d'Urviller entra aussitôt avec son escadrille dans le port de Cherbourg; et il se hâta d'aller à Paris, où il fut parfaitement bien accueilli et félicité sur la manière dont il avait rempli sa mission. Peu de temps après, il fut nommé amiral; ce qui prouve que, si, dans cette mémorable expédition, il n'avait pas fait tout ce que l'on attendait de lui, il est au moins bien sûr qu'il avait donné au nouveau gouvernement des preuves irrécusables d'un entier dévouement. On sait qu'il n'a pas joui long-temps de ces faveurs, et que lui, sa femme et son fils unique moururent cruellement mutilés dans un wagon sur la route de Versailles, le 4 mai 1842. Tout le monde se rappela alors le voyage de Cherbourg. Il n'y eut que le fils du duc de Berri qui parut l'avoir oublié, avec une générosité bien digne de son illustre race, mais que nous sommes loin d'approuver. L'année suivante, on ouvrit une souscription pour lui élever un monument à Condé-sur-Noireau, sa patrie. Le comte de Chambord s'y fit inscrire pour une somme de cinq cents francs, avec une abnégation, un oubli des injures, qui peut bien être conforme aux préceptes de l'Évangile, mais qui n'est certainement conforme ni aux principes de la politique ni à ceux de la justice la moins rigoureuse!... »

PROMESSE FAITE PAR LOUIS-PHILIPPE

DE RENDRE LA COURONNE

Quand il en sera temps,

TELLE QU'ELLE FUT PORTÉE A L'EMPEREUR NICOLAS PAR M. DE MORTEMART APRÈS LA RÉVOLUTION DE JUILLET 1830[1].

« Sire, que Votre Majesté soit bien « assurée que je n'ai reçu la couronne « que pour la remettre, quand il en sera « temps, à qui elle appartient, et quand « j'aurai rendu le terrain plus facile « pour le jeune prince qu'il ne le serait « aujourd'hui. En conséquence, je « prends l'engagement de ramener à ce « qu'elle était, même avant le règne de « Louis XIV, cette nation turbulente et « qui, depuis la fin du dernier siècle, « n'a cessé de porter le trouble en Eu« rope, par les armes et par ses opi« nions démagogiques. Je prends l'en« gagement formel, si l'on m'en laisse le « temps, de la rendre aussi calme et « aussi souple qu'elle a été agitée et dan« gereuse pour ses voisins. Le prince à « qui la couronne appartient est trop « jeune pour gouverner une nation aussi « difficile ; il serait emporté par le tor« rent des passions révolutionnaires. « Je ne demande que le temps néces« saire pour lui préparer la place, et « prouver ma bonne foi et ma loyauté.

« Je suis, Monsieur mon frère, etc. »

(1) Cette pièce confidentielle nous a été communiquée par le brave général Donnadieu, envoyé de Charles X près de l'empereur Nicolas en 1834, et que la France a perdu en 1849. Ce prince le reçut avec une extrême bienveillance, et lui fit connaître tout ce qui s'était passé entre le gouvernement de juillet et la cour de Saint-Pétersbourg, qui refusa positivement de reconnaître la royauté de Louis-Philippe et ne fit aucune réponse à sa proposition.

FIN.

ON TROUVE AU MÊME BUREAU DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,

RUE DE LA CROIX-DU-ROULE, N° 4.

Vie publique et privée de Napoléon Bonaparte, par L.-G. MICHAUD, ancien capitaine d'état-major, principal rédacteur de la *Biographie universelle,* seconde édition, revue, corrigée et augmentée d'une Notice historique sur le général Rogniat; 1 vol. in-8°, grand papier, avec portrait. Prix : 5 fr., et 6 fr. franc de port.

Composé avec tout le soin, toute l'impartialité qu'exige un tel sujet, cet ouvrage est depuis long-temps considéré comme l'un des meilleurs, l'un des plus vrais, qui aient été écrits sur cette partie si importante de l'histoire contemporaine. Resserré dans un cadre étroit, l'auteur a su y faire entrer tous les faits importants, et l'on a dit souvent avec raison qu'en quelques pages, il en apprend plus que beaucoup d'autres en un grand nombre de volumes. La partie stratégique, traitée par un ancien militaire, est surtout digne en tous points du plus grand guerrier des temps modernes, et les faits politiques, expliqués par un homme qui fut témoin d'une grande partie d'entre eux, par un publiciste qui les a long-temps observés, font véritablement de ce livre un des meilleurs qui aient été publiés sur Napoléon.

Notice historique sur le maréchal Jourdan, les généraux Kalcreut et Kilmaine, par L.-G. MICHAUD, ancien capitaine d'état-major; 1 vol. in-8°. Prix : 1 fr. 50, et 2 fr. franc de port.

Ces trois notices, avec celle de Dumouriez, éclairent et développent de la manière la plus complète les causes et les motifs des premières guerres de la révolution, que tous les partis, toutes les nations se sont efforcés d'expliquer à leur manière, de couvrir d'obscurité par de faux rapports et de ridicules mensonges. Dévoilés par un militaire qui fut témoin des faits, ces mensonges sont pour la première fois démentis formellement et avec des preuves irrécusables

Notice historique sur les ministres prussiens Hardenberg et Haugwitz, par M. MICHAUD, rédacteur principal de la *Biographie universelle*; brochure in-8°. Prix : 1 fr. 50, et 2 fr. franc de port.

Notice historique sur Gustave IV, roi de Suède, par L.-G. MICHAUD; brochure in-8°. Prix : 1 fr., et 1 fr. 50 franc de port.

Cette histoire d'un roi malheureux, et plein de loyauté et de bravoure, est la seule où soient expliquées avec franchise et vérité toutes les causes de tant d'infortunes.

Histoire du saint-simonisme, suivie de l'*Histoire de la famille Rotschild, ou Biographie de Mayer-Anselme Rotschild et de Nathan son fils;* vol. gr. in-8°. avec 2 portraits. Prix : 2 fr. 50.

On trouve dans ce volume la notice la plus complète qui ait été publiée sur la personne et les doctrines du chef de la secte à laquelle il a donné son nom; puis deux notices sur la famille Rotschild, savoir : celle de Mayer-Anselme, mort à Francfort en 1812, et celle de Nathan, mort à Londres en 1836; enfin la notice du landgrave de Hesse-Cassel, dont l'histoire est essentiellement liée à celle de l'opulente famille des Rotschild.

Notices historiques sur les souverains pontifes Pie VII et Pie VIII, par le chevalier ARTAUD DE MONTOR, ancien secrétaire d'ambassade à la cour de Rome; br. in-8°, avec portrait. Prix : 2 fr., et 2 fr. 50 franc de port.

Louise-Marie-Thérèse de Bourbon, *duchesse de Parme et de Plaisance*, fille du duc de Berri et sœur du comte de Chambord; vol. in-12, orné d'un joli portrait de la princesse; prix 2 fr., et 2 fr. 50 franc de port.

C'est dans ce volume que se trouvent des détails curieux, et jusqu'à présent ignorés, sur la révolution de 1830 et principalement sur la déportation de la famille royale par le capitaine Dumont-d'Urville, dont les victimes elles-mêmes se sont tant efforcées de cacher l'indignité en souscrivant pour le monument qui lui fut élevé par ses compatriotes, tandis qu'elles repoussaient les hommages de ceux qui ont osé révéler les circonstances les plus odieuses de ce trop mémorable événement. C'est une de ces inexplicables anomalies dont on trouverait plus d'un exemple dans l'histoire de cette famille infortunée.

Biographie ou Vie publique et privée de Louis-Philippe d'Orléans, ex roi des Français, depuis sa naissance jusqu'à la fin de son règne; 1 vol. in-8° de 550 pages. Prix : 7 fr., et 9 fr. franc de port, par la poste.

En remontant à l'origine des faits, aux causes des événements qui depuis plus d'un siècle désolent notre patrie, on a reconnu que ce furent toujours l'ambition et les rivalités de la famille d'Orléans qui causèrent les malheurs de la France. Persuadé que le premier devoir d'un historien est de signaler ces causes, dit l'auteur de cet ouvrage, nous nous sommes voué à cette tâche honorable, quelque pénible qu'elle soit et quelque périlleuse qu'elle puisse devenir.

Nous croirons avoir assez fait si nous avons bien rempli la partie de notre tâche la plus urgente et la plus utile, si nous avons enfin porté la lumière sur les événements de notre époque qui sont si remarquables, et dont certains historiens, écrivant sous la dictée ou par les conseils de Louis-Philippe lui-même, se sont tant efforcés de dissimuler les causes et les effets. Il est temps de déchirer le voile dont ces écrivains ont couvert les torts les plus évidents.

Placé dès ses premières années au milieu de cette cour du Palais-Royal, où furent ourdis toutes les trames, tous les complots qui devaient renverser le trône de Louis XVI, et enfin conduire à l'échafaud le plus vertueux des soixante rois qui régnèrent sur la France, il fut de bonne heure initié dans les plus grands secrets de nos révolutions, et jeune encore il apprit à les diriger.

Comme l'a dit un de nos écrivains politiques les plus judicieux, l'orléanisme c'est la révolution, ou la révolution c'est l'orléanisme. Cette vérité incontestable doit être le fanal de tous les historiens de nos malheurs, et c'est surtout le mérite de la biographie de Louis-Philippe qui, publiée depuis trois ans, a rencontré beaucoup de détracteurs, comme on devait s'y attendre, mais n'a pu être démentie dans aucun des faits qui y sont rapportés.

